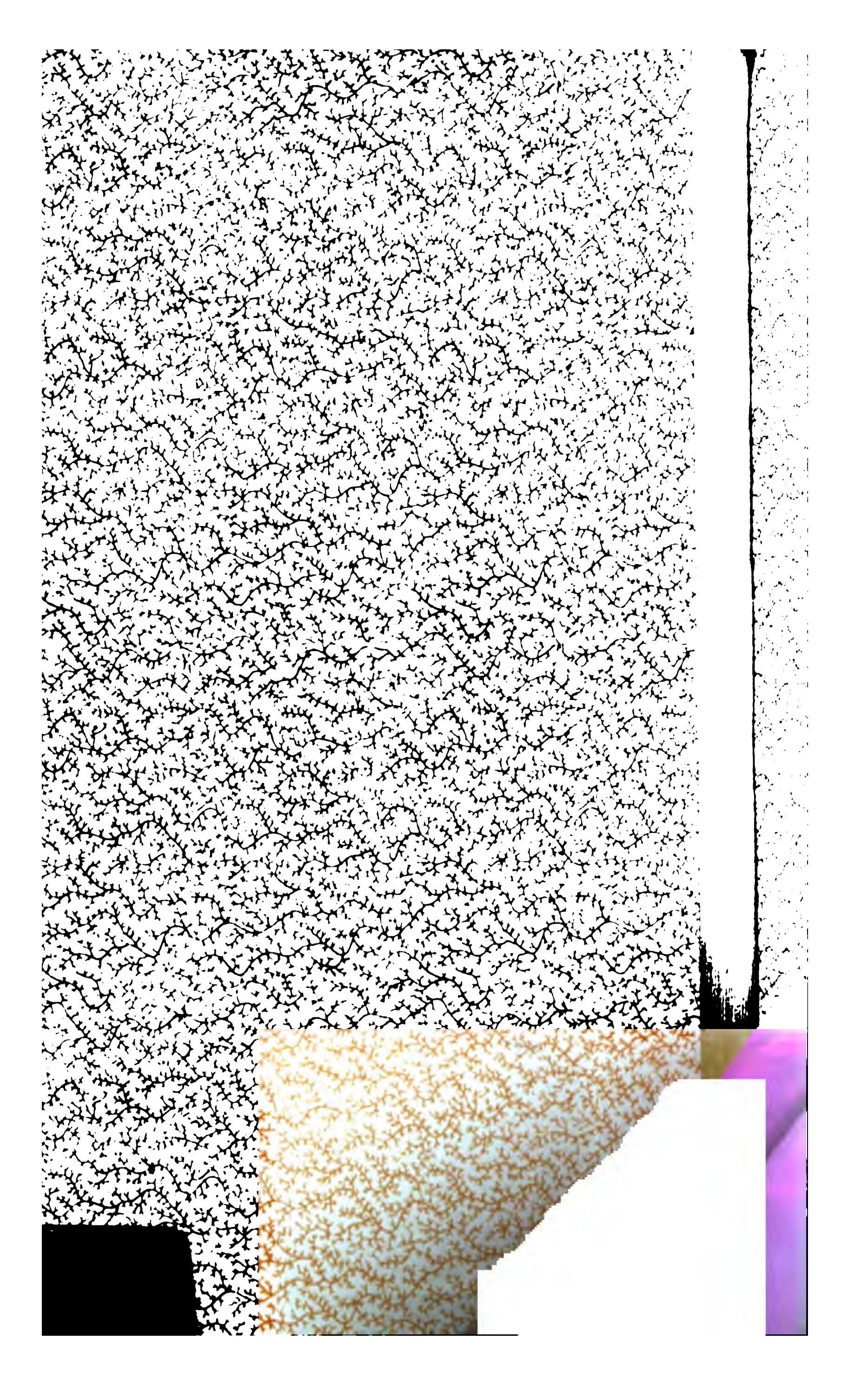
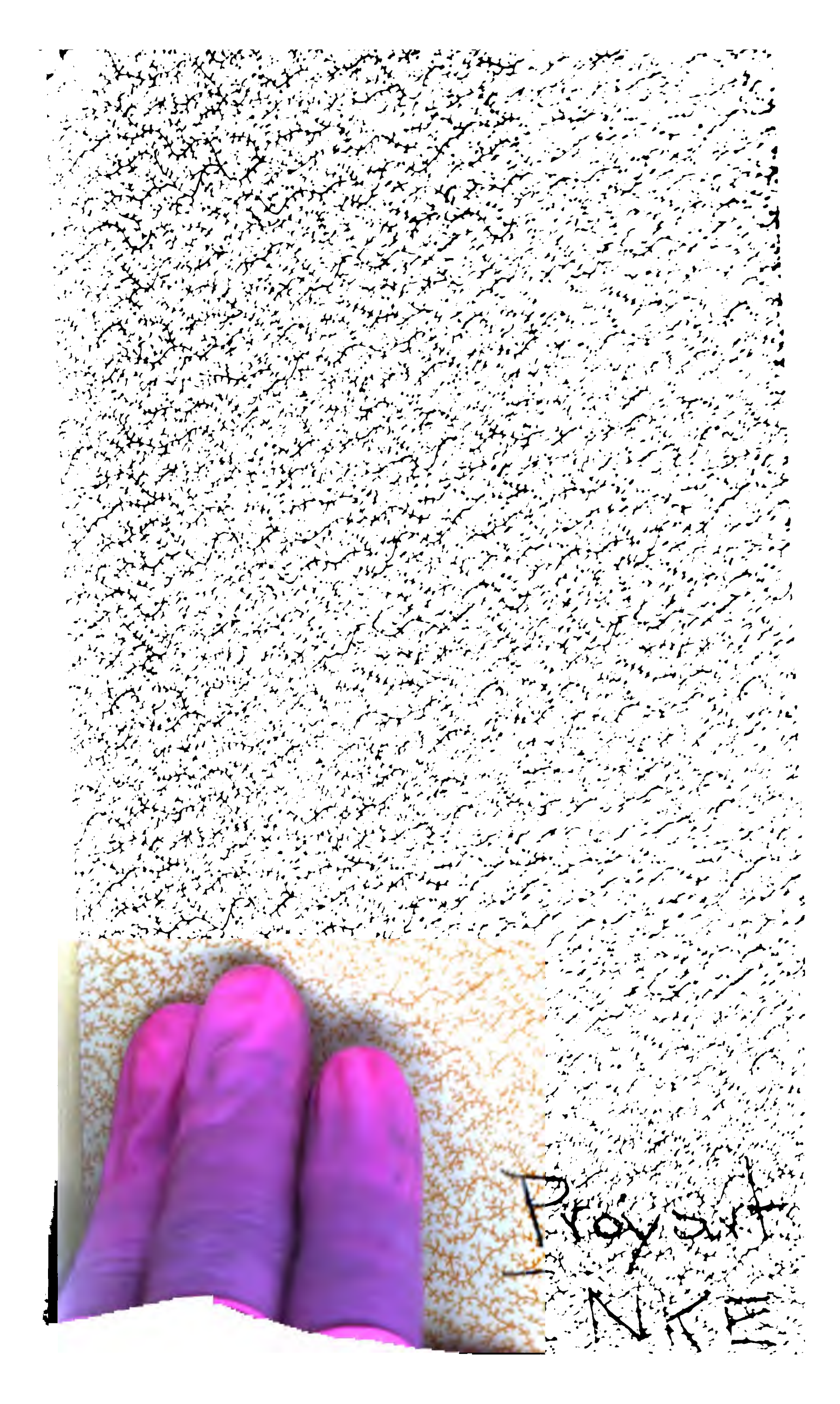



Proyart
NKE

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE L'ABBÉ PROYART.

TOME VIII.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE L'ABBÉ PROYART.

TOME VIII.

DE L'IMPRIMERIE DE L.-T. CELLOT.

ŒUVRES
COMPLÈTES
DE L'ABBÉ PROYART,

ANCIEN PRINCIPAL DU COLLÉGE DU PUY,
ET CHANOINE D'ARRAS.

VIE DU DAUPHIN,
PÈRE DE LOUIS XV.

TOME SECOND.



A PARIS,

A LA LIBRAIRIE DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE,
CHEZ MÉQUIGNON FILS AÎNÉ, ÉDITEUR,
rue Saint-Severin, n° 11.

M. DCCC. XIX.



VIE

DU DAUPHIN,

PÈRE DE LOUIS XV.

SUITE DU LIVRE III.

Le Dauphin, en se traçant à lui-même le plan qu'il devoit suivre, comme prince, pour prévenir ou supprimer les abus dans tous les genres, et pour exciter l'émulation du bien parmi les différens ordres de l'état, s'appliquoit en même temps avec un zèle infatigable à la recherche des moyens les plus propres pour procurer l'aisance des peuples, et il se proposoit surtout de les rendre heureux par la vertu.

Suivant l'intention de Louis XIV, il fit de bonne heure une étude particulière de l'état des finances: il prit les connoissances les plus précises sur la nature, la répartition et la levée des impositions publiques. Après avoir sondé la plaie, il en chercha le

remède. « Il donnoit toute son attention, dit un his-»torien, à réparer par de nouveaux arrangemens le »désordre qui régnoit dans les finances. Il avoit »commencé d'une manière qui faisoit espérer au »peuple un soulagement proportionné au besoin »qu'il en avoit.» En 1705, il présenta au conseil un mémoire dans lequel il démontroit, que la balance n'étoit point exacte dans la répartition générale des charges, et que quelques-unes de nos provinces étoient relativement surchargées. Le contrôleur général des finances, M. de Chamillard, aussi surpris que peu flatté, sans doute, qu'un jeune prince étendît ses vues au delà des siennes, dans la partie qui le regardoit particulièrement, objecta qu'il y auroit bien des observations à faire sur le mémoire présenté, et on lui donna le temps de les préparer. Mais le prince, qui avoit porté le compas sur toutes nos provinces, qui connoissoit d'ailleurs les ressources qui leur étoient propres, par la qualité du sol, l'étendue du commerce ou l'industrie des habitans, réfuta d'une manière si lumineuse ce que lui opposa le contrôleur général, que le conseil jugea d'une voix unanime que la nouvelle répartition proposée étoit un acte indispensable de justice; et le 5 août de cette même année, les tailles furent diminuées dans plusieurs provinces, suivant le tableau que le prince avoit dressé. Depuis ce temps-là il travailla habituellement avec M. de Chamillard, homme, comme nous l'avons déjà vu,

plus recommandable par sa probité que par l'étendue de ses vues.

Mais c'est encore par les écrits du Dauphin qu'il faut juger de son application à approfondir la matière des finances, et des lumières qu'il pouvoit communiquer au ministre sur cette partie. « Les » impôts, dit-il, ne sont point des taxes arbitraires » que les souverains exigent des peuples; c'est un » *subside* ou secours qu'ils lui donnent, parce qu'il » est nécessaire pour assurer à la communauté la » jouissance la plus paisible et la plus avantageuse, » soit en la défendant des ennemis domestiques ou » du dehors, soit en lui facilitant les ressources du » commerce, de l'agriculture et des arts utiles. Le » subside n'est donc qu'une avance qui tourne toute » entière au profit de celui qui la fait. C'est ce que » comprennent assez les personnes éclairées; mais » le peuple, et surtout celui des campagnes, ne » porte pas ses vues jusque-là; il sent la charge et » n'en soupçonne pas l'emploi. Une instruction des » curés sur cette matière ne seroit point étrangère à » leur ministère, et ils en trouveroient le modèle » dans l'Évangile. Il est dur d'exiger le paiement » d'une dette sans en justifier le titre légitime; et, » comme c'est sur les paysans que se lève le plus » clair revenu de l'état, il est bien juste qu'on leur » donne au moins quittance en bonnes raisons. Ils » ne peuvent que s'acquitter avec répugnance, tant » qu'on ne leur fera pas comprendre que ce qu'ils

» donnent, ce n'est pas au roi qu'ils le donnent,
» et que, bien loin que le roi leur ait obligation du
» sacrifice qu'ils font d'une portion de leur revenu,
» c'est eux-mêmes, au contraire, qui doivent être
» pénétrés de reconnoissance envers le roi, qui
» veut bien se charger, en bon père de famille, d'em-
» ployer pour leur sûreté et de faire tourner à leur
» profit les sommes qu'ils lui font parvenir.

» Il ne sauroit y avoir de règle fixe pour les sub-
» sides, parce que les besoins de l'état varient d'une
» année à l'autre, et que les besoins de l'état sont la
» seule règle qui doive déterminer les impositions
» publiques.

» Il ne suffit pas que l'imposition générale soit
» juste, il faut encore que la même justice se trouve
» dans les impositions particulières ou répartitions,
» et dans la levée qui s'en fait. Il arrive souvent que
» les exactions qui se commettent dans la perception
» des deniers publics, sont aussi onéreuses au pau-
» vre peuple que les impositions mêmes. Ce seroit
» un abus, sans doute, d'écouter également tous
» ceux qui voudroient se soustraire aux charges de
» l'état; mais c'en seroit un autre de n'en écouter
» aucun. L'intention du souverain, qui est le père
» commun de ses sujets, n'est point, et ne sauroit
» être que le dernier d'entre eux soit opprimé; et
» ceux qui sont chargés des répartitions ne seront
» jamais désavoués pour lui avoir prêté des senti-
» mens de compassion pour les malheureux. Les

»charges de l'état doivent être portées par ceux qui »jouissent des biens de l'état. Les grêles, les inon»dations, les incendies, la mortalité des animaux, »et d'autres fléaux semblables, sont de justes rai»sons d'accorder des exemptions ou des modéra»tions de subsides à un canton, à un village, à »un particulier. Emprisonner, pour une modique »somme, un misérable réduit à ne pouvoir la »payer, parce qu'il aura essuyé une longue maladie, »ou parce qu'il sera chargé d'élever un troupeau »d'enfans qui mangent du pain sans en gagner, »c'est une cruauté que personne n'est autorisé à »exercer au nom du roi. Il entend, au contraire, »que les intendans empêchent qu'elle n'ait lieu. »Souvent le malheureux qui souffre, ignore même »s'il existe quelqu'un qui puisse, ou qui doive »par état entrer dans ses peines : il est opprimé, et »l'intrigant trouve le moyen de se faire décharger. »Les seigneurs des paroisses, conjointement avec »les curés, sont attentifs dans certaines généralités »à informer les intendans, des cas particuliers qui »demandent évidemment exemption entière ou mo»dération. Il seroit à désirer qu'il en fût de même »dans tout le royaume. Ces avis particuliers n'em»pêcheroient pas que l'intendant, si l'objet en va»loit la peine, ne fît constater la vérité des faits »exposés.

»Dix malheureux emprisonnés légèrement, cha»cun pour une pistole, excitent dans une province

» une commisération universelle qui rend l'autorité » odieuse. Ces dix pistoles, réparties sur la généra- » lité, n'eussent peut-être pas ajouté un denier à la » charge de chacun des plus aisés. L'on eût prévenu » par-là les plaintes justes, qui produisent ensuite les » murmures injustes, et qui leur donnent du poids.

» Non-seulement il faut que les rôles des paroisses » et communautés soient renouvelés tous les ans; » mais il est encore nécessaire de faire un travail, » général sur l'étendue de la généralité. Une pa- » roisse, par exemple, pour trois mille arpens de » terre, paye *trois;* le plus riche propriétaire, par » l'acquisition d'une charge, soustrait mille arpens » à la taille. Alors, si la paroisse continue d'être » imposée *trois*, elle est surchargée d'un tiers, le- » quel auroit dû être réparti sur la généralité. Un » an après, par la mort du riche propriétaire, ou » par la vente de sa charge, la paroisse recouvre les » mille arpens qui avoient été soustraits aux imposi- » tions royales. Dans ce cas, si la paroisse n'est im- » posée que *deux*, elle est déchargée d'un tiers que » la généralité porte injustement pour elle. Il en est » de même des variations qui arrivent, suivant la » jurisprudence des pays, lorsque les nobles, qui » faisoient valoir eux-mêmes leurs terres, les don- » nent à des fermiers, ou au contraire. Il faut, sans » doute, un grand travail et beaucoup d'application » pour suivre tous ces menus détails; mais ils sont » nécessaires, puisqu'ils sont de justice rigoureuse;

» et les officiers publics qui manquent ou des ta» lens ou de la patience et de la bonne volonté né» cessaires pour entrer dans les détails de justice » qui concernent leur emploi, ne sont pas dignes de » les remplir.

» Il se commet souvent des injustices dans la taxe » des particuliers pour la taille, et particulièrement » des plus riches. Ce qui arrive par la négligence ou » la mauvaise foi, tant des commis qui dressent les » rôles d'imposition des paroisses, que des élus, des » receveurs, et même des collecteurs de chaque pa» roisse. Ces abus, assez fréquens, doivent être ré» primés par des punitions exemplaires, dès qu'ils » sont découverts; et il est à propos, pour cet effet, » de mettre les parties intéressées à portée de les » découvrir. Les paysans, pour l'ordinaire, ignorent » ce qu'ils doivent, et donnent ce qu'on exige. On » leur dit que tel est exempt pour tel raison; ils le » croient, et paient à sa décharge. Il seroit à propos » qu'on leur fît connoître, par un imprimé simple » adressé à toutes les paroisses et communautés, la » volonté précise du roi, ou plutôt la loi, relative» ment aux exempts; afin qu'ils pussent juger si les » seigneurs des paroisses et les principaux proprié» taires, qui se disent tels, sont fondés dans leurs » prétentions. Il faut surtout qu'ils sachent qu'ils » ont droit d'exiger que les collecteurs leur montrent » les rôles d'imposition, pour s'assurer de l'exacti» tude de la répartition. Il arrive aussi quelquefois

» que des paroisses entières s'entendent, à l'instiga-
» tion de quelque grand propriétaire, pour sous-
» traire à la déclaration une partie des terres qui
» forment le territoire. Cette fourberie découverte
» doit être punie par une surcharge pour plusieurs
» années suivantes. Quant à la taxe générale d'une
» paroisse, il sera aisé aux habitans de juger, par
» comparaison avec la taxe des paroisses d'alentour
» dont les terres sont estimées d'égal rapport, de
» juger, dis-je, s'il y a eu de la faveur pour les au-
» tres, et s'ils ont été surchargés; auquel cas ils
» pourront porter leurs plaintes à l'intendant, et à
» tel autre qu'il appartiendroit, s'il ne leur faisoit
» pas justice.

» Il nous est revenu que plusieurs receveurs des
» tailles se faisoient, par un trafic usuraire, des re-
» venus qui excédoient de beaucoup leurs appoin-
» temens. Ils diffèrent de faire leurs diligences pour
» le recouvrement des deniers, jusqu'au temps où
» ils savent que les paysans manquent le plus d'ar-
» gent. Alors ils leur accordent quelque délai,
» comme en leur nom; et, sous prétexte qu'ils
» avanceront pour eux au roi, ils exigent de grosses
» usures, auxquelles ces malheureux aiment mieux
» se soumettre que de se voir exposés aux saisies et
» aux emprisonnemens dont on les menace. Ce sont
» là, dis-je, de ces abus d'autant plus dignes d'une
» prompte réforme qu'ils tournent à l'oppression de
» la partie du peuple la moins en état de faire par-

» venir ses plaintes jusqu'au trône. Cependant il » reste dans le cœur du malheureux qui souffre, » un sentiment de découragement qui l'indispose » contre l'autorité, à laquelle il attribue des vexa- » tions qui s'exercent en son nom, quoiqu'elle les » ait en horreur.

» La recherche ordonnée par le roi des faux no- » bles et de tous ceux qui, à la faveur de titres » supposés, se sont fait exempter des tailles et im- » positions publiques, n'a pas produit tout l'effet » que l'on avoit droit de s'en promettre. Il seroit » cependant à souhaiter, et pour la noblesse et » pour le peuple, que ceux qui ont usurpé ces » droits d'exemptions n'en jouissent pas plus long- » temps. Mais les vrais nobles, par des considéra- » tions mal entendues, ou par des raisons d'al- » liance, fournissent eux-mêmes aux faux nobles » les moyens de couvrir leurs impostures. Il faut » donc trouver une autre voie de parvenir au but » que l'on se propose, qui est le soulagement du » peuple. Voici celle que j'estimerois la plus conve- » nable et la moins odieuse. On statueroit pour tout » le royaume, nonobstant les lois locales et les cou- » tumes particulières des provinces :

» 1° Qu'il seroit fait et dressé, dans chaque géné- » ralité, un tableau précis des terres nobles et titrées.

» 2° Qu'on ne placeroit dans le tableau des terres » nobles que le nombre de celles qui seroient prou- » vées telles par des titres authentiques.

» 3° Que les terres nobles et titrées conserveroient » leurs priviléges et exemptions en passant, par » vente ou autrement, entre les mains d'autres » nobles.

» 4° Que les terres non nobles et roturières, dont » les nobles ont arrondi leurs domaines, et qui font » pour quelques-uns la plus grande partie de leurs » possessions, conserveront, quoique entre les mains » des nobles, leur nature, et seront sujettes aux » impositions publiques.

» 5° Que toutes les terres nobles et titrées qui se » trouvent entre les mains des roturiers, sans en » excepter même celles qui seroient du domaine du » roi, seroient également sujettes aux impositions » publiques, avec la réserve qu'elles recouvreroient » leurs priviléges et exemptions en rentrant dans le » domaine des propriétaires nobles qui les auroient » engagées ou aliénées.

» On sent assez que si les terres nobles conser- » voient leurs priviléges et franchises entre les mains » des roturiers, et que les terres roturières acquissent » les mêmes priviléges et franchises par l'acquisition » qu'en feroient les nobles, il arriveroit enfin que, » par une infinité de mutations, la meilleure par- » tie des terres du royaume deviendroient terres » exemptes ou privilégiées; ce qui diminueroit de » jour en jour les revenus de l'état, et augmenteroit » les charges du peuple.

» La susdite opération rétabliroit un ordre fixe

» et immuable pour la suite ; elle feroit rentrer dans » la classe des terres taillables celles qui en ont été » distraites mal à propos. Le peuple y trouvera un » soulagement réel, et la noblesse cet avantage : » que le roi sera plus en état de lui faire ressen» tir ses bienfaits pour les services qu'elle rend à » l'état.

» La prodigieuse multitude des charges, tant dans » la maison du roi que dans les villes du royaume, » sont un autre abîme qui absorbe le plus clair re» venu de l'état. Les possesseurs de ces charges re» çoivent l'intérêt de leur mise, ou même au delà, » et leurs terres, en outre, sont exemptes des » charges publiques, et jouissent du privilége des » terres nobles. Qu'arrive-t-il de là? C'est que les » grands propriétaires ne font point difficulté de se » rendre acquéreurs des derniers emplois de la » maison du roi, ou d'autres charges qui donnent » droit aux mêmes exemptions; et, pour une finance » de deux mille écus, dont ils perçoivent la rente, ils » se voient exempts de deux mille écus qu'ils paie» roient annuellement à la taille, à raison de leurs » grandes possessions ; et le fardeau dont le riche se » décharge, retombe sur le pauvre. En attendant » que l'on puisse couper la racine du mal, par le » remboursement et la suppression de ces charges » aussi onéreuses qu'inutiles, ce que l'on peut faire » pour le premier soulagement du peuple à cet » égard, c'est de fixer, suivant l'importance de la

»charge, la quantité de terres que l'officier pourra »soustraire aux impositions publiques. Que si les »propriétaires objectent qu'ils ne s'attendoient point »qu'on dût limiter leurs priviléges, on leur répon»dra qu'on s'attendoit encore moins que les pro»priétaires les plus opulens se rendissent acqué»reurs des plus vils emplois, non pas pour les exer»cer, mais uniquement pour soustraire leurs im»menses possessions aux charges publiques. Au »surplus il suffira peut-être d'exiger que tous les »officiers de la maison du roi et autres qui jouissent »des mêmes priviléges exercent leurs offices en per»sonne, comme ils y sont tenus, pour obliger la »plupart des riches possesseurs à se défaire d'un of»fice dont l'exercice leur paroîtroit peu honorable, »ou seroit incompatible avec leurs autres em»plois.

»L'état ne peut se soutenir si les dépenses pu»bliques excèdent les revenus; et il est impossible »qu'il en soit autrement pendant la guerre. Il se»roit donc à souhaiter que l'on pût se ménager, »pendant la paix, des moyens de se soutenir dans »ces temps malheureux, sans avoir recours à ces »remèdes violens qui épuisent le peuple.

»L'on ne doit pas tellement s'occuper des opé»rations militaires, pendant la guerre, qu'on né»glige alors le soin des finances. Et c'est parce que »l'on ne doit rien épargner pour la réussite d'un »projet utile, qu'il faut retrancher avec une plus

» sévère économie toutes les dépenses superflues
» pendant la guerre. C'est pendant la guerre qu'il
» faut tenir un œil plus attentif sur tous ceux qui ont
» le maniement des deniers publics; c'est pendant
» la guerre que les hommes d'affaires font des for-
» tunes immenses, et que les usuriers ruinent l'état.
» Il est juste que l'on fournisse les armées de vivres;
» il est juste que le soldat soit vêtu; il est juste qu'il
» reçoive exactement sa paye; mais il est inique que
» l'état, pour ces objets et autres qui y ont rapport,
» paye *quinze* ce qu'un particulier, faisant pour son
» compte, paieroit *dix* et peut-être moins encore:
» il est inique qu'au milieu de la misère générale
» et de l'état et des particuliers, un petit nombre
» de gens d'affaires s'élèvent de la poussière, et se
» présentent partout, l'argent à la main, pour en-
» vahir les domaines que la pauvre noblesse est
» obligée d'aliéner pour se soutenir dans les armées.
» C'est une justice que le roi doit à ses peuples, et
» qu'il est résolu de leur rendre, que de discuter ces
» fortunes monstrueuses. Mais il eût encore mieux
» valu empêcher qu'elles ne se formassent. Les abus
» ne peuvent que croître et se multiplier, dans cette
» partie plus que dans aucune autre, si ceux qui
» en sont spécialement chargés ne sont vigilans jus-
» qu'à la défiance, et s'ils ne tiennent un œil attentif
» sur la recette, et l'autre toujours fixé sur la dé-
» pense.

» Je comprends que M. le contrôleur général

»(Desmarets) n'a pas encore pu, en si peu de »temps, mettre dans son département tout l'ordre »qu'il auroit voulu. L'ordre le plus simple est tou»jours le meilleur en cette partie; et les instruc»tions que le roi lui a données sont une règle aussi »sûre que facile à suivre. D'après l'aperçu du compte »qu'il nous a présenté, la dépense seule des vivres »de nos armées se porteroit à plus de quarante »millions. Je ne pense pas néanmoins que nous »ayons entretenu, cette campagne (1709), deux »cent mille hommes effectifs. Il faudroit avoir en »main les états précis. On peut compter que pen»dant cette année le grain, une saison portant »l'autre, a triplé de prix. J'ai cru entendre, d'après »le compte de M. le contrôleur général, que tous »les grains employés pour la nourriture du soldat »étoient réputés fromens, et comptés sur ce pied; »autre article à vérifier, parce qu'il est de fait, et »que j'ai vu de mes yeux, que le froment n'entroit »que pour la moindre partie dans le pain de muni»tion avec le seigle, l'orge, et même l'avoine, tous »grains aussi inférieurs en prix au froment qu'ils »le sont en qualité.

»Il est encore à remarquer qu'en conséquence de »l'excessive cherté des grains, on n'a pas fait passer »les farines par le tamis, comme dans les années d'a»bondance; ce qui a dû produire une augmentation »considérable sur le poids de chaque sac. Et comme »le pain est distribué à la livre, cette augmentation

» a dû tourner au profit du roi. M. le contrôleur
» général en a-t-il fait mention?

» Il est bien vrai, suivant l'observation qu'il a » faite, que c'est nous-mêmes qui avons déterminé » dans le conseil la quantité de grains nécessaire » pour les approvisionnemens des armées; mais je » me rappelle aussi que nous avons porté cet état » au plus haut possible. En sorte que le nombre des » troupes, sur lesquelles nous avons tablé dans le » conseil, ayant été inférieur de vingt-cinq mille » hommes pendant la campagne; et de plus, la » quantité de vivres pour chaque homme ayant été » portée au delà de ce qu'il peut consommer, il » faut que nous retrouvions et la part destinée aux » vingt-cinq mille hommes qui n'ont pas existé, et » le résidu qui doit provenir de la latitude que nous » avons donnée à la consommation que fait chaque » soldat. M. le contrôleur général ne nous a pas » produit l'état de ce qui restoit dans les magasins. » Nous savons seulement que ceux de la Flandre » sont vides. On ne peut juger de rien sans cet état, » et sans doute qu'on le produira; car il n'est pas » possible qu'on se croie déchargé en disant qu'on n'a » fourni les magasins que de la quantité de grains » fixée dans le conseil : il faut ensuite savoir quel » prix ces grains ont coûté au roi, chaque mesure : » il faut qu'il soit justifié par des états clairs et précis » que ces grains ne sont sortis des magasins que pour » la nourriture des troupes, et exhiber les ordon-

» nances qui doivent toujours être motivées. En un » mot on ne sauroit répandre un trop grand jour sur » cette branche de dépense, qui ne paroît pas être » d'une bien grande difficulté à administrer, en y met- » tant quelque ordre, à peu près en cette manière :

» Suivant le dernier arrêté du N. de l'année N., » il restoit dans les magasins de la ville de N., la » quantité de N. sacs de froment. Il y a été depuis dé- » posé la quantité de N. sacs, ce qui faisoit en tota- » lité celle de N.

» Le N. du mois de N., il fut tiré desdits maga- » sins, suivant l'ordonnance de M. de N., tant de » sacs pour la subsistance des régimens de N., en » garnison à N., ou campés à N.; partant lesdits » magasins restent en ce moment garnis de la quan- » tité de N. sacs. On fera la même chose pour les » autres provisions.

» Il nous sera très-facile alors, par l'état précis » que nous avons en main du séjour, des campe- » mens et des marches des troupes, de juger, à peu » de chose près, si les ordonnances n'auroient pas » excédé l'emploi réel. Je dis *à peu de chose près*, » parce que les différens accidens diminuent tou- » jours, et quelquefois assez notablement, le nom- » bre des troupes qui sont entrées en campagne. » Or, le roi perd assez, en perdant ses soldats, » sans qu'on lui compte encore leur nourriture et » leur paye plusieurs mois après leur mort, comme » cela est arrivé plus d'une fois.

»Il faut dire de nos arsenaux ce que nous disons »des magasins; et la même attention est nécessaire »pour toutes les branches de l'administration. Le »roi ordonne, il est vrai, par lui-même les dé- »penses à faire pour la guerre, la marine, les tra- »vaux publics, et il signe les ordonnances; mais il »ne signe point, et ne peut pas signer par avance »qu'il avouera toutes les opérations, et souvent »très-vicieuses, des ordonnateurs subalternes. »Aussi nous disoit-il dernièrement, qu'en signant »qu'il falloit remonter les dragons de Douay, il »n'avoit pas cru signer qu'il paieroit cinq cents »livres pour le cheval d'un simple cavalier. On ne »peut fixer dans le conseil ni le prix d'un cheval, »ni celui d'un sac de blé, et des autres fournitures »qui éprouvent, d'une année et d'une saison à l'autre, »des variations; mais ces variations mêmes ne s'é- »tendent point au delà de certaines bornes, et il »est nécessaire que des états clairs et sans ambiguïté »fassent voir, d'un coup d'œil, que ces bornes »n'ont pas été transgressées.

»Dans certaines occasions même où le roi, sen- »tant l'importance de venir à bout d'un projet, »donne pour l'exécution carte blanche à un gé- »néral ou à un ministre, comme il voulut bien »me la donner quelquefois à moi-même, il ne pré- »tend pas assurément ouvrir la porte aux abus, »mais seulement qu'aucun obstacle ne puisse s'op- »poser à la réussite d'une entreprise essentielle;

»est un homme de cœur, qu'on met au-dessus »des règles, se pique de faire connoître qu'il ne »s'en est point écarté. Aussi me suis-je toujours »fait un devoir de fournir au ministre un état »détaillé des dépenses extraordinaires auxquelles »les circonstances m'avoient nécessité, quoique je »n'en fusse comptable qu'au roi. En un mot, si »nous voulons que les finances se soutiennent, »ou pour mieux dire qu'elles se rétablissent, il »est indispensable que toutes les dépenses quel»conques, celles même qui auroient été faites avec »une sorte de profusion commandée par les cir»constances, passent dans le compte du contrôleur »général, et y soient exactement détaillées. Un seul »canal souterrain que l'on ne perceroit pas à fond, »engloutiroit une source de richesses.

»Certaines gens prétendent que le luxe est utile »dans un état. Il faut savoir ce que l'on entend par »*luxe*. Si l'on veut dire qu'il est utile que ceux »qui possèdent les espèces les fassent circuler, au »lieu de les garder dans leurs coffres, cela est vrai. »Mais si l'on entend qu'il est à propos que les »grands fassent des dépenses qui excèdent de moitié »leurs revenus, que le peuple imite les grands et »que toutes les conditions s'obèrent, c'est un prin»cipe faux et ruineux pour un état. Le luxe en tra»vaux utiles, en amélioration des fonds, est un »luxe avantageux : celui qui introduit les produc»tions et les marchandises étrangères est nécessai-

»rement onéreux. Le moyen d'enrichir l'état, c'est »de fournir beaucoup à l'étranger, et d'en tirer »peu : c'est de lui fournir de l'industrie pour tirer de »lui de la substance. Je ne voudrois pas néanmoins »que l'on s'appliquât, comme font certaines na»tions, à perfectionner des objets frivoles et de pur »luxe, qui sont procrits dans le pays, pour les faire »passer aux autres peuples. Pourquoi tendre des »piéges à nos voisins, en les invitant à donner dans »un écueil dont nous avons soin de nous garantir »nous-mêmes ? Les artisans seroient employés bien »plus utilement, sans doute, à la culture des terres, »au défrichement des landes et dans les manufac»tures. Mais ils se livrent de préférence aux arts fri»voles, invités par l'appât d'un gain plus considé»rable.

» L'on ne sauroit trop favoriser l'exportation des »denrées et marchandises qui ne peuvent se con»sommer dans le royaume, et l'importation des den»rées et marchandises utiles, surtout lorsque nous »les recevons en échange d'autres qui nous sont »superflues.

» Il ne sauroit y avoir d'imposition plus juste et »mieux appliquée que celle qui tombe sur les den»rées et les marchandises étrangères qui sont pu»rement de luxe, parce que cette charge est portée »par le riche, et tourne au soulagement du pauvre. »Elle est encore une barrière aux progrès du luxe.

» Le commerce peut être d'une grande ressource

» et donner un grand lustre à un état; mais il faut
» qu'il soit bien entendu, et dirigé par un homme
» qui ait fait une sérieuse étude de cette partie.
» Toute province n'est point propre à toute espèce
» de commerce : toutes les manufactures ne réus-
» siroient point dans toutes nos villes. Il faut savoir
» calculer la nature et les productions du sol avec
» le génie et l'industrie des habitans; l'espèce de
» commerce que l'on prétend établir, avec les dé-
» bouchés qu'il aura, avec le passage des rivières,
» ou le voisinage des forêts, suivant que les eaux ou
» le bois sont nécessaires pour les manufactures ou
» les fabriques. Le commerce mal entendu pourroit,
» en faisant en peu d'années la fortune de quelques
» particuliers, nuire infiniment à l'état pour la suite.
» C'est ainsi que l'avidité des chefs de quelques ma-
» nufactures, et le désir de faire une prompte for-
» tune, en les portant à altérer la qualité des mar-
» chandises, a diminué la confiance de l'étranger.

» On trouve des péages établis sur plusieurs ri-
» vières navigables, dont quelques-uns sont légi-
» times, et les autres injustes et sans fondement.
» Les premiers ont été accordés à certains particu-
» liers, pour la construction d'un pont, pour l'élar-
» gissement du lit de la rivière, ou pour compen-
» sation de semblables avances; les autres ont été
» établis d'autorité privée par les seigneurs, qui ont
» imaginé qu'il suffisoit que la rivière passât sur leurs
» terres pour avoir droit à une douane. Le fils jouit

»aujourd'hui de l'usurpation du père, et prétend »que la jouissance doit lui tenir lieu de titre. Il est à »propos de livrer à un sérieux examen tous ces titres, »pour annuler les uns et confirmer les autres. Plu»sieurs de ces droits n'ont été accordés que pour »un temps limité, comme de vingt-cinq, de cin»quante et de cent ans. Il faut que, le terme expiré, »le peuple jouisse gratuitement. On ne sauroit trop »s'appliquer à faciliter le commerce intérieur du »royaume, lequel peut suppléer, à bien des égards, »au commerce étranger. Le commerce réciproque »des différentes provinces est dans l'état ce qu'est »la circulation du sang dans le corps de l'homme. »Nos pays les plus pauvres sont ceux qui ont le »moins de communication avec les autres parties »du royaume : ce sont des membres paralysés.

»De quelque utilité que soit le commerce in»térieur ou avec l'étranger, ses avantages ne se»ront jamais comparables pour la France, avec »ceux que lui procure l'agriculture, qui sera tou»jours le plus riche fondement de son commerce. »Un état riche en fonds de terres bien cultivées, »l'est toujours beaucoup plus que celui qui ne l'est »qu'en marchandises. Quelques années d'interrup»tion dans le commerce écrasent une nation qui »n'a point d'autres ressources. Celle qui tire sa sub»sistance de ses fonds de terre sera rarement réduite »aux mêmes extrémités. Les spéculations de ceux »qui tendent à décourager l'agriculture, sous le

»spécieux prétexte d'un plus grand profit dans le »commerce, me paroîtront toujours contraires à »la bonne politique. Ce seroit une erreur grossière »d'imaginer que toutes les nations doivent subsister »et devenir florissantes par les mêmes moyens. En »France, l'étendue et la fertilité du sol nous indi- »quent que l'agriculture doit faire la source de nos »richesses, et la principale force de l'état. Le com- »merce ne doit avoir que le second rang. Au con- »traire, le commerce sera de première nécessité »chez un peuple nombreux qui a peu de terres, et »trop peu pour en tirer sa subsistance. Il faut alors »que son commerce et son industrie suppléent au »sol qui lui manque; il faut que la perfection qu'il »donne à ses ouvrages allume, pour ainsi dire, la »convoitise des peuples qui ont une surabondance »des fruits de la terre, afin qu'ils les lui passent »en échange des fruits de son industrie. Il faut »même, si ce peuple n'a pas assez de ressources »intérieures pour faire le commerce, de son propre »fonds, qu'il trafique de l'industrie des autres peu- »ples, en se chargeant de procurer à chacun, à prix »d'argent ou par échange, les denrées et marchan- »dises étrangères qu'il pourra désirer. Mais si les »peuples que la Providence a placés sur un sol fer- »tile en négligent la culture, par la folle ambition »de vouloir surpasser, ou même égaler par leur »commerce le peuple qui n'a point d'autre res- »source pour subsister, c'est le moyen de rendre

» le genre humain malheureux, puisqu'il ne peut
» vivre que des fruits de la terre. Négliger l'agricul-
» ture pour le commerce, ce seroit, à proprement
» parler, ambitionner l'indigence de ceux qui am-
» bitionnent nos richesses; ce seroit vouloir dé-
» pendre, pouvant imposer la loi, servir étant maî-
» tre. Lorsque toutes les terres seront bien cultivées,
» que l'on s'applique à étendre et à perfectionner le
» commerce. La terre aura fourni le nécessaire, le
» commerce fournira l'utile et le commode; mais
» qu'on ne perde jamais de vue, que le Romain la-
» boureur aura toujours l'avantage sur le Cartha-
» ginois marchand.

» L'on ne sauroit donner trop d'encouragement
» aux personnes qui ont la bonne volonté d'entre-
» prendre le défrichement des terres incultes; et
» c'est fort inconsidérément que l'on a écrit que ce
» travail seroit plus onéreux qu'utile à l'état et aux
» particuliers. La grande raison qu'on en donne,
» c'est que ces terres, pour être mises en valeur, ab-
» sorberoient le produit de plusieurs années. Mais si le
» champ qui avant son défrichement ne pouvoit être
» estimé que *zéro*, après son défrichement, qui aura
» coûté *six*, est estimé *douze*, n'est-il pas clair que
» le résidu est de *six* pour le propriétaire. Le pauvre
» aura vécu, employé à ce travail utile, et l'état se
» trouvera plus riche en fonds. S'il falloit admettre en
» politique, qu'on ne feroit de dépenses que celles qui
» seroient compensées en très-peu de temps par de

»gros profits, il faudroit donc aussi négliger les »ponts et les chaussées publiques, si utiles au com»merce; il faudroit renoncer aux travaux qui peu»vent rendre les rivières navigables, et ne pas plus »penser à bâtir et à planter qu'à défricher les terres »incultes : principes destructeurs de la société, en »ce qu'ils négligent la génération future, pour se »renfermer dans la jouissance du moment. L'auteur »calcule toujours en marchand, et ne cesse d'ap»pliquer ses principes de commerce à l'agriculture. »Qui ignore que le commerçant n'est riche que par »l'argent? Mais l'agriculteur le sera toujours, et »bien plus solidement par ses fonds de terre mis »en valeur. Ce ne sera pas celui qui veut étendre »son commerce, qui emploira ses fonds à une en»treprise d'abord dispendieuse et ingrate; mais on »ne blâmera jamais celui qui emploira sa fortune »en espèces à l'acquisition d'une fortune plus so»lide en fonds de terre.

»La France doit produire habituellement, si »elle est bien cultivée, plus qu'elle ne peut con»sommer. Il faut alors favoriser l'exportation du »superflu chez l'étranger; mais en veillant à ce que »l'on n'enlève pas du royaume une quantité de »grains si considérable, que le peuple, qui auroit »dû se trouver dans l'abondance, éprouve les ri»gueurs de la disette, comme on l'a plus d'une »fois expérimenté. Il n'est pas de plus mauvaise »économie que d'être obligé de racheter les provi-

»sions que l'on avoit vendues comme superflues. «Le pauvre peut quelquefois être dans la nécessité »de le faire; mais l'état ne doit jamais se mettre »dans le même cas.

»Il y a dix ans que l'on proposa au roi d'établir »des greniers publics *, pour y amasser dans les »années d'abondance, des provisions qui pourroient »être distribuées au pauvre peuple dans les temps »de misère et les années de disette : établissement »bien avantageux, s'il étoit praticable; mais l'ex»périence a fait connoître que les frais qu'entraîne »cette manœuvre absorbent tout le profit que l'on »voudroit faire tourner au soulagement des pauvres; »et, de dix greniers qui se trouvoient approvision»nés en 1709, un seul a été livré au peuple à un »rabais notable; ce qui prouve néanmoins qu'un »établissement en ce genre pourroit réussir avec »beaucoup d'attention et de probité de la part de »ceux qui y présideroient. On préviendroit par-là »les affreuses rigueurs de la famine, qui pendant »l'espace de dix mois peut causer plus de maux de »toute espèce à l'état, comme nous venons de l'é»prouver, que ne feroient dix années entières d'in»terruption de tout commerce.

»J'aime à entendre raisonner Vauban sur l'agri»culture : ses spéculations peuvent être quelque»fois un peu outrées; mais elles offrent de bien

* Ce projet a été réalisé par le roi Stanislas.

»bonnes idées, dont on peut faire usage. Peut-être »aussi rend-il ses systèmes plus probables que ne »feroit un autre, quoiqu'ils ne soient pas meilleurs, »par la simplicité avec laquelle il les expose, et le »zèle sincère qu'on lui connoît pour le bien de »l'état. Ses vues sur les impositions publiques me »paroissent également offrir un nombre d'avantages »réels. Il est hors de doute que plus on multiplie »les espèces de charges et d'impositions sur le »peuple, plus la perception d'un égal revenu du »roi lui est dispendieuse, et par-là même onéreuse »au peuple, qui est obligé de payer et l'impôt et »ce qu'il en coûte pour la levée qui s'en fait. Je »m'explique : l'état a besoin de *dix*, et le roi »charge le peuple de *dix* en dix branches d'impo-»sitions différentes. Je dis que, dans ce cas, le »peuple est plus chargé que si on le chargeoit éga-»lement de *dix* dans une imposition unique; et la »raison en est frappante : c'est que la perception »d'une seule imposition, outre qu'elle doit entraî-»ner peu de frais, n'admettra pas les vexations et »les abus inévitables dans la perception compliquée »de dix espèces de revenus différens. Car, quoi »qu'on puisse faire et statuer à cet égard, il faudra »toujours que ce grand nombre de fermiers, rece-»veurs, et autres officiers employés au recouvre-»ment des différentes branches de revenus publics, »vivent, et même s'enrichissent aux dépens du »peuple.

» On objecte à cela que le peuple se ressent moins » d'une charge répartie sur différens objets, que » d'une autre qui tomberoit toute d'un côté; mais, » comme il s'agit ici d'aller droit au bien réel du » peuple, il n'est pas question de savoir si ce pauvre » peuple entend ses véritables intérêts, il faut les » calculer pour lui, et le soulager efficacement, » quand on le peut. Un homme a quatre bourses de » dix écus : vous lui demandez trois écus sur cha- » cune, il vous les donne, et ses quatre bourses lui » restent garnies : il lui semble qu'il n'a rien payé. » Faites autrement, demandez-lui une de ses bourses » toute entière : cet homme simple se croit ruiné, » parce qu'il ne lui reste que trois bourses. Il n'en » est cependant pas moins vrai qu'il lui en coûte » deux écus moins, dans ce dernier cas, que dans » le premier. Un père ne cherche point à subtiliser » ses enfans; c'est au souverain à faire des spécula- » tions et des calculs d'économie pour ses peuples.

» Il est certain que l'unité d'impôts a un point de » vue flatteur; et les difficultés que présente le pro- » jet ne sont peut-être pas telles qu'elles paroissent » à bien des gens. L'on doit d'ailleurs toujours s'at- » tendre que les projets les plus utiles et les plus » sages trouveront toujours une infinité de contra- » dicteurs, lorsqu'il y aura, comme ici, un grand » nombre d'intéressés à les décrier; mais, encore » un coup, il faut, dans toutes les affaires d'état, » fermer les yeux sur toutes les considérations par-

»ticulières, pour ne voir que le bien du peuple, »qui est inséparable des véritables intérêts du roi.

»Un impôt unique ne peut être établi que sur les »revenus en fonds de terre, qui sont les véritables »et solides revenus des particuliers. Par ce moyen, »les plus riches en fonds de terre, qui sont les plus »riches en réalité, paieront davantage; et l'on aura, »au moins à peu près, cette équité de répartition, »à laquelle il est si difficile que l'on parvienne ab»solument.

»Mais, dans ce système, le commerce et l'indus»trie ne paieroient rien? Ils ne paieroient rien au »roi, mais ils paieroient véritablement à toute la »nation. Le commerce, n'étant point gêné par les »impositions, se fortifieroit, s'étendroit; l'aisance »produiroit le concours, le concours l'émulation et »l'abondance.

»Celui qui invente, qui perfectionne, qui s'oc»cupe, en un mot, dans le genre utile, doit plutôt »être encouragé et gratifié par l'état que chargé »d'impositions. Pour les arts frivoles, ou qui ne »servent qu'à exciter et fomenter le luxe, on ne »sauroit trop en charger les inventeurs et ceux qui »les professent. C'est sur eux qu'il faudroit prendre »les encouragemens que l'on accorderoit à l'indus»trie utile.

»Pour revenir à notre sujet; la grande difficulté »seroit la perception de cet impôt sur les terres, ou »*dîme*, si l'on veut l'appeler ainsi. Se feroit-elle

» en nature? ou en argent, par évaluation? Dans » ce dernier cas, les propriétaires donneroient tant » par arpens de terre, pour être déchargés de la » dîme qu'ils devroient payer au roi. J'estime qu'il » vaudroit mieux que cette dîme fût perçue en na» ture; et elle le seroit par des fermiers généraux » qui se rendroient adjudicataires des baux que l'on » feroit pour chaque province. Mais cette multipli» cité de fermiers nous rejette dans l'inconvénient » que nous avons cru éviter : ces fermiers seront » une nouvelle charge pour le peuple? nullement, » parce qu'ici le peuple fait d'une manière claire et » précise ce qu'il doit. Le cultivateur d'ailleurs » n'auroit pas même affaire au fermier général, » mais à un sous-fermier qui sera un paysan comme » lui. La récolte levée, les deniers publics le seront » aussi. Le roi n'aura plus affaire qu'avec ses fer» miers généraux : on n'entendra plus parler de » contraintes par corps, d'emprisonnemens, de vexa» tions, et d'affaires odieuses dans tous les genres, » et si multipliées, pour le fait seul des impositions » et des deniers publics, qu'il faut des tribunaux » exprès pour les juger. Les fermiers généraux n'ont » aucune espèce de dépense à faire pour la percep» tion de la dîme du roi. Ils n'ont plus besoin ni de » gardes, ni d'employés, ni de commis. Les sous» fermiers qu'ils ont établis dans chaque paroisse » leur apporteront les redevances aux termes con» venus.

»Les fermiers généraux paieroient-ils le roi en »argent? la majeure partie de leurs redevances »seroit sans doute en argent; mais ils paieroient en »nature la quantité de froment, de fourrages et »d'avoines nécessaires pour les approvisionnemens »des armées. Par-là, tous les magasins de nos »places de guerre seroient munis de vivres de bonne »qualité, et sans aucuns frais de transport; au lieu »qu'il est de fait que les grains et fourrages four»nis par les entrepreneurs sont payés le prix double »de la valeur courante, à raison des frais de trans»port, vrais ou supposés, que l'on fait payer au »roi.

»Ainsi donc, avant de procéder à l'adjudication »pécuniaire de la dîme publique d'une province »qui renfermeroit des villes de guerre, on établiroit »pour condition au preneur : qu'indépendamment »de l'argent qu'il verseroit dans les coffres du roi »aux termes convenus, il garniroit, tous les ans, »de telle espèce et quantité de grains et fourrages »les magasins de telles et telles villes. Ce qui reste»roit de provisions dans ces magasins, et il en res»teroit beaucoup dans les années de paix, seroit »vendu au profit du trésor public, pour faire place »aux nouveaux approvisionnemens.

»Et la charge que l'on imposeroit aux fer»miers généraux de garnir nos magasins, ne leur »seroit pas une raison de prétendre à des indem»nités et des diminutions notables du prix des baux;

» voici pourquoi : les provisions qu'ils livreroient » au roi seroient levées dans les environs des villes » où sont situés les magasins ; et les fermiers généraux conviendroient avec les paysans leurs sous-fermiers qu'ils conduiroient telle quantité de » grains et fourrages de leur redevance annuelle dans » tel magasin, peu distant de leurs habitations. » Charge très-peu onéreuse pour chaque sous-fermier, et qui n'apporteroit aucune diminution de » prix dans le bail particulier qui lui seroit passé, » ou du moins qu'une très-légère.

» Par cette méthode, nos approvisionnemens » qui, dans les temps de guerre surtout, épuisent » les finances, se trouveroient toujours faits, sans » aucun embarras, et avec une merveilleuse économie. Les grains d'ailleurs, conduits de la grange » du paysan dans nos magasins, seroient toujours de » meilleure qualité que ceux que fournissent les » entrepreneurs, gens peu délicats sur les moyens de » faire fortune, et qui, non contens d'acheter, pour » la fourniture des armées, les grains de la moindre » qualité, les dénaturent encore par d'indignes manipulations, pour en augmenter la quantité. Le » fermier particulier de la dîme publique, pour chaque village, seroit encore une ressource pour nos » convois en temps de guerre. On pourroit, par des » arrangemens qui chargeroient peu chaque particulier, se servir d'eux par préférence, pour faire » parvenir aux camps et armées toutes les fourni-

»tures nécessaires. Au premier ordre du fermier »général, ils seroient prêts pour le service, et, »comme fermiers du roi, ils serviroient avec plus »d'affection; ce seroit une décharge pour les autres »paysans.

»Un autre avantage de ces magasins annuels, »c'est que, dans les années de disette, où ils ne se»roient pas employés pour la nourriture des trou»pes, ils deviendroient une ressource pour le pauvre »peuple, auquel le roi le feroit distribuer, ou gra»tuitement ou à vil prix, suivant le degré de mi»sère. Il s'ensuivroit encore de là que les magasins »publics, pour prévenir les famines, dont l'éta»blissement me paroissoit impossible, pourroient »se former facilement et sans frais dans la capitale »et les grandes villes du royaume, en suivant la »même méthode que pour les magasins des villes »de guerre.

»L'exécution de ce projet ne pourroit que con»duire à la perfection de l'agriculture. Les fermiers »généraux, intéressés à faire valoir leurs revenus, »s'appliqueroient à cette partie, feroient faire des »expériences dans leurs terres, et dirigeroient les »laboureurs dans l'art de la culture et des engrais. »Il y auroit toujours une compagnie d'hommes in»téressés à augmenter la source des vraies richesses »dans le royaume. L'on pourroit encore leur ac»corder, à des conditions favorables, les terres et »les landes à défricher, qui se trouveroient dans les

»provinces dont ils seroient adjudicataires. Les re»lations nécessaires qu'ils auroient dans tous les »villages, et avec les laboureurs, leur faciliteroient »ces défrichemens.

»Je suis fort éloigné de prétendre que l'exécution »de ce projet soit sans difficultés; elle peut même »en avoir que je n'aie pas prévues; mais quelle »grande opération n'a pas les siennes? Ce que je »vois clairement, c'est que le projet est simple; et »que, s'il est vrai qu'il puisse procurer à l'état les »mêmes avantages seulement que la multiplicité »des impositions actuelles, il mérite la préférence. »Cette affaire, au reste, étant du nombre de celles »dans lesquelles les tentatives inutiles entraînent »de grands inconvéniens et décréditent toujours la »confiance que les peuples doivent avoir dans la sa»gesse du gouvernement, l'on pourroit tout disposer »à loisir, proposer les conditions, recevoir les offres »des fermiers, écouter les représentations des par»ties qui se prétendroient intéressées, afin de ne se »déterminer irrévocablement que lorsque toutes »choses seroient concertées pour une réussite in»faillible. Que s'il arrivoit au contraire que l'on dé»couvrît dans ce parti plus d'inconvéniens que d'a»vantages, on pourroit s'en tenir à l'ancienne mé»thode, en s'appliquant à la perfectionner, parce »qu'elle est défectueuse. Et elle doit l'être, ne fût»ce qu'à raison de sa complication, et parce que les »différentes branches d'impositions ayant été ajou-

»tées les unes aux autres, suivant les besoins du »moment, ne forment pas ce tout harmonieux qui »doit rendre le droit clair, et mettre le peuple à »l'abri des extorsions et des vexations du fermier de »l'impôt. »

La condition des rois est bien différente aux yeux du Dauphin qu'elle ne le paroît au commun des hommes. « Dieu, dit-il, qui, par son essence, peut »tout ce qu'il veut, ne veut nécessairement que ce »qu'il doit; mais, pour l'homme, imparfait de sa »nature, se trouver dans la condition où il peut »tout ce qu'il veut, c'est être dans une tentation ha- »bituelle de vouloir ce qu'il ne doit pas. On ne »sauroit, pour cela même, accoutumer de trop »bonne heure les enfans des souverains à l'obéis- »sance, ni prendre trop de soins pour régler leurs »goûts et diriger leur volonté vers le bien, parce »que le terme de leur volonté sera un jour d'une »plus grande conséquence pour le bonheur ou le »malheur des peuples. Des hommes grossiers et »peu éclairés disent quelquefois : *Si j'étois Roi !* et »ils s'imaginent qu'il leur seroit facile de l'être. »D'autres plus instruits, mais d'un esprit superficiel »et vain, pensent à peu près la même chose. »L'homme judicieux et sensé s'applaudit de n'être »pas né pour gouverner les hommes, et prie Dieu »d'inspirer la sagesse et le conseil à ceux qu'il des- »tine à ce pénible emploi. Je ne voudrois point »d'autre punition pour le présomptueux qui pense

» de la sorte, et qui se permet quelquefois de critiquer les opérations du souverain et de ses ministres, » que de le charger lui-même pour quinze jours de » régler une partie des affaires courantes, en l'abandonnant, pendant ce court espace, à la censure et » aux reproches des mécontens qu'il auroit faits..

» Oui, de tous les hommes qui composent une » nation, le plus à plaindre, et celui qu'on plaint » le moins, c'est le souverain. Il a toutes les incommodités de la grandeur, sans pouvoir presque en » goûter aucun des agrémens. Il est, au milieu de » ses sujets, celui qui a le moins de liberté, le moins » de tranquillité, le moins de ces momens où il puisse » se reposer dans une joie douce et pure. Les gens de » guerre ont des quartiers d'hiver, les magistrats des » vacances, tous les hommes de cabinet des momens » de repos; il n'y en a jamais, il ne sauroit y en avoir » pour un roi. S'il passe d'une maison à une autre, ses » affaires l'y suivent. Qu'il reste un jour dans l'inaction, il faut qu'il soit accablé le jour suivant, ou » bien tout languit. Toute sa vie se passe dans un » tourbillon d'affaires: elle n'est qu'un cercle de représentations gênantes, de soins inquiétans, de » travaux pénibles, de sollicitudes accablantes. Souvent il voit échouer ses projets les mieux concertés. » Ce qu'il avoit disposé pour le bien tourne à mal; » et les plus fâcheux revers lui viennent de l'endroit même d'où il se promettoit les succès les plus » flatteurs. Le peuple, touché du mal qu'il souffre,

»ignore les mesures que le souverain avoit prises »pour le prévenir, et les soins qu'il se donne pour »y mettre fin. Il dispose des grands emplois et des »places importantes? il veut pourvoir le mérite, il »est trompé. Il se proposoit de faire un heureux, »il a fait dix mécontens et un ingrat. Le souverain »a des palais et des richesses; mais des palais qu'il »ne connoît pas, et des richesses dont il ne jouit »pas. Il est, par la nécessité de sa condition, ce »que saint Paul veut que le chrétien soit par vertu; »il a tout et ne possède rien. Il est, à proprement »parler, moins riche que le moindre de ses sujets, »parce que tous les besoins de l'état sont ses be- »soins, et qu'ils surpassent toujours sa fortune. »Un père de famille n'est jamais riche quand ses »revenus ne suffisent point pour la subsistance de »ses enfans. Un roi père est vraiment indigent de »toute l'indigence de ses sujets.

»Que l'on considère le souverain dans l'ordre »spirituel. A quels dangers son salut n'est-il pas »exposé? il répond, tout à la fois, et du mal qui se »fait dans son royaume, et du bien qui ne s'y fait »pas. Dans l'ordre physique et moral, il peut tout »ce qu'il veut : ne voudra-t-il jamais plus qu'il ne »doit, ou autrement qu'il ne doit? Qu'il paroisse »désirer ce que la loi de Dieu condamne, que de flat- »teurs intéressés s'efforceront de justifier ses incli- »nations, de seconder ses volontés, de tranquilliser »sa conscience. Tout est écueil autour de lui : per-

»sonne n'a plus de facilité pour s'égarer du vrai che-»min, ni moins de ressources pour y rentrer.»

Le Dauphin, cependant, veut que le souverain, loin de se décourager à la vue des embarras multipliés et des dangers de sa condition, s'élève au-dessus de tous les obstacles, par les motifs sublimes de la religion, et qu'il ne cherche de repos que dans l'accomplissement de ses devoirs. « Une des »tentations les plus ordinaires, dit ce prince, et la »plus dangereuse pour ceux qui sont chargés des »intérêts de la multitude, c'est de se laisser sur-»monter par les difficultés. On se lasse, on se fa-»tigue à force de lutter contre le torrent; on s'en-»nuie, on se dégoûte d'être toujours aux autres et »jamais à soi; on envie les douceurs de la vie pri-»vée. Mais un roi, s'il est l'image de Dieu sur la »terre, doit l'imiter dans son activité comme dans »ses autres attributs. Dieu commande tous les jours »à son soleil de nous éclairer, à la terre de nous »nourrir, à tous les élémens de nous servir. Il nous »conserve à tous, par une action continuelle, le »souffle de vie qu'il nous a inspiré. Que deviendroit »l'univers, s'il oublioit quelquefois de s'en occuper, »pour jouir de lui-même? Un certain amour na-»turel de l'ordre, le désir de l'estime, la crainte du »blâme, et la nécessité de prévenir les grands dé-»sordres peuvent bien soutenir un roi dans certaines »circonstances, et l'engager à remplir une partie »de ses devoirs; mais très-certainement il n'y a

»que la religion qui puisse le porter à en remplir »la totalité, et à les remplir constamment. Il faut »à l'âme des motifs surnaturels pour la soutenir »dans une vie de sacrifices les plus contrarians »pour la nature. Mais quand un roi, attentif à l'œil »de Dieu qui le surveille, se rappelle qu'il est le »ministre de sa bonté pour les hommes; quand il »pense que, par l'union qu'il peut et qu'il doit »avoir avec Dieu, il devient sage de toute sa sagesse »pour découvrir le bien, et fort de toute sa puis-»sance pour l'exécuter; quand il pense sans cesse, »comme saint Louis, que les épines de sa couronne »terrestre doivent se changer en roses dans le sé-»jour du repos, alors son âme s'élève au-dessus de »la nature et d'elle-même, rien n'est plus capable »de le décourager; il ne pense qu'à faire du bien »aux hommes, et ne se lasse point de leur en faire. »Il en fait aux bons, parce qu'ils sont bons : il en »fait aux méchans, pour les engager à devenir »bons, et pour imiter le père céleste qui fait lever »son soleil sur les uns et sur les autres. Que si la »malice des hommes et sa propre foiblesse ne lui »permettent pas de faire tout le bien qu'il désire-»roit, il se console par la pensée, que Dieu, qui »juge les intentions et les cœurs, lui tiendra compte »de ce qu'il aura fait et de ce qu'il eût voulu faire.»

Après le secours du ciel, rien, suivant le Dauphin, n'est plus nécessaire à un roi que les conseils d'un ami fidèle. « Qu'il est important, dit-il, qu'il

» est nécessaire qu'un roi ait un ami, mais un ami
» généreux et sincère, un ami bien éprouvé, qui
» soit autorisé et même obligé, sur la foi de l'amitié,
» de l'avertir quand il s'écarte de ses devoirs, et
» que le mal se fait en son nom, soit qu'il y ait part
» ou qu'il l'ignore. La première qualité de cet
» homme, c'est qu'il ait, non pas seulement la pro-
» bité de l'honneur, mais celle de la religion. Il faut
» encore qu'il soit judicieux, incapable de se laisser
» prévenir ou d'adopter des préjugés; modéré, in-
» capable de donner un conseil violent; désintéressé,
» l'ami du roi et non de sa propre fortune. Le désin-
» téressement sera le principe de sa franchise et de
» sa générosité dans les avis et les conseils qu'il don-
» nera. Qui pourroit l'empêcher de découvrir toute
» vérité? il ne désire et n'attend rien ni pour lui ni
» pour les siens. Sa franchise ne sauroit nuire à ses
» projets d'ambition, il n'en a aucun. »

Mais, comme ce fidèle ami du prince ne sauroit seul lui faire connoître toutes les vérités utiles, et que sa droiture et ses lumières ne le rendent pas infaillible, le Dauphin veut encore qu'un roi cherche la vérité dans le commerce des personnes qui peuvent l'en instruire, et qu'il l'accueille, de quelque manière qu'elle lui soit présentée. « C'est » un foible naturel aux hommes, dit-il, et à ceux » même qui aiment la vérité, d'aimer encore qu'elle » leur soit représentée d'une manière douce et insi- » nuante, quand elle a quelque chose de dur. L'a-

»mour-propre ne s'accoutume point à voir de près »son ignorance, et encore moins à être gourmandé. »Rien cependant ne seroit plus dangereux pour un »roi, que de marquer de l'éloignement pour la »connoissance de la vérité, lors même qu'elle ne »lui seroit pas présentée avec ces ménagemens que »souhaiteroit l'amour-propre. Il faut, dans ces oc»casions, recevoir la vérité comme on prendroit »un remède qui, pour être amer au goût, n'en est »pas moins salutaire. La vérité doit être auprès de »nous comme un fidèle domestique qui a ses en»trées libres, et qui peut se présenter à toutes les »heures sans craindre d'importuner.

»La flatterie est basse et rampante, elle ne se »rebute point pour les mépris; on l'éconduit, et »elle revient. La vérité, au contraire, est noble et »fière : si on ne lui fait point accueil, elle se retire »et ne reparoît plus. J'avois donné ma confiance, »en matière assez importante, à un homme qui en »étoit peu digne. Il m'engagea dans plusieurs fautes, »et me fit même commettre une véritable injustice. »J'en fus instruit, et je me la reprochai à moi»même plutôt qu'à lui, persuadé alors de la droi»ture de ses intentions. Cependant, une bonne »œuvre apparente que me proposoit la personne »me rappela un mot que M. de Cambrai m'avoit »écrit à son sujet, et m'inspira de la défiance. J'ap»profondis quelques affaires, sur lesquelles je dé»couvris un grand louche; mais j'en éclaircis une

»de manière à reconnoître avec évidence que cet »homme étoit fourbe, et que, sous l'apparence du »zèle le plus pur pour mon service, il ne tendoit »qu'à sa propre fortune, et par les moyens les plus »bas. Dès qu'il n'eut plus ma confiance, chacun »s'empressa de me dire ce qu'il en savoit, et j'en »découvris plus que je n'en voulois apprendre : »c'est-à-dire, qu'on nous fait connoître la vérité, »lorsque nous pourrions l'ignorer sans consé-»quence, et qu'on nous la tait dans les temps qu'il »nous seroit le plus nécessaire d'en être instruits. »Je ne pus m'empêcher de faire un petit reproche »à M. de Cambrai, de ce qu'il ne m'avoit pas parlé »plus ouvertement sur ce chapitre, et il me répon-»dit...... *Quand les princes laissent échapper la »vérité, elle est perdue pour eux; et, surtout, ils »ne doivent jamais s'attendre qu'on leur donnera »deux fois un avis dont ils n'ont pas fait cas. Il »faut qu'ils entendent à demi-mot, quand un »homme de probité leur parle défavorablement »sur le compte d'une personne qui a leur con-»fiance, et qu'ils concluent au moins le double »du mal qu'il leur en dit. Ils pourroient même, »sans jugement téméraire, en conclure le qua-»druple, quand on ne fait pas difficulté de les »avertir par un écrit signé. On ne veut pas se »rendre importun, on craint de s'exposer au »ressentiment d'un homme qui a votre con-»fiance, et l'on a appris à le craindre par l'ex-*

»périence des autres; en sorte que, souvent, d'hon-»nêtes gens laisseroient bouleverser l'état plutôt »que d'en donner avis au prince; parce que s'ils ne »réussissent pas à décréditer l'homme en faveur »qui est la cause du mal, ils en seront eux-»mêmes accablés. Un prince qui compromet une »seule fois un homme de bien qui a eu le cou-»rage de lui montrer qu'on abuse de sa con-»fiance, ne doit plus compter sur aucun avis de »cette nature. Il s'expose à souffrir beaucoup, et »sans que personne le plaigne.»

Comme la vérité n'a point de plus grand ennemi que la flatterie, le Dauphin se propose d'être en garde contre sa séduction. Il indique quelques-uns des maux auxquels elle expose ceux qui s'y livrent, et il donne aux princes les moyens de discerner les flatteurs. «La flatterie grossière n'est pas à craindre »pour un bon esprit; on la méprise; mais la flat-»terie est si artificieuse : elle se présente avec un air »si délicat, si élégant; elle offre des grâces si naï-»ves, si séduisantes, qu'il faut une grande vigilance »pour la discerner, et beaucoup de courage pour »s'en défendre, et ne pas l'aimer, lors même »qu'on la reconnoît. Le cœur semble nous dire : »que ceux qui nous flattent nous aiment aussi. Il »n'y a que la réflexion qui nous dise le contraire; »et encore on aime à excuser le flatteur, en se per-»suadant, par amour-propre, que ce qu'il nous dit »il le pense.

»Rien n'est plus facile à un prince que d'être »loué et applaudi dans tout ce qu'il veut et dans »tout ce qu'il fait : il suffit qu'il le permette. Il est »honteux de rechercher les louanges sans les mé»riter : il est honorable de les recevoir quand elles »sont dues; mais ce qui vaut mieux encore, c'est »de les mériter et de les fuir. On se trompe en ima»ginant que les princes ont naturellement plus d'a»mour-propre que les autres hommes; mais à force »de se voir applaudis et d'entendre dire : *vous »avez raison*, ils peuvent croire, sans amour»propre, qu'ils ont un fonds d'intelligence plus »étendu que le commun des hommes : la flatterie »renverse le jugement.

»C'est d'ordinaire par la flatterie que les mé»chans s'efforcent de perdre les bons dans l'esprit »des rois. Sachant que l'homme juste préfère sa »conscience et le devoir à la faveur, ils s'appli»quent à diriger de telle sorte la volonté du prince, »qu'elle se trouve en opposition avec les principes »invariables de l'homme vertueux qui l'approche. »Dès qu'ils en sont là, la flatterie fait le reste; et la »constance de l'homme de bien à soutenir le bon »parti, est précisément ce qui consomme sa dis»grâce. Pour perdre un seul homme de bien, qui »pourroit les traverser, les méchans remueroient »tout un empire. Les courtisans flatteurs de Nabu»chodonosor n'en veulent qu'à Daniel dans le con»seil sacrilége qu'ils donnent au roi, de proposer à

» tous ses peuples l'adoration de sa statue. Les mé-
» chans ne se rebutent point dans la persécution de
» l'homme de bien : et, sous le règne de Darius,
» nous voyons ces mêmes courtisans attaquer le
» même prophète par les armes de la flatterie, et,
» pour perdre le seul Daniel, surprendre l'ordre
» impie, pour tous les sujets de l'empire, de n'a-
» dorer, pendant trente jours, d'autre dieu que
» leur roi.

» Un moyen pour découvrir ceux qu'on soupçonne
» de flatterie, c'est de leur proposer certaines idées
» chimériques, certains projets, dont on sent l'in-
» justice ou la bizarrerie, mais sans qu'ils puissent se
» douter qu'on les met à l'épreuve. Alors, s'ils ap-
» plaudissent à ces idées et à ces projets, on juge
» qu'ils sont des flatteurs. De même aussi, pour
» s'assurer de la justesse et de la force d'esprit d'un
» homme, on peut le consulter sur certaines ma-
» tières que l'on connoît à fond, et sur lesquelles
» on est assuré d'avoir les vrais principes; ses ré-
» ponses seront la règle du jugement qu'il faudra
» porter sur l'étendue de ses lumières, et sa capa-
» cité. »

Le Dauphin, après avoir étudié les hommes dans les histoires, à la cour et dans les armées, conclut que les rois n'en trouveront nulle part de parfaits et d'universels; mais que les plus frivoles de tous sont les courtisans qui les environnent. « Les astro-
» nomes, dit ce prince, voient des taches dans le

»soleil. Toutes les créatures ont leurs défauts dans le »physique et dans le moral : le créateur seul est »parfait. Les plus grands génies ont des travers : les »yeux les plus clairvoyans n'embrassent pas toutes »les nuances des objets. Chacun annonce, par »quelque endroit, qu'il est créature, et borné dans »ses vues et sa capacité. J'aperçois moi-même quel- »ques-uns de mes défauts, et d'autres, sans doute, »m'en connoissent dont je ne me doute pas.... J'ai »lu peu d'ouvrages qui m'aient fait tant de plaisir »que celui de M. Pascal. Quelle force de génie! »quelle sublime simplicité! Je crois néanmoins »qu'en certains points on pourroit parler avec plus »de justesse encore. Si l'auteur portoit son juge- »ment sur mes pensées, comme je porte le mien »sur les siennes, il trouveroit sans doute, sur un »pareil nombre, plus à reprendre dans les miennes »que moi dans les siennes; et, en cela, il pourroit »avoir raison sans que pourtant j'aie tort. La »Providence a distribué tout avec sagesse et éco- »nomie. Nul homme n'a toute la science, ni toute »la prudence, ni toutes les bonnes qualités, ni ne »doit les avoir. Il faut qu'il sente sa dépendance et »son néant; il faut qu'il soit sociable, et qu'il s'a- »perçoive qu'en bien des points les autres voient »mieux que lui, et en savent davantage; il faut que »le puissant reconnoisse qu'il a besoin de l'appui »du foible, que le savant apprenne à l'école de l'i- »gnorant, afin que la créature glorifie le créateur,

»et confesse qu'à lui seul appartiennent et la force »et la science, et toute espèce de perfection.

»Ce n'est donc pas à chercher des hommes sans »défauts que nous devons nous appliquer, mais à »découvrir ceux qui en ont le moins, avec le plus de »lumières et de vertus. Défions-nous d'un homme »qui nous paroît sans défauts; ou il a l'art de les »cacher, ou bien nous n'avons pas celui de les dé»couvrir. Par une reconnoissance d'amour-propre, »nous nous aveuglons facilement sur les défauts de »ceux qui font semblant de nous trouver nous»mêmes parfaits en tout; comme, au contraire, »nous jugeons, à travers le microscope des imper»fections de ceux qui nous voient tels que nous »sommes, et qui nous font sentir ce qu'il y a de »défectueux dans nos actions ou dans nos opinions.

»C'est une erreur grossière, et la prévention des »cœurs vicieux, d'imaginer que l'homme qui fait »profession ouverte de piété ne voit rien au delà, »et qu'il n'a pas le coup d'œil politique aussi sûr »qu'un autre; mais il serait également dangereux »de se persuader qu'un sujet est propre à tout, dès »qu'il a de la piété. Cette vertu, il est vrai, impose »silence aux passions, et c'est beaucoup pour bien »juger; mais elle n'élève pas l'esprit à un degré de »pénétration supérieur à celui que le créateur lui a »donné.

»Il n'est point d'hommes universels. Ceux que »nous qualifions ainsi, sont les moins bornés dans

» leurs vues, et les moins maladroits dans le choix
» des moyens pour l'exécution. Il en est du grand
» homme, par rapport aux talens, comme de
» l'homme grand, relativement à la taille : deux
» pouces, sur une taille avantageuse, feraient un
» géant : quelques degrés de lumières, au-dessus
» des lumières communes, font ce qu'on appelle
» les grands hommes.

» Il est d'une extrême difficulté de discerner le
» vrai mérite, tant les apparences sont trompeuses.
» Il y a des hommes qui promettent tout, et qui
» ne donnent rien; d'autres, au contraire, qui ne
» promettent presque rien, et qui font merveille
» dans l'exécution : ceux là ne trouvent rien de diffi-
» cile. Si vous leur parlez d'une négociation, il sera
» aisé d'amener les puissances ennemies à un traité
» avantageux. Est-il question de finances? ils ont
» mille moyens admirables pour remplir les coffres
» du roi. Pour le fait de la guerre, c'est là surtout
» où ils brillent : il n'est pas de métier plus aisé; il
» ne s'agit que d'avoir une armée et du canon pour
» triompher de l'armée ennemie et de son canon.
» Les vivres et les munitions ne les inquiètent nul-
» lement. Ils pénétreront tous les desseins de l'en-
» nemi, et l'ennemi ne se doutera jamais des leurs.
» En soufflant sur les rivières, elles ouvriront un
» passage à leurs troupes; tous les chemins s'apla-
» niront; ils enchaîneront tous les contre-temps;
» l'ennemi les attendra dans un poste désavanta-

»geux; il y sera aussitôt battu et défait qu'attaqué.
»Tous ces hommes si puissans en langues, ne sont
»que des pantomimes dans l'action.

»Nous voyons, au contraire, des hommes prudens et circonspects jusqu'à une sorte de timidité, »qui aperçoivent des difficultés et des risques à »courir dans toutes les entreprises, et qui s'en acquittent parfaitement bien si on les en charge. Il »y en a de très-profonds et très-capables, qui manquent absolument d'extérieur, et qui, n'ayant »aucuns talens pour s'expliquer, en ont de très-grands pour juger et pour agir. Ils sentent d'abord la frivolité d'un système spécieux et le défaut »des raisonnemens dont on l'appuie; mais il leur »faudroit toujours le temps de se préparer pour »faire sentir aux autres ceux qu'ils sentent eux-mêmes. Ils ont le tact aussi sûr et le jugement »aussi droit qu'ils ont la faculté de l'énoncer pesante et embarrassée : l'homme est toujours »homme par quelque endroit. On discerne souvent »les hommes superficiels par leur attention à saisir »les ridicules, et à en découvrir même où il n'y en »a point pour un bon esprit. Ils regardent en pitié »et avec mépris un homme de province qui paroît à »la cour sans un habit à la mode. Sa retenue et son »silence, au milieu d'un cercle d'inconnus, leur »paroît une vraie stupidité; mais s'il lui échappoit, »dans l'inhabitude de parler au roi, de lui répondre : *Oui, monseigneur*, on lui refuseroit

»jusqu'au sens commun. Cependant cet homme est »doué d'un vrai mérite, et il est capable d'être em»ployé. Aussi le peu de temps qu'il a passé à la »cour lui a suffi pour reconnoître les ridicules réels »des esprits frivoles qui lui en ont trouvé d'imagi»naires.

»On ne se contente pas de relever les prétendus »ridicules d'un homme peu exercé dans les petits »usages, et qui n'est pas au ton des manières en »vogue : s'il a quelque défaut naturel, s'il énonce »mal ses bonnes idées, si, forcé de dire son senti»ment sur une matière qui n'est nullement de sa »compétence, il laisse apercevoir son ignorance en »ce point, fût-il d'ailleurs un génie du premier »ordre, il n'est plus qu'un sot. On ne parle de lui »qu'en haussant les épaules ; et si le roi, sans s'arrê»ter à l'écorce, lui donne sa confiance, on se ré»crie qu'il faut être imbécile pour être employé »dans les affaires. Comment se vengera cet homme? »en appellera-t-il au jugement des hommes de bon »sens? quand il les auroit tous pour lui, le grand »nombre ne seroit pas de son côté. Il n'a qu'un »parti à prendre : c'est de mépriser sagement les »mépris des insensés ; semblable à un voyageur »qui, sans s'arrêter dans sa marche, ne fait que »rire des huées dont l'apostrophe une populace »échauffée par les vapeurs du vin, uniquement »parce qu'il ne participe pas à son ivresse. . . . .

»La cour est le pays de la critique, parce qu'il

»s'y trouve un plus grand conflit d'intérêts. Si »cette critique étoit judicieuse, elle seroit utile »pour la réforme des abus et la régularité des »mœurs; mais elle tombe presque toujours à faux. »Au lieu de s'en prendre aux vrais défauts et aux »fausses vertus, c'est sur les défauts imaginaires »que l'on tombe, et sur les vraies vertus. Si l'on ne »se déclare pas ouvertement contre la dévotion, »parce qu'on sait qu'on déplairoit au maître, on se »dédommage de la contrainte publique dans les cer- »cles particuliers, où l'on fait assez connoître que »l'on craint moins Dieu que le roi, et que l'on a »plus à cœur de ménager sa fortune que sa reli- »gion.»

Le Dauphin juge, d'après l'expérience, que ce n'est point dans une assemblée de sages qu'il faut chercher la sagesse, et qu'il vaut mieux consulter les particuliers que l'assemblée. « Je ne connois »rien, dit-il, de plus ignorant qu'une assemblée »de savans, ni de moins clairvoyant qu'une assem- »blée de sages. Quand il s'agit de porter sur-le- »champ un jugement sur un point épineux et qui »présente plusieurs faces, on doit s'attendre que la »moitié des opinans proposera ses idées, et que »l'autre moitié les réfutera pour proposer les siennes »qui ne seront pas mieux accueillies. En sorte que »celui qui n'étoit que dans l'obscurité, avant de »consulter, se trouve dans les plus épaisses ténèbres »après l'avoir fait. Je pense qu'en toute matière

»importante, il est à propos que ceux qui doivent »donner leur avis aient un temps convenable pour »y réfléchir, parce que l'esprit ne peut embrasser »tous les rapports des choses que par la réflexion. »J'ai souvent remarqué à l'armée qu'il valoit mieux »consulter en particulier plusieurs personnes expé»rimentées que de les assembler pour former un »conseil de guerre. Cette méthode augmente le tra»vail de celui qui consulte; mais on ne doit pas »calculer la peine, quand il s'agit d'assurer le »succès d'une opération importante.

»Quoiqu'il soit naturel de penser que plusieurs »voient mieux qu'un seul, il arrive néanmoins »quelquefois qu'un seul voit mieux que plusieurs. »Ce n'est pas à la pluralité des avis, mais à des »avis motivés qu'il faut se rendre. Dix que vous »avez consultés tiennent pour le *oui*, et un seul »pour le *non;* si ce dernier réfute victorieusement »les raisons des autres, sans que ceux-ci puissent »rien opposer de solide aux siennes, il faut con»clure qu'il a seul raison contre dix, et cela arrive »quelquefois. L'entêtement contre l'avis commun »ne forme pas un préjugé favorable pour la cause »qu'on soutient; il est néanmoins des circonstances »où l'on doit peser les raisons par lesquelles un »seul homme s'efforce de combattre les raisons de »tous. Si cet homme, par exemple, est d'un carac»tère modéré, on a lieu de présumer que l'impor»tance qu'il met à son avis, et son opiniâtreté à le

»soutenir dans ce cas particulier, contre són ordi-»naire, est l'effet d'une considération plus profonde »et d'une lumière plus vive sur l'affaire dont il »s'agit, et que, si on lui en abandonnoit la con-»duite, il sauroit en procurer la réussite. M. de »Berwick nous parloit d'un officier qui lui propo-»soit de tenter un coup de main, nous jugeâmes »tous que la chose étoit impraticable; mais cet »officier m'ayant abordé, le ton de persuasion avec »lequel il me parla, en me conjurant de le laisser »faire, me persuada moi-même qu'il voyoit mieux »que nous. Je pris sur moi de l'autoriser à une ten-»tative hasardeuse, et elle réussit : c'est-à-dire, »qu'avec deux cents grenadiers il passa, en plein »jour, à la vue d'un corps ennemi de quatorze »mille hommes, et que de là il s'avança vers un »poste bien gardé qu'il attaqua et qu'il emporta »l'épée à la main.»

Comme la gloire des rois et le bonheur de leur règne sont nécessairement liés aux choix qu'ils font des ministres de leur puissance, le Daùphin met au rang des premiers devoirs d'un souverain celui de s'appliquer à former, dans tous les genres, des hommes capables d'être mis en place; et il juge que les intérêts publics ne sont jamais en sûreté entre les mains d'un homme sujet à quelque passion violente.

«Quand un roi, dit ce prince, considérera que »le fondement de sa gloire, comme la première de

»ses obligations, c'est de s'appliquer à rendre les »peuples heureux, il aura plus de confiance dans »un ministre qui ne lui laissera pas perdre de vue »les moyens de parvenir à cette fin, qu'en ceux »qui voudroient l'engager à faire du bruit dans le »monde par une vaine ostentation de sa puissance. »Qu'importe qu'on parle d'un roi, si ce n'est pas »pour en dire du bien. Qu'importe qu'on dise qu'il »a fait la loi à l'univers, si l'on ne dit pas encore »qu'il a fait le bonheur de ses sujets. Que la force »de corps fasse la gloire de l'athlète et du gladia»teur, la gloire d'un roi est dans la force de son »âme et la bonté de son cœur. Le roi le plus aimé »sera toujours le plus puissant. Ses désirs seront »des ordres pour ses sujets, et sa mémoire, comme »celle de saint Louis, sera encore en bénédiction »dans la postérité.

»On ne doit pas s'attendre à trouver des hommes »d'état et des ministres tout formés. Le plus vil »métier demande des soins, un apprentissage et »de l'expérience pour être bien exercé. Il est donc »de la prévoyance des rois de veiller à ce qu'il se »forme toujours un nombre de sujets propres aux »grands emplois. Il vaut mieux être embarrassé du »choix que de trouver à peine sur qui le fixer. Il »est vrai que l'on rencontre souvent des obstacles à »ces précautions de sagesse. C'est un système de »conduite réfléchi chez certaines gens en place, de »s'appliquer à se rendre nécessaires. Ils craignent

»tout mérite qui approcheroit du leur, et qui pourroit le suppléer. Non-seulement ils ne veulent initier personne à la connoissance des grandes affaires, mais ils prétendent encore que l'embarras de trouver leurs pareils les fasse regretter après leur mort. C'est ce que j'appelle un monopole de talens plus préjudiciable à l'état, et non moins punissable peut-être que celui qui s'exerceroit dans le trafic des denrées de première nécessité. »La politique d'un roi doit être de combattre cette politique intéressée du particulier, qui attente en quelque sorte à son autorité en voulant s'en rendre le ministre unique et nécessaire. Il faut exiger, pour cet effet, que, dans chaque département, un certain nombre de sujets de conduite et de talens s'exercent aux affaires sous les yeux de celui qui les conduit.

»L'on préviendra par-là un autre inconvénient : »il est assez ordinaire et tout naturel que le père cherche à produire son fils, l'oncle son neveu. »Les occasions s'en présentent, ou on peut les faire naître : un jeune homme auquel on aura fait sa leçon fera le rapport d'une affaire avec intelligence, et sera jugé habile de toute l'habileté de l'agent caché qui le dirige. La place vaque, on connoît le sujet, on ne connoît que lui, on l'appelle. On n'est pas long-temps sans reconnoître l'erreur; mais, dans l'impuissance de trouver mieux, on patiente, et le bon ordre en souffre.

»Lors, dis-je, qu'il y aura concurrence de sujets »instruits et capables, ce ne sera plus qu'à raison »de supériorité, ou au moins d'égalité de mérite »personnel, que le fils et le parent pourront pré»tendre à l'emploi vacant.

»Il y a des hommes, bien intentionnés d'ailleurs, »qui impriment je ne sais quel caractère de peti»tesse à tout ce qui passe par leurs mains; et d'au»tres qui s'annoncent avec un faste arrogant qui »déplaît encore davantage. Il faut qu'un ministre »sache traiter les affaires avec cette noble dignité »également éloignée de ces deux extrémités, dont »l'une avilit l'autorité, et l'autre en rend l'exercice »odieux. Un homme impérieux et dur dans le com»merce, mais prudent et modéré dans ses vues, »est moins dangereux que ces caractères ardens, »toujours prêts à conclure pour les partis violens, »qui ne cessent de dire à un roi, qu'il est roi, sans »jamais lui rappeler qu'il est père. Le ministre in»téressé ne penseroit qu'à faire fortune; tout seroit »vénal dans son département; et les places dont il »peut disposer seroient moins la récompense du »mérite que la proie du plus offrant : de là les plus »grands maux. Il importeroit peu que le ministre »n'affichât point la vénalité des emplois, si elle »s'exerçoit à son profit par ses commis, par sa »femme, ou même par un ministère plus odieux en»core. Quelle humiliante nécessité pour un homme »de cœur, de ne pouvoir parvenir aux récompenses

»de la vertu qu'en les partageant avec une femme »sans pudeur! Celui qui est sujet au vin n'est pas »propre au secret; mais celui qui est livré aux »femmes l'est encore moins. Une courtisane décou»vrit au consul romain le secret qui devoit perdre »son amant; maîtresse de Cicéron, elle eût éventé »le secret qui sauva l'état. Il n'y a que ceux qui »auroient un intérêt personnel à le soutenir, qui »puissent prétendre qu'il est possible à l'homme en »place de concilier si bien le devoir avec une pas»sion violente telle que l'amour, que le bien pu»blic n'en souffre pas. Les anciens, il est vrai, nous »citent un Alcibiade. Mais, outre qu'ils le citent »comme un phénomène, il suffit de faire attention »à ce qu'ils nous disent de sa conduite pour voir »avec évidence, qu'il ne servit pas sa patrie comme »il eût pu le faire s'il eût été libre des passions qui »lui préparèrent une mort violente, à la suite d'une »vie passée dans les agitations, les fuites et les exils. »Quelques exemples plus récens, dont on s'efforce »d'étayer cette mauvaise cause, ne sont pas plus »décisifs, parce que, encore une fois, il est contre »nature que le cœur soit épris d'une passion vive, »sans que l'esprit en soit distrait dans ses opéra»tions. »

Les idées du Dauphin relativement aux sciences et aux savans, quoique fort opposées à l'esprit de notre siècle, n'en paroîtront pas moins judicieuses aux hommes sensés. « Par un préjugé, dit-il, que

»la vanité des gens de lettres met en vogue, on s'i-»magine qu'un des premiers soins qui doivent oc-»cuper un roi, c'est de peupler ses états de savans. »Le prince qui n'adopte ces principes qu'avec ré-»serve n'est, selon eux, qu'un génie étroit, qui ap-»préhende que trop de grandeur ne découvre sa »petitesse, et trop de science son ignorance. Pour »moi, je me suis persuadé, par l'expérience autant »que par la réflexion, que ce seroit une très-mau-»vaise politique d'augmenter, sans discrétion, la »classe des gens de lettres. Il seroit à souhaiter, »sans doute, que tous les sujets d'un royaume fus-»sent vertueux; et l'on ne sauroit prendre de trop »justes mesures pour qu'une bonne éducation les »rende tels; mais il suffit qu'il s'y trouve autant »d'hommes versés dans les sciences qu'il en faut »pour remplir les places. Or, ce nombre se trouvera »toujours, sans qu'il soit nécessaire que le prince »emploie des moyens extraordinaires pour le pré-»parer. Sa prudence et sa sagesse consistent donc »plus à découvrir et à placer à propos la science et »les talens qu'elle donne, qu'à les faire naître et à »les multiplier. Deux soleils dans le monde nous »jeteroient dans les ténèbres, en nous éblouissant; »trop de savans nous rendroient ignorans. Je m'ex-»plique : il est bon et utile que nous ayons de sa-»vans évêques, de savans généraux d'armées, de »savans magistrats, et enfin de savans guides dans »tous les genres; mais j'estime qu'il est plus préju-

»diciable qu'avantageux pour la société, qu'elle »nourrisse une multitude d'hommes qui n'aient »point d'autre métier que celui d'être savans. Ces »savans désœuvrés, comme on l'a vu dans tous les »siècles éclairés, traiteront des questions frivoles »ou dangereuses; et, sous le prétexte de com»muniquer aux hommes leurs découvertes et leurs »lumières, ils les corrompront par leurs préju»gés; et plus on fera de chemin, en suivant ces »lumières trompeuses, plus on s'égarera. C'est »ainsi qu'un bel esprit, qui a le talent de faire en»visager dans un jour spécieux ses spéculations po»litiques, nous fait illusion sur l'application des »vrais principes, qui doivent toujours être égale»ment avoués par la religion et par la raison. C'est »ainsi qu'après la lecture d'un livre qui parle beau»coup de religion, je me trouve plus ignorant dans »la science du salut qu'avant d'avoir commencé. »Et que dire de ceux qui n'ont pour but que d'a»néantir la foi, et d'autoriser la licence des mœurs?

»La maxime *non plus sapere quàm oportet sa»pere*, me paroît aussi applicable à tout le corps »de l'état qu'à chaque particulier : une expérience »pourroit le faire comprendre. Assemblez un grand »homme de guerre, un savant magistrat, un pro»fond théologien, un poëte renommé; écoutez-les »chacun sur la matière qui le compète, vous serez »dans l'admiration : placez-les ensuite sur le terrain »l'un de l'autre, vous les entendrez déraisonner.

» Toute la différence, c'est qu'ils le feront d'une » manière un peu plus ingénieuse que le commun » des hommes. Or, je dis que dans un état où il se » trouvera un grand nombre de ces savans désœu» vrés, ce déplacement et cette confusion auront » toujours lieu. Ces hommes, qui n'ont aucun but » déterminé, voudront être des hommes universels : » ils effleureront toutes les connoissances sans rien » approfondir ; ils dénatureront les bonnes idées » par des sophismes ; et, au lieu de répandre la lu» mière dans les esprits, ils n'y semeront que l'er» reur et les préjugés.

» La culture développe l'esprit ; mais elle le dé» veloppe tel qu'il est, juste ou faux. Tout homme » reçoit du créateur la mesure d'intelligence qui lui » suffit pour se conduire, ou du moins pour se » laisser conduire ; mais il y a peu de bons esprits, » d'esprits faits pour éclairer les autres, et cepen» dant il y en a assez ; et s'il paroît qu'il en manque, » c'est que les savans, bons esprits, qui devroient » diriger la société, sont occupés à combattre les » erreurs des savans, esprits faux qui la corrom» pent.

» C'est une pensée qui se présente à l'esprit de tout » homme qui réfléchit : qu'il y a nombre de bons » esprits que l'on ne connoît pas, et qui ne pensent » point à s'apprécier eux-mêmes, parce qu'ils n'ont » pas reçu l'éducation qui auroit donné l'essor à » leurs talens, et les auroit fait briller. Faudra-t-il

»donc, pour cela, appeler un peuple d'étrangers »pour remplir nos ateliers et labourer nos cam»pagnes, tandis que l'on donnera à tous les sujets »du royaume l'éducation propre à développer leur »génie? Ne seroit-ce pas imiter ces chimistes qui »dépensent une livre d'or pour en trouver une »paillette? Et d'ailleurs, quel préjugé d'imaginer »qu'un homme de bon esprit sera toujours plus »utile à l'état, quand l'étude des belles-lettres »l'aura placé dans une condition supérieure à celle »que lui offroit l'ordre de la nature? N'est-il pas à »propos qu'il se trouve dans toutes les classes de la »société des hommes de sens et de génie, qui diri»gent les autres à leur manière, qui les perfection»nent? Un artisan industrieux attaché à une ma»nufacture, en inventant, en perfectionnant, rendra »souvent un tout autre service à l'état dans sa pro»fession, qu'il n'eût fait si une éducation distinguée »l'eût placé parmi les lettrés. Savant, il eût pu »augmenter le nombre des vaines spéculations sur »les moyens de *faire* fleurir le commerce : simple »ouvrier, il le *fera* fleurir en effet par son industrie, »et peut-être en créera-t il une nouvelle branche. »Ce n'est pas quand on aura bien disserté, mais »quand d'habiles ouvriers auront perfectionné les »objets de commerce, qu'on verra le commerce »fleurir et s'étendre sans efforts, par la confiance »de l'étranger, qui abordera dans nos ports si »nous n'allons pas dans les siens.

»Disons la même chose d'un laboureur qui, par son »génie, imagine, fait des expériences, tourmente la »terre jusqu'à ce qu'il ait reconnu la propriété du »sol, et qu'il ait forcé son champ à lui donner tout »ce qu'il est possible d'en attendre. Toutes les dis»sertations sur l'agriculture, et toutes les expériences »dirigées par les gens de lettres, seront très-peu »utiles à l'état comparées à l'avantage que lui pro»cure ce laboureur industrieux, qui devient le mo»dèle et le guide de tous les laboureurs d'un can»ton. Un paysan ne consulte pas les traités d'agri»culture, il ne sait pas lire dans les livres; mais il »lira fort bien dans le champ de son voisin, et »bientôt il sera aussi savant que lui.

»Ce bon esprit que l'on croit perdu dans une »campagne, y est donc d'une véritable utilité, et le »créateur savoit bien ce qu'il faisoit quand il l'y »plaçoit. Ce paysan, avec son patois et la logique »du bon sens se fera entendre de ses semblables, et »les éclairera sur leurs véritables intérêts. Qu'un »homme puissant dans une communauté, essaie »de se faire le tyran de ses vassaux; qu'il se com»mette quelque injustice de la part des officiers »chargés du recouvrement des deniers publics, cet »homme, par ses seules lumières naturelles, dé»masquera l'iniquité et détournera la vexation. On »pourroit alléguer bien d'autres raisons encore, »qui prouveroient qu'il seroit plus préjudiciable »qu'avantageux pour un état que tous les hommes

»faits pour être des génies distingués, fussent tirés »de leurs conditions obscures, pour grossir la classe »des savans et des lettrés. Mais toutes les preuves »dont on appuierait cette vérité rentreroient dans »la grande raison de saint Paul, fondée sur la sa»gesse du créateur : qu'un corps n'existe que par »l'harmonie et la vigueur de tous ses membres, et »que ce seroit folie de prétendre le perfectionner »en lui coupant bras et jambes, et en lui ôtant »tous les autres sens pour ne lui donner que des »yeux. »

Le Dauphin regarde la fermeté comme la gardienne et le soutien des vertus du souverain et de l'homme d'état; et il juge qu'ils doivent surtout en faire usage contre les grands coupables convaincus de péculat ou de vexations envers les peuples. « La »fermeté, dit ce prince, est une vertu capitale dans »un roi et dans tout homme en place. Qui ne sait »pas être ferme dans une résolution prise, est inca»pable de conduire les affaires. Si on n'a qu'une »volonté ordinaire de faire le bien, on se laissera »tôt ou tard ébranler par les sollicitations et les re»montrances insidieuses des personnes intéressées »à ce que ce bien ne se fasse pas. Le seul moyen de »le procurer efficacement, c'est de s'entêter de la »nécessité de le procurer; et il vaudroit mieux »s'exposer à suivre quelquefois le parti le moins »avantageux, que de se montrer trop flexible pour »en changer.

»Le défaut de fermeté prend ordinairement sa »source dans ce fond d'indolence et cet amour du »repos naturel à l'homme. On mitige, on se re- »lâche, on compose, et l'on croit céder aux cir- »constances; mais, dans le fond, c'est qu'il est »pénible de lutter sans cesse contre le torrent. On »se lasse d'être courageux, quand il en coûte tant »pour l'être; et l'on se flatte de trouver le repos en »sacrifiant le devoir : on se trompe; car céder »quelquefois aux importunités, c'est s'en préparer »d'éternelles. Un moyen plus sûr, pour l'homme »en place, d'assurer sa tranquillité à cet égard, »c'est de se montrer constamment inaccessible à la »sollicitation, et inébranlable dans un parti pris. »L'intrigue et la cupidité seront déconcertées; et, »si quelques hommes avides et ineptes murmurent, »les gens de bien applaudiront. L'autorité en aura »plus de considération : les postes seront bien rem- »plis; les sages règlemens seront en vigueur; la »justice contiendra tout dans l'ordre; les talens, »au lieu de se tourner vers l'intrigue qui ne menera »à rien, s'appliqueront au solide; et l'on verra naître »le vrai mérite, qui pourra seul prétendre à tout.

»S'il est un désordre contre lequel le souverain »doive s'armer d'une fermeté inexorable, c'est »surtout celui qui va directement à l'oppression du »foible. Les grands coupables sont rarement punis, »au moins d'une peine proportionnée à leurs dé- »lits, et capable de contenir ceux qui seroient

» tentés de les imiter. Leur nom, leur crédit, et » plus souvent les richesses qu'ils ont amassées par » des vexations criantes, ou par d'indignes mono- » poles, les arrachent aux bras de la justice. Ceux » qui auroient mérité dix fois la mort sont condam- » nés à une amende, ou, si l'on veut, à la prison; » et voici comment calculent ces âmes vénales : Il » m'en coûtera tant pour éviter la condamnation à » mort, et puis tant pour me rédimer de la prison; » en sorte qu'il me restera telle somme encore pour » vivre dans l'opulence. Mais ces malversations sont » bien plus criminelles et plus punissables de la » part de ceux qui devroient les empêcher. Quelle » ressource pour l'état, s'il est dépouillé par ceux- » là même qui sont préposés pour veiller à ses inté- » rêts? c'est le loup établi dans la bergerie. Mais à » la faveur d'une accusation d'infidélité, intentée » contre un commis qui a disparu, on se soustrait » à la justice et aux lois; comme si l'homme en » place ne devoit pas s'assurer de ceux qu'il em- » ploie, et répondre d'une suite d'opérations qu'il a » dû suivre et diriger par lui-même. Fût-il innocent » de l'action, il est punissable pour la négligence. » Et puis, si l'on veut écouter ces sortes de cou- » pables, qui ont préparé à loisir leur plan de dé- » fense, toujours ils seront innocens des brigan- » dages qui se sont exercés à leur profit, ils auront » les mains pures des deniers dont tout le monde » sait qu'ils ont édifié leur fortune.

» Un abus bien préjudiciable à l'état, et qui » semble prévaloir de jour en jour, c'est l'espèce de » tyrannie qu'exercent sur leurs vassaux les sei- » gneurs particuliers dans quelques provinces éloi- » gnées de la cour. Ils commandent en despotes des » corvées pour l'embellissement de leurs terres, et » pour leur commodité particulière. Ils élargissent » et plantent des chemins à leur profit, contre les » ordonnances : ils établissent, sous des titres sup- » posés, des péages, des fours et des moulins ba- » naux, tandis que le roi s'efforce lui-même d'abolir » partout ces servitudes odieuses. En un mot, ils » grèvent le peuple d'une multitude de charges qui » l'épuisent, et le mettent hors d'état de subvenir » aux impositions royales. Quoiqu'en général la » haute noblesse, qui sert dans les armées, soit » plus à l'abri de reproches touchant ces sortes de » vexations, il arrive néanmoins qu'elles ont lieu, » par la cupidité des intendans et des régisseurs, » gens peu délicats sur les moyens d'amasser. Les » paysans, par crainte ou par ignorance, se sou- » mettent à ces innovations abusives qui, peu à peu, » s'établissent en droit. Il est donc indispensable » qu'il soit fait, dans l'étendue du royaume, une » recherche exacte des titres sur lesquels sont fon- » dées ces servitudes; que l'on anéantisse ceux dont » la fausseté sera reconnue; qu'on restreigne ceux » qui seront suspects, et qu'on les supprime dans » ce qu'ils auroient de contraire aux lois et à la

» police générale du royaume. Il faut encore, pour » aller à la racine du mal, et prévenir les mêmes » abus pour l'avenir, qu'il soit ordonné une fidèle » restitution des deniers ou du prix des travaux qui » ont tourné au profit des possesseurs de ces titres » frauduleux, et qu'il soit de plus décerné des puni- » tions exemplaires contre ceux qui seroient con- » vaincus de les avoir eux-mêmes fabriqués. Ces » recherches pourront inquiéter des familles, et » renverser quelques fortunés; mais est-il permis » de laisser subsister et s'accroître des fortunes qui » ne sont fondées que sur l'injustice? L'autorité, » par-là, ne se rendroit-elle pas elle-même com- » plice du mal? et n'auroit-elle pas à en répondre » au tribunal suprême?

» Nos officiers généraux se plaignent souvent » qu'il disparoît, des magasins et des arsenaux, une » partie des armes, bagages, ustensiles de guerre, » et provisions qui sont mises en réserve à la fin » des campagnes. Il est encore d'expérience que le » roi perd beaucoup sur les provisions de grains et » fourrages qui n'ont pas été employés pour les ar- » mées. Il perd sur la quantité de ces denrées, que » l'on suppose toujours avoir dû diminuer considé- » rablement, lors même que les magasins n'ont pas » été ouverts : il perd sur le prix de la revente, » comme s'il ne devoit jamais arriver que le grain » fût aussi cher, ou même plus cher, quand on le » revend que quand on l'achète. Ces abus peuvent

»avoir lieu par la connivence entre les commis-
»saires généraux et les directeurs particuliers, et
»par la négligence à se faire représenter à la fin de
»chaque campagne, des états précis de ce qui est
»déposé dans les arsenaux et les magasins, dont
»les clefs, au surplus, doivent être gardées avec
»tout le soin prescrit par les réglemens. . . .

Le Dauphin, qui ne négligeoit de s'instruire sur aucune des matières qui pouvoient intéresser le bien public, s'appliqua d'une manière particulière à la connoissance de l'affaire du protestantisme, qui faisoit de son temps le plus grand bruit en France. Et, soit qu'il voulût l'envisager suivant les principes de la politique, ou les règles de la religion, il se trouvoit également à la source des vraies lumières. Il vivoit avec le prince et les ministres qui avoient préparé et consommé la révocation de l'édit de Nantes : il avoit auprès de sa personne Bossuet et Fénélon, dont l'un avoit combattu l'erreur en théologien profond, et l'autre en zélé missionnaire. Aussi peut-on dire que quelques pages des écrits de ce prince jettent plus de lumières sur cette grande affaire, que des milliers de volumes qui en ont traité depuis un siècle. . . . . .

La plupart de ceux qui ont écrit sur l'édit qui révoque celui de Nantes, ont prétendu qu'il étoit moins l'ouvrage de Louis-le-Grand que celui de son conseil. Ce prince, selon eux, n'étoit point informé de l'état des choses : on surprit sa piété :

»nant de se soumettre à son autorité. Et, puisque »les huguenots en appellent à l'Écriture, que l'Écri»ture soit jugé : c'est l'Ecriture elle-même qui me »dit d'écouter l'Eglise, et qui me le dit dans les »termes les plus clairs. Or, cette parole claire, et »que j'entends clairement, me tranquillise sur celles »que je n'entendrois pas, en attendant que l'Eglise, »que je dois écouter, m'en donne l'intelligence, si »elle le juge expédient, suivant les temps et les cir»constances. L'Eglise est dans la nouvelle loi ce »qu'étoit la tribu de Lévi dans l'ancienne.

»On dira que l'Eglise est composée d'hommes »qui peuvent se tromper : sans doute, et Luther est »donc infaillible? et Calvin n'est donc point sujet »à l'erreur? Mais le Dieu qui me dit d'écouter l'E»glise, savoit bien encore de quels hommes seroit »composée l'Eglise : ce n'est donc pas à ces hommes »sujets à l'erreur que j'ai affaire, c'est au Dieu qui »me dit de les écouter. Et, quand ils voudroient »me tromper, ces hommes, dès qu'ils sont l'Eglise »ils n'y réussiroient pas : ils prophétiseroient plutôt »comme Balaam par un esprit qui ne seroit point »le leur. Que si quelqu'un ne prend pas cette idée »claire et simple dans son vrai point de vue, il ne »faut plus contester avec lui, mais prier Dieu de »l'éclairer et de le toucher, car le cœur et la vo»lonté ne sont pas moins malades en lui que l'es»prit.

»Il est, dis-je, assez évident que Dieu devoit éta-

»blir un juge certain des questions et des disputes »qu'il prévoyoit bien devoir s'élever sur la foi : il »est assez évident encore que Dieu a désigné ce »juge, et que c'est l'Eglise. Mais il faut être de »bonne foi pour avouer ce que l'on voit, et sans »passions pour suivre ce que l'on croit. Et de là »je trouve encore un argument pris dans la raison, »qui me paroît bien propre à rappeler de l'hérésie »un esprit droit et un cœur libre, le voici : c'est »qu'en remontant jusqu'à Luther et au delà, nous »trouvons, par des faits certains consignés dans les »histoires, que la prétendue réforme n'a eu pour »fondateurs* et pour apôtres les plus distingués, »que des esprits emportés et séditieux, des prêtres »concubinaires et des moines apostats, qui, dé»goûtés du célibat, s'unissoient par des alliances »scandaleuses, tantôt à des filles libres qu'ils enle-

* Luther, au mépris des vœux qu'il avoit faits, sortit de son cloître, enleva de son monastère une jeune religieuse nommée Catherine Borrée, qu'il épousa.

Calvin, chapelain et curé, vendit sa chapelle et sa cure, et se maria avec la veuve d'un anabaptiste.

Bèze, prieur de Longjumeau, poursuivi par le parlement de Paris pour ses dissolutions scandaleuses, emmena à Genève la femme d'un tailleur, qu'il épousa publiquement du vivant de son mari. Calvin le fit son successeur.

L'archidiacre Carlostad, le chanoine Zuingle, le curé Ecolampade, et le moine Bucer, ennuyés du célibat, se marièrent également, ce dernier avec une religieuse. Les disciples suivirent l'exemple des maîtres.

»voient de la maison paternelle, quelquefois à des »femmes qu'ils ravissoient à leurs maris, et plus »souvent à des religieuses auxquelles ils procuroient »l'évasion de leur cloître. Or, ne seroit-il pas bien »étrange que le Saint-Esprit eût suscité de pareils »ministres, pour donner aux hommes de nouvelles »lumières sur la religion?

»Pour les hommes grossiers et incapables de »saisir une idée, quand elle n'est pas simple et »palpable, ils doivent bien au moins sentir la force »de ce raisonnement : qu'avant Calvin, il n'y avoit »point de calvinistes ; que leurs pères étoient ca- »tholiques, et qu'avant la venue de Calvin ils »connoissoient le chemin du ciel, qui leur étoit »tracé par Jésus-Christ, et par les saints qui ont »vécu dans tous les siècles.

»Calvin fut élevé dans l'église catholique. Est-ce »cette Église qui mérita d'être répudiée par Calvin, »ou si c'est Calvin qui mérita d'être retranché de »sa société? Mais les huguenots, en se séparant de »l'église catholique, accordent la possibilité du »salut à ceux qui restent dans sa communion ; et »ils seroient inconséquens s'ils ne le faisoient pas, »puisqu'ils accordent cette même possibilité de sa- »lut aux différentes sectes qui partagent leur pré- »tendue réforme, et dont quelques-unes diffèrent »entre elles en des points aussi graves que ceux qui »les séparent de l'église catholique. Et de ceci naît »un raisonnement frappant et à la portée des plus

»simples : Vous convenez, et vous êtes forcés de le »faire, que les catholiques sont encore dans la voie »du salut? Les catholiques, malgré votre indul»gence pour eux, soutiennent, et sont obligés de »soutenir que vous êtes dans la voie de la perdition: »vous ne risqueriez donc rien à être catholiques, et »vous risquez de vous perdre en ne l'étant pas : ce »n'est donc point une tyrannie, mais un acte de »charité qu'on exerce envers vous, quand on em»ploie tous les moyens possibles pour vous rappeler »à la religion de vos pères et au parti le plus sûr. »Henri IV, qui avoit l'esprit juste, sentit toute la »force de ce raisonnement, et s'y rendit.

»Mais, laissant aux théologiens à envisager l'er»reur et à la réfuter du côté du dogme, ne la con»sidérons ici que sous le point de vue politique, et »toujours en nous attachant au vrai nœud de la »question, qui est indépendant de la discussion des »accidents, par lesquels ceux qui soutiennent une »mauvaise cause s'efforcent de faire illusion, et »d'obscurcir la vérité sur le point capital.

»Je ne m'attacherai donc pas à considérer ici les »maux que l'hérésie a faits en Allemagne, dans les »royaumes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, »dans les Provinces-Unies et ailleurs; c'est du »royaume seul dont il est question. Je ne rappel»lerai pas même dans le détail cette chaîne de dé»sordres consignés dans tant de monumens authen»tiques : ces assemblées secrètes, ces sermens d'as-

»mander aux consciences, il a celui de pourvoir à »la sûreté de ses états, et d'enchaîner le fanatisme »qui y jette le désordre et la confusion. Que les mi- »nistres huguenots comparent, s'ils le veulent, la »conduite modérée que l'on a tenue à leur égard, »avec la cruauté des premiers persécuteurs de la »religion. J'admets la comparaison, tout injuste »qu'elle est; et je dis que les Césars eussent été »fondés à proscrire le christianisme, s'il eût porté »ceux qui le professoient à jeter le trouble dans »l'empire; mais les chrétiens payoient fidèlement »les charges de l'état : ils servoient avec affection »dans les armées : on les éloignoit des emplois pu- »blics, on les emprisonnoit, on mettoit à mort des »légions entières; ils ne résistoient point; ils n'ap- »peloient point les ennemis de l'état; ils ne crioient »point, *qu'il falloit égorger les empereurs, et les »jeter à la mer*. Cependant, ils avoient pour eux la »justice et la vérité. Leur invincible patience »annonçoit la bonté de leur cause, comme les ré- »voltes et l'esprit sanguinaire des huguenots prou- »vent l'injustice de la leur.

»Il est vrai qu'ils ont causé moins de désordres »éclatans sous le règne actuel que sous les précé- »dens; mais c'étoit moins la volonté de remuer qui »leur manquoit, que la puissance. Encore se sont- »ils rendus coupables de quelques violences, et »d'une infinité de contraventions aux ordonnances, »dont quelques-unes ont été dissimulées, et les

» autres punies par la suppression de quelques pri-
» viléges. Malgré leurs protestations magnifiques de
» fidélité, et leur soumission en apparence la plus
» parfaite à l'autorité, le même esprit inquiet et
» factieux subsistoit toujours, et se trahissoit quel-
» quefois. Dans le temps que le parti faisoit au roi
» des offres de services, et qu'il les réalisoit même,
» on apprenoit, par des avis certains, qu'il remuoit
» sourdement dans les provinces éloignées, et qu'il
» entretenoit des intelligences avec l'ennemi du de-
» hors. Nous avons en mains les actes authentiques
» des synodes clandestins, dans lesquels ils arrê-
» toient de se mettre sous la protection de Cromwel,
» dans le temps où l'on pensoit le moins à les in-
» quiéter; et les preuves de leurs liaisons criminelles
» avec le prince d'Orange subsistent également.

» L'animosité entre les catholiques et les huguenots
» étoit aussi toujours la même. Les plus sages régle-
» mens ne pouvoient pacifier et rapprocher deux
» partis, dont l'un avoit tant de raisons de suspec-
» ter la droiture et les bonnes intentions de l'autre.
» On n'entendoit parler dans le conseil que de leurs
» démêlés particuliers. Les catholiques ne vouloient
» point admettre les huguenots aux assemblées de
» paroisses : ceux-ci ne vouloient point contribuer
» aux charges de fabrique et de communauté; on se
» disputoit les cimetières et les fondations de cha-
» rité; on s'aigrissoit, on s'insultoit réciproquement.
» Les huguenots, dans les campagnes où ils n'avoient

» pas de temples, affectoient, dans le désœuvrement » des jours de fêtes, de troubler l'office divin par des » attroupemens autour des églises, et par des chants » profanes. Les catholiques indignés sortoient quel- » quefois du lieu saint pour donner la chasse à ces » perturbateurs; et, quand les huguenots faisoient » leurs prêches, ils manquoient rarement d'user de » représailles. Il arriva un jour que les habitans » d'un village de la Saintonge, tous catholiques, » mirent le feu à la maison d'un huguenot qu'ils » n'avoient pu empêcher de s'établir parmi eux; » donnant pour raison, qu'il ne falloit qu'un seul » homme pour répandre peu à peu l'hérésie dans » tout le village. Les protecteurs de la réforme » firent grand bruit de cette affaire, où il s'agissoit » d'une chaumière estimée quatre cent soixante » livres; et il en fut question dans le conseil. Le roi, » en condamnant les habitans du lieu à dédomma- » ger le propriétaire de la maison, ne put s'empê- » cher de dire, que ses prédécesseurs auroient épar- » gné bien du sang à la France, s'ils s'étoient con- » duits par la politique prévoyante de ces villageois, » dont l'action ne lui paroissoit vicieuse que par » le défaut d'autorité. »

» Quoique le roi sût assez que les huguenots n'a- » voient pour titres primordiaux de leurs priviléges » que l'injustice et la violence; quoique les nouvelles » contraventions aux ordonnances lui parussent une » raison suffisante pour les priver de l'existence

» légale qu'ils avoient envahie en France, les armes » à la main ; sa majesté néanmoins voulut encore » consulter avant de prendre un dernier parti : elle » eut des conférences sur cette affaire avec les per- » sonnes les plus instruites et les mieux intention- » nées du royaume ; et, dans un conseil de con- » science particulier, dans lequel furent admis deux » théologiens et deux jurisconsultes, il fut décidé » deux choses ; la première : Que le roi, pour toutes » sortes de raisons, pouvoit révoquer l'édit de » Henri IV, dont les huguenots prétendoient se » couvrir comme d'un bouclier sacré ; la seconde : » Que, si sa majesté le pouvoit licitement, elle le » devoit et à la religion et au bien de ses peuples. » Le roi, de plus en plus confirmé par cette réponse, » laissa mûrir encore son projet pendant près d'un » an, employant ce temps à concerter l'exécution par » les moyens les plus doux. Lorsque sa majesté pro- » posa dans le conseil de prendre une dernière réso- » lution sur cette affaire, Monseigneur, d'après un » Mémoire anonyme qui lui avoit été adressé la » veille, représenta qu'il y avoit apparence que les » huguenots s'attendoient à ce qu'on leur préparoit ; » qu'il y auroit peut-être à craindre qu'ils prissent » les armes, comptant sur la protection des princes » de leur religion, et que, supposé qu'ils n'osassent » le faire, un grand nombre sortiroit du royaume : » ce qui nuiroit au commerce et à l'agriculture, et » par-là même affoibliroit l'état.

» Le roi répondit, qu'il avoit tout prévu depuis » long-temps, et pourvu à tout ; que rien au monde » ne lui seroit plus douloureux que de répandre une » seule goutte du sang de ses sujets; mais qu'il » avoit des armées et de bons généraux, qu'il em» ploiroit, dans la nécessité, contre les rebelles » qui voudroient eux-mêmes leur perte. Quant à la » raison d'intérêt, il la jugea peu digne de consi» dération, comparée aux avantages d'une opéra» tion qui rendroit à la religion sa splendeur, à » l'état sa tranquillité, et à l'autorité tous ses droits. » Il fut conclu, d'un sentiment unanime, pour la » suppression de l'édit de Nantes. Le roi, qui vou» loit toujours traiter en pasteur et en père ses sujets » les moins affectionnés, ne négligea aucun des » moyens qui pouvoient les gagner en les éclairant. » On accorda des pensions, on distribua des au» mônes, on établit des missions, on répandit par» tout des livres qui contenoient des instructions à » la portée des simples et des savans. Le succès ré» pondit à la sagesse des moyens; et, quoiqu'il » semble, d'après les déclamations emportées de » quelques ministres huguenots, que le roi eût » armé la moitié de ses sujets pour égorger l'autre, » la vérité est que tout se passa, au grand contente» ment de sa majesté, sans effusion de sang et sans » désordre. Partout les temples furent purifiés ou » démolis : le plus grand nombre fit abjuration : les » autres s'y préparèrent, en assistant aux prières et

» aux instructions de l'église. Tous envoyèrent leurs » enfans aux écoles catholiques. Les plus séditieux, » étourdis par ce coup de vigueur, et voyant bien » que l'on étoit en force pour les châtier, s'ils ten» toient la rébellion, se montrèrent les plus traita» bles. Ceux de Paris, qui n'avoient plus Claude » pour les ameuter, donnèrent l'exemple de la sou» mission. Les plus entêtés de l'hérésie sortirent du » royaume, et avec eux la semence de tous les » troubles. Et l'Europe entière fut dans l'étonne» ment de la promptitude et de la facilité avec la» quelle le roi avoit anéanti, par un seul édit, une » hérésie qui avoit provoqué les armes de six rois » ses prédécesseurs, et les avoit forcés de composer » avec elle.

» On a exagéré infiniment le nombre des hugue» nots qui sortirent du royaume à cette occasion, » et cela devoit être ainsi : comme les intéressés » sont les seuls qui parlent et qui crient, ils affir» ment tout ce qui leur plaît. Un ministre, qui » voyoit son troupeau dispersé, publioit qu'il avoit » passé chez l'étranger. Un chef de manufacture, » qui avoit perdu deux ouvriers, faisoit son calcul » comme si tous les fabricans du royaume avoient » fait la même perte que lui. Dix ouvriers sortis » d'une ville, où ils avoient leurs connoissances et » leurs amis, faisoient croire, par le bruit de leur » fuite, que la ville alloit manquer de bras pour » tous les ateliers. Ce qu'il y a de surprenant, c'est

»que plusieurs maîtres des requêtes, dans les in-»structions qu'ils m'adressèrent sur leurs généra-»lités, adoptèrent ces bruits populaires, et annon-»cèrent par-là combien ils étoient peu instruits de »ce qui devoit le plus les occuper. Aussi leur rap-»port se trouva-t-il contredit par d'autres, et dé-»montré faux par la vérification faite en plusieurs »endroits. Quand le nombre des huguenots qui sor-»tirent de France à cette époque monteroit, suivant »le calcul le plus exagéré, à soixante-sept mille sept »cent trente-deux personnes, il ne devoit pas se »trouver parmi ce nombre, qui comprenoit tous »les âges et tous les sexes, assez d'hommes utiles »pour laisser un grand vide dans les campagnes et »dans les ateliers, et influer sur le royaume entier. »Il est certain d'ailleurs que ce vide ne dut jamais »être plus sensible qu'au moment où il se fit. On »ne s'en aperçut pas alors, et l'on s'en plaint au-»jourd'hui. Il faut donc en chercher une autre »cause : elle existe en effet, et, si on veut la savoir, »c'est la guerre. Quant à la retraite des huguenots, »elle coûta moins d'hommes utiles à l'état que »ne lui en enlevoit une seule année de guerre ci-»vile.

»Il est bien surprenant que certaines personnes »se laissent ébranler par les raisons les plus fri-»voles, au point de douter s'il n'y auroit pas un »avantage à rétablir les choses sur l'ancien pied; »et, par conséquent, si l'on n'a pas eu tort de faire

»ce que l'on a fait? Mais, dans la supposition, »bien fausse assurément, que l'on ait eu tort de »faire ce que l'on fit, je maintiens que l'on auroit »un bien plus grand tort aujourd'hui de le défaire; »ce seroit se ruiner à démolir une forteresse, parce »qu'on se seroit épuisé à l'élever. Il y a des torts »dont il faut savoir profiter, des torts qui ne sau»roient se réparer que par de plus grands torts »encore; et cette opération, si elle en étoit un, »seroit de ce genre. Rappeler les huguenots, ne »seroit-ce pas leur dire : Vous nous êtes néces»saires; nous vous avons fait une injustice, nous »vous en faisons excuse. Quel orgueil une telle »démarche n'inspireroit-elle pas à de pareils su»jets? ne se croiroient-ils pas alors plus en droit »que jamais de composer avec leur souverain, et »plus en état de lui faire la loi? Rappeler les hu»guenots, ne seroit-ce pas rappeler les amis des »ennemis de la France? et ceux qui entretenoient »des correspondances avec ces mêmes ennemis, »dans le temps qu'on les laissoit tranquilles, nous »seroient-ils plus fidèles, et moins dévoués à nos »ennemis, actuellement qu'ils auroient sous les »yeux les auteurs de leur disgrâce, et qu'ils se »rappelleroient avec reconnoissance ceux qui les ont »accueillis dans leurs malheurs? Rappeler les hu»guenots, ce seroit, dans une affaire qui a dû être »et qui fut en effet le résultat des plus mûres déli»bérations, offrir à toute l'Europe une variation de

»principes pitoyable. En un mot, rappeler les hu-»guenots, ce seroit s'écarter de cette politique de »fermeté qui fait le soutien des empires; ce seroit, »en se donnant un grand ridicule, exposer l'état je »ne sais à quels dangers. Je ne parle pas encore des »intérêts de la religion. Car ne seroit-ce pas en »même temps imprimer à l'hérésie le sceau de la »perpétuité en France? ne seroit-ce pas exposer »tous les nouveaux convertis aux railleries, aux »persécutions, et au danger évident de la rechute? »ne seroit-ce pas exposer la religion à se trouver »parmi nous, avant un demi-siècle, dans l'état »malheureux où nous la voyons chez les peuples qui »nous avoisinent?

»Je sais que certains prétendus politiques s'ima-»ginent avoir fait une belle découverte, et trouvé le »remède à tous les maux, dans un concordat que »feroient réciproquement les princes catholiques et »huguenots, de laisser en repos les sujets des deux »religions dans leurs états. Mais, d'abord, la partie »ne seroit pas égale, puisqu'on mettroit la religion »du ciel en parallèle et de niveau avec l'hérésie. »Qu'à la bonne heure les luthériens, les zuingliens, »les calvinistes et autres novateurs passent entre »eux ce concordat; nouveauté pour nouveauté, »erreur pour erreur, il n'y auroit point de partie »essentiellement lésée dans ce pacte; au lieu que les »catholiques ne pourroient le faire qu'avec un désa-»vantage évident; ce seroit comme si, pour arranger

»deux frères, qui seroient en différend sur leur lé-»gitime, on vouloit obliger celui qui a le droit »d'aînesse à le partager, par égale portion, avec »son cadet, lequel auroit encore la tache de bâtar-»dise.

»En second lieu, est-ce une vérité bien incon-»testable, qu'un prince chrétien puisse permettre »que le mal se fasse dans ses états, pour obtenir que »le bien se fasse dans des états étrangers? et qu'il »puisse dire : Souffrez que Dieu soit honoré chez »vous, je souffrirai qu'il soit blasphémé chez moi. »En supposant qu'il le puisse, ce que je ne crois »pas, personne assurément ne soutiendra qu'il le »doive.

»En outre, quand même tous les souverains con-»viendroient entre eux de laisser en repos leurs »sujets des deux religions, reste à savoir s'ils vou-»droient y rester, et s'il seroit bien facile de les y »obliger. Il n'est pas question de savoir ici comment »les deux religions peuvent compatir dans d'autres »pays; l'expérience la plus funeste et la plus longue »n'a que trop prouvé qu'elles étoient incompatibles »dans ce royaume; et c'est, encore un coup, le »point auquel il faut s'en tenir, et ne jamais perdre »de vue. Catherine de Médicis, en suivant préci-»sément l'idée de ce concordat, avoit prétendu »ménager et contenir les deux partis; que résulta-»t-il de sa politique? La plus grande confusion, qui »conduisit enfin à la scène sanglante de la Saint-

»Barthélemi, qu'elle crut nécessaire pour se dé-»barrasser une bonne fois des huguenots, qu'elle »n'avoit rendus que plus insolens et plus factieux en »les flattant. Mais ce qui vient de se passer dans »les Cévennes ne suffit-il pas pour faire toucher au »doigt la sagesse de l'opération du roi, et la néces-»sité de la maintenir. C'est par les excès inouïs et »les horribles brigandages que les huguenots vien-»nent d'exercer dans le Languedoc, qu'il faut juger »des autres maux qu'ils eussent pu nous faire pen-»dant la guerre actuelle, s'ils se fussent trouvés au »point de puissance où ils étoient encore, il y a »vingt-cinq ans. Et au moment où j'écris ceci, et où »le parti semble, par une modération feinte, désa-»vouer les horreurs auxquelles se sont portés les »camisards, des papiers interceptés nous découvrent »que ses liaisons avec l'Anglais subsistent toujours. »En voilà bien assez, je crois, sur ce chapitre, au-»quel pourtant M. de Meaux ajouteroit bien des »choses encore.»

Si l'on fait attention que cette pièce si intéressante du Dauphin a passé à ses descendans, et qu'elle est actuellement (1781) entre les mains du sage monarque qui nous gouverne, on ne pourra s'empêcher de rire, d'un côté, de la constance infatigable de ces écrivains, qui entassent écrits sur écrits pour éclairer la politique du gouvernement sur cette matière, et d'admirer, en même temps, la bonté avec laquelle nos princes souffrent qu'on

leur donne des avis si inférieurs à leurs propres lumières; comme s'il étoit permis de craindre sans faire injure à la sagesse d'un roi de France, qu'il lui tombe jamais dans la pensée de renverser l'ouvrage de la politique réfléchie et de la religion de Louis-le-Grand, en rappelant parmi nous, avec la tolérance du protestantisme, toutes ces semences de désordres affreux qui, pendant un siècle et demi, ont ébranlé le trône et déchiré la monarchie.

Les principes de justice que le Dauphin établit dans ses écrits, firent toujours la règle de sa conduite particulière. Il ne croyoit pas que ce fût faire l'éloge d'un homme, et surtout d'un prince, de dire qu'il étoit juste. La justice lui paroissoit moins une vertu que l'attribut essentiel d'un être raisonnable et né pour la société. « Je vous avoue, mon»sieur, disoit-il à un seigneur de la cour, que je »regarde la justice comme un devoir tellement in»dispensable que, si j'avois fait tort à quelqu'un, »je sacrifierois, s'il le falloit, ma réputation pour »le réparer. »

Comptant pour peu cet amour naturel que nous avons pour la justice, il vouloit encore qu'il ne restât point oisif dans le cœur, et qu'il se produisît dans le détail de la conduite. « Il ne connoissoit »point, dit l'abbé Fleury, d'autres règles de justice »pour les souverains que pour les particuliers. Il »étoit persuadé, par exemple, de la nécessité de »payer ses dettes, tant pour les grands que pour

»les petits, sans aucune exception. Et, par ce »principe, il étoit ennemi de toutes dépenses su»perflues, jusqu'à se refuser des commodités qui »auroient peu coûté.

»La justice, disoit ce prince, est la vertu à la»quelle les grands doivent le plus s'appliquer dans »la pratique, parce que, accoutumés à recevoir les »hommages des peuples, ils peuvent aisément se »persuader que tout leur est dû, sans qu'ils doivent »rien à personne, et que, voyant tout plier sous »leurs ordres, il est à craindre qu'ils ne fassent de »leur volonté la règle de leur justice.» Nous devons, selon lui, prendre la loi pour guide, quand nous avons à craindre que quelque intérêt ne nous écarte des sentiers de la justice. «Le moyen, dit-il, d'agir »sans passion, c'est de s'attacher aux lois. L'in»térêt personnel, la complaisance pour les uns, »l'opposition pour les autres, ne peuvent avoir part »aux décisions qui se font par les lois : elles ont été »faites dans la seule vue du bon ordre ; et, comme »elles existent avant nous, on ne peut pas soup»çonner le législateur de partialité dans nos affai»res.»

S'il lui arrivoit quelquefois d'interposer sa recommandation pour procurer une place à un sujet, c'étoit en supposant qu'on ne sacrifieroit pas la justice et les intérêts du plus digne aux égards dus à sa personne. «Je verrai avec plaisir, écrivoit-il à »une compagnie, que vous vous déterminiez en fa-

»veur du sujet qui vous a été présenté par M. de »Beaumont, parce que je connois sa probité, et que »je le crois très-capable de remplir vos vues. Si »toutefois vous connoissez quelqu'un à qui la place »soit due de préférence, je serai le premier à vous »louer du choix que vous en ferez. Le mérite ne »doit jamais être opprimé par la faveur, et je ne »demande que la justice.» On savoit que briguer un emploi public, c'étoit renoncer à la protection du Dauphin. Souvent il l'accordoit à des sujets qui ne tenoient par aucune relation à la cour, mais dont il avoit connu le mérite par des voies sûres; et la préférence qu'il leur donnoit sur les autres lui paroissoit encore un acte de justice. «Quelque éga»lité, disoit-il, qu'on suppose entre ceux qui de»mandent les emplois et ceux qui ne les demandent »pas, il y a toujours une grande différence, en ce »que les poursuites des premiers marquent de la »présomption, et que le silence des autres annonce »de la défiance de leurs propres forces. Les uns »s'en croient dignes, les autres craignent de ne »l'être pas. Ceux-ci, dans les règles d'une exacte »justice, doivent donc avoir la préférence sur les »autres, autant que la modestie doit l'emporter sur »la vaine estime de soi-même.»

Le Dauphin avoit pour principe de ne condamner personne sans avoir approfondi les torts qu'on lui imputoit. Et cette sage précaution ne lui paroissoit nulle part plus nécessaire qu'à la cour, pour

ne pas s'exposer à blesser la justice. Les envieux du maréchal de Villars, pour le perdre dans l'esprit du Dauphin, avoient persuadé à la Dauphine que ce seigneur avoit appelé le duc de Savoie en duel. La princesse demanda justice à son mari de l'insulte faite à son père. Le Dauphin lui promit qu'il examineroit l'affaire; et le fait éclairci par madame de Maintenon se réduisit à une calomnie qui, à la vérité, n'étoit pas destituée de vraisemblance. Le duc de Savoie, qui commandoit ses troupes en personne, étoit monté sur une éminence pour reconnoître l'armée française, et le maréchal de Villars sur une autre assez voisine pour observer l'armée du duc. Villars ayant fait signe à un des officiers qui le précédoient de ne pas avancer plus loin, le duc de Savoie crut que ce geste s'adressoit à lui, et, se tournant vers les officiers de sa suite : « Je » ne comprends rien, leur dit-il, aux gestes que fait » le maréchal de Villars : seroit-il assez fou pour » vouloir se battre avec moi? » Ces paroles revinrent quelques jours après au maréchal, qui répondit : « Je sais trop le respect que je dois à M. le duc de » Savoie pour lui faire une pareille proposition; » mais s'il me la faisoit, je ne suis pas homme à m'y » refuser. » Villars, au retour de la campagne, étant venu faire sa cour au Dauphin : « M. le maréchal, » lui dit ce prince, vous avez su qu'on avoit voulu » nous brouiller; mais comptez que, de ma part, » vous ne serez jamais brouillé qu'avec nos ennemis. »

Personne n'étoit plus en garde que le Dauphin, contre les accusations vagues et les rapports des délateurs. Il recevoit quelquefois des lettres anonymes; mais jamais il ne se donna la peine de vérifier les faits qu'elles contenoient, à moins qu'ils ne fussent de nature à intéresser l'ordre public; alors il en prenoit occasion d'examiner. « Il vaut mieux, » disoit-il, être dans l'erreur en faveur du prochain » qu'à son préjudice; ce qui n'empêche pas qu'on » ne se tienne en garde contre les piéges où condui- » roit une confiance légèrement accordée. » On lui adressa un jour un mémoire dans lequel on attaquoit une personne en place sur sa conduite la plus secrète. « Je ne crois pas, dit le prince à cette » occasion, qu'il soit de notre compétence de pé- » nétrer les secrets domestiques. Dès qu'un homme » remplit fidèlement les devoirs de son emploi, et » qu'il vit sans scandale, il n'est justiciable des dé- » tails de sa vie privée qu'au tribunal de sa con- » science. »

Il ne croyoit pas qu'on dût tolérer dans le sanctuaire de la justice cet usage, qui dégénéroit dès lors en abus, de publier des mémoires, dans lesquels, sous prétexte d'éclairer leurs juges, les parties se déchirent, et se noircissent par des personnalités odieuses et des anecdotes infamantes absolument étrangères au fond de l'affaire qui les divise. « Je ne sais, disoit-il, pourquoi il n'en est pas en » France comme dans d'autres pays, où il y a des

»peines décernées contre les plaideurs qui passent »les bornes d'une juste défense, en se permettant »ces libelles diffamatoires.» Un magistrat du parlement de Paris, qui l'entretenoit un jour d'une affaire qui faisoit beaucoup de bruit, le pria de suspendre son jugement sur une des parties dont la probité devenoit de jour en jour plus suspecte par la malice de ses ennemis. « M. le président, »lui répondit le Dauphin, l'avis que vous me don»nez j'ai appris depuis long-temps à le mettre en »pratique; et je sais que, comme il y a des gens »qui paroissent innocens et qui ne le sont pas, il »s'en trouve aussi qui le sont sans le paroître.»

Bien loin de protéger aveuglément les officiers attachés à sa personne, dans les affaires particulières qui leur survenoient, il leur disoit au contraire qu'il y avoit beaucoup d'apparence que le tort étoit de leur côté, puisqu'on osoit contester avec eux, quoiqu'on sût qu'ils fussent à son service, et à portée de se faire rendre bonne justice.

Conséquent, jusqu'au scrupule, dans ses principes de justice, il ne se contentoit pas, lorsqu'il prenoit le divertissement de la chasse, de recommander aux officiers de sa suite d'éviter le dégât dans les terres ensemencées ou couvertes de leurs moissons. « Il étoit lui-même attentif, dit un écri»vain, à faire observer les ordres qu'il avoit donnés; »et, quand il s'apercevoit qu'on y avoit manqué, »il réparoit le dommage causé aux particuliers, en

»suivant plutôt le mouvement généreux de son »cœur que les règles de la justice. Il vouloit tou»jours qu'on ajoutât à l'estimation faite par les in»téressés, dans la crainte, disoit-il, que le respect »qu'ils avoient pour sa personne ne les empêchât »de demander un juste dédommagement.

»La droiture, dit le Dauphin, doit toujours être »dans le cœur d'un prince, et la vérité sur ses lè»vres. La politique des grands rois consiste à être »plus sincères et plus droits que les autres. Le ta»lent de ruser, outre qu'il suppose de la foiblesse, »ne fut jamais celui d'un homme d'honneur; et les »voies obliques ne sauroient conduire à une fin »glorieuse. La route la plus droite n'est donc pas »seulement la plus sûre, selon la religion, elle l'est »encore humainement parlant. Celui qui s'étudie »à tromper sera tôt ou tard trompé lui-même, et »ne sera plaint de personne; au lieu que, s'il arri»voit que l'on fût trompé par excès de droiture et »de générosité, on auroit au moins la ressource »de sa conscience, et le suffrage des gens de bien.»

Il est des politiques qui s'affranchissent quelquefois eux-mêmes des maximes austères qu'ils débitent pour les autres : le Dauphin n'exigeoit aucune vertu dont il ne donnât l'exemple. Droit et sincère dans les affaires d'état, il l'étoit également dans le commerce de la vie, et quelquefois contre lui-même. « L'ombre de la tromperie lui faisoit hor»reur, dit madame de Maintenon. Un jour qu'il

» m'avoit fait une réponse peu sincère, le lendemain
» il vint me dire : Madame, j'eus hier la foiblesse
» de vous en imposer ; je n'ai pu dormir de toute
» la nuit, ayant ce détour à me reprocher : je viens
» vous dire ma faute et la vérité. »

Le Dauphin eut beaucoup à combattre pour vaincre le goût qu'il avoit pour la retraite. Tout entier à l'étude de ses devoirs et au travail du cabinet, il ne se lassoit point d'acquérir des connoissances et des vertus; mais il se trouvoit étranger au milieu du peuple des courtisans. Son bon esprit ne pouvoit s'accommoder de leur frivolité, ni sa droiture de leur duplicité. « Il est bien vrai, mon cher ar-
» chevêque, écrivoit-il à Fénélon, qu'il faut dans ce
» pays-ci prendre son âme entre ses mains pour ne
» pas se laisser aller à l'abattement, et succomber
» à l'ennui. Souvent vous verrez à peine, parmi une
» foule d'hommes, un seul homme sur lequel puisse
» reposer votre confiance; et il faut prendre le ton
» et le visage de la confiance. Mais que répondre à
» des propos futiles, à de fades complimens, que
» l'on entend tous les jours, et que l'on n'aime
» point ? Que dire à des gens qui vous écoutent, et qui
» ne vous suivent point : gens préoccupés de projets
» d'ambition, de fortune et de plaisirs; gens indif-
» férens pour l'intérêt commun, et qui ne sont,
» comme vous dites, touchés que du *moi*. Ces mo-
» mens me sont à charge jusqu'à la fatigue. On ne
» vit pas, on ne fait que languir, et l'on se plain-

»droit volontiers, comme le roi d'Israël, de la lon-»gueur de son exil. Je ne sais quelles gens c'é-»toient que ces habitans de Cédar qui rendoient la »vie si ennuyeuse à ce prince, mais je ne connois »que trop bien ce que sont ceux de ce pays-ci : »*Beatus ille qui procul*. Cependant, comme ce »bonheur ne sauroit jamais être le mien, je tâche »de faire de nécessité vertu, et je me laisse ennuyer »quand je puis croire que le bien le demande, et »que Dieu le veut ainsi.»

Fénélon, de son côté, usant de la liberté que lui en donnoit le prince, ne cessoit de lui suggérer les motifs les plus encourageans, pour l'engager à vaincre ses répugnances naturelles, et à se mettre à la portée des hommes pour leur être plus utiles : «C'est l'avantage des grands princes, lui dit-il, »d'enchanter par une parole obligeante et dite à »propos celui qui s'expose à être tué pour eux. »L'armée entière chantera vos louanges quand »chacun vous trouvera accessible, ouvert et plein »de bonté.

»Il faut, monseigneur, lui dit-il dans une autre »lettre, savoir bégayer avec les petits enfans pour »leur apprendre à parler. On reprochoit au Sauveur »du monde de se faire l'ami des publicains et des »pécheurs, et il confondoit le pharisien orgueilleux, »en lui demandant si le médecin faisoit sa visite à »ceux qui se portoient bien ? On se plaît dans le »commerce des hommes vertueux et raisonnables,

»et le vœu de la droite nature seroit de n'en point »voir d'autres ; mais la religion, qui porte plus »loin ses vues, veut que nous laissions souvent ceux »qui voient clair, pour aller tendre la main à de »pauvres aveugles qui s'égarent. Ce n'est qu'en »descendant jusqu'à nous que le Sauveur du monde »nous a rendus capables de nous élever jusqu'à lui; »et il est, dans son immense charité, le modèle »des princes comme celui des pasteurs.....

»Au nom de Dieu, monseigneur, ne vous dé»couragez jamais, parce que vous verrez des abus »autour de vous : le monde en est plein. Pour moi, »je remercie du fond de mon cœur la divine Pro»vidence, de ce qu'elle donne à un grand prince »comme vous assez de courage pour prendre toute »l'expérience d'un simple particulier, et se faire »homme avec les hommes. Oui, monseigneur, plus »vous me dites que vous voyez de mal, plus vous me »faites de plaisir; non pas de ce que le mal existe, »mais de ce qu'il est connu de celui qui, par la »grâce de Dieu, pourra y apporter remède. Si »vous aviez eu le malheur de monter sur le trône »avant d'avoir reconnu par vous-même la multi»tude et la source des abus, vous eussiez pu les »ignorer toute la vie.....

»Si tant de choses vont mal, monseigneur, dans »une armée que vous commandez, lorsque vous »êtes partout pour voir et pour juger par vous»même, lorsque le roi ne néglige rien de son côté,

» et qu'il est secondé par des ministres pleins de zèle » pour son service, jugez quelle confusion et quel » désordre ce seroit dans l'administration d'un état, » si l'une de ces choses, ou toutes ensemble, ve» noient à manquer. Les rois, vous le voyez, se» roient bien crédules s'ils s'imaginoient que les or» dres qu'ils donnent, et que l'on reçoit avec tant » de marques de respect, seront fidèlement exécu» tés, s'ils négligent de s'en assurer par eux-mêmes.

» Vous aviez déjà observé, en travaillant avec les » ministres, que les fournitures et les travaux qui » se font au compte du roi étoient très-chèrement » payés; vous êtes à portée de voir aujourd'hui par » vous-même combien l'exécution répond peu au » prix que vous jugiez exorbitant. C'est une con» noissance dont vous devez faire usage dans le con» seil, dès que vous serez de retour, et dont le roi » vous saura gré. Il faut savoir excuser les fautes » qui ne sont que de foiblesse; mais un fripon qui » vole le roi et l'état ne mérite aucun quartier. L'in» dulgence à son égard seroit une véritable cruauté » envers le peuple, sur lequel tombent les charges » qui, en ce moment, sont accablantes. A parler » en général, ces gens d'affaires et ces entrepreneurs » publics sont des gens qui n'ont pour but que de » faire fortune, et qui manquent rarement de la » faire. Il seroit à souhaiter que l'on pût toujours » charger de l'exécution les personnes auxquelles il » importe le plus que les choses soient bien faites; et

» cela se pourroit relativement à bien des objets.
» Quant aux autres, où cette méthode seroit impra-
» ticable, il faudroit au moins que ceux qui sont
» commis pour l'exécution fussent surveillés par
» des personnes intéressées à ne point souffrir les
» abus ; et, plus il y aura de ces sortes de surveil-
» lans, moins la corruption sera à craindre ; mais,
» après tout cela, il faudra encore que vous soyez
» vous-même le contrôleur des contrôleurs.

» J'admire ce cavalier qui a le courage de vous re-
» présenter que son cheval meurt de faim à côté de
» la nourriture qu'il lui donne ; mais je suis surtout
» ravi, monseigneur, qu'on ait assez de confiance
» dans la bonté de votre cœur et dans votre discré-
» tion pour ne pas craindre qu'une pareille liberté
» vous offense, ni qu'elle puisse devenir nuisible à
» celui qui la prend. Les autres connoissances que
» vous avez tirées de ce soldat vous font voir jus-
» qu'où il faut souvent descendre pour trouver la vé-
» rité. Il est bien juste que des hommes, tous les
» jours exposés à périr pour la défense de l'état,
» aient au moins la nourriture et le vêtement ; et
» j'ose vous assurer, monseigneur, que votre atten-
» tion, à cet égard, vous gagne le cœur du soldat et
» l'estime de tous les Français.

» Que vous exigiez que votre table soit toujours ser-
» vie suivant l'ordre des jours, vous le devez, puisque
» vous le pouvez, et que votre santé vous le permet :
» que d'autres ne le fassent point, par la seule rai-

»son qu'ils sont à l'armée; c'est un abus dont il est »douloureux d'être témoin, que votre exemple »rend inexcusable, que vous devez blâmer toutes »les fois que l'occasion s'en présente, mais sur le- »quel, néanmoins, il me semble que vous pouvez »laisser chacun à sa conscience, comme David qui »séchoit de douleur à la vue des prévaricateurs de »la loi, sans employer souvent que la sainteté de »ses exemples pour les rappeler au devoir. J'en »excepte la circonstance du mépris ou du scandale; »car alors ce seroit un devoir pour vous de faire »sentir que vous êtes maître, et que vous entendez »que ceux qui ne pratiquent point la loi sachent au »moins la respecter.

»Vous avez raison de ne pas vous attacher scru- »puleusement aux jours que vous vous êtes pres- »crits pour vos communions. L'esprit de la religion »est un esprit de liberté; et quand on est uni à »Dieu comme vous par le désir habituel de lui »plaire, on ne peut que bien faire tout ce que l'on »fait. Mais puisque, par la divine miséricorde, vous »vous sentez, après avoir communié, plus de lu- »mières et plus de force pour agir, vous avez encore »raison de ne pas laisser échapper le premier jour »où vous êtes libre, et maître de votre temps, pour »vous procurer ce bonheur. Ménagez votre santé; »vous la devez à l'état. Hors les cas extraordinaires, »travaillez le jour plutôt que pendant la nuit, qui »est faite pour le repos. Encore un coup, que la

»multiplicité et l'embarras des affaires ne vous dé»couragent jamais : traitez-les les unes après les »autres, suivant vos lumières et sans empresse»ment, imitant, autant qu'il est en vous, le calme »du Père céleste qui régit l'univers, pourvoyant à »chaque instant à tous ses besoins, sans que sa »paix en soit altérée. Je mets toute ma confiance »en vous, monseigneur, pour le bien de l'état et le »soulagement des maux publics, parce que je sais »que vous ne mettez vous-même la vôtre qu'en »Dieu seul. »

Lorsque le Dauphin, par la mort de Monseigneur, se vit placé sur le premier degré du trône, il sentit mieux que jamais la nécessité de se communiquer aux courtisans, et d'étudier de plus près des hommes dont il devoit se trouver environné après la mort du roi qui étoit fort avancé en âge. « Mon»seigneur le Dauphin, écrivoit madame de Main»tenon, s'applique toujours fort aux affaires..... »mais il s'accoutume un peu plus au monde...... »il se rend plus affable aux courtisans...... il s'en »fait aimer de plus en plus..... »

Bientôt, ce que le Dauphin faisoit par raison et par effort de vertu, lui devint comme naturel par l'habitude; mais le peuple se loua toujours plus de son affabilité que le courtisan. « Il est si aisé, dit »ce prince dans ses écrits, de se montrer affable et »de dire des choses gracieuses, que l'on auroit »bien tort d'être avare de si peu de chose, quand il

»s'agit d'en acheter une aussi précieuse que l'est le »cœur des hommes..... Pour moi je croirois abuser »de la facilité de la nation, si je prétendois ne con»tribuer que par-là à un commerce qui assure l'au»torité des princes beaucoup plus que leur puis»sance et tout l'éclat qui les environne. Il n'y a »qu'un retour de bonté de notre part qui puisse »être le prix de l'affection des peuples; et les »bienfaits sont les moyens que la Providence nous »a mis en mains, et que nous devons plus particu»lièrement employer pour nous attacher ceux que »trop de crainte de la majesté pourroit éloigner.»

Ceux qui avoient quelque affaire au conseil, trouvoient toujours le Dauphin disposé à les écouter; mais, quand il avoit entendu les raisons d'une des parties, il la prévenoit qu'il appelleroit l'autre pour peser aussi les siennes. Il recevoit tous les mémoires et les placets qui lui étoient présentés, et souvent il les examinoit lui-même. Le capitaine de ses gardes avoit ordre de ne jamais rebuter personne, et d'indiquer avec bonté un moment plus favorable à ceux qui se présentoient à contre-temps. Il ne vouloit pas même que ses officiers éloignassent ceux qui étoient connus pour importuns dans la poursuite de leurs demandes indiscrètes. « Peut»être, disoit-il, qu'ils ont quelque chose de »meilleur à proposer aujourd'hui que les autres »fois; et j'aime mieux souffrir quelque chose de

»leur importunité que de leur faire sentir avec »trop de confusion qu'ils m'importunent.»

Un particulier qui savoit combien le Dauphin aimoit à être éclairé sur toutes les matières, s'imagina qu'il pourroit le diriger dans la politique; et il lui adressa, dans d'immenses mémoires, les systèmes décousus d'une tête mal organisée. Le prince le fit remercier avec bonté : celui-ci crut qu'il l'invitoit à continuer, il travailla de nouveau. Le Dauphin lui fit dire clairement qu'il l'exhortoit à diriger ses talens vers quelque objet qui fût plus à la portée de ses connoissances. L'auteur eut la hardiesse de lui faire demander la récompense de son travail, et le Dauphin la bonté de la lui accorder. «Je lui donne, dit-il, la moitié de la somme, »parce qu'il a voulu bien faire, et l'autre pour la »peine que je lui ai faite en lui apprenant qu'il s'é»toit trompé.» Un pauvre officier, qui ignoroit les usages de la cour, et qui ne connoissoit personne qui pût l'introduire auprès du Dauphin, l'aborda fort imprudemment au milieu d'une chasse. Le prince s'arrêta, l'écouta avec bonté, sans lui témoigner qu'il fût choqué de son indiscrétion, et lui accorda sa demande qui lui parut juste. On vouloit lui persuader un jour qu'il étoit d'un trop facile accès. Il demanda si on l'en blâmoit dans le public; et sur ce qu'on lui répondit, qu'au contraire on l'en louoit beaucoup : «Hé bien, reprit-il, »laissez-moi donc mériter des louanges.»

Jamais prince, avec moins de vanité, ne se montra plus jaloux de l'estime et de l'amour des peuples, parce qu'il savoit que ces sentimens de la multitude pour les princes sont une preuve non suspecte qu'ils sont ce qu'ils doivent être. Il s'informoit quelquefois de ce qu'on pensoit et de ce qu'on disoit de lui dans le royaume : « J'aimerois mieux, » disoit-il, être le particulier le plus obscur de la » nation que d'en être le roi sans en être aimé; » et il prenoit, pour se faire aimer, le moyen le plus efficace : il aimoit lui-même. « Il aimoit le public, » dit l'abbé Fleury, et il disoit souvent que le prince » est fait pour le peuple, et non pas le peuple pour » le prince. Il n'avoit guère que sept ans quand, à » l'occasion d'une Table généalogique des rois de » France, M. le duc de Montausier lui demandant » lequel il choisiroit de tous les titres de ces rois : » *Celui de Père du peuple*, répondit le prince. — Il » aimoit ses devoirs, dit aussi M. de Voltaire, il » aimoit les hommes; il vouloit les rendre heu- » reux. »

Nous avons vu comment, lorsqu'il étoit encore duc de Bourgogne, il manifestoit son amour pour les peuples : il leur faisoit tout le bien qui dépendoit de lui, et il préparoit, par une application constante, celui qu'il n'étoit pas en son pouvoir de faire. Devenu Dauphin, il se considéra plus particulièrement encore comme l'homme des peuples auprès du monarque, et le premier ministre de

leurs besoins. « Si les princes, dit-il, sont les »images de Dieu, en représentant sa grandeur, ils »doivent s'étudier encore plus à retracer ses bontés, »pour gagner l'affection des peuples. Leur élévation »ne doit leur plaire qu'autant qu'elle les met à por»tée de répandre leurs bienfaits sur un plus grand »nombre. Ils s'éloigneroient visiblement de l'ordre »de la Providence, s'ils réservoient pour eux seuls »les biens qu'elle ne leur a confiés que pour en »partager l'usage avec la multitude; et Dieu, le »père de tous les hommes, n'a pas prétendu mettre »entre eux une inégalité qui donne droit aux »grands d'oublier que les plus petits sont leurs »frères.....

»Un roi ne doit point mettre sa gloire à se faire »craindre de ses peuples, mais à faire en sorte que »ses peuples craignent pour lui; et le moyen pour »lui de se procurer ce plaisir aussi noble que pur, »c'est de se considérer moins comme le maître que »comme le père de ses sujets, sans en excepter les »plus obscurs, qui n'en ont, par leur état de foi»blesse, que plus de droit à sa tendresse pater»nelle. »

L'avis que le Dauphin donne aux princes, pour qu'ils n'aient pas à craindre d'être condamnés au tribunal de l'histoire, est bien digne de son cœur. « Des princes, dit-il, ont comblé de bienfaits les »gens de lettres, pour s'assurer les suffrages après »leur mort, et ils n'ont point réussi. Comme ils ne

»purent pas étendre leurs libéralités sur tous les »écrivains, ceux qui n'y avoient pas eu de part ont »dit la vérité. Un moyen plus légitime et plus court »d'empêcher que les hommes ne disent du mal de »nous après notre mort, c'est de ne faire que du »bien pendant notre vie.»

Personne n'étoit mieux instruit que le Dauphin de la misère des peuples, et ne s'y montroit plus sensible. On le voyoit s'affliger à l'excès des malheurs qui accompagnent toujours les guerres. Soit qu'il commandât les armées, soit qu'il fût auprès du roi, il employoit tout le zèle que permet la prudence, et tout le crédit que lui donnoit son rang, pour s'opposer aux prétentions insatiables de la cupidité, et à cette espèce de brigandage général des gens d'affaires, que les circonstances font juger nécessaires, et que le silence des lois semble légitimer parmi le tumulte des armes. L'histoire de la régence du duc d'Orléans nous apprend que ce fut d'après les vues du Dauphin, et suivant le plan qu'il en avoit tracé, que se fit, à la mort de Louis XIV, cette fameuse recherche des usuriers, qui avoient profité, pour s'enrichir, de la misère des temps; et que l'on fit rendre compte de leur administration à tous ceux qui, pendant les dernières guerres, avoient eu part au maniement des finances; à ceux qui avoient été chargés de la fourniture des armées, ou qui avoient eu, de quelque manière que ce fût, la direction des entreprises et

des travaux publics. Opération admirable, et qui eût suffi pour défendre le peuple, pendant un siècle, de la rapacité des gens d'affaires, si elle eût été dirigée par la main désintéressée qui en avoit tracé le plan.

Au milieu d'une cour fastueuse, l'exemple du Dauphin parloit sans cesse en faveur du pauvre peuple. Il faisoit rougir le luxe par sa simplicité, sa modestie, sa frugalité. « Il ne se croyoit destiné à »la grandeur souveraine, dit un historien, que »pour être l'homme des peuples, et pour les rendre »bons et heureux..... Il étoit le cœur le plus sen»sible aux malheurs de l'humanité. » A la mort de Monseigneur, héritier de son rang, il refusa de l'être de ses pensions. « L'état, dit-il, est trop »obéré : je continuerai à vivre en duc de Bour»gogne. » On lui représenta qu'il pourroit, avec un plus ample revenu, soulager plus de malheureux. « Souvent, répondit-il, ce que l'on croit ne souhai»ter que pour exercer la charité, la cupidité se »l'approprie, quand on est parvenu à l'obtenir : »j'aime mieux que cette somme soit employée au »soulagement de l'état par d'autres mains que par »les miennes. Les princes, disoit-il dans une autre »occasion, n'ont pas de moyen plus sûr de faire du »bien au peuple que de retrancher de leurs dé»penses; et ils exercent par-là deux vertus à la fois, »la charité et la modestie. »

Lorsqu'on découvrit la statue équestre de Louis-

le-Grand sur la place Vendôme, le roi ne put s'empêcher de blâmer les dépenses excessives que la ville faisoit à l'occasion de la cérémonie, dans un temps où le peuple étoit dans la misère. Le Dauphin, entrant dans ces sentimens, refusa d'assister à la fête; et il répondit à son épouse qui le pressoit de l'y conduire : «Je suis affecté à cet égard »comme le roi : comment se réjouir quand le peu»ple souffre?»

Un jour qu'on présentoit au roi trois plans différens pour la reconstruction du château de Madrid, après que les courtisans eurent donné leur avis, sans qu'aucun se fût souvenu du peuple : « Voici, »dit le Dauphin, en désignant le plus magnifique »de ces trois plans, celui dont l'exécution me plai»roit davantage si notre armée n'avoit pas besoin »d'argent. Messieurs, répondit le roi*, en se tour-

* Louis XIV eût fait bien moins de dépenses en bâtimens, si on lui eût toujours fait connoître combien elles étoient onéreuses à ses peuples. Un de ses ministres eut la hardiesse de lui proposer un jour la démolition de la place Vendôme, à peine achevée, pour en construire une autre d'un goût différent : « En vérité, dit le roi en colère, s'est-il jamais rien pro»posé de si impertinent! Ces messieurs les ministres veulent »tous faire parler d'eux, pendant leur ministère; et ils sont »parvenus à me faire passer dans l'Europe pour un prince qui »donne aveuglément dans le faste des bâtimens. Qu'on prenne »garde de me proposer jamais rien d'approchant. Je serai tou»jours assez bien en bâtimens, quand mon peuple sera bien »nourri. »

»nant vers ses courtisans, cela s'appelle dire bien »sensément son avis.» Comme on parloit, en présence du prince, des richesses immenses qu'avoit laissées le cardinal Mazarin, le duc de Beauvilliers dit qu'il avoit trouvé le secret de calmer ses inquiétudes au lit de la mort, en disposant le roi à lui en faire donation générale. «Il eût encore fallu, »dit le Dauphin, qu'il eût fait ratifier cette dona»tion par le pauvre peuple qui réclamoit sa dé»pouille.» Les personnes aisées n'avoient pas de plus sûr moyen de lui faire leur cour que de contribuer au soulagement des maux publics. En 1709, il marqua à l'archevêque de Cambrai sa satisfaction pour le bel exemple qu'il avoit donné, en envoyant tous ses blés à l'armée de Flandre qui manquoit de pain. «On ne peut s'empêcher, mon cher archevê»que, lui dit-il, de chanter ici vos louanges. Pour »moi, qui ne juge point des actions par leur éclat, »vous pensez bien que je ne vous estime pas moins »lorsque vous faites distribuer vos blés aux pauvres »de votre diocèse, que quand vous les envoyez à »nos soldats. C'est néanmoins très-bien fait d'avoir »dirigé vos charités, dans ce moment, vers l'en»droit où le besoin paroît plus urgent. Vos libéra»lités d'ailleurs en ont déterminé une infinité d'au»tres. Le roi a parlé de vous : il sait que je vous »écris. Il a fait marquer aux abbayes combien il »étoit satisfait des généreux efforts qu'elles ont faits »dans ces fâcheuses conjonctures. Que le Dieu de

»paix veuille rapprocher tous les cœurs. Le mien, » vous le savez, vous est uni pour jamais. »

Le Dauphin ne croit pas qu'un souverain ait satisfait à ce qu'il doit à la nation, en s'occupant du soin de la soulager et de la rendre heureuse; il veut encore qu'il étende ses vues jusqu'à la génération future, et qu'il en prépare le bonheur dans la bonne éducation de la jeunesse. «Un roi, dit-il, »doit mettre au rang des devoirs essentiels de la »royauté celui de veiller à ce que la jeunesse de ses »états soit élevée dans les principes les plus propres »à lui inspirer l'amour de la religion, l'innocence »des mœurs et le désir de se rendre utile à la patrie. »Sans cette attention, quel avenir peut-on se pro- »mettre? En moins de rien les bons principes s'obs- »curcissent, la vertu s'altère dans les cœurs, le vice »s'y enracine et se propage, toute la nation dégé- »nère; et un siècle de soins assidus ne rappelleroit »pas à ses premières mœurs un peuple une fois »abâtardi.»

Il paroît par l'histoire, que les sentimens étoient partagés sur le fond du caractère du Dauphin: quelques-uns craignoient que sa bonté n'allât jusqu'à tolérer les abus, lorsqu'il auroit en main les rênes du gouvernement; et Fénélon, ce politique si modéré, exhorte souvent son élève à une douce fermeté. M. de Voltaire, après avoir dit que ce prince étoit d'un esprit ferme et intrépide, ajoute que son gouvernement eût été austère. Je conclurois, de

»pas à propos de me satisfaire; et il me dit, avec »une démonstration de tendresse qui me toucha »jusqu'aux larmes : *Je vous en ai dit assez, mon »fils, pour votre instruction, je dois garder le »reste pour la mienne*.... Qui ne craindra vos ju- »gemens, ô mon Dieu! »

Quelques personnes auxquelles je proposois cette espèce d'énigme, crurent en apercevoir la solution dans un fait plus énigmatique encore, et que je ne prétends ni accréditer ni garantir; mais que je rapporterai pour sa singularité, tel que je le trouve dans différens mémoires de la cour de Louis XIV. Le roi, suivant ces historiens, courant le cerf dans la forêt de Fontainebleau, crut entrevoir un objet fantastique qu'il ne pouvoit définir. Son cheval épouvanté se cabra violemment, comme s'il eût voulu se dérober de dessous lui; mais, la vision ayant passé comme une ombre, le roi se persuada qu'elle pouvoit être l'effet du vol de quelque oiseau, et n'en parla à personne. Vers le même temps, ajoute la relation, un spectre apparut à un homme de la ville de Salon, qui lui commanda d'aller trouver l'intendant d'Aix, qui, sur la demande qu'il lui en feroit, lui donneroit une lettre pour avoir accès auprès du ministre, et par le ministre auprès de Louis XIV. Qu'il ne s'inquiétât pas de ce qu'il devoit dire au roi, qu'il l'apprendroit sur sa route; que, du reste, il se mît en devoir de remplir sa mission sans en parler à personne, sous peine de

mourir à l'instant même. Cet homme saisi de frayeur, et ne pouvant plus parler, assura le spectre, par un signe de tête, qu'il obéiroit. Cependant sa femme lui ayant demandé la cause du trouble qui l'agitoit, il refusa de la satisfaire. Elle redouble ses instances : son mari lui répond qu'il est menacé de mourir s'il parle; nouvel aliment pour la curiosité, nouvelles importunités : l'homme enfin s'y rend, lâche son secret, et tombe mort aux pieds de sa femme. Celle-ci, frappée d'épouvante, court chez ses voisins avertir que son mari vient de mourir subitement; mais elle se garde bien de dire ce qui s'est passé, pour ne pas s'attirer le reproche de lui avoir causé la mort. Le lendemain le même spectre se présenta à un autre homme de la même ville, lui donna les mêmes instructions, lui fit les mêmes menaces. Celui-ci, dans la première agitation de sa frayeur, alla raconter au curé de sa paroisse ce qui venoit de lui arriver, et au moment où il disoit que le spectre l'avoit menacé qu'il lui en coûteroit la vie s'il parloit de sa vision, il tomba mort dans le presbytère. Le curé ne fit pas difficulté de raconter comment la chose s'étoit passée, et la femme du premier mort, invitée par l'exemple, déposa que la mort de son mari avoit eu précisément la même cause; et cet événement fit le plus grand bruit dans les environs. Cependant, le spectre se présenta à un troisième habitant de Salon, nommé *François Michel*, qui exerçoit le

métier de maréchal. Il lui commanda, sous peine de mort, d'aller trouver l'intendant de Provence, de lui demander une lettre pour être admis à parler au roi. Il lui dit que cette lettre lui seroit accordée: qu'il iroit jusqu'à Versailles; et que là il apprendroit ce qu'il avoit à dire au roi. Michel part sans délai, se rend à Aix où le bruit du spectre et des deux morts de Salon avoit prévenu son arrivée. Introduit chez l'intendant, il commença par lui dire qu'il alloit l'accuser de folie, mais qu'il avoit cependant toute sa raison; et il lui exposa le sujet de son voyage, en lui demandant une lettre de créance pour M. de Barbésieux qui lui procureroit une audience du roi. L'intendant, malgré le tour oratoire qu'avoit pris cet homme, le traita d'extravagant et de visionnaire, et lui dit que lui et les habitans de Salon étoient des cerveaux exaltés, en qui avoit passé le délire de Nostradamus leur compatriote, et il finit par le menacer de la prison. Michel, sans s'émouvoir, dit qu'il n'étoit pas question de Nostradamus, qu'il laissoit pour ce qu'il étoit, et que ses menaces ne lui feroient jamais tant de peur que lui en avoit fait l'apparition du spectre; qu'au reste, s'étant mis en devoir de remplir sa mission, il ne craignoit pas le sort tragique de ses deux voisins; car les deux morts et le maréchal demeuroient près les uns des autres. Cependant l'intendant, considérant que cet homme lui avoit parlé avec beaucoup de bon sens, que cette affaire faisoit le plus grand

bruit dans toute la province, et que d'ailleurs il y étoit question du roi, prit le parti d'écrire au procureur du roi de Salon, pour qu'il fît informer sur le fait, et qu'il s'assurât, surtout, si François Michel, ou quelqu'un de sa famille, n'avoit jamais donné de signes d'aliénation ou de foiblesse d'esprit. L'information fut faite suivant toutes les formes juridiques, les témoins les plus dignes de foi furent entendus, au nombre de quarante-deux, et le résultat de leurs dépositions, suivant le procès verbal adressé à l'intendant de Provence, fut que François Michel étoit connu de toute la ville pour un homme plein de probité et de bon sens, et que ses parens, tant du côté paternel que du côté maternel, avoient toujours joui de la même réputation; que les deux bourgeois qui étoient morts subitement, que la femme qui racontoit ce que lui avoit dit le premier mort, et le curé qui déposoit ce qu'il avoit ouï du second, étoient gens de la plus grande droiture et de la plus saine raison.

L'intendant adressa au marquis de Barbésieux ce procès verbal, signé des témoins et du magistrat de Salon. Le ministre lui fit réponse que, quoique toute cette histoire parût fort incroyable, la multitude des témoignages pouvoit autoriser à y faire quelque attention, sans se donner le ridicule d'une aveugle crédulité : qu'ainsi il pouvoit lui adresser son homme, qui seroit reçu. L'intendant manda le maréchal, qui lui dit en l'abordant : « Je me

»doutois bien, monseigneur, que vous me feriez »revenir. » L'intendant, pour le déconcerter, lui dit que ce n'étoit point pour l'envoyer à Versailles qu'il l'avoit fait appeler, mais pour le faire punir, comme il le méritoit, de son imposture qu'il avoit découverte. Michel lui répondit avec son sang-froid ordinaire, que, quelque clairvoyant qu'il fût, il n'avoit pas pu découvrir ce qui n'existoit pas, et qu'il ne craignoit pas, de la part d'un homme si équitable, une punition qu'il n'avoit pas méritée. Enfin l'intendant lui donna sa lettre pour le ministre avec l'argent qu'il lui falloit pour les frais de son voyage; et il le confia à un officier qui conduisoit une recrue d'Aix à la Ferté-sous-Jouarre. Cet officier, chargé d'examiner sa conduite et de suivre ses conversations, manda à l'intendant, avant son arrivée à Paris, que son compagnon de voyage lui avoit paru un honnête homme, et fort sensé en tout.

Le maréchal arriva à Versailles, et descendit à son auberge, sans savoir encore ce qu'il diroit à Louis XIV. Le soir, quand il fut retiré dans sa chambre, le spectre se présenta à lui, et l'assura qu'il parleroit au roi. Il le prévint que le ministre lui feroit des difficultés pour l'introduire : mais qu'alors il n'auroit qu'à lui dire de demander au roi s'il n'étoit pas vrai que, la dernière fois qu'il avoit couru le cerf à Fontainebleau, dans un moment où son cheval se cabra, il avoit été frappé

d'une apparition qu'il ne pourroit définir, mais dont il se souvenoit encore; que cette particularité détermineroit aussitôt le roi à lui accorder audience : il l'instruisit alors de ce qu'il avoit à dire au monarque, en lui ajoutant que s'il découvroit son secret au ministre, qui le questionneroit beaucoup, ou à quelqu'autre qu'au roi, il subiroit le sort de ses deux voisins.

Michel se rendit le lendemain chez le marquis de Barbésieux, qui, dans une audience particulière qu'il lui donna, usa de toute son adresse pour lui arracher son secret. Michel se défendit pendant une heure entière contre les caresses et les menaces que le ministre employa tour à tour pour l'ébranler, et ne laissa rien pénétrer des instructions particulières qu'il avoit pour le roi. M. de Barbésieux prit alors le parti d'annoncer le maréchal de Salon à Louis XIV, auquel il rapporta le trait de la chasse de Fontainebleau, que cet envoyé donnoit en preuve de sa mission. Le prince parut étonné, et dit qu'il se rappeloit l'émotion intérieure que lui avoit causée dans ce moment une ombre indéfinissable, mais que nul homme de son royaume ne pouvoit savoir naturellement ce qui s'étoit alors passé dans son âme, parce qu'il étoit bien sûr de n'en avoir parlé à personne. Michel fut introduit : le roi eut avec lui un fort long entretien ce jour-là, et il le vit encore deux autres fois toujours en particulier; mais jamais il ne donna rien à connoître

de ce que cet homme lui avoit dit. Il se contenta de témoigner, dans l'occasion, qu'il avoit beaucoup d'estime pour lui, et il en donna une preuve fort extraordinaire, en voulant qu'avant son départ il vînt prendre congé de lui publiquement, à la manière des ambassadeurs. Quand le capitaine des gardes le vit venir, il ne put s'empêcher de dire tout haut au roi : « En vérité, sire, il faut que vous » m'ayez donné des ordres bien précis pour que je » laisse approcher cet homme, car s'il n'est pas fou » votre majesté n'est pas noble. Duras, lui dit le roi, » vous jugez légèrement. Cet homme est plus sage » que vous ne pensez. » Il y avoit déjà quelque temps qu'on parloit à Paris et à la cour de l'arrivée de Michel qu'on appeloit *le Prophète*. Ces paroles du roi, la manière honorable dont il le traitoit en public, les audiences secrètes qu'il lui avoit données, un conseil de conscience qui se tint sur ces entrefaites, ce qu'on voyoit, et ce qu'on ignoroit, tout contribuoit à enflammer la curiosité. On ne connoissoit plus d'autre sujet d'entretiens, et chacun se perdoit dans ses conjectures. Du choc de mille opinions bisarres résulta l'opinion qui prit depuis faveur, et qui s'accrédita parmi le peuple : Que Michel étoit venu annoncer à Louis XIV, comme Nathan à David, que Dieu auroit égard à la pénitence qu'il faisoit alors; mais qu'en expiation du scandale qu'il avoit donné à ses peuples dans les jours de sa jeunesse, il verroit sa puissance

aussi abaissée qu'elle étoit alors élevée; que la guerre et la famine désoleroient ses États, et qu'il assisteroit lui-même aux funérailles de sa nombreuse postérité, dont à peine il échapperoit un foible rejeton.

Ce que nous avons de plus certain à cet égard, c'est qu'il est peu d'exemples; s'il en est, dans l'antiquité, qu'un prince, après un cours de prospérités aussi flatteuses que l'avoient été celles de Louis-le-Grand, eût reçu, avec autant de résignation et de constance que ce monarque, la dure leçon de l'adversité. Les guerres malheureuses, les horreurs de la famine, la perte de ses enfans, rien ne l'ébranla, rien même ne parut l'étonner; mais que cette force, et cette grandeur d'âme dans ses malheurs, eût été préparée par la connoissance anticipée que lui en avoit donnée le maréchal de Salon, c'est ce qu'il est permis de révoquer en doute, tant que l'on n'aura pour preuves que des conjectures appuyées sur une histoire qui ne soutiendroit pas elle-même l'examen de la critique la plus indulgente. Il est vrai que ceux qui la racontent prennent la précaution oratoire de nous prévenir, qu'ils craindroient de le faire, dans un siècle aussi éclairé, s'ils n'avoient toute la cour pour témoin de ce qu'ils avancent : mais la cour ne peut être témoin que de ce qu'elle a vu; et elle n'a pas vu tout le merveilleux que l'on fait entrer dans cette histoire. Qu'il ait paru à Versailles un homme

de Salon, maréchal de son métier; que cet homme ait parlé au marquis de Barbésieux; qu'il ait eu des audiences secrètes de Louis XIV, et que ce prince lui ait donné des marques particulières de considération; voilà tout ce que la cour peut avoir vu, et sur quoi elle peut rendre témoignage. Qu'il soit mort deux hommes à Salon, et de mort subite si l'on veut, avant le départ de Michel pour la cour; que ledit Michel ait eu quelque secret important à découvrir au roi; qu'il ait obtenu une lettre de l'intendant de Provence pour avoir accès auprès du ministre, rien de tout cela ne passe les bornes du vraisemblable; mais qu'est-ce que la cour témoignera sur la vision de Fontainebleau, sur l'apparition du spectre, sur les deux morts de Salon, ou sur ce que Michel dit au roi seul, qui lui-même ne dit rien à personne de ce qu'il avoit appris?

Les paroles du Dauphin que nous avons citées, et que l'on croiroit pouvoir rapporter à ce fait extraordinaire, peuvent également appartenir à tout autre. Un roi de France, qui se voit à la veille de laisser la couronne à son petit-fils, peut avoir bien des secrets importans à lui communiquer.

On ne doit pas juger autrement des paroles de Louis XIV qu'on voudroit amener à l'appui de ces mêmes conjectures. Ce prince, en l'année 1700, après avoir donné à son petit-fils la couronne d'Espagne, déclare : « Qu'il ne met sa confiance ni » dans sa force, ni dans sa nombreuse postérité; et

»que, les jugemens de Dieu étant impénétrables, »il envisage, comme une chose possible, un triste »avenir qu'il prie le ciel d'éloigner.» Mais qu'est-il besoin d'avoir recours à des prodiges pour expliquer comment un prince religieux a pu parler à ses peuples le langage de la religion? Comment un prince sage a pu faire de sages réflexions sur l'instabilité des grandeurs humaines, et sur l'incertitude de la vie pour les enfans des rois comme pour les autres hommes? Et parce que l'événement justifia la sagesse de ces réflexions, est-ce une raison pour en conclure la connoissance anticipée de l'événement?

Quoi qu'il en soit de cette histoire, tous les secrets qu'elle pourroit renfermer sont moins importans sans doute que celui que le Dauphin nous découvre dans ses écrits, et qu'il appelle le plus grand secret de l'état. «Partout, dit ce prince, où il »y a des intérêts à ménager, des ennemis à crain»dre, des malveillans à suivre, des entreprises à »conduire, des succès à préparer, il y a aussi né»cessairement des mesures de prudence à prendre, »et des secrets à garder; ce qui fait qu'aux qua»lités propres de l'emploi qu'ils occupent, tous les »hommes en place doivent joindre une discrétion »à toute épreuve. Mais, outre les secrets insépara»bles de toute sage administration des affaires, bien »des gens s'imaginent qu'il est encore certaines voies »occultes, certains principes d'une politique mysté-

»rieuse qui font le grand secret de chaque état, et »comme sa pierre philosophale. Quant à moi, j'es»timerai toujours que si le plus beau secret pour »un père de famille, c'est d'établir le bonheur de »ses enfans, le plus grand secret pour un roi sera »de procurer celui de sa nation; et, pour y par»venir, il faut:

» 1° Veiller avec un soin paternel à ce que le peu»ple mange du pain, et pour cet effet s'assurer, »d'un côté, qu'il n'est point surchargé d'impôts ni »vexé par les grands ou par les gens d'affaires; et »de l'autre, poursuivre la fainéantise et forcer les »vagabonds à travailler ou à la culture des terres, »ou dans les ateliers et les manufactures.

» 2° Réprimer le luxe, qui est extrême dans toutes »les conditions; et, pour cela, ne point souffrir que »les grandes villes se remplissent d'une multitude »d'hommes désœuvrés et sans état qui, après s'y »être consumés avec leur fortune, par un liberti»nage scandaleux, sont réduits à désirer le désor»dre général de l'état, comme une ressource dans »le désordre particulier de leurs affaires.

» 3° Maintenir, sans dureté, la subordination et »la plus exacte discipline dans l'ordre militaire; et, »généralement, ne confier les postes importans dans »le clergé, dans les armées et dans la magistrature, »qu'à des hommes capables d'imposer à la multi»tude par leurs lumières, et incapables de prévari»quer par leur conscience.

»4° Eloigner des gouvernemens, du commande-»ment des armées, et de tous les grands emplois, »quels qu'ils soient, les esprits inquiets et entrepre-»nans, surtout si une naissance illustre devoit en-»core ajouter à leur crédit. Et l'on doit prendre »garde de ne point se laisser séduire par les protes-»tations de fidélité, qui pourroient être sincères, »mais qui ne changent point la trempe d'un mau-»vais esprit, que l'occasion peut toujours rendre »dangereux.

»5° S'assurer que l'éducation que reçoit la jeu-»nesse lui apprend à craindre Dieu et les reproches »de sa conscience; et qu'elle tend à lui inspirer le »désir de se rendre utile à la patrie, et le respect »pour l'autorité qui gouverne.

»6° Etouffer, dès sa naissance, toute espèce de »nouveauté en matière de religion, et regarder »comme un acte de clémence de punir, suivant »toute la rigueur des lois, les premiers coupables »dans tous les genres, afin de ne pas se trouver »dans la nécessité d'en punir une infinité d'autres »que l'impunité ne manqueroit pas d'enhardir.

»7° Diviser les charges et les emplois soit oné-»reux, soit lucratifs, sans les accumuler sur une »même tête; et obliger ceux qui en sont pourvus, »dans l'étendue des provinces, à les gérer par eux-»mêmes, sans qu'il leur soit permis de se déchar-»ger, comme ils font, sur des vicaires, des lieu-»tenans, ou des commis, pour venir se ruiner dans

»la capitale, et puis, à force de sollicitations et d'in-»trigues, extorquer de la cour de nouvelles faveurs, »qui ne devroient être que la récompense du vrai »mérite appliqué à un travail utile.

»Sept chefs, que j'appellerais volontiers les sept »*sacremens* de la politique, et qui forment le plus »grand secret de l'état.»

LIVRE IV.

Le Dauphin, aux qualités propres du prince et à celles qui constituent le grand homme d'état, réunissoit encore, dans un rare degré de perfection, les vertus qui honorent le plus l'humanité; et l'auteur du *Siècle de Louis XIV* ne lui rend que la justice qui lui est due, en disant: « Qu'il auroit » mérité d'être célébré, quand il n'eût été que par- » ticulier. »

Le malheur des princes c'est d'oublier, au sein de leur grandeur, qu'ils sont hommes avant d'être princes : c'est de sentir trop bien ce qui leur est dû, et point assez ce qu'ils doivent aux autres. Ecueil comme inévitable pour eux, à moins qu'une éducation mâle et soignée ne leur ait appris de bonne heure à s'en garantir; mais Fénélon avoit élevé le Dauphin. Persuadé que l'homme parfait est peu éloigné du prince accompli, c'est par la pratique des vertus de l'homme, que cet habile maître faisoit faire à son élève l'apprentissage des vertus du prince. S'il lui rappeloit sa condition, ce n'étoit point à la manière des flatteurs, pour lui faire envisager dans sa grandeur future la facilité de se mettre au-dessus des lois, ou les moyens de

suivre ses penchans et de satisfaire ses goûts; mais pour lui faire comprendre que la supériorité de son rang devenoit pour lui un véritable engagement à dominer la multitude par une supériorité de vertu; en sorte que personne ne se montrât si appliqué au travail, si bien instruit de ses devoirs, si fidèle à les remplir; et que l'homme le plus humain, le plus généreux, le plus parfait en tout, le parût toujours moins que lui.

Pénétré de l'importance de ces leçons, le Dauphin, en même temps qu'il les pratiquoit, vouloit encore assurer pour l'avenir sa fidélité à les suivre contre le penchant naturel que nous avons au relâchement. Et, dans cette vue, il se prescrivit une règle invariable de conduite, qui offre la plus exacte distribution de son temps, appliquée au détail de ses devoirs. Ceux qui ont rapport à la religion y tiennent le premier rang. Il marque les heures qu'il destine chaque jour à la prière, à la lecture des bons livres, à la méditation des vérités du salut, aux différens exercices de la piété chrétienne. Le temps du travail, celui qu'il doit donner au roi, à sa famille, au public, à ses délassemens, tout y est réglé, tout y est prévu. Et, si les circonstances, telles que celles des voyages de la cour, l'obligent à sortir de l'ordre général, c'est pour rentrer dans un ordre particulier. L'abbé Fleury lui disoit un jour, qu'il ne pouvoit assez admirer l'ordre et la suite qu'il mettoit dans ses

occupations. « J'avoue, répondit le prince, que la » continuité des mêmes exercices tous les jours ré-» pétés me cause quelquefois des dégoûts; mais je » me crois obligé de les surmonter, persuadé qu'il » n'y a que l'ordre qui puisse me ménager le temps » dont j'ai besoin pour les études auxquelles il faut » nécessairement que je me livre. » Nous savons quelle étoit l'importance de ces études; et l'auteur anonyme d'un Journal de la cour de Louis XIV, nous apprend jusqu'à quel point le prince étoit économe du temps qu'il y destinoit. « Dans les fré-» quens voyages, dit-il, que nous faisons à Marly » ou à Trianon, il arrive souvent que monseigneur » le Dauphin, un instant après son arrivée, repart » seul pour aller s'enfermer dans son cabinet de » Versailles, où il se trouve plus libre pour le tra-» vail. Il se rend pour le dîner du roi; et, le soir, » tandis qu'on s'amuse du jeu, de la promenade, ou » de la chasse, il reprend de nouveau la route de » Versailles, et ne reparoît que pour le souper. Le » roi, qui n'aime à gêner personne, le dispenseroit » bien de ces courses; mais il croit devoir lui tenir » rigueur sur cet article, pour le mettre dans la né-» cessité de se distraire de ses travaux.

» Le roi est toujours grand, et toujours charmant » dans la conversation. Monseigneur le Dauphin y » est intéressant, il parle comme un livre, mais on » désireroit qu'il le fît plus souvent. Madame la Dau-» phine disoit l'autre jour que, lorsqu'il seroit roi,

»on l'appelleroit *Louis le docte*. Le roi, qui est »quelquefois le premier à faire des réflexions sur la »mort, ne parut point approuver qu'on parlât en »sa présence du nom qu'on donneroit à son succes»seur.

»Madame la Dauphine charme tout le monde »par son esprit. Elle dit tout ce qu'elle veut, et »toujours elle plaît. Elle agace continuellement »monseigneur le Dauphin : jamais ils ne sont d'ac»cord pour le propos, et toujours leurs cœurs sont »unis. Je ne sais si l'on a jamais vu deux époux, de »caractères si différens, s'aimer si tendrement.»

La Dauphine, qui ne respiroit que les amusemens et les plaisirs, employoit toutes les ressources de son esprit et tous les charmes de sa personne pour distraire son époux, et l'arracher au sérieux de ses occupations. Le prince ne savoit rien lui refuser de ce qu'il pouvoit lui accorder; mais sa complaisance pour elle finissoit toujours où le devoir commençoit. «Je vous pardonne, lui disoit un jour »la princesse, de m'oublier comme vous faites, »persuadée que si vous en aviez le temps vous m'ai»meriez bien davantage. Vous vous trompez, ma»dame, lui repartit le Dauphin, vous aimer est le »plus doux de mes délassemens : si j'en faisois mon »travail, le sentiment et l'homme seroient bientôt »usés.» Un autre jour qu'ils se trouvoient ensemble chez la comtesse de Mailly : «Convenez, madame, »dit la Dauphine, que j'ai épousé l'homme de la

»France qui mène la vie la plus dure. En vérité, il »ne faut pas être l'héritier de Henri IV, pour s'as»sujettir à un si triste esclavage. » Le Dauphin qui, sans avoir l'humeur aussi enjouée que son épouse, n'avoit pas la repartie moins juste, lui chanta en riant ce distique.

Draco, qu'être esclave est bien doux,
Quand c'est du devoir et de vous!

Le Dauphin étoit encore duc de Bourgogne, lorsque le médecin Fagon représenta à Louis XIV que ce prince s'altéreroit le tempérament, s'il continuoit à se livrer à un travail si opiniâtre. « Je le »crains beaucoup, répondit le roi, mais il faut pour»tant bien que quelqu'un de mes enfans travaille.» En effet, le duc d'Anjou régnoit alors en Espagne, et Monseigneur ni le duc de Berry n'étoient hommes de cabinet. Le jeu, la chasse, les spectacles faisoient leurs occupations habituelles. Le duc d'Anjou disoit, en s'entretenant avec ses deux frères, avant son départ pour ses états: «Me voilà roi d'Es»pagne; mon frère de Bourgogne sera roi de France: »il n'y a que toi, mon pauvre Berry, qui ne seras »rien. Je suis content de mon sort, répondit le »prince, j'aurai moins d'embarras et plus de plai»sirs que vous. J'aurai droit de chasse en France »et en Espagne; je courrai le loup depuis Versailles »jusqu'à Madrid.»

Il n'est pas surprenant que la vie sérieuse et occupée du Dauphin fût regardée comme une singularité, au milieu d'une cour frivole et désœuvrée; et le courtisan, qui compte toujours, pour le succès de ses intrigues, sur l'inapplication de celui qui gouverne, auguroit déjà que le règne d'un tel prince lui seroit peu favorable. « Quelques-uns, écrivoit » madame de Maintenon, croient que son gouver- » nement sera austère. Cependant il aime la joie et » le plaisir; il s'y livre même quelquefois, pour con- » descendre aux goûts de madame la Dauphine. » Bien loin que sa vertu le rende insensible aux » amusemens de la vie, elle les lui rend plus agréa- » bles; au lieu que ceux qui en font leur unique » occupation n'en trouvent aucun qui les satisfasse. » Ils vont de la promenade à la chasse, de la chasse » à la comédie, de la comédie au jeu. Je voudrois » que vous les vissiez revenir; leur ennui est le » meilleur des sermons. Vous les verriez, avec un » visage triste et un ton chagrin, se plaindre que » rien n'a réussi; la comédie a été mal jouée; l'o- » péra étoit détestable; on mourroit de chaud à la » promenade; les chiens ont mal chassé. Parmi » tous ces voluptueux ennuyés, le jeune prince est » le seul qui soit content, parce qu'il a employé sa » journée à remplir les devoirs qu'il connoît, et à » s'instruire de ceux qu'il ne connoît pas. »

Le Dauphin, comme l'observe madame de Maintenon, n'étoit pas insensible aux plaisirs, mais il

n'en vouloit que d'innocens ; et il en usoit, il ne s'y livroit pas. Il se permettoit ceux d'un jeu modéré, de la chasse, de la promenade, et même de la table. Lorsqu'il étoit encore duc de Bourgogne, il faisoit quelquefois l'honneur à certains seigneurs de la cour de manger chez eux. Et, dans ces occasions, il étoit toujours le premier à égayer les convives ; mais le respect qu'inspiroit sa personne ne permettoit jamais d'user qu'avec réserve de la permission qu'il donnoit d'oublier son rang. Un jour qu'il mangeoit chez le maréchal de Boufflers, ce seigneur, pressé d'une douleur de goutte, s'absenta dès le premier service, et ne reparut qu'à la fin du repas. Comme il commençoit à accuser sa goutte, quelqu'un l'interrompit, pour lui demander de quelle *goutte* il s'agissoit ? Et le prince, saisissant la plaisanterie, dit que cela s'entendoit assez, et que c'étoit une délicatesse mal entendue, d'avoir voulu cacher les effets de son mal à ceux qui avoient été les témoins et les complices de la cause. Et pour appuyer ce qu'il disoit, il lui chanta cet impromptu :

Dans le temple du dieu Ripaille,
N'est-on pas tous de même taille ?
Que chez Louis, chez le Dauphin,
L'on craigne les vapeurs du vin ;
Mais près d'un duc de la Bourgogne,
Profane qui n'est point ivrogne.

Quelques écrivains, d'après cette plaisanterie,

peut-être, ont avancé que le Dauphin aimoit la table et le vin. Si cela fut, il mérite des éloges pour avoir su réprimer ce penchant, et se contenir, comme il fit, dans les bornes de la plus exacte sobriété. Le goût qu'il avoit pour le jeu, dans sa première jeunesse, fut pour lui une autre source de sacrifices les plus généreux. Ayant un jour perdu au delà de ce qu'il avoit dans sa cassette, il prit la résolution de ne plus jouer pendant un an qu'un jeu très-modéré, dont le gain, s'il en faisoit, seroit au profit des pauvres; mais craignant encore pour les suites que pourroit entraîner un jour un penchant trop ménagé, il en fit le sacrifice absolu. « Quand il commença, dit madame de Maintenon, » à renoncer au jeu qu'il aimoit passionnément, je » lui demandai confidemment pourquoi il s'étoit in» terdit ce plaisir, le plus innocent des plaisirs de la » cour? Il me répondit, que le désir du gain lui fai» soit aimer le jeu; qu'à la vérité il n'étoit pas fort » sensible à la perte, mais qu'il sentoit une grande » joie de gagner; que sa passion naissoit donc d'un » fond d'avarice, et qu'il étoit impossible que ce qui » étoit vicieux dans son principe, fût innocent dans » ses effets. »

Par complaisance pour son épouse, et contre sa propre inclination, ce prince se trouvoit aux danses et aux bals qui se donnoient à la cour; et il disoit, à cette occasion : « On imagineroit que se faire en» nuyer de propos délibéré est le comble de la folie;

» il en est cependant une plus grande encore, c'est » de se condamner à feindre la joie dans le temps » même qu'on se livre à l'ennui; et c'est précisé- » ment le rôle que je joue dans un bal. » Il étoit dans sa vingt-deuxième année, lorsqu'un jour, après avoir dansé, il dit publiquement : « Je prends acte » de mon insigne maladresse pour la danse, et je » déclare que la preuve que j'en viens de donner » sera la dernière; » et il tint sa parole.

Connoisseur en poésie comme en musique, il se sentoit plus de goût pour les spectacles, et il lui en coûta pour y renoncer; il y renonça néanmoins, et par raison et par principes de conscience. « Les » spectacles d'un Dauphin, disoit-il, c'est l'état des » provinces. » Il étoit d'ailleurs bien éloigné de penser, comme nos philosophes modernes, que l'on dût appeler *la meilleure école de vertu* celle de notre théâtre, où l'on ne sait plus montrer de la pure vertu que son austérité, et du vice honteux que ses charmes. Louis XIV disoit un jour au Dauphin, qu'il lui avoit paru prendre peu de plaisir à la comédie. « Sire, lui répondit le prince, j'y ai eu » celui d'être auprès de votre majesté. » Le roi lui dit qu'il lui laissoit la plus entière liberté à cet égard. Le Dauphin l'en remercia, et jamais depuis ce jour il ne parut au spectacle.

Madame de Maintenon, qui avoit essayé de réformer notre théâtre, y eût réussi sans doute, si elle eût vu le règne du Dauphin. « N'est-il pas dé-

»plorable, écrivoit cette dame, que, sous un roi
»qui ne voudroit assurément pas offenser Dieu,
»qui le craint, qui l'aime, on ait des pratiques si
»opposées à l'esprit de la religion, et des condes-
»cendances si contraires à la vertu? Si le roi, ce-
»pendant, vouloit absolument qu'au lieu des maxi-
»mes pernicieuses semées dans nos pièces de théâ-
»tre, on n'y traitât que des matières saintes, ou
»du moins innocentes, les gens d'esprit, dont la
»France abonde, s'empresseroient de travailler en
»ce genre..... Je dis un jour à ce propos, à M. le
»duc de Bourgogne qui est un saint : Mais vous,
»monseigneur, que ferez-vous quand vous serez le
»maître? défendrez-vous l'opéra, la comédie, et les
»autres spectacles? Bien des gens, me dit-il, pré-
»tendent que, s'il n'y en avoit point, il y auroit
»encore de plus grands désordres à Paris : j'exami-
»nerois, je peserois mûrement le pour et le contre,
»et je m'en tiendrois au parti qui auroit le moins
»d'inconvéniens.» Et c'eût été, sans doute, celui de laisser subsister le théâtre, en le réformant sur le modèle des pièces composées pour Saint-Cyr. Ce qui l'eût rendu en effet, ce qu'on n'a pas honte de nous dire qu'il est aujourd'hui, *une véritable école de vertu.*

Le Dauphin, en préparant par une application constante à ses devoirs, le bonheur de la nation, faisoit par ses vertus celui de sa famille et de tous ceux qui l'approchoient. Sa conduite eût pu pa-

roître la censure de celle de Monseigneur; mais, en fils affectionné, il ne paroissoit attentif qu'à se faire oublier, et à fixer les esprits sur les qualités estimables que pouvoit avoir ce prince. On vit même, plus d'une fois, le petit-fils s'efforcer de diminuer aux yeux de l'aïeul les torts attribués au père. Le Dauphin, à la mort de Monseigneur, donna des preuves d'une douleur également sincère et religieuse. Il ne se déchargea sur personne du soin d'apaiser pour lui la justice divine : il multiplia ses bonnes œuvres particulières; il versa d'abondantes aumônes dans le sein des pauvres, et il fit offrir le saint sacrifice en divers endroits pour le repos de son âme. Les officiers et les domestiques du prince, à un petit nombre près, qui en étoient indignes, furent conservés dans leurs emplois; et le Dauphin leur déclara, qu'il regarderoit comme rendus à sa personne les services qu'ils avoient rendus à son père. D'un nombre de pensions que payoit Monseigneur, il ne supprima que celles qui ne lui parurent fondées sur aucun titre, ni de services, ni de besoin. Ayant appris qu'un particulier avoit prêté quatre-vingt mille francs à Monseigneur, sans en avoir tiré d'obligation, il lui fit remettre la somme, à laquelle il joignit un présent. Il donna un diamant de grand prix à un seigneur, en lui disant : « J'ai cru, monsieur, que ce » diamant que mon père aimoit le plus, devoit être » donné à l'homme qui aimoit le plus mon père. »

Nous avons déjà eu lieu d'observer jusqu'où alloit la tendresse du roi pour son petit-fils. Sa confiance n'étoit pas moins grande, et l'on peut dire qu'elle faisoit également honneur et au monarque qui l'accordoit, et au prince qui la méritoit par tant d'endroits. Ses écrits seront encore ici les interprètes de ses sentimens. « Je ne saurois exprimer, écrivoit-il de l'armée, à quel point je suis satisfait d'apprendre que le roi soit toujours content de moi. Cela doit bien m'encourager à continuer, et à faire mieux encore s'il est possible... Je ne désire rien tant que cette union de confiance dont vous me flattez. Il est certain que le roi ne peut avoir de sujet plus soumis, ni d'enfant plus tendrement attaché que moi, et qu'en tout et partout, quand il voudra savoir la vérité, et que j'en serai véritablement instruit, je ne la lui déguiserai point. Je serai ravi de pouvoir mériter son estime et son amitié, et de lui être bon à quelque chose. »

Voici comment ce prince exprimoit ses alarmes sur le danger auquel s'exposoit le roi pendant la maladie de Monseigneur. « J'écris au roi, madame, sur une chose qui intéresse encore plus tout le royaume que la santé de Monseigneur : vous jugez aisément que c'est sur la sienne propre. Il n'y a personne qui ne tremble, lorsqu'on pense que le roi est exposé à tous momens à un air dangereux, et qui peut communiquer non-seulement la pe-

» tite-vérole, mais d'autres maladies plus à craindre » encore. Je sais, madame, que le roi se doit à sa » famille; et je ne le sens que trop par l'ordre qu'il » me donne de ne me point présenter devant lui; » mais je sais aussi qu'il se doit encore plus à l'état; » et, si l'on recueilloit les voix de ses sujets, il ne » s'exposeroit certainement point à un péril, dont » j'espère que Dieu le préservera, mais qui est réel. » Si, du moins, il vouloit quitter le vieux château, » et passer dans le neuf, il en seroit plus éloigné, » et tout aussi à portée de recevoir à tous momens » des nouvelles de l'état de Monseigneur. Monsei- » gneur lui-même en seroit plus tranquille; car je » suis sûr qu'il pense comme moi sur la conserva- » tion du roi. Jugez, madame, par l'inquiétude que » nous donne l'état de Monseigneur, où nous en » serions si le roi lui-même tomboit malade, et dans » la conjoncture présente où le poids des affaires » est tel qu'il faut toute son âme pour les soutenir. » Quelque tristes que soient ces idées, on ne peut » s'empêcher, ni de les avoir, ni de s'en expliquer. » Ce sont toutes ces considérations, et bien d'au- » tres, que le peu de temps que j'ai à moi ne me » permet pas d'exposer ici, qui font que je vous » supplie de présenter au roi la lettre que j'ai l'hon- » neur de lui écrire. Il n'a pas un sujet qui ne la » signât de son sang. C'est tout son royaume qui » lui parle par ma voix. M. le duc d'Orléans et » M. le duc du Maine sortent d'ici pour m'en parler

» tous deux; et ce dernier a vu ma lettre, qu'il ne » désapprouve certainement pas.

» J'espère, dit-il au roi, que votre majesté me » pardonnera la liberté que je prends de lui écrire, » dans l'appréhension où je suis de n'avoir pas le » bonheur de la revoir de sitôt. J'apprends en ce » moment que la petite-vérole se déclare à Monsei-» gneur. Je sais que vous ne la craignez point; et » c'est ce qui me fait le plus craindre. Vous ne vous » ménagerez point; vous céderez aux sollicitations » de votre tendresse : s'il y a du péril, vous le mé-» priserez. Mais ces maladies, non-seulement se » communiquent, elles en communiquent encore » d'autres, qui me font bien plus craindre pour » votre majesté qu'elle ne craint pour moi, lors-» qu'elle me fait défense d'aller lui faire ma cour à » Meudon. Me voir éloigné de votre majesté, pour » un temps considérable, m'est extrêmement sen-» sible; mais qu'est-ce que mes peines, en compa-» raison de mes craintes? Je vous supplie, sire, au » nom de Dieu, de conserver votre personne que je » ne saurois m'accoutumer à voir en péril. Je ne » suis pas le seul qui vous fasse cette prière, c'est » tout votre peuple..... et j'ai la confiance que votre » majesté recevra en bonne part cette lettre qui » part du cœur le plus respectueux, le plus dévoué, » et si j'ose dire, le plus tendre qui fût jamais. »

Le Dauphin peut être regardé comme le modèle des époux qui ont à former eux-mêmes le carac-

tère de leurs épouses. Adélaïde de Savoie, à un esprit juste, fait pour sentir et apprécier tout le mérite de son époux, joignoit un de ces caractères ardens, et emportés dans la poursuite de leurs désirs; et ses désirs n'étoient d'abord que les désirs frivoles de la jeunesse. Le Dauphin, en méritant son estime, sut gagner sa confiance, et lui faire désirer de travailler à devenir ce qu'elle n'étoit pas encore. Comme il la connoissoit extraordinairement sensible au blâme et à l'estime publique, il se servoit, avec une merveilleuse adresse, de ce double aiguillon pour rectifier ses goûts et les tourner au bien. Il employoit, tour à tour et selon les circonstances, la raillerie fine ou les conseils de l'amitié, les leçons de l'honneur ou celles de la religion; et s'il lui donnoit quelque avis qui tînt du reproche, il étoit tempéré par l'expression encourageante de la tendresse. Madame de Maintenon secondoit merveilleusement les vues du Dauphin, et se servoit de tout l'ascendant qu'elle avoit sur l'esprit de la Dauphine pour la porter à se rendre digne de son époux. Voici comment la princesse écrivoit à cette dame qui, sans avoir le titre de son institutrice, en faisoit toutes les fonctions. « Vous croyez donc, » ma chère tante, que je vous comprends toujours? » Non, non : vous m'êtes quelquefois une énigme » impénétrable : par exemple, quand vous me dites » que je ne sais que faire ma volonté. Ah, ma chère » tante, si vous lisiez dans le fond de mon cœur,

»vous seriez bientôt désabusée sur ce chapitre;
»mais, quand vous ajoutez que je la fais faire aussi
»à M. le duc de Bourgogne, je pense bien que vous
»voulez un peu me badiner. Il a été à trop bonne
»école pour n'avoir pas ouï dire, que la condition
»de la femme est d'obéir, et croyez qu'il l'a bien
»retenu. Je pourrois m'en rapporter à son témoi-
»gnage; mais vous diriez encore que je l'*ensor-*
»*celle*, et que je lui fais croire qu'il fait sa volonté,
»tandis qu'il suit la mienne. Voilà tout juste, ma
»chère tante, l'effet de la prévention, ce travers
»contre lequel vous m'avez tant de fois recom-
»mandé d'être en garde. Peut-être aussi que vous
»ne m'aimez plus. Si je le croyois, je me haïrois
»moi-même, pour vous ressembler. Je déteste
»bien, au moins, ce maudit voyage de Marly, et je
»voudrois qu'il fût à refaire. Mais, pour en revenir
»à notre point capital, croyez, je vous en supplie
»en amitié, que je ne me contente pas même de
»faire la volonté de M. le duc de Bourgogne, mais
»que j'entre encore, autant que je puis, dans ses
»vues; ce qui n'est pas une si petite chose pour
»moi. Car il faut vous imaginer, ma chère tante,
»qu'il me les propose quelquefois en trois façons,
»le bien, le mieux, le parfait, comme feroit M. de
»Cambrai. Et il me laisse maîtresse du choix. J'au-
»rois quelquefois bien bonne envie de me déclarer
»pour la neutralité, mais je ne sais par quel en-
»chantement je me conforme toujours à ce qu'il dé-

»sire, même malgré moi. C'est peut-être parce qu'il »m'est arrivé, plus d'une fois, de me repentir de »ne l'avoir pas fait, et le repentir est une sotte »chose : je ne puis m'y accoutumer.»

Plusieurs lettres du Dauphin nous font connoître ses sentimens et sa tendresse pour son épouse. La princesse étoit sur le point d'aller à Meudon, pour y tenir compagnie au roi pendant que Monseigneur étoit malade de la petite-vérole : «Imaginez, je vous »prie, écrivoit le Dauphin à ce sujet, tout ce que »je pense et ce que je dois penser, tout ce que je »sens et que je dois sentir. Vous savez combien je »l'aime : où en sera mon cœur, si je la vois aller »à Meudon? La seule satisfaction du roi l'emporte»roit sur mon inquiétude.....

»J'apprends par la voix publique, écrit-il de »l'armée, que notre princesse, comme vous l'ap»pelez, a des commencemens d'incommodités de »grossesse, sans qu'elle, ni personne de ce qui l'ap»proche m'en ait mandé un seul mot. Pour elle je »n'en suis pas surpris, elle m'a oublié; voilà deux »ordinaires que je n'ai reçu de ses lettres; vous de»vriez bien, en vérité, lui reprocher un peu cette »irrégularité ridicule. Du reste, madame, je vous »supplie d'avoir encore plus d'attention à sa gros»sesse, pendant mon absence, que si j'étois auprès »d'elle. Elle m'a tant promis de se conserver! con»servez-la, pour l'amour d'elle, pour l'amour de »l'état. Elle est d'âge à en connoître toutes les

»conséquences, mais elle est d'âge aussi à les ou-»blier : représentez-les-lui de temps en temps. »Piquez-la aussi d'honneur sur sa paresse à écrire. »Pour ce dernier article il n'y va que de mon »intérêt seul ; mais ne me pardonnerez-vous »pas cette foiblesse? je vous prie d'y entrer en »amitié....

»J'en viens maintenant à ce que vous me man-»dez de madame la duchesse de Bourgogne ; je »connois de plus en plus l'amitié qu'elle a pour »moi, et assurément cela ne diminue pas la ten-»dresse que j'ai pour elle. Vous m'en faites une »peinture qui ne peut être plus expressive, et j'en »suis vivement touché. J'aurois souhaité qu'en »cette occasion (le combat d'Oudenarde) elle eût »eu un mari plus heureux ; mais elle ne peut en »avoir un plus tendrement attaché, et elle le sait »bien.....

»Je ne sais si je ne vous ennuierai point, en vous »parlant toujours de madame la duchesse de Bour-»gogne. Je comprends aisément l'inquiétude que »lui donne M. son père, et pour le mal qu'il nous »peut faire, et pour celui qui pourroit lui arriver »à lui-même. Je suis charmé de plus en plus de »tout ce que vous remarquez d'elle sur mon cha-»pitre. Son inquiétude et sa fluxion me font beau-»coup de peine : je souhaiterois bien qu'elle ne prît »pas les choses si fort à cœur, de crainte que sa »santé n'en souffrît. Et cependant je suis transporté

»de la sensibilité qui me fait connoître le fond de »son cœur.....

»Il est revenu à M. le duc de Vendôme, que »madame la duchesse de Bourgogne s'étoit publi»quement déchaînée contre lui, et il m'en a paru »extrêmement peiné. Parlez-lui-en fortement, »madame, je vous en prie, afin qu'elle y prenne »garde, et que son amitié pour moi ne la porte pas »à chagriner et même à offenser les autres. Car »cette amitié, quoiqu'elle me ravisse, ne pourroit »me plaire en ce cas.»

Il ne falloit rien moins que le mérite et la vertu du Dauphin pour assurer cette étroite union de deux caractères si différens. « Ils vivoient dans la »plus parfaite intimité, disoit un homme de la »cour : le duc de Bourgogne excusoit, par vertu, »les défauts de la jeune princesse, et l'aimoit uni»quement : la princesse respectoit les qualités de »son époux, et admiroit ce que disoient de lui les »hommes sensés de la cour. Curieuse de se faire »aimer de tout le monde, elle vouloit que son époux »l'aimât plus que personne. »

Le Dauphin n'avoit pas seulement gagné sur elle qu'elle modérât ses dépenses et la passion qu'elle avoit pour le jeu, il l'avoit encore attendrie, par son exemple, sur les besoins des misérables. Une personne, qui avoit également la confiance des deux époux, vint dire un jour au Dauphin, en lui demandant le secret, que la princesse avoit fait plu-

sieurs aumônes, et qu'elle nourrissoit tous les jours quarante pauvres pendant le carême. « Ah!
» que me dites-vous? s'écria le Dauphin, voilà un
» trait qui me ravit; mais, ce qui me fait le plus de
» plaisir, c'est qu'il part de son cœur, et qu'elle
» veut qu'on l'ignore. »

Le Français, pour qui c'est un besoin d'aimer ses princes, se plaisoit à compter pour des vertus les efforts vertueux de la Dauphine: il ne doutoit pas que les exemples du Dauphin ne dussent faire d'elle une princesse accomplie; et, quoique l'ouvrage fût encore éloigné de la perfection quand elle mourut, elle emporta les regrets les plus sincères de la nation. La douleur que le Dauphin ressentit de sa perte fut proportionnée à la tendresse qu'il avoit pour elle, et il ne s'en consola que par sa religion. « Je fus témoin de sa vive douleur, écrivoit
» une personne attachée au prince, je fus touché de
» son état: je mêlai plus d'une fois mes larmes à
» celles qu'il répandit: je fus témoin aussi de sa
» soumission aux ordres de Dieu. Seigneur, que
» votre volonté soit faite et non la mienne, dit-il plu-
» sieurs fois; seroit-il juste que la volonté d'un foi-
» ble mortel l'emportât sur la vôtre? C'est ainsi qu'il
» parla, et qu'il voulut qu'on lui parlât, toute la
» nuit qui suivit la mort de madame la Dauphine. »

Aussi bon père que tendre époux, le Dauphin se proposoit d'être le premier instituteur des princes ses fils. « Je veux, disoit-il, que mes enfans me doi-

»vent plus que la naissance, et qu'ils apprennent »de bonne heure à me connoître.» Il commençoit déjà à pressentir les inclinations du jeune duc de Bretagne, et à lui donner les premières leçons de vertu que peut recevoir l'enfance. La mort lui ayant enlevé ce fils aîné, dans la cinquième année de son âge, il le pleura en père tendre et religieux. »Rien n'est si touchant, écrit madame de Mainte»non, que l'affliction de nos princes : rien n'est »plus édifiant que la manière dont ils se soutien»nent. Le roi n'a été occupé que du bonheur de »l'enfant, par rapport aux dangers du salut, sur»tout pour les grands. M. le duc de Bourgogne est »tout rempli des sentimens d'Abraham offrant son »fils.»

L'ordre et la régularité que le Dauphin mettoit dans toute sa conduite, il vouloit les retrouver dans ceux qui l'approchoient. N'ignorant pas que les officiers des princes savent se prévaloir du crédit du maître le plus juste, pour enchaîner la justice et opprimer le foible, il se croyoit obligé de leur en ôter les moyens en éclairant leur conduite; et tous savoient qu'ils ne trouveroient à son service qu'un engagement à une plus austère probité. Du reste, le prince avoit pour eux les sentimens et les soins attentifs d'un père pour sa famille. Il ne dédaignoit pas de s'entretenir quelquefois avec eux de l'état de leurs affaires. Il prévenoit les besoins de ceux qui n'eussent osé prendre la liberté de les

lui exposer : il s'informoit de l'éducation qu'ils faisoient donner à leurs enfans; et lorsqu'il apprenoit qu'ils étoient hors d'état de s'acquitter de ce devoir, il se croyoit obligé de le faire à leur décharge. Il vouloit encore qu'ils trouvassent auprès de sa personne le temps et les moyens de satisfaire aux devoirs du christianisme. Il ne jugeoit pas indigne d'un grand prince de demander à un valet, s'il profitoit des heures que lui laissoit son service pour assister aux offices divins, et s'acquitter envers le premier de ses maîtres? Ayant un jour appris qu'un vieux domestique de sa maison étoit en danger de mort, sans vouloir entendre parler de mettre ordre aux affaires de sa conscience : « L'âme de ce » malheureux, dit-il, est pourtant aussi précieuse » devant Dieu que la nôtre, il faut que je lui envoie » mon confesseur. » Mais, pensant qu'il pouvoit faire quelque chose de plus encore en faveur d'un homme qui avoit passé sa vie à son service, il se transporte en sa maison. « Je viens ici, mon ami, » lui dit-il, pour te dire combien je suis touché de » ton état : je ne puis oublier que tu m'as toujours » servi avec affection : songe, de ton côté, que tu » me donnerois, pour la première fois de ta vie, le » plus grand de tous les déplaisirs, si tu ne mettois » pas à profit, pour ton salut, les momens qui te » restent encore. » Ce pauvre homme, pénétré jusqu'aux larmes de la démarche de son bon maître, se réveille de son assoupissement : il se reproche de

n'avoir point assez profité des grands exemples de vertus qu'il avoit eus sous les yeux : la foi vive d'un grand prince ranime la sienne : il donne des marques éclatantes de repentir : il se dispose à la grâce des sacremens, et les reçoit avec édification. Quelques heures avant sa mort, il fit dire au Dauphin, qu'il mourroit en paix s'il osoit espérer d'avoir part à ses prières ; et ce prince lui fit répondre : « Qu'il » pouvoit compter sur les siennes, et sur d'autres » encore qui seroient plus efficaces. » Pourquoi faut-il que de semblables traits soient quelquefois négligés dans la vie des grands hommes ?

Les talens naturels du Dauphin, joints aux rares connoissances qu'il avoit acquises dans tous les genres, le rendoient l'homme de la cour le plus intéressant dans la conversation : « Vous avez plus » qu'un autre prince, lui écrivoit Fénélon, de quoi » contenter le public dans la conversation : vous y êtes » gai, obligeant, et, si on l'ose dire, très-aimable. » Vous avez l'esprit cultivé et orné, pour pouvoir » parler de tout, et pour vous proportionner à cha- » cun. C'est un charme continuel qu'il ne tient qu'à » vous de donner. Il ne vous en coûtera qu'un peu » de sujétion et de complaisance. Dieu vous don- » nera la force de vous y assujettir, si vous le » désirez. Vous n'y aurez que la gloire mondaine à » craindre. »

Nous avons déjà vu combien il en coûtoit au Dauphin pour se communiquer à des hommes qui

lui ressembloient si peu par les qualités du cœur ; il fit la même violence à ses inclinations pour supporter leurs travers d'esprit, et les rectifier autant qu'il étoit en lui. « Tous les jours, écrivoit-il à l'ar»chevêque de Cambrai, et plusieurs fois chaque »jour, et souvent des heures entières à chaque fois, »j'entends des gens qui déraisonnent, qui parlent »de guerre sans expérience, de finances sans vues, »d'histoire sans critique, de tout sans principes. Je »mets quelquefois sur les voies du vrai, mais sans »mettre entièrement l'ignorance à découvert; pen»sant bien que l'humiliation venant de ma part se»roit trop cruelle. Je me contente de combattre de »front les propos dangereux, ou que je crois tels. »J'ai bien quelquefois à me reprocher la complai»sance et la foiblesse à cet égard. Et cependant je »vois qu'on me fait, sur ce chapitre, une réputation »d'austérité que n'a pas le roi, quoique certaine»ment il la mérite mieux que moi. Si nous ne sou»tenons pas les vrais principes, quand on les at»taque en notre présence, qui osera le faire? à »moins que ce ne soit mon vieux valet de chambre; »car je suis, selon lui, de la morale la plus com»mode, pour ne pas dire la plus relâchée. Le bon »homme, quand j'ai le temps de l'écouter, me dit »tout ce qu'il pense. Je sais tout ce qu'il feroit, s'il »étoit roi. Un certain archevêque, par exemple, »seroit bientôt dans son diocèse, et un autre n'au»roit jamais eu de diocèse.»

S'il est vrai que les maximes de saine morale et d'utile politique ont bien plus de force dans la bouche d'un grand prince que dans les livres des savans, combien ne devoient pas influer sur les mœurs nationales ces conversations particulières, et ces audiences publiques du Dauphin, qui étoient, sans trop le paroître, la censure du vice et des abus, et un continuel encouragement à la vertu?

«Il seroit à souhaiter, écrit ce prince, que les »rois n'eussent jamais que des choses agréables à »dire à ceux qui s'efforcent de ne leur en dire à »eux-mêmes que de flatteuses; mais il seroit aussi »dangereux de ne savoir pas reprendre et contredire »à propos, que de le faire à contre-temps; de laisser »prendre l'essor au vice, que de décourager la vertu. »Les maximes dangereuses se sèment dans les con»versations. Elles plaisent, quand celui qui les dé»bite a le talent de les assaisonner au goût de ceux »qui l'écoutent, et de flatter leurs passions. Enfin »elles s'accréditent insensiblement, au point que »ceux qui les condamnent dans le cœur rougiroient »de les contredire ouvertement. Mais celui qui a la »supériorité du rang est plus inexcusable qu'un »autre, de n'oser soutenir la justice, quand on »l'outrage en sa présence, et de craindre lui-même »ceux qui devroient trembler devant lui, toutes les »fois qu'ils s'écartent des règles du devoir.»

Quoique le Dauphin ne dût pas regarder comme perdu le temps que son rang l'obligeoit d'accorder

au public désœuvré, il croyoit cependant beaucoup plus utilement employé celui qu'il donnoit aux personnes occupées pour le service de l'état. Obligé, par la part que le roi vouloit qu'il prît aux affaires, de traiter habituellement avec les ministres, il le faisoit avec cette bonté encourageante, si propre à adoucir la condition de ces hommes assez généreux pour sacrifier aux intérêts publics leurs propres intérêts, et leur repos. Il les avoit dispensés de venir lui faire leur cour suivant l'usage : « Vous » n'avez point de momens à perdre, leur disoit-il, » contentez-vous de vous rendre chez moi quand » vous aurez quelque affaire à me communiquer. Par- » don, monsieur, écrivoit-il au contrôleur général » (M. Desmarets), de mon infidélité au rendez-vous. » Je m'en prendrois volontiers au roi et à madame » la duchesse de Bourgogne; mais, dans le fond, il » y a bien aussi de ma faute; car le roi m'a presque » grondé quand je lui ai dit, en le quittant, que vous » aviez perdu votre temps à m'attendre. Vous savez » qu'il veut par-dessus tout qu'on mette de l'ordre » et de la suite dans les affaires. Mais, autre incon- » vénient : Monseigneur veut que je chasse avec lui » ce soir; venez donc demain, et paroissez chez moi » aussitôt que le soleil sur l'horizon. Les ordres » seront donnés, vous me trouverez certainement, » et nous serons bien seuls. Vous ne feriez pas mal » de vous munir du bail, j'entends l'avant-dernier. » Je vous montrerai quelque chose sur la liquidation

»de l'emprunt; mais il y a trop d'observations à »faire sur ce chapitre pour que nous puissions rien »conclure demain. Allons au bien du jour, il le »faut nécessairement; mais il faut aussi que ce »soit le moins que faire se peut aux dépens du len- »demain : le roi n'a pas là-dessus une façon de »penser différente de la mienne. L'état n'est mal- »heureusement que trop obéré. »

Toutes les lettres que le Dauphin adresse aux personnes en place annoncent également l'homme instruit et le prince qui encourage. « L'occasion qui »se présente, écrivoit-il au maréchal de Noailles, est »trop favorable pour ne pas accompagner d'une ré- »ponse tardive les complimens que vous méritez si »justement pour ce qui vient de se passer en Lan- »guedoc. On le doit à votre diligence et à votre »bonne conduite, et je puis vous assurer, qu'à »commencer par le roi, tout le monde vous rend »justice, au moins ceux que j'ai vus et à qui j'ai »parlé. J'en ai été, en mon particulier, plus aise »que personne, et pour le bien public, et par l'ami- »tié que j'ai pour vous, et qui m'intéresse vivement »à tout ce qui vous regarde. Venons maintenant à »votre ancienne lettre, suite de notre dernière »conversation....

»Je n'ai pas été surpris, lui mande-t-il dans une »autre occasion, d'avoir été si long-temps sans re- »cevoir de vos lettres. Votre maladie, le malheur »arrivé devant Barcelone, et votre voyage en Es-

»pagne en ont été de bonnes excuses. J'ai été bien »aise que vous vous soyez tiré heureusement de la »première, fort fâché, comme vous pouvez bien »croire, du mauvais succès de la seconde, et char-»mé, pour la troisième, que vous ayez été utile au »roi d'Espagne....

»Je ressens plus vivement que personne le sujet »de votre affliction (la mort de son père), ayant »toujours reçu des marques très-sensibles de l'atta-»chement de M. votre père, et toujours eu une »véritable amitié pour lui. Vous connoissez la »mienne pour vous; je voudrois pouvoir vous en »donner des marques dans quelque occasion où il »me fût permis de m'étendre davantage....»

Voici quelques-unes des lettres que le prince écrivoit au maréchal de Berwick, pour concerter avec lui les opérations de la campagne de 1708. «J'ai reçu ce matin, monsieur, votre lettre et son »duplicata. Il me paroît, comme à M. de Vendôme, »que nous ne sommes pas en état d'exécuter ce que »vous proposez, et que nous devons nous conten-»ter de défendre Gand et l'Artois, chacun de notre »côté, pour faire perdre aux ennemis le fruit de »leurs avantages. Je ne désespère pas que, d'ici à »la fin de la campagne, il ne se présente quelque »occasion d'en reprendre sur eux à notre tour.....

»Je viens de recevoir votre lettre d'hier matin, »et j'ai envoyé querir, sur-le-champ, le comte de »Bergueick. Il m'avoit déjà donné avis du départ

» du convoi, mais il assure qu'il n'y a point de » grosse artillerie ; et on dit qu'il faudroit aux en- » nemis un temps infini pour charger sur des cha- » riots celle qui seroit nécessaire pour faire un siége » tel que celui de Lille. Notre situation et le che- » min que tiennent les ennemis par Renay, ne nous » permettent guère de songer à les attaquer, sans » hasarder de séparer l'armée...... Mais le duc de » Vendôme, avec qui j'en ai raisonné, croit que, » pour embarrasser davantage les ennemis, et les » inquiéter pour les convois qui viendront doréna- » vant, vous devriez vous poster sur la Scarpe, vers » Mortagne ; en donner avis à Cheyladet, qui doit » être aujourd'hui à Nieuport, et laisser du côté de » l'Artois tel corps de cavalerie qu'il vous plairoit..

» J'ai reçu hier au soir le duplicata de votre lettre » d'avant-hier : nous avons su, depuis celle que je » vous écrivis hier, que le convoi qui vient aux en- » nemis n'est que de farines ; mais des nouvelles » sûres disent qu'ils embarquent du gros canon à » Anvers, pour envoyer par eau à Bruxelles. Si vous » vous placez à Mortagne, vous serez à portée, non- » seulement de les inquiéter, mais même de leur » nuire, quand il sera question de transporter par » terre tout ce qu'il faudroit pour faire un siége. » Pour nous, nous sommes bien éloignés ; nous y » ferons cependant du mieux qu'il nous sera pos- » sible. Nous ne devons pas hasarder de séparer le » corps d'infanterie qui est ici, ni même notre ca-

»valerie, dont nous pourrons avoir besoin, s'il fal-
»loit en sortir.....

»J'ai reçu hier vos deux lettres, du premier et
»du deuxième de ce mois. Je vois dans la première,
»que les ennemis n'ont point réussi dans leur en-
»treprise sur la Picardie, et dans la seconde, que
»M. de Tilly a remarché vers leur grande armée.
»Nous raisonnâmes hier au soir sur le parti que
»vous nous proposez. Il est certain qu'il seroit ex-
»cellent de pouvoir se placer de telle manière,
»qu'ayant des rivières devant nous, nous séparas-
»sions les ennemis et empêchassions le grand con-
»voi de les joindre; mais la difficulté seroit de se
»porter assez à temps où vous proposez. Vous ne
»pouvez y aller de Douay qu'en deux marches tout
»au plus. Nous ne saurions quasi y aller qu'en deux
»non plus, ayant nos troupes très-séparées; au lieu
»que les ennemis n'ont qu'une marche à faire pour
»se porter sur l'Escaut; et, s'ils faisoient ce mou-
»vement quand nous ferions le nôtre, nous nous
»trouverions assez embarrassés. D'ailleurs, de la
»hauteur d'Oudenarde jusqu'à la Rône, il y a trois
»lieues. Ajoutez à cela que si, lorsque nous aurions
»passé l'Escaut, les ennemis, forçant une marche,
»alloient droit à Bruges, je ne sais si le comte de
»la Mothe pourroit les empêcher de s'en rendre
»maîtres, auquel cas Gand ne pourroit se soutenir.
»Mais ce n'est pas là la plus grande difficulté; celle
»de faire un mouvement, chacun de dix lieues au

»moins, tandis que les ennemis n'en ont que quatre »ou cinq à faire, me paroît plus grande. Nos bons »avis ne marquent point encore quand le convoi »doit partir de Bruxelles; et, au contraire, ils di- »sent que tout n'est pas encore déchargé des ba- »teaux. J'ajouterai encore à ce que je viens de vous »dire, qu'il y a apparence que la grande armée en- »nemie fera un mouvement vers l'Escaut dès que »le corps du comte de Tilly l'aura rejointe; et »qu'ainsi nous ne serions plus à temps de faire le »nôtre. J'ai reçu pendant qu'on chiffroit cette lettre »votre dernière, du deux au soir. Il me paroît que »les précautions que vous prenez sont très-néces- »saires. Vous savez déjà qu'hier au soir le comte »de Tilly avoit rejoint la grande armée qui étoit »sur le point de marcher, et vous saurez aussi leur »mouvement plus tôt que nous. Je crois qu'avant peu »de jours nous serons éclaircis de leurs desseins....

»J'ai lu avec plaisir le projet que vous m'avez en- »voyé... Si nous avions toutes choses prêtes, il nous »seroit peut-être aussi avantageux que de tenter le »secours de la place (Lille); mais avant que nous »eussions rassemblé à Namur ce qu'il nous faudroit »pour cette entreprise, celle des ennemis seroit »avancée; et quand, par les postes que nous pren- »drions, nous leur empêcherions le débouché de »l'Escaut, ils pourroient envoyer un corps du côté »de France, qui, entrant en Picardie, pousseroit la »contribution, et feroit qu'on nous rappelleroit

»bientôt pour garder la frontière; mais quand ils »ne le feroient pas, de crainte de se séparer, et »qu'on ne se rassemblât plus tôt qu'eux, vous savez »que les intentions du roi sont précises sur ce qui »regarde le secours de la place, et je crois qu'il »faut nous y conformer, en songeant au plus tôt à »rassembler toutes nos forces assez dispersées.

»Je viens de recevoir la lettre que vous m'écri- »vîtes hier. J'y vois les mesures que vous prenez, »conformément à ce que je vous ai écrit, pour faire »jonction, quand il en sera temps. J'ai appréhendé »cependant que le dépôt des ennemis n'étant point »fait absolument devant Lille, il ne fût dangereux »de dégarnir Ypres sitôt. Vous verrez, par la lettre »que M. de Vendôme écrivit hier à M. de Bernières, »quelques changemens à ce que je vous avois mandé, »mais qui ne sont pas d'une grande conséquence, »le fond de l'affaire est toujours le même. Pour ce »qui regarde le projet que vous avez proposé, le roi »n'en est pas d'avis, ainsi que vous le verrez par »une lettre qu'il m'écrit, et dont il vous a envoyé »la copie. La circonvallation des ennemis autour »de Lille est telle que le maréchal de Boufflers me »l'avoit dépeinte.»

Le Dauphin, en traitant avec les hommes en place, n'oublioit pas qu'ils étoient hommes : il leur passoit leurs défauts en faveur de leurs talens. Quelques-uns se permirent des torts à son égard : il s'en vengea par des bienfaits. Jamais on ne le vit

poursuivre la réparation d'une offense personnelle; il falloit, pour qu'il parlât, que le bien public le demandât; et, alors encore, il le faisoit avec tous les ménagemens de la charité. C'étoient le devoir et la conscience qui le dirigeoient, jamais l'humeur ni le ressentiment. On se rappelle la conduite que tint le duc de Vendôme pendant la campagne de 1708 : voici comment le Dauphin s'en expliquoit dans ses lettres à madame de Maintenon. « M. de » Vendôme, ainsi que je vous l'ai mandé, n'a plus » la confiance ni des troupes ni des officiers, et en » a toujours une extrême en lui-même : il est piqué » de la dernière affaire, et ne demande pas mieux » que de chercher à prendre sa revanche. Il l'a don» née sans ordre, sans disposition, sans marquer » rien d'un véritable général...... Je vous dis tout » ceci pour le bien, et c'est ce qui fait que je n'en » ai nul scrupule. Je vous prie que ma lettre ne » passe pas le roi; mais je croirois manquer à ce » que je lui dois, si je ne lui disois pas la vérité d'un » homme qui a sa confiance, et qui ne paroît pas la » mériter dans les choses où il est employé....

» Je ne sais, madame, si la lettre que je vous » écrivis il y a huit jours ne vous aura point paru » d'un homme piqué du malheur arrivé trois jours » auparavant (l'échec d'Oudenarde), et qui s'en » prenoit à qui il pouvoit. Il me semble, cependant, » que je n'ai rien écrit que de conforme à ce que » j'avois vu moi-même, et à ce que tout le monde

»pensoit. J'ai mandé depuis au roi les choses où je »craignois d'avoir fait des fautes et d'avoir trop pris »sur moi, par rapport à mon peu d'expérience; car »je ne veux pas rejeter sur autrui ce qui doit re- »tomber sur moi. Il ne paroît pas que la confiance »soit beaucoup diminuée, dans l'homme dont il »s'agit; mais on dit qu'elle l'est beaucoup pour »lui, et j'ai vu des gens de bien dégoûtés de servir »avec lui. Notre perte n'a pas été si grande qu'on »le croit à la cour; et quand tout sera rassemblé, je »ne pense pas qu'il nous manque six mille hommes, »dont plusieurs blessés rejoindront bientôt. Il faut »se soumettre aux volontés de Dieu, et regarder »ceci comme des instructions.

»La mésintelligence entre M. de Vendôme et »moi seroit pernicieuse, et elle ne viendra certai- »nement point de mon côté. Il me paroît présente- »ment que cela va fort bien; mais je ne sais ce que »peuvent produire tous les discours qui se tiennent »à la cour et à Paris, et toutes les lettres qui s'é- »crivent. M. de Vendôme est très-bon à consulter, »mais il seroit bon aussi qu'il consultât lui-même, »et qu'il ne s'applaudît pas si fort que je l'ai vu »faire, de ne suivre jamais que ses lumières, contre »l'avis même de tout le monde. J'en puis dire de »même sur le concert entre lui et moi, pour les »ordres qui se donnent; et je ferai tout mon possible »pour qu'il n'en aille pas autrement.

»Nous voici, madame, dans une situation sur

»laquelle j'écris au roi, et dont il ne sauroit être »informé assez à fond. L'armée entière des ennemis, »à peu de chose près, est à deux lieues d'ici, dans »un poste pris depuis deux jours, les flancs cou»verts de chemins creux et de ravins, et retran»chant le front qui est ouvert; en sorte qu'au juge»ment du maréchal de Berwick, et de tous les gens »sensés de l'armée, où il y a une grande quantité »d'officiers sages, courageux, expérimentés, c'est »s'exposer à un désavantage certain, et peut-être à »perdre la meilleure partie de notre armée, que »d'attaquer les ennemis dans un tel poste. J'en »excepte M. de Vendôme, qui, toujours plein de »zèle et de courage, mais aussi de cette confiance »extrême, que tout ce qu'il souhaite réussira, croit »que l'on peut les attaquer, et que, sans doute, »nous les battrons. Il est piqué de la dernière af»faire, plus attaché que jamais à son sens, et à »rejeter l'opinion commune. Il se fâche quand on »s'oppose à ce qu'il désire, et trouve facile ce que »le reste des généraux trouvent impossible. C'est »dans cette situation que j'ai pris le parti d'écrire »au roi, pour la lui exposer, et savoir de lui si »nous hasarderons un combat, où, vraisemblable»ment, nous perdrons une partie de son armée, »sans pouvoir réussir; ou bien si nous chercherons »à traverser les ennemis dans leurs convois.... Je »sais que M. de Vendôme sera au désespoir d'avoir »vu prendre Lille, sans avoir pu l'empêcher; mais

» il auroit lieu de l'être bien davantage, si, par un
» zèle trop confiant, et trop opiniâtre, il alloit faire
» perdre, ou du moins faire battre et affoiblir cette
» armée, qui rassemble la plus grande partie des
» forces du royaume. Car alors la perte de Lille en-
» traîneroit peut-être d'autres places, ou plutôt ce
» seroit l'armée battue qui les entraîneroit, et elle
» les conservera si elle subsiste. Ce que je dis ici, je
» le dis à regret : j'aurois bien souhaité qu'une glo-
» rieuse journée eût conservé Lille et rabattu l'or-
» gueil des ennemis; mais M. de Vendôme étant
» seul de son avis, et le reste de l'armée de l'autre,
» j'ai cru qu'il étoit du bien de l'état que le roi sût
» les choses telles qu'elles sont, afin qu'il en décidât;
» et si, dans la lettre que j'écris au roi, j'ai mis les
» choses plus en balance, celle-ci lui montrera mon
» véritable sentiment; et non-seulement le mien,
» mais celui de tous les anciens officiers de cette
» armée, gens dont le courage est le plus véritable
» et le plus connu.....

» Peut-être que M. de Vendôme demandera à se
» retirer, ainsi qu'il m'en est revenu quelque chose.
» Je ne dirai pas là-dessus mon avis au roi, ce sera
» à lui de juger ce qu'il aura à lui répondre. Il est
» certain que ce seroit une occasion de retirer du
» service un homme, qui peut y être plus préjudi-
» ciable qu'utile, par son entêtement, ainsi que par
» ses autres défauts qui ne sont que trop connus.
» Peut-être aussi que, dans une pareille conjonc-

»ture, les ennemis pourroient en tirer avantage. »Quoi qu'il en soit, je tâcherai d'empêcher qu'il ne »fasse cette proposition, mais je n'en puis ré- »pondre. Vous voyez, madame, avec quelle con- »fiance je vous parle, et c'est toujours avec la »même vérité que je vous ai dit jusqu'ici ce que »j'ai pensé, particulièrement dans les choses que »j'ai crues du service du roi.....

»M. de Vendôme peut s'amener à un avis, avec »un peu de patience; mais il y a des occasions où »il faut décider promptement, et où l'on ne peut »réussir que par-là.»

Le duc de Vendôme, se faisant justice à lui-même, se regardoit, au retour de la campagne, comme disgracié du Dauphin, et ne se permettoit plus de paroître en sa présence. Ce prince le prévint; et, un jour qu'il le rencontra sur le grand escalier de Versailles, il l'aborda et lui fit un reproche d'amitié de ce qu'il ne le voyoit plus. Vendôme, depuis ce jour, lui fit assidument sa cour; et le Dauphin, non content de lui donner en toutes rencontres les marques publiques d'estime que méritoit, malgré ses défauts, une valeur reconnue, prit encore en mains ses intérêts particuliers; et c'est à lui que ce seigneur fut redevable de la conclusion de son mariage avec la petite-fille du grand Condé.

Toute la vie publique et privée du Dauphin ne nous offre pas un seul trait de vengeance. Au mi-

lieu d'un monde qui poursuit à outrance jusqu'à l'ombre de l'offense, il savoit pardonner; et, ce qu'on ne sauroit assez louer dans un prince, jamais il ne se permit ni la raillerie qui aigrit, ni le reproche qui décourage, ni le mépris qui offense. La réputation étant un des biens les plus précieux de la vie, la ravir à un ennemi n'est pas une moindre injustice, selon lui, que seroit celle de mettre le feu à sa maison. Sa morale va plus loin encore; et, dût-elle passer pour chimérique, dans le pays qu'il habitoit, je la citerai ici, parce qu'elle est sublime : « Je ne sais, dit ce prince, si un » homme dont on auroit flétri injustement la répu» tation devroit songer à la rétablir, s'il ne le pou» voit qu'en déshonorant l'auteur de l'injustice. »

La malice des hommes, et l'aveugle fureur avec laquelle ils se poursuivent est une véritable énigme pour un cœur droit et bon. « L'homme, dit le Dau» phin, se qualifie maître des animaux, roi de la » terre, image et chef-d'œuvre du Créateur; mais, » quand je vois cet homme, uniquement occupé des » moyens de nuire à ses semblables, et de les sup» planter; quand je considère ces haines hérédi» taires, qui divisent les familles et les nations en» tières; quand je vois l'homme, enfin, employer » sa raison, qui le distingue des autres animaux, » pour porter plus sûrement les coups de sa ven» geance, ne doit-il pas alors me paroître bien au» dessous de lui-même et des autres êtres dont il se

» dit le roi. » Ce prince ne connoissoit pas d'occupation plus douce que celle de concilier les esprits et de pacifier les différends. S'il entendoit parler de quelque querelle, ou de quelque division éclatante, il appeloit auprès de lui les parties intéressées; il prenoit part à leur chagrin; il entroit dans leurs raisons, pour les disposer à écouter les siennes; il les engageoit à céder de leurs droits réciproques, ou à se pardonner leurs torts mutuels. Il alloit quelquefois jusqu'à dire au plus entêté de ses prétentions : « J'irai demain dîner chez vous; » mais il faut que monsieur N. s'y trouve, et qu'il » ne doive qu'à vous seul l'invitation que vous lui » en ferez. » L'on comprend aisément qu'il n'étoit point de sacrifices que n'obtînt un zèle si pressant de la part de l'héritier du trône. Il revint un jour au Dauphin qu'un officier de marque avoit dit qu'il voudroit, pour la moitié de sa fortune, que le roi n'eût pas fait de si sévères ordonnances contre les duels, parce qu'il auroit raison d'un propos qu'un seigneur de la cour avoit tenu contre sa sœur. Le Dauphin appela l'officier : il lui dit qu'il louoit le motif de son zèle, mais qu'il ne pouvoit s'empêcher d'en blâmer l'excès; qu'un désaveu de la part de celui qui avoit fait la faute en seroit une réparation suffisante, et qu'il se chargeoit de l'obtenir. Quand l'officier et le seigneur se trouvèrent en présence, celui qui se disoit offensé fut également étonné et humilié de voir que ce qu'il appeloit une atroce

calomnie n'étoit qu'une médisance pardonnable. La réconciliation fut faite sur-le-champ, et le Dauphin dit à l'officier : « Il faut, monsieur, que »vous me promettiez encore deux choses : la »première, que vous n'entrerez plus si facilement »dans les passions des femmes; et en second lieu, »que vous pardonnerez charitablement à celle qui »a fait la double faute de se compromettre elle-»même, et de vous compromettre avec elle. »

Ces beaux traits, que l'on appeloit des actes de vertu héroïque dans le Dauphin, ce prince les regardoit comme des devoirs essentiels de l'homme; et sa modestie lui laissoit croire qu'il étoit encore au-dessous de ce qu'il devoit être. Magnifique dans ses expressions quand il s'agissoit de relever le mérite des autres, il paroissoit compter pour rien ses propres actions les plus dignes d'éloges. Il n'en parloit que comme de choses fort ordinaires. Il s'accusoit le premier des fautes qui lui avoient échappé, il se reprochoit lui-même des torts que personne ne lui connoissoit. Voici comment il écrivoit à la duchesse de Bourgogne, après le combat de Nimègue, où il avoit montré tant de conduite et d'intrépidité : « Nous avons couru l'ennemi pen-»dant plus de deux lieues, nous l'avons joint, nous »l'avons bien battu. On ne manquera pas de vous »dire que je me mettois à l'embouchure du canon : »n'en croyez rien. Si j'avois quelque reproche à »faire à nos troupes, ce seroit d'avoir trop craint

» pour leur général, et trop peu pour elles-mêmes.
» Il n'y a eu personne de tué, ni même de blessé, bien
» près de moi ; car le cheval du petit La Brosse, qui
» a eu la jambe cassée d'une mousquetade, ne peut
» pas s'appeler une personne. Les mousquetaires des
» ennemis nous ont plus inquiété que leur canon,
» dont les boulets nous passoient à cinquante pieds
» par-dessus la tête..... Le roi vous dira les détails.
» Nous avons perdu de braves officiers, bien dignes
» de nos regrets, car on ne fait jamais de mal aux
» autres à la guerre qu'on ne s'en fasse à soi-
» même. »

« Il me semble, écrivoit-il à madame de Mainte-
» non, que dans tout ce que j'ai écrit j'ai tâché
» toujours d'aller au bien et de demander ce que
» j'ai cru du service de l'état et du roi. Après cela
» que l'on juge de moi comme on voudra, cela me
» touche peu, parce que ma conscience ne me re-
» proche rien. J'en excepte quelquefois trop de con-
» descendance, de foiblesse ou de négligence ; car il
» faut tout avouer franchement...

» Je craignois bien que mon peu d'habileté, dans
» un métier aussi difficile que celui de la guerre, ne
» m'eût fait tomber dans des fautes préjudiciables
» au service du roi... Je trouve à me reprocher dans
» cette affaire (le combat d'Oudenarde), et trop de
» vivacité d'un coté, et trop de langueur de l'autre,
» et trop d'abattement ensuite ; car j'avoue que j'ai
» eu tous les sentimens d'un Français ; le plus mau-

»vais de tous seroit de perdre courage. C'est dans
» ces malheureuses occasions qu'on en a le plus de
» besoin. Il faut espérer que Dieu ne nous aban-
» donnera pas tout-à-fait, et que les suites de cette
» affaire ne seront pas si fâcheuses qu'on pouvoit le
» craindre d'abord.»

Dans une occasion où l'on affectoit de répandre à la cour (car on sait y médire des enfans des rois), que le généralissime de l'armée de Flandre s'occupoit uniquement de l'étude de la physique et de l'astronomie, voici avec quelle simplicité ce prince se donnoit la peine de se disculper de cette imputation ridicule : « Votre lettre du 7 m'arriva
» hier, par un courrier du cabinet. La franchise
» avec laquelle vous me parlez, comme je vous en
» ai toujours supplié, m'a fait le plus grand plaisir.
» Je répondrai à ce que vous me dites, avec la vé-
» rité dont vous savez que je fais profession... Il est
» vrai qu'ayant acheté, depuis un mois, une lunette
» anglaise, j'en ai fait usage trois ou quatre fois
» pour regarder la lune ou quelque autre planète,
» et que j'ai ici un petit anneau astronomique, avec
» lequel je règle ma montre sur le soleil; mais cette
» opération ne prend pas beaucoup de temps, et
» pour l'ordinaire elle ne doit pas passer la minute.
» Pour d'avoir racommodé des montres, je ne m'en
» souviens en aucune manière, à moins qu'on n'ap-
» pelle ainsi en détraquer une, ce qu'il me semble
» avoir fait il y a environ trois mois, lorsque j'é-

» tois à Valenciennes avant l'assemblée de l'ar-
» mée.»

C'est ainsi que le Dauphin qui n'aspiroit qu'à la perfection de ses devoirs, avoit coutume d'accueillir les censeurs de ses actions. Il se les donnoit lui-même. Plus sincère et moins fastueux dans sa vertu que ces rois admirés dans l'histoire, qui gageoient des hérauts pour leur réciter chaque jour quelque vérité de première évidence, ce prince obligeoit, sous la foi de l'amitié, certaines personnes de confiance de l'avertir de tout ce qu'elles découvriroient de répréhensible dans sa conduite, ou qu'elles jugeroient tel. Il vouloit qu'on lui fît connoître le bien qu'il auroit omis de faire, comme le mal qui lui seroit échappé, les actions que le public désapprouvoit en lui, et celles auxquelles il donnoit des louanges. Il ne croyoit pas même qu'on dût négliger de recueillir les ouï-dire et les bruits populaires, en se réservant d'y démêler ce qui méritoit quelque attention d'avec ce qui n'étoit digne que de mépris. Un jour que le duc de Beauvilliers, fidèle aux ordres que lui en avoit donné le Dauphin, lui mettoit sous les yeux un tort qu'il lui supposoit, le prince, en lui faisant voir qu'il avoit été mal informé, ajouta : «Je vous aurois cependant su mauvais gré de ne » m'avoir pas averti, parce que, toutes les appa- » rences étant contre moi dans cette affaire, vous » ne pouviez pas deviner la raison qui me justifie.»

Le Dauphin, tout occupé du soin de procurer le

bonheur des hommes, craignoit encore de ne pas en faire assez pour eux, en leur faisant tout le bien que lui conseilloit son grand cœur. Il aimoit à se rappeler ces belles leçons d'humanité, dont l'archevêque de Cambrai avoit nourri son enfance; et, dans un âge plus avancé, il l'invitoit à les lui retracer encore : il le consultoit sur la manière la plus parfaite dont un roi père peut aimer ses sujets; et ce grand homme lui répondoit : « Je crois, monseigneur, que la vraie manière d'aimer les hommes, » c'est de les aimer en Dieu, et pour Dieu..... Nous » n'aimons jamais tant notre prochain que quand » nous l'aimons pour Dieu, et de son amour. Quand » nous aimons les hommes hors de Dieu, nous ne » les aimons que pour nous-mêmes, c'est toujours » ou notre intérêt grossier ou notre intérêt subtil et » déguisé que nous cherchons en eux. Si ce n'est » pas l'argent, la commodité, la faveur, que nous » ambitionnons, c'est la gloire de les aimer sans in- » térêt, c'est le goût, c'est la confiance, c'est le » plaisir d'être aimés par des gens de mérite qui » flattent notre amour-propre, bien plus qu'une » somme d'argent ne le flatteroit. C'est donc nous- » mêmes que nous aimons, dans tous nos amis que » nous croyons le plus aimer; et n'aimer autrui que » pour soi, c'est l'aimer bien imparfaitement, c'est » plutôt amour-propre que vraie amitié.

» Quel est donc le moyen d'aimer véritablement » ses amis? C'est de les aimer dans l'ordre de Dieu;

»c'est d'aimer Dieu en eux; d'y aimer ce qu'il y a »mis, et de supporter, pour l'amour de lui, la »privation de ce qu'il n'y met pas. Quand nous n'ai»mons que par amour-propre, l'amour-propre im»patient, délicat, jaloux, plein de besoins et vide »de mérites, se défie sans cesse et de soi et de celui »qu'il aime. Il se lasse et se dégoûte, il voit bien»tôt le bout de ce qu'il croyoit le plus grand; il »trouve partout des mécomptes; il voudroit toujours »le parfait, et jamais il ne le trouve; il se pique, il »change, il ne peut se reposer nulle part. L'amour »selon Dieu, aimant sans rapporter à soi ceux qu'il »aime, les aime patiemment avec leurs défauts; il »ne veut point trouver en eux plus que Dieu n'y a »mis; il n'y regarde que Dieu et ses dons. Tout lui »est bon, pourvu qu'il aime ce que Dieu a fait, et »qu'il supporte ce que Dieu n'a pas fait, mais qu'il »a permis, et qu'il veut que nous supportions pour »nous conformer à ses desseins.

»L'amour selon Dieu ne s'attend jamais de trouver »la perfection dans la créature. Il sait qu'elle n'est »qu'en Dieu seul; et il est ravi de dire à Dieu, »comme Saint-Michel : *Qui est semblable à vous?* »Tout ce qu'il voit d'imparfait lui fait dire : *Vous* »*n'êtes point mon Dieu.* Comme il n'attend la »perfection d'aucune créature, jamais il n'est mé»compté en rien. Il aime Dieu et ses dons en chaque »créature, suivant le degré de bonté de chacune. Il »aime moins ce qui est moins bon, il aime mieux ce

»qui est meilleur; il aime tout, parce qu'il n'y a »rien qui n'ait quelque petit bien, qui est le don »de Dieu, et que les plus méchans même, tandis »qu'ils sont en cette vie, peuvent toujours de»venir bons, et recevoir les dons qui leur man»quent.

»Il aime pour Dieu tout ce qui est l'ouvrage de »Dieu, et que Dieu lui commande d'aimer : il aime »davantage ce que Dieu a voulu lui rendre plus »cher. Il regarde dans un père mortel le père cé»leste, dans un parent, dans un ami, les liaisons »que Dieu a formées. Plus les liens sont étroits, dans »l'ordre de la providence, plus l'amour selon Dieu »les rend fermes et intimes. Peut-on aimer Dieu »sans aimer toutes les choses dont il nous com»mande l'amour? C'est son ouvrage qu'il veut nous »faire aimer, ne le ferons-nous pas? Il est vrai qu'il »vaudroit mieux mourir que d'aimer quelque chose »plus que lui : *Si quelqu'un aime son père ou sa »mère plus que moi, il n'est pas digne de moi.* »A Dieu ne plaise donc que j'aime plus que lui ce »que je n'aime que pour lui; mais j'aime de tout »mon cœur, pour l'amour de lui, tout ce qui me »le représente, tout ce qui renferme ses dons, tout »ce qu'il a voulu que j'aimasse.

»Ce principe solide d'amour fait que je ne veux »jamais manquer en rien, ni à mes proches, »ni à mes amis, ni au moindre des hommes. »Leurs imperfections n'ont garde de me sur-

»prendre, parce que je n'attends qu'imperfection »de tout ce qui n'est pas mon Dieu. Je ne vois que »lui seul en tout ce qui a le moindre degré de bonté. »C'est lui que j'aime dans sa créature, et rien ne »peut altérer cet amour. S'il n'est pas toujours »tendre et sensible, il est vrai, intime, fidèle, »constant, effectif; il a même ses tendresses et ses »transports. Une âme qui seroit bien à Dieu ne se-»roit plus desséchée et resserrée par les fausses dé-»licatesses, et par les inégalités de l'amour-propre; »n'aimant que pour Dieu, elle aimeroit comme »Dieu, d'un amour admirable; car *Dieu est amour*, »dit saint Jean. Cet amour porteroit tout, souffri-»roit tout, espéreroit tout pour le prochain. Il sur-»monteroit toutes les peines. Du fond du cœur, il »se répandroit sur tous les sens. Il s'attendriroit »sur les maux d'autrui, ne comptant pour rien les »siens. Il consoleroit, il s'attendriroit, il se pro-»portionneroit, il se rappetisseroit avec les petits, »il s'éleveroit pour les grands; il pleureroit avec »ceux qui pleurent; il se réjouiroit, par condescen-»dance, avec ceux qui se réjouissent; il seroit tout »à tous, non par une apparence forcée et par une »démonstration sèche, mais par l'abondance du »cœur, en qui l'amour de Dieu seroit une source »vive de sentimens les plus tendres, les plus forts »et les plus proportionnés. Rien n'est si froid, si »dur, si resserré qu'un cœur qui s'aime seul en »toutes choses; rien n'est si tendre, si ouvert, si

»vif, si doux, si aimable, si aimant qu'un cœur que »l'amour divin possède et anime.»

Heureux, sans doute, les sujets qui seroient aimés par leur roi d'un amour si parfait; aussi la France se promettoit-elle les jours du vrai bonheur sous le règne d'un prince depuis long-temps fidèle à ses conseils. Mais l'amour que le Dauphin portoit à tous les hommes, se produisoit plus efficacement encore en faveur des malheureux de toutes les conditions. Un homme qu'il employoit souvent, pour placer plus utilement ses bienfaits, écrivoit de lui : « Le désir qu'il avoit de faire du bien étoit im»mense. Sensible, au delà de ce qu'on peut penser, à »la misère d'autrui, il n'y avoit rien qu'il n'eût voulu »faire pour la soulager. Je doute qu'il ait jamais »refusé aucune charité qui lui ait été proposée par »des personnes connues. Je pourrois en prendre à »témoin tous ceux qui se sont adressés à lui pour »procurer de quoi se relever à des familles ruinées, »de quoi se consoler à des veuves d'officiers morts »chargés de dettes contractées au service de l'état, »de quoi subsister à des orphelins qu'il falloit mettre »en métier, ou faire élever dans des colléges. Com»bien de ces sortes de secours ont-ils passé par mes »mains! Quelque réservé que j'eusse résolu d'être à »cet égard, il ne m'a pas toujours été possible de te»nir bon contre ceux qui croyoient avoir plus aisé»ment part aux grâces du prince par mon canal. »

Après la mort de Monseigneur, Louis XIV pro-

posa au Dauphin de faire augmenter sa pension, qui étoit de douze mille francs par mois; et les flatteurs lui disoient que cette augmentation convenoit à son rang : « Vous vous trompez, leur ré»pondoit le prince, c'est au contraire parce que »je touche de plus près au trône, que je dois pen»ser plus sérieusement à économiser les deniers du »pauvre peuple.» De la somme annuelle de cent quatre-vingt-douze mille francs que touchoit le Dauphin, cent quatre-vingt mille étoient employées en bonnes œuvres, suivant un état qui fut trouvé parmi ses papiers après sa mort; et l'on peut croire ceux qui assurent qu'il ne dépensoit pas même, pour ses amusemens, les cent pistoles qu'il se réservoit par mois. S'il lui échéoit quelque somme extraordinaire, il en assignoit aussitôt l'emploi en faveur des pauvres. C'est ainsi que, peu de temps après la mort de Monseigneur, il leur fit distribuer tout le produit d'une coupe de bois considérable, faite dans le parc de son château de Meudon.

Le Dauphin ignora toute sa vie ce que c'étoit que posséder : il ne savoit que répandre; et le jour de sa recettte étoit toujours celui de sa dépense. On lui représenta à cette occasion, qu'en modérant pour un temps ses libéralités journalières, il pourroit en faire de plus considérables, et peut-être de plus utiles. « Je ne blâme pas, répondit-il, ceux »qui suivent cette méthode; mais je ne puis me ré»soudre à l'adopter, depuis que j'ai lu dans un bon

» livre : *Dum tempus habemus operemur bonum.* »
Il eut un jour tout lieu de s'applaudir de sa fidélité à cette maxime : on lui vola sa cassette, et on la vola vide. Une somme considérable, dont elle avoit été remplie deux jours auparavant, avoit déjà été versée dans le sein des pauvres. Cependant le premier valet de chambre du Dauphin avoit jugé à propos de déposer mille écus dans la cassette de son maître, dans le dessein de les lui avancer s'il se présentoit quelques misérables à secourir. Le prince, qui pouvoit compter sur la probité de cet officier, lui dit qu'il lui suffisoit de connoître son intention pour se croire obligé de lui tenir compte de la somme qui lui avoit été volée. Il la lui remit, en lui imposant silence sur ce trait, qui ne fut connu qu'après sa mort. Quelque temps après cette aventure, le voleur, pressé par les remords de sa conscience, trouva moyen de faire demander au Dauphin qu'il le dispensât de restituer ce qu'il lui avoit enlevé, parce qu'il lui étoit impossible de le faire sans se réduire à une extrême misère. Le prince répondit que s'il étoit vrai que la restitution dût lui être si onéreuse il l'en dispensoit pour le moment : « Mais, ajouta-t-il, comme il n'est pas
» juste que le crime tourne jamais à l'avantage du
» coupable, je ne lui abandonne pas mes droits sur
» cette somme; et j'exige, s'il veut mettre sa con-
» science en repos, que, dès qu'il le pourra, il me
» la fasse remettre, à moins qu'il n'aime mieux la

» distribuer lui-même aux pauvres auxquels elle » étoit destinée. »

On racontoit, en présence du Dauphin, qu'un gentilhomme qui n'avoit, pour la subsistance d'une très-nombreuse famille, qu'une terre d'un modique revenu, qu'il faisoit valoir par lui-même, avoit perdu par le feu sa maison et tous ses grains. Tout le monde convenoit que cet homme étoit à plaindre, et personne ne parloit de venir à son secours. Le prince s'informa de sa demeure; et, sans en être sollicité, il lui fit passer la somme nécessaire pour la reconstruction de sa maison, et pour sa subsistance pendant un an; il se chargea de plus de pourvoir à l'éducation de trois de ses enfans.

Le curé de Notre-Dame de Versailles tiroit tous les ans sur la cassette du Dauphin la somme nécessaire pour habiller cent pauvres, et pour en nourrir quarante tous les jours du carême et de l'avent, sans compter beaucoup d'aumônes extraordinaires. Pendant la disette de 1709, le prince, dans la douleur de ne pouvoir secourir la multitude des misérables, disoit à cet ecclésiastique : « Nous nous efforcerons au moins de soulager ceux qui sont dans » la misère extrême, et songez que je vous rends » responsable devant Dieu de ceux qui viendroient » à mourir faute de pain. » C'est dans la même année qu'il fit rassembler, sous la conduite d'une dame vertueuse, un nombre de pauvres filles qui, dans l'impuissance de subsister du travail de leurs

mains, étoient exposées à préférer la honte du désordre à celle de la mendicité. Ces jeunes personnes étoient assujetties à un ordre commun, et aucune n'étoit dispensée du travail. Elles ne quittoient cet hospice que lorsqu'on leur offroit une condition avantageuse ou un établissement honnête. Pour bannir la négligence et exciter l'industrie, il étoit réglé que toutes ces filles, outre la nourriture et l'entretien, recevroient chaque semaine une petite gratification, proportionnée au produit de leurs ouvrages. Plusieurs gagnoient au delà de ce qu'elles dépensoient; en sorte que, les premières avances faites, il en coûtoit fort peu au prince pour faire un bien immense. Un si bel établissement, qui promettoit de se suffire bientôt à lui-même, ne subsista que jusqu'à la mort du Dauphin. Mais cet essai d'un prince ami de l'humanité présentoit trop d'avantages pour tomber dans l'oubli; et, sous le règne du fils, l'on vit se former plusieurs établissemens sur le modèle de celui qu'avoit créé le père.

« Sa bonté, dit un historien, ne se renfermoit » pas dans un espace aussi borné que Versailles : » les pauvres de Marly, ceux des villages d'alentour, » et ceux de Paris en ressentoient les effets. Il envoyoit » quelquefois à Paris des sommes considérables, soit » pour les malades hors d'état de se secourir; soit pour » des familles d'artisans, à qui les fonds manquoient » pour se relever; soit pour les enfans trouvés, qui » lui paroissoient d'autant plus dignes de compas-

» sion que la charité seule pouvoit les soustraire au » danger de la mort. » Le Dauphin consacroit tous les ans une somme à la délivrance des prisonniers détenus pour dettes ; mais ne voulant pas favoriser la paresse et l'inconduite, il excluoit de ses bienfaits les artisans de leur misère, et il falloit, pour y avoir part, être plus malheureux que coupable. Ce prince, ayant appris qu'un grand nombre de Français étoient tombés au pouvoir des barbares, jugea qu'il étoit digne de son zèle d'arracher ces malheureux aux rigueurs de l'esclavage, et à la tentation de s'y soustraire par l'apostasie. Il fit faire une quête par la Dauphine ; et tous les seigneurs de la cour, à son exemple, ou pour lui plaire, firent les plus puissans efforts de générosité. En sorte que, par ce seul trait de charité, il rendit tout à la fois la liberté à des hommes, des membres précieux aux familles ; et à l'état des citoyens utiles. De retour en France, et avant d'avoir embrassé leurs familles, ces captifs, dans le transport de leur reconnoissance, prirent la route de Versailles, pour aller faire hommage de leur liberté au prince leur libérateur ; mais le Dauphin, qui ne craignoit rien tant que l'éclat des bonnes œuvres, dépêcha à leur rencontre, et leur fit dire qu'il leur tenoit compte de leur bonne volonté, et qu'il ne vouloit pas qu'ils vinssent le remercier, comme d'une grâce, de ce qu'il avoit envisagé lui-même comme un devoir.

On vit toujours le Dauphin protéger de son crédit, et soutenir par ses libéralités ces établissemens respectables, consacrés par la religion de nos pères et la piété de nos rois; et l'on peut croire que la politique, qui conseille d'abattre les cloîtres pour en réformer les abus, eût fait peu de progrès sous le règne d'un tel prince. « Je ne puis dire, écrivoit » l'historien de ses vertus, en combien d'occasions » il a secouru des communautés que le malheur des » temps et le voisinage de la guerre avoient désolées, » ravi de pouvoir marquer combien il honoroit la » pauvreté évangélique, en secourant ceux qui l'ont » embrassée. » Des religieuses hospitalières, dans l'impuissance de satisfaire aux demandes des officiers préposés au recouvrement des domaines du roi, étoient à la veille de voir ordonner la suppression de leur couvent. Elles avoient ouï parler du Dauphin, elles s'adressent à lui. Le prince apprend en même temps que cette maison édifie autant le public par ses vertus qu'elle lui est utile par ses services : il se charge d'instruire l'affaire dans le conseil; et, sur son rapport, il y est conclu que c'est un gain pour l'état de sacrifier une modique somme pour conserver un établissement que l'on devroit fonder s'il n'existoit pas. La communauté obtient une entière décharge : le Dauphin est pour elle un nouveau fondateur, et le souvenir du bienfait subsiste encore aujourd'hui.

Les gens de lettres qui étoient dans le besoin

pouvoient s'adresser au prince, sûrs de trouver en lui un protecteur généreux, pourvu qu'ils honorassent le mérite littéraire par la vertu. La Fontaine, qui ne savoit mettre aucun ordre dans ses affaires, avoit toujours vécu aux dépens de ses amis; et ses ouvrages licencieux lui en avoient fait un grand nombre. Il les perdit par l'éclat de sa conversion : c'est alors que le Dauphin vint à son secours. Informé que le poëte étoit malade et dans le besoin, il le fit visiter par un gentilhomme qui lui porta cinquante louis, avec un brevet de pension sur sa cassette.

Personne n'eut jamais à craindre de se rendre importun au Dauphin, en lui proposant de venir au secours de l'indigence. Faire du bien étoit pour lui comme une dette, dont le paiement soulageoit son cœur; et il suffisoit d'être misérable pour avoir droit de réclamer son assistance. Plus d'une fois, des particuliers, sans nom et sans protection, prenant la voie la plus courte, lui exposèrent par lettres le triste état de leurs affaires. Le prince, dans ces occasions, sans se livrer aux premiers mouvemens d'une compassion trop crédule, mais pensant aussi qu'une démarche extraordinaire pouvoit être le cri d'une nécessité pressante, faisoit faire sur les lieux des informations exactes, qui étoient suivies des secours demandés, lorsque l'exposé se trouvoit conforme à la vérité.

Le Dauphin ne se permettoit de solliciter les

grâces de l'état en faveur du pauvre et de l'indigent, que lorsque ses propres ressources étoient épuisées. «Tout ce qu'il avoit, dit un écrivain, appartenoit »aux pauvres, et il prenoit sur ses plaisirs les dons »qu'il faisoit aux officiers.» L'expérience l'avoit mis à portée d'apprécier l'importance des services militaires; et, quoique son bon cœur le sollicitât en faveur de quiconque se trouvoit dans le besoin, il pensoit néanmoins que la préférence étoit due à ceux qui joignoient à l'indigence le mérite de son origine. A la tête des armées, il retranchoit de son train tout ce qui lui paroissoit passer les bornes du nécessaire, trouvant douces des privations qui le mettoient en état de gratifier les compagnons de ses travaux et de ses périls. Tantôt il faisoit parvenir à des officiers pris en guerre le prix de leur rançon, tantôt il procuroit à d'autres les moyens de se mettre en équipages et de continuer le service. Le médecin du prince lui rapporta, un jour, qu'il traitoit par charité un officier de marque, auquel, depuis long-temps, on ne payoit pas la pension que le roi lui avoit faite, et qui se trouvoit par-là réduit à une si grande misère, qu'il n'avoit pour domestique qu'un fils encore enfant, et que, quoiqu'on fût en hiver, il n'avoit pas le moyen d'entretenir de feu dans la chambre où il étoit malade. Le Dauphin, en remerciant celui qui lui fournissoit l'occasion de placer si utilement un bienfait, le chargea de porter sur-le-champ une somme consi-

dérable à son malade, et de l'assurer de sa part, qu'il l'eût touchée plus tôt, s'il eût été informé de sa situation. L'officier, à peine convalescent, vint témoigner sa reconnoissance à son bienfaiteur. « Je »vous dois beaucoup plus que je ne vous ai donné, »lui dit le prince; je souhaite que l'état puisse vous »payer la pension qu'il vous doit, et je me charge »d'en faire une à M. votre fils, pour fournir aux »frais de son éducation.»

Il n'en étoit pas de la Dauphine comme de son époux, elle étendoit fort loin la sphère de ses besoins, et souvent elle engageoit le Dauphin à lui faire part de son superflu, pour fournir à ce qu'elle appeloit son nécessaire. Le prince ne faisoit pas difficulté d'entrer quelquefois dans ses vues, et d'acheter, en quelque sorte, par sa condescendance le droit de lui donner une leçon utile, en lui rappelant que ce qu'il accordoit à ses amusemens étoit, par la destination qu'il en avoit faite, le patrimoine du misérable et la récompense du mérite indigent. Dans une occasion où elle lui demandoit, il lui dit qu'il avoit arrêté l'emploi de tout ce qu'il avoit dans sa cassette; mais que n'ayant rien à lui refuser, il la laissoit maîtresse de se substituer sur l'état qu'il lui présentoit, à ceux dont les besoins lui paroîtroient moins urgens que les siens. La princesse se mit en devoir de contrôler à son profit les libéralités du Dauphin; mais ne trouvant sur la liste de ceux qui y avoient part que des pauvres honteux,

des orphelins abandonnés, des veuves d'officiers sans ressources, des officiers ruinés au service, la plume lui tomba des mains. « Il faut convenir, lui » dit-elle, que tous ces gens qui manquent de pain » sont plus à plaindre que moi; mais je ne com- » prends pas, ajouta-t-elle, comment vous pouvez » déterrer tant de malheureux. » Le prince lui apprit qu'il les trouvoit au pied du trône et dans la ville royale, et qu'il avoit la douleur de savoir qu'un bien plus grand nombre gémissoient dans la capitale et dans le fond des provinces, sans qu'il pût étendre jusqu'à eux ses bienfaits. C'est par ces leçons d'humanité souvent répétées que le Dauphin, comme nous l'avons déjà remarqué, s'efforçoit de communiquer à son épouse les sentimens qui l'animoient lui-même, et de préparer par-là le bien immense que fait toujours la première femme de l'état, lorsque son cœur s'ouvre à la compassion pour les malheureux.

Le désir de soulager les misérables sembloit aller, dans le Dauphin, jusqu'à une sorte d'inquiétude. Il souffroit de ne pouvoir supprimer, à leur profit, les dépenses consacrées par l'usage, et par une sorte de décence publique, à la dignité de son rang; il les réduisoit autant qu'il étoit en lui; et, au milieu de la cour la plus fastueuse, l'héritier du trône offroit le plus parfait modèle de simplicité. Rien n'arrêtoit ce prince, rien ne paroissoit lui coûter, quand il s'agissoit de venir au secours de

l'humanité souffrante. Il avoit montré, dès son enfance, un goût particulier pour les bijoux et les raretés; il en avoit composé un cabinet fort curieux : il en fit le sacrifice, et le vendit au profit des pauvres. Il s'étoit réservé quelques pierreries; mais, peu de temps après, le curé de Versailles étant venu lui représenter que la misère continuoit toujours, le Dauphin l'introduisit dans son cabinet; et, en lui remettant ses pierreries : « M. le curé, lui » dit-il, puisque nous n'avons plus d'argent et que nos » pauvres meurent de faim, *dic ut lapides isti panes* » *fiant*, » et les pierres furent changées en pains.

Les traits les plus simples sont dignes de l'histoire quand ils annoncent une vertu, et qu'ils partent d'un grand cœur. C'étoit la mode du jour à la cour d'avoir une écritoire d'argent; on en voyoit déjà dans les bureaux des commis : le Dauphin n'en avoit point encore; on lui en présenta une : le prince l'examine, il en paroît amateur; il s'informe du prix, et il dit qu'il ne la prendra point. On lui demande si elle n'est pas de son goût? elle lui plaît infiniment : « Mais les pauvres?..... » Madame de Maintenon étoit présente. « En vérité, monsieur, » lui dit-elle, vos pauvres seroient bien ridicules si, » après tout le bien que vous leur faites, ils trou- » voient mauvais que vous vous donnassiez une écri- » toire. » Et elle l'obligea de la prendre, en ajoutant qu'elle la paieroit elle-même, s'il ne vouloit pas en faire la dépense.

Après la mort de Monseigneur, on proposa au Dauphin d'acheter un bureau qui répondît aux autres meubles qui ornoient le cabinet de travail qu'il devoit occuper : le prince entre d'abord dans cette idée : il fait appeler l'ouvrier : il s'informe de ce que lui coûteroit ce meuble, le prix lui en paroît exorbitant. L'officier chargé de sa cassette l'assure qu'il s'y trouve de quoi fournir à l'emplette. « Hé bien, reprend-il, M. le Dauphin continuera » de travailler sur le bureau du duc de Bourgogne, » et je sais l'usage que je ferai de l'argent qui me » restera. » Il fut envoyé sur-le-champ à de pauvres officiers dont l'état ne pouvoit pas récompenser les services. C'est ainsi que ce bon prince, avant de se permettre la dépense la plus légitime, se demandoit toujours à lui-même s'il n'y auroit pas quelque malheureux à soulager.

Ce désir insatiable de faire du bien, quoique nous l'ayons rapporté à ses vertus sociales, n'étoit pas en lui un pur sentiment d'humanité, et encore moins cette bienfaisance d'ostentation, célébrée par la philosophie moderne : c'étoit le penchant d'un bon cœur, mais dirigé par la religion qui le rendoit toujours actif. « Il est heureux, disoit le Dauphin, » de pouvoir récréer par une libéralité un pauvre » père de famille, à qui ses enfans demandent du » pain, et qui n'en a point à leur donner. C'est le » plaisir le plus doux que je connoisse pour un chré- » tien, après celui de penser qu'il ne peut rien

»faire qui plaise davantage au Père céleste, qui
»nous propose sa miséricorde infinie pour modèle
»et pour mesure de la nôtre.» On ne vit jamais personne craindre autant que ce prince l'éclat de ses bonnes œuvres. Il eût voulu pouvoir se faire illusion à lui-même sur tout le bien qu'il faisoit. Rien n'en transpiroit : ses aumônes étoient secrètes, et passoient par des mains étrangères. Il aimoit surtout à épargner à une personne de naissance la honte de la sollicitation, et celle du remercîment, en lui laissant ignorer la main d'où étoit parti le secours qui avoit prévenu sa demande. Mais, ce qui paroîtroit incroyable, et ce qui annonce tout le courage d'une modestie incapable de composer avec la vanité, c'est que le Dauphin, avec le mérite réel d'une charité sans bornes, échappa à peine à la réputation d'avarice. Le courtisan frivole qui ne soupçonne plus d'objets de dépense pour un jeune prince, quand il s'est interdit les profusions indiscrètes, le jeu et les plaisirs ruineux, accusoit le père des pauvres de renfermer ses trésors. «Quel-
»ques-uns le croient avare, écrivoit madame de
»Maintenon, mais les aumônes secrètes et abon-
»dantes qu'il fait, le justifient assez devant Dieu.»
Ce ne fut qu'à sa mort qu'il fut justifié aux yeux des hommes. La reconnoissance alors, triomphant de sa modestie, révéla les secrets de son immense charité ; et les auteurs contemporains qui rappellent les traits que nous en avons cités, prennent à

témoin toute la France qu'ils ne sont que la moindre partie de ceux que tout le monde connoissoit. Enfin, toujours fidèle à la pratique de se dépouiller pour le soulagement des malheureux, le Dauphin fit encore quelques dispositions en leur faveur pendant le court espace de sa dernière maladie, et toute la succession de l'héritier de Louis-le-Grand se réduisit à deux cents livres.

LIVRE V.

Louis XIV, dans le temps même que la religion condamnoit sa conduite, la respectoit toujours, et la faisoit respecter à sa cour; mais lorsque victorieux de lui-même comme de ses ennemis, ce grand roi eut fait asseoir la piété sur le trône, tout ce qui l'environnoit offrit l'image de la vertu, le vice même fut contraint d'en prendre le masque, et la réparation fut aussi solennelle que le scandale avoit été éclatant. Cependant le fils, témoin dans sa jeunesse des foiblesses de son père, ne promit jamais que de médiocres vertus : il fut bon, mais le petit-fils, invité par les grands exemples de son aïeul, le suivit d'abord dans la carrière des vertus chrétiennes, l'atteignit bientôt, et le surpassa dans la suite. La nature avoit été ingrate envers le Dauphin : tout ce qu'il fut, il le dut à la religion. « Né colère, impa» tient, avare, dit un écrivain, la religion l'avoit » rendu le plus doux, le plus patient, le plus » bienfaisant des hommes. » A une humeur opiniâtre, on avoit vu succéder la constance dans le bien; aux saillies aveugles de l'emportement, le zèle actif de ses devoirs; aux vaines prétentions de l'orgueil, le louable désir d'être tout ce que le pu-

blic veut que soit l'héritier du trône; en un mot, chacune de ses vertus étoit, si l'on peut ainsi parler, entée sur un défaut vaincu. La religion étendit ses vues, elle soutint son activité dans les travaux, son courage dans les périls, et sa constance dans les revers. C'est la religion qui éclaira sa politique, qui forma en sa personne un prince accompli, un homme l'honneur de l'humanité, et le chrétien le plus digne, par ses vertus, d'être proposé pour modèle à tous les princes destinés à gouverner. Ainsi pensoit de ce prince le grand-duc de Toscane: « M. le Dauphin, dit-il, apprend aux souverains » aussi-bien qu'aux particuliers, que rien n'est so- » lide qu'aimer Dieu sur toutes choses, et s'attacher » inviolablement à sa volonté... Il est constant que, » s'il eût régné, il eût été le vrai modèle de perfection » sur lequel tout prince auroit pu se former, non- » seulement pour rendre heureux les peuples soumis » à sa domination, mais aussi pour convaincre le » monde qu'il n'est point d'élévation sur la terre, » quelque grande qu'elle soit, qui ne reçoive d'une » piété uniquement occupée du soin de plaire à » Dieu, beaucoup plus d'éclat qu'elle n'en peut tirer » d'ailleurs. »

Tous les historiens rendent la même justice au Dauphin. « Il avoit, dit l'un d'eux, une piété cons- » tante, égale, uniforme, éloignée de l'ostentation, » ennemie de la singularité, une piété éclairée et » d'autant plus admirable qu'elle ne fut jamais obs-

»curcie par ces nuages passagers que répand sur la »plus belle vie la foiblesse des passions. Sa religion, »dit l'abbé Fleury, étoit solide et éclairée, fondée »sur l'autorité de l'Église et de l'écriture sainte, »qu'il avoit lue toute entière de suite plusieurs fois.» M. de Voltaire, voulant ranger ce prince dans la classe des philosophes, est obligé d'en faire un philosophe chrétien. «Il étoit, dit-il, pieux, juste, »et philosophe.» L'auteur d'une Histoire d'Espagne s'explique plus clairement quand il dit : «Sa reli»gion étoit au-dessus de ce qu'on peut attendre »des personnes de sa naissance : il faisoit remonter »dans l'histoire jusqu'aux temps de saint Louis, »pour y trouver des exemples de sa piété et de sa »régularité.»

Parmi les moyens qu'employoit le Dauphin pour se soutenir dans la vertu et s'y perfectionner, il ne négligea pas de recourir aux sages conseils de celui qui en avoit jeté les premières semences dans son cœur. Il faisoit connoître l'état de son âme à l'archevêque de Cambrai, avec une confiance plus que filiale : il lui découvroit ses défauts, il lui avouoit même ses vertus. Tantôt il lui demandoit comment un prince de son rang devoit régler sa piété : tantôt il vouloit qu'il lui apprît à conserver une union intime avec Dieu, parmi l'embarras des affaires et la dissipation de la grandeur; et le sage Mentor, ravi des dispositions de son cher Télémaque, lui répondoit avec cette éloquente effusion du senti-

ment, faite pour enflammer un beau cœur, et le porter à l'héroïsme de la vertu. «Vous devez, mon»seigneur, faire honneur à la piété, et la rendre »respectable dans votre personne. Il faut la justifier »aux critiques et aux libertins : il faut la pratiquer »d'une manière simple, douce, forte, et convena»ble à votre rang. Il faut aller tout droit aux devoirs »essentiels de votre état, par le principe de l'amour »de Dieu, et par renoncement à l'amour-propre. Il »faut vous faire tout à tous, afin de les gagner tous.

»Jamais, monseigneur, rien ne m'a tant consolé »que la lettre que j'ai reçue. Je rends grâce à celui »qui peut seul faire dans les cœurs tout ce qu'il lui »plaît pour sa gloire. Il faut qu'il vous aime beau»coup puisqu'il vous donne son amour au milieu »de tout ce qui est capable de l'éteindre dans votre »cœur. Aimez-le donc au-dessus de tout, et ne »craignez que de ne l'aimer pas. Il sera lui seul votre »lumière, votre force, votre vie, votre tout. O qu'un »cœur est riche et puissant au milieu des croix, »lorsqu'il porte ce trésor au dedans de soi! C'est là »que vous devez vous accoutumer à le chercher, »avec une simplicité d'enfant, avec une familiarité »tendre, avec une confiance qui charme un si bon »père.

»Les hommes ne connoissent point l'amour de »Dieu. Faute de le connoître, ils en ont peur et »s'en éloignent. Cette crainte fait qu'ils ne peuvent »comprendre la douce familiarité des enfans, dans

»le sein du plus tendre de tous les pères. Ils ne »connoissent qu'un maître tout-puissant et rigou- »reux. Ils sont toujours contraints avec lui, tou- »jours gênés dans tout ce qu'ils font. Ils font à re- »gret le bien, pour éviter le châtiment. Ils feroient »le mal s'ils osoient le faire, et s'ils pouvoient es- »pérer l'impunité. L'amour de Dieu leur paroît une »dette onéreuse, ils cherchent à l'éluder par des »formalités, ou par un culte extérieur qu'ils veu- »lent toujours mettre à la place de cet amour sin- »cère et effectif. Ils chicanent avec Dieu même pour »lui donner le moins qu'ils peuvent. O mon Dieu, »si les hommes savoient ce que c'est que vous ai- »mer, ils ne voudroient plus d'autre vie et d'autre »joie que votre amour! Cet amour ne demande de »nous que des mœurs innocentes et réglées. Il veut »seulement que nous fassions pour Dieu tout ce »que notre raison nous doit faire pratiquer. Il n'est »pas question d'ajouter aux bonnes actions qu'on »fait déjà, il ne s'agit que de faire, par amour pour »Dieu, ce que les honnêtes gens, qui vivent bien, »font par honneur ou par amour pour eux-mêmes. »Il n'y a à retrancher que le mal, qu'il faudroit »retrancher quand même nous n'aurions d'autres »principes que la vraie raison. Pour tout le reste, »laissons-le dans l'ordre que Dieu a établi dans le »monde. Faisons les mêmes choses honnêtes et ver- »tueuses, mais faisons-les pour celui qui nous a »faits, et à qui nous devons tout.

»Cet amour de Dieu ne demande point de tous »les chrétiens des austérités semblables à celles des »anciens solitaires, ni leur solitude profonde, ni »leur contemplation. Il ne demande d'ordinaire ni »les actions éclatantes et héroïques, ni le renoncement aux biens légitimement acquis, ni le dépouil»lement des avantages de chaque condition ; il veut »seulement qu'on soit juste, sobre, modéré dans »l'usage convenable de toutes ces choses; il veut »seulement qu'on n'en fasse point son Dieu et sa »béatitude, mais qu'on en use suivant son ordre, »et pour tendre vers lui. Cet amour n'augmente »point les croix, il les trouve déjà toutes semées »dans toutes les conditions des hommes. Nos croix »nous viennent de l'infirmité de nos corps, et des »passions de nos âmes : elles viennent de nos im»perfections et de celles des autres hommes avec »lesquels nous sommes obligés de vivre. Ce n'est »pas l'amour de Dieu qui nous cause ces peines ; au »contraire, c'est lui qui nous les adoucit par la con»solation dont il assaisonne nos souffrances. Il di»minue même nos croix à proportion qu'il modère »nos passions ardentes et notre sensibilité, qui sont »la source de tous nos véritables maux. Si notre »amour pour Dieu étoit parfait, en nous détachant »de tout ce que nous craignons de perdre ou que »nous désirons d'acquérir, il finiroit toutes nos dou»leurs et nous combleroit d'une paix ineffable.

»Pourquoi donc tant craindre l'amour, qui ne

» fait aucun de nos maux, qui peut les adoucir tous,
» et qui feroit entrer avec lui dans nos cœurs tous
» les biens? Les hommes sont bien ennemis d'eux-
» mêmes de résister à cet amour, et de le craindre.

» Le précepte de l'amour, loin d'être une sur-
» charge au-dessus de tous les autres préceptes, est
» au contraire ce qui rend tous les autres préceptes
» doux et légers. Ce qu'on fait par crainte, et sans
» amour, est toujours ennuyeux, dur, pénible, ac-
» cablant. Ce qu'on fait par amour, par persua-
» sion, par volonté pleinement libre, quelque rude
» qu'il soit aux sens, devient toujours doux. L'envie
» de plaire au Dieu qu'on aime fait que, si on souffre,
» on aime à souffrir, et la souffrance qu'on aime
» n'est plus une souffrance.

» Cet amour ne trouble, ne dérange, ne change
» rien dans l'ordre que Dieu a établi. Il laisse les
» grands dans la grandeur, et les fait petits sous la
» main de celui qui les a faits grands. Il laisse les
» petits dans la poussière et les rend contens de
» n'être rien qu'en lui. Ce contentement dans le lieu
» le plus bas n'a aucune bassesse, et fait une véri-
» table grandeur. Cet amour règle et anime tous les
» autres amours que nous devons aux créatures. »

Ces belles leçons, que le Dauphin aimoit à se faire retracer, il les pratiquoit depuis long-temps. « Je ne sais, disoit-il à un homme de confiance, » deux mois avant sa mort, je ne sais si je me con- » nois bien moi-même, et si je ne me trompe pas;

»mais il me semble, et je crois sentir, que j'aime
» Dieu sans peine, et que c'est de tout mon cœur...
» je ne connois rien de plus doux que de penser à
» lui. Peut-on y trouver de la peine, surtout quand
» on est dans l'affliction?» Ce qui affligeoit alors ce
prince, c'étoit le malheur des guerres. « Malgré
» mes défauts, écrivoit-il à Fénélon, je me sens une
» détermination absolue d'être à Dieu : priez-le donc
» instamment d'achever en moi ce qu'il y a com-
» mencé, et d'y détruire ce qui vient du péché ori-
» ginel et de moi..... Demandez à Dieu, de plus en
» plus, qu'il me donne cet amour pour lui au-des-
» sus de tout et de moi-même; amis, ennemis, pour
» lui, et en lui.... Je n'ai jamais compris, disoit-il
» encore, comment on peut offenser Dieu de pro-
» pos délibéré, et en quelque sorte pour le plaisir
» de l'offenser. »

Accoutumé, comme David, à marcher sous les yeux du créateur, il l'adoroit dans tous les événemens, il l'associoit à ses travaux, il le glorifioit dans ses succès, il lui offroit ses revers, il lui rendoit de continuels hommages au fond de son cœur. Placé par état sur le théâtre des vanités du monde, il y voyoit Dieu partout où les âmes sensuelles ne découvroient que la créature. « Les choses même les
» plus capables de lui faire oublier Dieu, dit un his-
» torien, lui en rappeloient le souvenir. Par une
» sorte de convention qu'il avoit faite avec lui-même,
» il ne pouvoit les voir sans que l'idée qu'il y avoit

» attachée des perfections divines se réveillât dans » son esprit. Et de même, ce qui auroit dû naturellement le porter au plaisir, à la vanité ou à » l'impatience, lui rappeloit des vérités qui, par » une impression plus forte, le portoient à la pratique des vertus contraires. » Un seigneur s'étoit donné un grand ridicule, en paroissant à la cour avec un train de prince, et on demandoit au Dauphin ce qu'il en pensoit. « Jamais personne, répondit-il, ne m'a fait mieux sentir le prix de la modestie chrétienne. »

Envisageant tout dans l'ordre de la Providence, il faisoit des divers événemens de la vie, ou le sujet de sa reconnoissance, ou la matière de ses sacrifices. S'il lui naissoit un enfant, il alloit passer une heure au pied des autels pour l'offrir au Seigneur ; si la mort le lui enlevoit, il le pleuroit en père, et se consoloit en chrétien. « Aussitôt après qu'on eut » conféré le baptême à son premier fils, dit l'abbé » Fleury, rencontrant un homme de confiance, il » lui dit : Pendant qu'on baptisoit cet enfant, je pen» sois au merveilleux changement qui s'opéroit dans » son âme. » Voilà de quoi étoit occupé le Dauphin dans la joie d'avoir un fils. Et lorsque ce jeune prince mourut, on lui entendit dire : « Je ne puis » m'empêcher de le pleurer comme mon fils, mais » son sort n'est point à plaindre : il voit Dieu, et » je l'ai déjà invoqué comme mon protecteur dans » le ciel. » Dans le commandement des armées, les

avantages qu'il remportoit étoient des faveurs du ciel; les échecs qu'il essuyoit, des instructions dont il falloit profiter. « Vous savez, écrivoit-il, que nous » sommes maîtres de Gand et de Bruges : la Provi- » dence a conduit visiblement cette affaire..... Le » général des alliés n'a pas jugé à propos de nous » attendre; mais nous l'avons joint et battu autant » qu'il pouvoit l'être. J'ai bien des grâces à rendre » à Dieu d'être si bien sorti de cette singulière ac- » tion, malgré mon peu d'expérience. » Après un triste événement, « Adorons Dieu dans tout ce qu'il » fait, écrivoit-il; confions-nous en ses immenses » miséricordes. La foi doit nous soutenir, et ce que » nous faisons pour le bien de l'état nous consoler... » Nous ne saurions assez nous jeter entre les bras » de Dieu et redoubler nos prières, pour qu'il ait » enfin pitié de nous..... »

Aussi courageux que saint Louis, et non moins religieux, le Dauphin, après avoir pris toutes les mesures du grand capitaine, ne comptoit, pour le succès de ses armes, que sur le secours du ciel : il le faisoit solliciter par des prières continuelles; et plus d'une fois pendant la guerre, le hasard ou sa piété l'ayant conduit dans ces maisons de retraite, habitées par l'innocence, il demandoit que les épouses de Jésus-Christ élevassent leurs mains au ciel, tandis qu'il animeroit lui-même la valeur par son exemple. « M. le duc de Bourgogne, disoit ma- » dame de Maintenon, dans une lettre aux dames

»de Saint-Cyr, m'a écrit qu'il se recommande à »vos prières. Priez donc toutes pour lui, je vous en »conjure d'une façon toute particulière...... Il a »toujours été de tous les bons avis. Vous perdez »bien à ne pas voir ses lettres; elles sont pleines et »de courage, et de sagesse, et de piété.»

Cette habitude de la présence de Dieu étoit pour le Dauphin la disposition la plus parfaite à la prière, et la prière faisoit le plus doux exercice de sa journée. Parmi les prières qu'il faisoit chaque jour, on trouva celle-ci écrite de sa main : « Je fais, o mon »Dieu, la résolution de veiller aujourd'hui aux in»térêts de votre gloire, d'être attentif à ne rien me »permettre qui puisse vous déplaire, à observer »vos commandemens, à réprimer mes passions, à »vous consacrer toutes mes actions. Je vous les offre »dès à présent : faites que je n'agisse que par le »mouvement de votre esprit, que je suive toutes »les impressions de votre grâce, et que je fasse votre »volonté dans toute la perfection que vous souhai»tez de moi.»

A la prière vocale, il joignoit la pratique de l'oraison, fidèle au conseil que lui en avoit toujours donné Fénélon. « Au nom de Dieu, monseigneur, »lui écrivoit ce vertueux prélat, que l'oraison nour»risse votre cœur, comme les repas nourrissent »votre corps. Que l'oraison de certains temps ré»glés soit une source de présence de Dieu dans la »journée; et que la présence de Dieu, devenant

» fréquente dans la journée, soit un renouvellement » d'oraison. Cette vue courte et amoureuse de Dieu » ranime tout l'homme, fait qu'on possède son » âme en patience, ou plutôt qu'on la laisse posséder à Dieu; *Renovamini spiritu mentis vestræ.* » Ne faites point de longues oraisons, mais faites-» en un peu, au nom de Dieu, tous les matins, en » quelque temps dérobé. Ce moment de provision » vous nourrira toute la journée. Faites cette orai-» son plus du cœur que de l'esprit, moins par rai-» sonnemens que par simple affection. Peu de con-» sidérations arrangées, beaucoup de foi et d'a-» mour.

» Si vous vous accoutumez à rentrer souvent au » dedans de vous, pour y renouveler la possession » que Dieu doit avoir de votre cœur; si vous dites » avec humilité : *Audiam quid loquatur in me Do-» minus,* vous n'agirez ni par humeur, ni par goût na-» turel, ni par vaine gloire, mais simplement par mort » à vous-même, et par fidélité à l'esprit de grâce. Dieu » vous soutiendra, *Angelis suis mandavit de te :* » vous deviendrez grand devant les hommes, à pro-» portion que vous serez petit devant Dieu, et souple » dans sa main. Vous aurez des croix, mais elles » entreront dans les desseins de Dieu, pour vous » rendre l'instrument de sa Providence; et vous » direz : *Superabundo gaudio in omni tribula-» tione nostrâ.* Je ne saurois me trouver devant » Dieu que je ne m'y trouve avec vous, pour lui

» demander que vous soyez toujours, comme David,
» selon son cœur. »

La conduite du Dauphin ne laissoit rien à désirer au zèle de Fénélon. Fidèle imitateur du saint roi d'Israël, ce prince, dans le temps même qu'il portoit plus que personne le poids des affaires d'un grand royaume, ne perdoit point de vue la loi du Seigneur, et employoit tous les jours un temps réglé à la méditer. Cette pratique, qui lui paroît de la plus grande importance pour tout homme qui a des passions à réprimer, il la juge nécessaire pour un prince qui habite la cour, le foyer de toutes les passions. « Je ne trouve rien, dit-il, de plus propre » que la considération des grandes vérités du salut, » pour réprimer la violence des passions, et pour » ôter aux objets qui les excitent ce qu'ils ont de » séduisant..... Mais c'est surtout à la cour qu'il est » impossible de se préserver de la contagion du » siècle, sans faire son capital de ces deux paroles » du Sauveur du monde, *veillez et priez.* »

Le Dauphin, outre le temps qu'il consacroit à la prière dans la matinée, se déroboit encore à certaines heures du jour au tourbillon des affaires, pour traiter avec Dieu seul de l'affaire plus importante encore pour les princes que les affaires d'état. Tantôt il appliquoit la règle de la foi sur les actions de sa journée, tantôt il pesoit devant Dieu la cause de la veuve et du pauvre, ou bien il interrogeoit la sagesse éternelle sur une affaire épineuse qui devoit

se traiter dans le conseil. Il ne laissoit passer aucun jour sans s'édifier par une lecture de piété. Un style trop orné lui déplaisoit dans les livres de ce genre : il n'y vouloit que l'esprit de Dieu et l'onction de la piété. Ceux dont il faisoit un usage plus habituel, étoient les Épîtres des saints pères, l'Imitation, saint François de Sales, Grenade et Bourdaloue. « Ses lectures, dit l'abbé Fleury, étoient secrètes, » comme la plupart de ses prières. Il disoit à cer- » tains jours le grand office de l'église, mais en » son particulier. »

Son respect pour la parole de Dieu, et la sainte avidité avec laquelle il l'écoutoit, étoient un encouragement pour ceux qui la lui annonçoient, et condamnoient en même temps la frivolité du courtisan, toujours plus occupé à calculer le mérite oratoire du ministre de l'Évangile qu'à faire de la doctrine qu'il annonce la règle de sa conduite. « Le Dauphin, disoit un des grands orateurs du » dernier siècle, avoit fait un plus heureux emploi » que Louis XIV du loisir de sa jeunesse; il avoit » joint à l'amour des belles-lettres une inclination » particulière pour l'étude des livres sacrés; et le » goût qu'il y trouvoit lui donnoit pour la parole » sainte une attention plus vive et plus éclairée. »

Rien n'étoit plus édifiant que son assiduité aux offices publics de l'église. « Avoir entendu une » messe, dit-il, n'est pas avoir sanctifié le jour du » Seigneur. » Lorsque la cour étoit à Marly ou à

Meudon, il ne manquoit jamais de se rendre à Versailles, les jours de fêtes, pour l'office du soir. « Tous les dimanches, dit un historien qui habitoit » la cour, il assistoit à vêpres et au salut du saint-» sacrement, mais avec un respect et une attention » dont tout le public étoit édifié. Quoiqu'il eût le » goût très-fin pour la musique, à laquelle il étoit » très-sensible, il ne faisoit jamais chanter les mu-» siciens à la messe que l'on disoit pour lui..... Il » étoit impossible, dit un autre écrivain, de le voir » entendre la messe ou communier, sans être, je ne » dis pas seulement édifié de sa modestie, mais pé-» nétré d'un profond respect pour les saints mys-» tères. »

Comme le prince se trouvoit à Strasbourg un jour de la fête du Saint-Sacrement, il assista à la procession de la cathédrale. Les luthériens de la ville et des environs, attirés par la curiosité, se trouvèrent sur son passage. Plusieurs furent tellement frappés de son extérieur qui annonçoit sa foi, qu'après l'avoir suivi pendant toute la cérémonie, ils se retirèrent convertis; en sorte que, sans s'être communiqué leur dessein, ils demandèrent le jour même à rentrer dans la religion de leurs pères; donnant pour raison de leur changement, que la piété du prince avoit parlé à leur cœur. Dans un voyage qu'il avoit fait quelques années auparavant par la Provence, s'étant arrêté dans une ville pour entendre la messe, les habitans ne furent pas

plutôt informés qu'il s'étoit rendu dans la principale église, qu'ils y accoururent en foule comme à un spectacle. Le prince, plus pénétré que la multitude de la sainteté du lieu, fit annoncer par ses gardes que la messe ne commenceroit que lorsque les assistans paroîtroient disposés à l'entendre. Un silence religieux succéda aussitôt au tumulte qui se faisoit dans l'église; et le peuple jugeant de la piété du prince par ce qu'il en avoit vu, s'écrioit dans l'admiration : « C'est saint Louis qui a paru parmi » nous; nous avions besoin d'un tel exemple pour » ranimer notre foi. »

On disoit communément que la piété du Dauphin avoit converti plus de monde à la cour que l'éloquence de Bourdaloue; et quelques-unes de ces conversions ne furent pas moins éclatantes que celle des luthériens de Strasbourg. Un officier général, qui avoit toujours mieux servi son roi que son Dieu, se trouvoit à Versailles pour solliciter les récompenses de la cour. Il vit le Dauphin remplissant ses exercices de religion, il en fut frappé; mais imaginant d'abord que sa piété pouvoit n'être que de cérémonie, et parce qu'il se croyoit obligé par son rang à édifier les peuples, il ne se rendit pas d'abord; il le suivit de plus près, il l'admira davantage, jusqu'à ce qu'enfin, pressé des remords de sa conscience, il alla se jeter aux pieds d'un prêtre de la chapelle du château, en s'écriant : « Il » faut se convertir quand on voit, ce que j'ai tous

» les jours sous les yeux, un jeune prince si péné-
» tré de sa religion, et soutenant si bien en tout le
» caractère de la vraie piété. »

Savant de toute la science de Fénélon, le Dauphin montroit encore dans sa vertu toute la simplicité de ce grand homme; et la supériorité de ses lumières ne servit jamais qu'à le rendre plus humble dans sa foi. Jugeant que tout ce qui a quelque rapport à la Divinité participe à la grandeur de son objet, et mérite le respect aux yeux de la seule raison, il disoit souvent, qu'il ne comprenoit pas l'inconséquence de ces hommes qui se rendoient esclaves des attentions les plus minutieuses pour lui plaire à lui-même, et qui railloient ensuite les pratiques respectables qu'emploie le chrétien fidèle pour plaire à son Dieu. « Ce n'est pas seulement
» avoir peu de foi, ajoutoit-il, que d'en agir ainsi;
» c'est tomber en contradiction avec soi-même; et,
» par une ridicule affectation de force d'esprit, en
» déceler toute la foiblesse aux yeux du monde
» sensé. »

Il ne connoissoit les petites fautes que pour les éviter avec autant de soin que les plus grièves. « Je
» m'appliquerai, disoit-il dans un réglement de vie
» tracé de sa main, à éviter toute faute volontaire,
» quelque petite qu'elle puisse me paroître; je m'é-
» loignerai, autant que l'ordre des choses me le per-
» mettra, de tout ce qui peut y donner occasion.
» Si j'ai la foiblesse d'en commettre quelqu'une, je

»m'en releverai promptement, et je pratiquerai »quelque pénitence qui me servira tout ensemble »à l'expier et à m'en corriger. Sa femme, écrivoit »madame de Maintenon, qui connoît combien sa »piété est simple malgré l'étendue de son esprit, »abuse quelquefois de cette délicatesse de con»science pour faire ses volontés; car il suffit qu'elle »lui dise, même en riant : Si vous faites telle chose, »vous serez cause d'un mal; je me mettrai en co»lère.... »

Ayant perdu son confesseur, il fit appeler le P. Martineau qui devoit le remplacer. « Comme »nous avons, lui dit-il, à traiter ensemble de la »plus importante affaire, et qu'il faut abréger, au»tant que l'on peut, les préliminaires, je vais vous »exposer avec franchise mes dispositions, et l'état »habituel de mon âme. » Il le fit, et il ajouta : « Songez qu'à mon âge, et dans le rang que j'oc»cupe, j'ai besoin d'être instruit et d'être soutenu. »Je n'ai jamais pu comprendre, disoit-il au même »religieux, comment des chrétiens peuvent faire »profession de croire que Jésus-Christ a préparé »dans le sacrement de pénitence un remède pour »la guérison de nos âmes, et en même temps s'en »éloigner, comme ils font. Il faut ou qu'ils aient la »présomption de croire qu'il n'y a en eux ni plaies »à guérir, ni foiblesse à fortifier, ou la folie d'ima»giner que Dieu a pour leur salut un autre ordre de »providence que celui qui nous est tracé dans l'É-

»criture et dans la tradition.... C'est encore une »énigme pour moi, ajoutoit-il, de voir que certaines »gens prétendent aimer Jésus-Christ, et qu'ils »marquent la plus grande indifférence pour s'unir »à lui dans le sacrement de son amour. Pour moi, »il me semble que si, de la pratique de l'ancienne »pénitence, on retenoit seulement le retranche-»ment de la communion, cette pénitence devroit »paroître bien rude à ceux qui ont quelque amour »pour Notre-Seigneur. »

Le Dauphin communioit tous les quinze jours, et voici les règles qu'il se prescrivoit lui-même pour ses communions. « Sans m'attacher servilement à »l'usage où je suis de communier de deux diman-»ches l'un, il faut toutefois que, si j'omets, pour »raison, de le faire le dimanche, je trouve un jour »sur la semaine pour y suppléer; ce qui n'empêchera »pas, autant que mon confesseur le trouvera bon, »que je m'unisse à mon créateur à toutes les solen-»nités, aux fêtes de la Sainte-Vierge, de saint Louis »et autres.

»Je passerai dans le plus grand recueillement »qu'il me sera possible la veille de mes commu-»nions, ou la surveille, si je prévoyois que je dusse »avoir trop d'affaires indispensables à régler la veille.

»En cas d'indisposition, je remettrai ma com-»munion au premier jour libre; ou, si l'indisposi-»tion étoit de nature à durer quelque temps, je »communierois de grand matin....

»Je craindrai de communier pour être vu; mais »jamais je ne craindrai d'être vu quand je com»munierai. Lorsque madame la duchesse de Bour»gogne me dira qu'elle doit communier, je ferai »concourir mon jour de communion avec le sien.

»J'aurai la plus grande attention à ce que mes »exercices de piété ne soient à charge à personne. »En profitant de la liberté que me laisse le roi pour »y satisfaire, je ferai en sorte qu'il n'en souffre pas »lui-même; et toutes les fois que je pourrai prévoir »qu'il désire que je lui fasse compagnie, jour de re»traite ou de communion, je passerai chez lui, et j'y »resterai tout le temps qu'il pourra avoir besoin de »moi, remplaçant par cet exercice de complai»sance et de devoir naturel celui auquel je me serois »livré par goût. »

PRIÈRE DU DAUPHIN APRÈS LA COMMUNION.

«O mon Sauveur et mon Dieu, soyez mon maître »et ma lumière dans le sacrement de votre amour; »parlez à mon cœur, et que votre serviteur écoute. »Montrez-moi les vrais biens, et enflammez mon »âme du désir de les posséder. Faites que je n'am»bitionne pas les honneurs, qui vous étoient dus et »que vous avez méprisés; que je ne m'attache point »aux richesses, qui étoient à vous et que vous avez »abandonnées; que je ne recherche point les plaisirs »des sens, que votre innocence vous permettoit et

»que vous vous êtes refusés. O mon Sauveur, je »voudrois être doux et humble de cœur comme »vous l'avez été; je voudrois éviter les péchés que »vous m'avez pardonnés; je voudrois me rappeler »sans cesse les bienfaits dont vous m'avez comblé. »Dieu protecteur, voyez les écueils sans nombre »qui m'environnent, et conduisez-moi; voyez les »ennemis qui m'attaquent, et défendez-moi; voyez »les désirs de mon cœur, et exaucez-moi. O Esprit »de sagesse, élevez mes pensées, rectifiez mes vues, »échauffez ma volonté, bénissez mon travail, sanc»tifiez mes souffrances. O mon Dieu, toutes les »grâces que je vous demande pour moi-même, ac»cordez-les au roi, à Monseigneur, à ma famille, à »mes amis, et ne les refusez pas à mes ennemis. »Dieu de saint Louis, Dieu de nos pères, veillez »sur la France, conservez-y la foi, ramenez-y la »paix, soyez le père de votre peuple et le Dieu de »notre cœur, pendant la vie, à la mort, et dans »l'éternité.»

Les vertus du Dauphin le préparoient à cette union fréquente avec Dieu, et cette union fréquente assuroit ses vertus et les perfectionnoit. Sa pudeur surtout se faisoit remarquer; et non content du mérite de la chasteté, il croyoit encore qu'un prince de son rang devoit en avoir la réputation. «Toujours modeste dans ses regards, circonspect »dans ses paroles, grave dans ses manières, il étoit, »dit le duc de Beauvilliers, d'une retenue que n'é-

»gale pas celle des dames les plus vertueuses.» Se considérant à la cour comme au milieu de cette île voluptueuse dont son cher Mentor lui avoit dépeint les dangers, il étoit continuellement en garde contre les invitations insidieuses et tous les artifices de ces nymphes perfides qui se disputent la gloire de triompher de la vertu du fils d'Ulysse.

Modèle de chasteté dans l'état du mariage, il honoroit cette vertu jusqu'à la vénération dans les personnes qui en avoient voué la perfection. On le vit, dans la crainte d'alarmer des vierges consacrées au Seigneur, par le voisinage des gens de guerre, consulter l'archevêque de Cambrai, pour savoir s'il prendroit son quartier dans les bâtimens extérieurs d'une communauté religieuse. «On est fort édifié, »lui répondoit Fénélon, du bon ordre et de la police »que vous faites observer..... Vous ne devez vous »faire aucune peine de loger dans l'abbaye *du* »*Saulzoir*. Vous n'avez rien que de sage et de réglé »auprès de votre personne. C'est une nécessité à »laquelle on est accoutumé * pendant les campe»mens des armées.....»

Pour conserver cette vertu, qui élève en quelque sorte les grands princes au-dessus d'eux-mêmes, le Dauphin lui donnoit pour compagnes la tempérance et la sobriété. Les plaisirs innocens et les plus permis n'étoient, selon lui, que des remèdes

* Quand les frondeurs tenoient Paris, Louis XIV étoit logé, avec sa cour, dans le couvent des Ursulines de Saint-Denis.

que la bonté de Dieu offre à la foiblesse humaine : il en usoit, jamais il ne s'y livroit. Il savoit aussi apprécier le langage de l'aveugle flatterie, qui ne cesse de répéter aux grands du monde, que leur conservation est nécessaire au genre humain; et qui leur fait appréhender, comme nuisible à leur santé, l'observance des préceptes de l'église qui contribueroient le plus à l'affermir. Ni la fatigue des voyages, ni les travaux de la guerre, ni même la délicatesse de sa complexion ne furent jamais pour lui des raisons de se dispenser des lois du jeûne et de l'abstinence. « Souvent, dit un historien, il se » refusoit des choses très-permises : il touchoit ra- » rement, hors des repas, aux fruits dont on lui fai- » soit présent. Il y avoit des jours où, dans ses repas » même, il s'abstenoit d'une partie de ce qu'il au- » roit pu prendre; et plus d'une fois il fit admirer » sa sobriété au milieu des festins que lui offroient » les villes par où il passoit. Pendant le carême, il » se contentoit des mets les plus grossiers. Il faisoit » ses collations très-légères, et sans user d'aucune » autre nourriture que de celle que se permettent » les personnes les plus fidèles à l'observation du » jeûne. »

Excédé des remontrances que lui faisoit un médecin plus commode qu'habile, sur l'austérité du régime qu'il s'étoit imposé pendant le carême, et ne voulant s'écarter en rien des règles de la prudence chrétienne, il consulta d'autres médecins

éclairés et religieux, avec lesquels il conclut que son jeûne ne paroissoit trop austère à la cour que parce que celui des autres l'étoit trop peu. N'admettant de raison valide de dispense que l'impossibilité réelle d'accomplir le précepte, il veut que, dans ce cas même, l'Église qui a porté la loi prononce sur la dispense. « L'obligation de faire le ca»rême, dit-il, vient de l'Église : il ne faut pas y »manquer sans sa permission. C'est au législateur »à dispenser de la loi qu'il a portée; et, quand on »ne peut l'observer, il faut du moins marquer, en »lui demandant une dispense dans les formes, qu'on »reconnoît son autorité. »

Persuadé que la vie chrétienne doit être, pour les princes comme pour les autres hommes, une vie de mortification, il consultoit un homme de confiance sur cette vertu, et sur les moyens de la pratiquer dans le rang qu'il occupoit. Voici la réponse qui lui fut faite, et qui se trouva transcrite de sa main parmi les papiers de sa cassette. « Il »faut, monseigneur, que je juge bien autrement de »vous qu'on ne juge ordinairement des grands du »monde, pour entreprendre de vous porter à la »mortification, vertu dont le nom seul les révolte. »Cependant porter sa croix, se renoncer, mourir »à soi-même, se faire violence, dompter ses pas»sions, sont autant d'expressions synonymes, et »qui se réduisent à ce que nous appelons la mor»tification.....

»Celle qui afflige la chair par les rigueurs de »l'austérité, ne peut guère se pratiquer par les »grands princes. Ce n'est pas qu'ils n'en aient be»soin; car enfin ont-ils un corps moins porté au »vice que les autres? y a-t-il moins d'objets qui »flattent leur chair? ont-ils à expier moins de pé»chés auxquels leurs sens aient part? Mais leur »conservation est d'ordinaire d'une si grande im»portance pour le bien public, et ils ont d'ailleurs »assez souvent une santé si délicate, qu'ils sont »obligés de la ménager plus que le commun des »hommes; mais, pour suppléer à la mortification »de choix, ils doivent prendre en patience les in»commodités qui leur arrivent, les maladies, les »douleurs, les injures des saisons, les accidens fâ»cheux. Ils doivent regarder ces choses comme des »instrumens dont Dieu se sert pour les purifier, afin »de faire d'eux des vases de miséricorde; et, loin »de s'abandonner aux murmures quand elles leur »arrivent, ils doivent entrer dans les sentimens »d'une parfaite reconnoissance....

»Les grands du monde, esclaves de leur amour»propre, et déterminés à vivre sous sa loi, ne peu»vent souffrir qu'on leur parle de mortification; et, »comme si l'usage en étoit impossible ou messéant »aux personnes de leur rang, ils en rejettent l'o»bligation sur ceux qui sont moins élevés dans le »monde, ou qui l'ont quitté par la retraite dans le »cloître. Ce n'est pas, après tout, qu'ils n'aient des

»mortifications à essuyer : ils en trouvent dans les »événemens qui font échouer leurs projets; ils en »trouvent dans les avantages que leurs concurrens »remportent sur eux; ils en trouvent dans l'infidé»lité ou dans l'impuissance des amis, qui les aban»donnent au besoin; enfin ils en trouvent dans »l'immortification de leurs passions qui, se com»battant les unes les autres, déchirent cruellement »leur cœur. Mais ces mortifications ne leur sont »d'aucune utilité, parce qu'elles ne sont pas ani»mées de l'esprit qui peut les rendre agréables à »Dieu. On leur rendroit donc un grand service, si »on pouvoit leur inspirer cet esprit, puisqu'on ôte»roit aux mortifications qu'ils ne peuvent éviter, »l'aigreur qui les accompagne, et qu'en même »temps on leur donneroit le mérite qu'elles n'ont »pas. Mais qu'il seroit difficile d'y réussir! Que de »préjugés à détruire! que de penchans à forcer! »que de prétextes à anéantir!...

»Qu'il est honteux pour les grands, qu'étant aussi »prévenus qu'ils le sont des faveurs de Dieu, ils »mettent leur plaisir dans les choses qui l'outra»gent; que, pour se divertir, ils violent les plus »saintes lois; et que la grandeur qu'ils ont reçue »comme une participation de sa majesté, ils la »souillent par des actions qui les font en quelque »sorte déchoir du rang où la nature a mis l'homme »parmi les autres êtres....

»Les plaisirs permis ne sont pas loin des plaisirs

»défendus, et les bornes qui les séparent sont pres»que imperceptibles. Ce qui fait que la passion n'y »prenant pas garde, par un effet de l'impétuosité »qui l'entraîne, il est moralement impossible de »s'abandonner aux premiers dans toute leur éten»due, sans passer jusqu'aux autres.

»Les plaisirs innocens par leur objet, deviennent »condamnables par l'empressement avec lequel on »les recherche, par l'ardeur avec laquelle on les »goûte, par la complaisance avec laquelle on s'y »attache....

»C'est le déréglement de la volonté qui nous rend »coupables. Il faut donc la tenir dans la servitude »et la contrainte. Les grands ont une raison par»ticulière de mortifier leur volonté : c'est que s'ils »ne s'en rendent maîtres, elle peut les engager »dans de terribles fautes.... Qui peut les empêcher »de faire les choses auxquelles leur volonté se porte, »sinon eux-mêmes? puisque nul autre n'oseroit s'y »opposer; et qu'au contraire, tout le monde ordi»nairement s'empressse de la seconder, pour avoir »part à leurs bonnes grâces. Mais comment arrête»ront-ils leur volonté, lorsqu'elle se portera au »mal, s'ils ne se sont fait une habitude de la con»trarier?...

»Il ne faut jamais trop vouloir ce qu'on veut, je »dis dans les choses même qu'on peut vouloir, »non-seulement sans crime, mais avec raison. On »peut quelquefois renoncer à des volontés très-rai-

» sonnables, par des raisons meilleures encore; c'est
» ainsi qu'en quittant, pour le bien de la paix, une
» bonne œuvre qu'on avoit entreprise, on acquiert
» un double mérite devant Dieu, celui de la bonne
» œuvre qu'on vouloit faire, et celui de l'avoir
» laissée par prudence et par esprit de charité.... »

Le zèle que montroit le Dauphin pour sa propre perfection, il l'avoit aussi pour le salut des autres. « Jaloux du bonheur des hommes, dit un écrivain, » il l'étoit encore plus de leur salut; il auroit pré-» féré la gloire de bannir le vice du monde, à celle » de le conquérir. » Ses entretiens, ses lettres, ses écrits, tout annonçoit le zèle de la justice, et le désir de voir la vertu régner dans tous les cœurs. Il s'estimoit heureux quand les dons de sa charité pouvoient être tout à la fois le soulagement du misérable, et le remède de son indigence spirituelle. S'il venoit au secours de la vertu exposée, c'étoit en lui procurant un sûr asile; s'il vouloit soulager un père de famille, c'étoit en faisant donner une éducation chrétienne à ses enfans. S'il en avoit tenu sur les fonts de baptême, il pensoit à leur procurer les avantages de la vertu avant ceux de la fortune. C'est ainsi qu'on le vit se substituer à un père qui, quoique assez aisé, négligeoit l'éducation de son fils, pour acquitter, disoit-il, la promesse solennelle qu'il avoit faite que cet enfant vivroit en chrétien.

C'étoit sans respect humain comme sans ostenta-

tion, et en suivant le plus doux penchant de son cœur, que le Dauphin s'appliquoit à rendre les hommes heureux du bonheur de la vertu. Il n'imaginoit pas qu'un prince chrétien pût avoir la foiblesse de rougir de sa piété, ni qu'il fût plus messéant pour lui de s'entretenir publiquement de Dieu et de la religion, que pour les courtisans de parler du roi et de son service. Fénélon, qui avoit tant fait pour allumer ce beau zèle dans le cœur de son élève, travailloit alors à en modérer l'activité. C'est ce que plusieurs de nos vieillards pourroient encore attester; et sans doute qu'ils croyoient voir renaître le beau siècle de saint Louis, quand ils entendoient un homme apostolique, Fénélon, dire à un Dauphin : « On ne peut point, monseigneur, » à la cour ou à l'armée, régler les hommes comme » des religieux. Il faut en prendre ce qu'on peut, » et se proportionner à leur portée. Jésus-Christ di» soit aux apôtres : *J'aurois encore beaucoup de » choses à vous dire, mais vous ne pouvez pas » maintenant les porter.* Je prie Dieu tous les » jours que l'esprit de liberté sans relâchement vous » élargisse le cœur, pour vous accommoder aux » besoins de la multitude. »

Ce n'est pas cependant que le Dauphin prétendît trouver la pure vertu dans tous les cœurs; mais, soit à la cour ou dans les armées, il ne s'accoutuma jamais à voir le scandale du vice dans ceux sur lesquels il avoit autorité. Sachant assez d'ail-

leurs que la piété ne se commande point, il se contentoit souvent de les y inviter par ses exemples; et sa vertu, toujours austère pour lui-même, n'avoit rien que de commode pour les autres. Une personne, d'un zèle moins charitable que le Dauphin, comparoit un jour la conduite de la Dauphine avec celle de son époux. « Peut-être, dit le prince, que la » différence de nos mérites n'est pas bien grande » devant Dieu. Je regarderois comme une grande » infidélité de ne faire que ce qu'elle fait; et ce peut » n'en être pas une pour elle de ne pas faire autant » que moi; nous devons plus à Dieu quand il nous » fait plus de grâces. »

L'éclat de tant de vertus réunies dans l'héritier du trône, ne pouvoit manquer de produire l'admiration; aussi la piété de ce prince avoit-elle passé en proverbe dès sa jeunesse; et l'on disoit, *être pieux comme le duc*. Les personnes cependant qui croyoient le mieux connoître ses vertus chrétiennes, n'en voyoient que la partie que sa modestie ne pouvoit leur dérober. On le voyoit, par exemple, communier tous les quinze jours et plus souvent; on le voyoit assister avec une édifiante assiduité aux offices publics auxquels l'église invite les fidèles; on le voyoit réglé dans sa conduite, compatissant et charitable envers les misérables. Voilà ce que l'on voyoit; et l'on disoit que depuis Louis IX on n'avoit rien vu de semblable à la cour de France. Mais combien d'autres bonnes œuvres dont Dieu seul fut

témoin! combien de saintes pratiques que l'on ignora jusqu'à sa mort! On ignoroit que tous les jours il s'unissoit spirituellement à la victime du salut; on ignoroit qu'aux jours de fêtes il offroit à Dieu le même tribut de prières que les ministres du sanctuaire; on ignoroit que, deux fois par an, il se déroboit pendant quelques jours au tourbillon des affaires, pour examiner plus sérieusement l'état de son âme devant Dieu; on ignoroit qu'aussi prévoyant dans l'affaire du salut que le furent jamais les enfans du siècle pour les intérêts du temps, il avoit préparé d'avance, pour le temps où il pourroit régner *, un miroir à son âme et une règle à sa conscience; on ignoroit encore qu'il aimoit à émouvoir sa sensibilité par le tableau présent de l'humanité souffrante, et que rien n'étoit plus doux pour lui que de pouvoir, sans être reconnu, essuyer de sa main les larmes de l'indigence, et voir de ses yeux la joie renaître dans des cœurs flétris par la misère; enfin l'on ignoroit que plus d'une fois, à l'entrée de la nuit, pendant les heures que d'autres donnoient au spectacle ou à un jeu ruineux, ce bon prince, en habit simple, et suivi d'un seul domestique chargé des dons de sa piété, traversoit à pied les rues détournées de Versailles, pour aller

* Il engagea Fénélon à lui composer un Traité pour la direction de la conscience d'un roi. Cet ouvrage, imprimé d'abord furtivement, fut réimprimé il y a quelques années par ordre du roi (Louis XVI).

visiter et récréer par ses largesses le pauvre et l'infirme gisans sous la tuile.

Une âme bien née n'imagineroit pas qu'un prince tel que le Dauphin eût pu rencontrer des ennemis; mais il étoit vertueux, il devoit avoir pour ennemis tous ceux qui l'étoient de la vertu. La sublimité du rang, l'estime générale des gens de bien, l'empire du vrai mérite, et, plus que tout cela peut-être, la crainte du châtiment empêchoit l'éclat de la calomnie; mais, ce que les méchans n'osoient produire à la lumière, ils le vomissoient dans les ténèbres. La prise de Lille, surtout, fut pour eux la matière d'un triomphe insensé. Ils ne pouvoient contenir leur joie; et l'on eût dit que la piété ne méritoit plus que le mépris et la dérision, parce qu'un prince qui en faisoit profession, parce que le vainqueur de Nimègue et de Brisach avoit mieux aimé faire le sacrifice d'une ville que celui d'une armée, la dernière ressource de la France. « L'austère vertu du prince, dit M. de la Beaumelle, offensoit les libertins. Son aversion déclarée pour le jansénisme l'exposoit à tous les traits envenimés de ce parti*, qui, déjà, savoit médire des princes pour la plus grande gloire de Dieu. » On ne parloit plus que de *Télémaque*. « Il a voulu, disoient les

* Je crois que M. de la Beaumelle se trompe en ce point, parce qu'il est constant que le parti cherchoit à s'appuyer du nom du Dauphin; et le calomnier, eût été une voie bien détournée pour parvenir à sa protection.

»uns, qu'on prît Lille afin de forcer le roi à faire »la paix, qu'il aime uniquement. Peut-être a-t-il »désiré de faire la restitution de cette ville, dans »l'idée que la France l'avoit injustement acquise? »Peut-être ne veut-il point de combat, dans la »crainte de damner des âmes?... Qui sait s'il ne »seroit pas d'intelligence avec le duc de Savoie son »beau-père? Non, disoit un autre, c'est que ma»dame de Maintenon avoit promesse du roi, que »son mariage seroit rendu public après la levée du »siége de Lille; il a voulu la faire attendre.» Ainsi blasphémoit l'impiété. La Dauphine, qui ne pouvoit contenir son ressentiment contre ceux qu'elle croyoit être les auteurs secrets de ces bruits impertinens, se déchaînoit publiquement contre eux, et en les nommant. Pour le Dauphin, bien informé de tout ce qui se disoit, il ne songea pas même à se justifier; il ne chargea personne de le faire, il désapprouva au contraire le zèle trop amer avec lequel son épouse se portoit à venger sa réputation. «Je me »croirois indigne de ma patrie et du roi mon grand»père, écrivoit-il dans cette occasion, si je pensois »un instant comme on veut me faire penser. Je »n'ai rien à me reprocher à cet égard, cela me suf»fit.... Je tâcherai de faire usage des avis que vous »me donnez, priez Dieu qu'il m'en fasse la grâce....

»Je m'attends à bien des discours, que l'on tient »déjà. Je passe condamnation sur ceux que je mé»rite, et je méprise les autres, pardonnant vérita-

»blement à ceux qui me veulent ou me font du mal, »et priant pour eux. Voilà mes sentimens, mon »cher archevêque..... vous savez que mon amitié »pour vous est toujours la même. »

Cette extrême douceur et cette grande facilité à pardonner n'étoient point des vertus naturelles au Dauphin, mais le fruit des violences qu'il avoit faites à un tempérament prompt à s'irriter et à s'armer pour la vengeance. « J'entends, écrivoit-il, »le Sauveur du monde qui me dit : *Apprenez de »moi que je suis doux et humble de cœur*. Si je »veux donc être selon le cœur de Jésus-Christ, et »pourrois-je ne pas le vouloir, il faut que j'ap»prenne, et encore plus que je pratique cette im»portante leçon. Ah! qui suis-je, Seigneur? faites »vous-même passer de votre cœur dans le mien ces »aimables vertus. Que votre humilité anéantisse »mon orgueil, et que votre douceur adoucisse »toute la rudesse et l'âpreté de mon humeur. »

« Ce prince, dit le maréchal de Berwick, poussa »si loin le pardon des injures et l'amour du pro»chain, qu'il risqua sa propre réputation, plutôt »que de parler contre des calomniateurs, et même »de laisser paroître aucun mécontentement contre »eux. Je l'ai vu recevoir ces personnes avec autant »de politesse et d'amitié, que si elles ne se fussent »jamais écartées des règles de la vérité, et du res»pect qu'elles lui devoient. Quoique j'eusse l'hon»neur de sa confiance, il ne s'est jamais permis de

»me parler de leur mauvaise conduite, tant il étoit »en garde contre tout ce qui pouvoit blesser la cha»rité chrétienne. En un mot, il faisoit à Dieu un »sacrifice continuel de toutes les traverses et mor»tifications qu'il essuyoit.»

Il y eut néanmoins une circonstance où la calomnie porta un coup sensible à son cœur, et où il crut qu'il étoit de son devoir de la confondre et de la réduire à la confusion. Il s'agissoit, et de ses principes sur l'autorité séculière en matière de religion, et de ses propres sentimens en matière de foi. On prétendit d'abord qu'il avoit fait l'office de juge dans un différend, en matière purement spirituelle, survenu entre le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, et les évêques de Gap, de Luçon et de la Rochelle. Voici comment il en écrivoit à l'archevêque de Cambrai : « Je ne suis point surpris, »mon cher archevêque, que la renommée, la mes»sagère de la méchanceté, vous ait porté pour nou»velle que le roi m'a fait juge en cette affaire; mais »ce qui m'auroit bien étonné, ce seroit que vous »eussiez ajouté la moindre croyance à ces bruits, »connoissant comme vous faites les sentimens inva»riables du roi et les miens à cet égard. Ce qui y a »donné occasion, c'est que, véritablement, le roi »m'a chargé de voir les évêques pour faire finir »cette affaire, mais comme pacificateur et nullement »comme juge, ce qui fait une grande différence. »Je n'ignore pas quelles furent les entreprises irré-

»gulières du clergé dans des temps d'ignorance, et »celles des puissances séculières dans d'autres. Je »sais comment s'est malheureusement rompu le »lien de la catholicité parmi nos voisins, et enfin »ce que je puis et ce que je dois, sous le bon plai- »sir du roi, dans ces sortes de matières; et j'espère, »moyennant la grâce de Dieu, ne jamais me dépar- »tir des bons principes. Je vous sais gré de ce que »vous me les rappelez, et des autres avis que vous »me donnez, et que je recevrai toujours avec plai- »sir, et, ce me semble, avec la volonté sincère d'en »profiter..... »

Après qu'on eut semé sourdement ces bruits, on essaya de les accréditer par un imprimé qu'on jeta dans le public, au commencement de l'année 1712. On y faisoit le plus pompeux éloge du Dauphin; on se félicitoit de l'intérêt qu'il prenoit aux affaires de la religion : on ne pouvoit plus douter qu'il ne fût tout dévoué à ce que les uns appeloient *la saine doctrine*, et les autres *le parti janséniste*. On ci- toit les circonstances où il s'étoit publiquement déclaré. Le parlement, suivant l'intention du Dau- phin, ordonna, par arrêt du 3 de février de la même année, qu'il seroit fait des poursuites contre l'auteur; et son libelle fut flétri comme *un ouvrage de ténèbres fait contre toute vérité*.

Il n'en eût pas fallu davantage pour détruire la calomnie en France; mais cet écrit avoit pénétré dans tous les états de l'Europe, et l'on avoit surtout

affecté de le répandre dans la capitale du monde chrétien. Clément XI occupoit alors la chaire de saint Pierre. Plus on donnoit de lumières et de piété au Dauphin, plus ce pontife fut alarmé des sentimens qu'on lui prêtoit. Il fit part de ses inquiétudes au cardinal de la Trimouille, ambassadeur de France à Rome. Le Dauphin ne fut pas plutôt informé de ces nouvelles manœuvres que, pour les déconcerter, il composa lui-même un mémoire pour le pape. Mais la mort l'ayant enlevé sur ces entrefaites, Louis XIV voulut que cet écrit, trouvé parmi ses papiers, fît connoître au saint père que son petit-fils, bien loin d être le protecteur du jansénisme, étoit mort la plume à la main en le combattant. Le mémoire fut imprimé à Paris, et envoyé à Rome. Le voici, suivant une édition du Louvre.

MÉMOIRE

DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN

POUR N. S. P. LE PAPE,

IMPRIMÉ PAR ORDRE EXPRÈS DE SA MAJESTÉ.

« Cet écrit s'est trouvé parmi les papiers de sa cassette, » tout de la propre main du prince, avec des renvois et des » ratures qui font voir à l'œil que c'est son ouvrage. Ce que » la mort l'a empêché de faire, il a plu au roi de l'exécuter » lui-même, en envoyant une copie authentique de l'écrit à » M. le cardinal de la Trimouille, pour être remise au pape, » et ensuite rendue publique à Rome. L'autographe du mé» moire demeure entre les mains du roi. »

« Je n'ai point été fait juge du différend qui est entre » M. le cardinal de Noailles et MM. les évêques de » Luçon, de la Rochelle et de Gap. Cette qualité ne » sauroit jamais m'appartenir en matière purement » spirituelle; mais le roi m'a chargé de prendre » connoissance de cette affaire, pour en conférer » avec plusieurs personnes de sens et bien inten-

»tionnées, tant ecclésiastiques que laïques, et lui »rendre compte des choses qu'il paroîtroit à propos »de faire pour tâcher de terminer ce différend. »C'est en cette qualité que j'ai proposé, que M. le »cardinal de Noailles feroit remettre à des amis »communs de lui et des trois évêques, des mé»moires sur ce qui le choquoit dans les mande»mens de ces mêmes évêques, afin qu'ils pussent »expliquer leurs vrais sentimens, et donner lieu à »M. le cardinal de lever la défense qu'il avoit faite »de les lire. Le tout devant se passer par la média»tion d'amis communs, qui auroient été ou évê»ques ou docteurs, mais qui eux-mêmes auroient »agi comme entremetteurs, et point comme juges.

»Cette proposition est bien éloignée de ce que »l'on a avancé : que *j'ai condamné les évêques* à »réformer leurs mandemens, et à se soumettre aux »changemens qu'il plairoit à M. le cardinal de »Noailles d'y faire. Je sais trop bien que M. le car»dinal n'est nullement juge de ces évêques, et que »je le suis encore moins de qui que ce soit en ma»tières purement spirituelles.

»Il est vrai que les évêques de Luçon et de la »Rochelle doivent écrire une lettre de satisfaction »au cardinal de Noailles, sur celle qu'ils ont écrite »au roi. Mais... le roi ne l'a demandée que sur l'as»surance du cardinal, qu'il agiroit contre le livre du »P. Quesnel. Ce qui a été regardé comme une »preuve qu'il ne favorisoit point le parti, et devoit

»donner lieu aux évêques de lui faire des excuses »sur ce qu'ils en avoient dit.

»Bien loin que j'aie agi pour empêcher que M. de »Luçon vînt à la dernière assemblée, je n'ai rien »su de ce changement que long-temps après. Pour »ce que l'on dit de mon indignation contre les évê»ques de Luçon et de la Rochelle, les lettres que »je leur ai écrites de ma main, et qu'ils auront gar»dées, sans doute, font foi du contraire....

»Sur ce que l'on publie que je me déclare haute»ment pour le parti, cela n'est pas plus vrai que le »prétendu jugement que l'on dit que j'ai rendu »contre les trois évêques. Il en est de même »de toute l'histoire de ma conversation avec »le P. Le Tellier, au sujet d'un ouvrage sur le »P. Quesnel. Elle est absolument imaginée, et dans »le fait et dans le principe. Je ne lis point *conti»nuellement* saint Augustin; et hors ses Confes»sions et quelques-unes de ses lettres et de ses pre»miers ouvrages que j'ai lus il y a sept à huit ans, »je n'ai rien vu des écrits de ce père, ni sur la »grâce, ni sur les autres matières, que ce qui s'en »rencontre dans l'office de l'église.

»On parle plus vrai quand on dit que je sais juger »par moi-même de ce qui s'appelle *jansénisme;* »et je passe cette majeure : mais j'en nie la consé»quence, qui est que je le favoriserai, et j'en tire »une tout opposée. Car enfin, quoique je ne sois »pas bien profond dans la théologie, je sais assez

»que la doctrine de Jansénius rend quelques commandemens de Dieu impossibles aux justes.

»Qu'elle établit une nécessité d'agir selon la domination de la grâce intérieure ou de la concupiscence, sans qu'il soit possible d'y résister...

»Qu'elle fait Dieu injuste lui-même, puisque (contre la décision expresse du concile de Trente) elle le fait abandonner le premier les justes lavés dans le baptême de la tache du péché originel, et réconciliés avec lui ; en sorte que tout pardonné qu'est ce péché, Dieu en conserve encore assez la mémoire pour, en conséquence, leur refuser la grâce nécessaire pour pouvoir ne pas pécher....

»Qu'elle détruit entièrement la liberté et la coopération de l'homme à l'œuvre de son salut, puisqu'il ne peut résister à la prévention de la grâce, ni pour le commencement de la foi, ni pour chaque acte en particulier ,... et que Dieu alors agit en l'homme, sans que l'homme y ait d'autre part que de faire *volontairement* ce qu'il fait *nécessairement*.

»Que ce système réduit la liberté de l'homme au seul *volontaire* depuis le péché d'Adam; et qu'il mérite ou démérite *nécessairement*. Ce qui ne peut être un véritable mérite ni démérite devant Dieu, toujours infiniment juste...

»Je sais que tout ce système supposant en Dieu de l'injustice et de la bizarrerie, si j'ose ainsi

» m'exprimer, porte l'homme au libertinage par la » suppression de sa liberté. . . . . .

» Je sais aussi que les jansénistes, après avoir » soutenu hautement le *droit* de la véritable doc- » trine des cinq propositions, et ayant été condam- » nés, se sont rejetés sur la question de *fait* du livre » de Jansénius : qu'ayant encore perdu ce point, ils » en sont venus à la suffisance du *silence respec- » tueux*; et que, forcés dans ce retranchement par » la dernière constitution de notre saint père le » pape, ils ont recours à mille subtilités scolasti- » ques pour paroître simples *thomistes;* mais qu'ils » gardent dans le fond tous les mêmes sentimens : » qu'ils sont schismatiques en Hollande; et que, » soit qu'ils soutiennent ouvertement la doctrine, » soit qu'ils se retranchent sur le fait, soit qu'ils » s'en tiennent au silence respectueux, c'est tou- » jours une cabale très-unie, et des plus dangereuses » qu'il y ait jamais eu et qu'il y aura peut-être ja- » mais.

» Je crois qu'en voilà bien assez pour détruire les » soupçons que l'on a répandus si mal à propos sur » mon sujet, mais dont je ne saurois être que très- » alarmé, puisqu'ils sont arrivés jusqu'aux oreilles » du chef de l'Église. Je voudrois être à portée de » pouvoir les dissiper moi-même, et d'expliquer plus » au long que je ne fais ici, ma soumission à l'É- » glise, mon attachement au saint-siége, et mon res- » pect filial pour celui qui le remplit aujourd'hui.

» C'est donc afin qu'il connoisse mes sentimens que » j'ai cru devoir donner ce mémoire, où, répondant » article par article aux choses que l'on a avancées sur » mon chapitre, j'espère qu'ils ne demeureront plus » douteux; et que, non-seulement par mes discours » mais par toute ma conduite, on me verra suivre » exactement les traces du roi, mon grand-père, au » témoignage duquel je puis m'en rapporter, s'il en » est besoin. »

A peine le roi eut-il fait publier ce mémoire, qu'on l'attaqua par un nouveau libelle, que l'avocat général M. Joly de Fleury déféra aux chambres assemblées.

» L'auteur, dit ce magistrat, entreprend dans son » ouvrage, de détruire toute l'autorité que le nom » de monseigneur le Dauphin, qui se déclare au- » teur de ce mémoire, et l'impression qui en a été » faite par ordre exprès du roi, ont dû lui donner » dans le public.

» Que si l'auteur rappelle dans cet écrit les vertus » et les qualités éminentes qui ont fait dans ce » prince l'objet de notre admiration, et qui font en- » core aujourd'hui le motif de nos plus sensibles re- » grets, ce n'est que dans la vue de persuader au pu- » blic qu'il n'a point eu de part à un mémoire tout » écrit de sa propre main, et où il rend témoignage » de ses sentimens.... Pendant qu'on le représente » avec *cet esprit juste, ce génie aisé et sublime qui* » *éclatoit dans toutes ses paroles, qui conduisoit*

»*toutes ses actions*, on attaque en même temps son »ouvrage comme un *écrit peu digne de son rang*, »*plein de contradictions, où son honneur est mal* »*ménagé.*

»Que si l'anonyme ne porte pas la liberté crimi- »nelle qu'il se donne jusqu'à dénier ouvertement »l'écriture du prince, après le témoignage du roi »même, qui a l'original entre ses mains, il a la témé- »rité de le faire passer pour un brouillon informe, »plein de renvois et de ratures, que ce prince au- »roit peut-être jeté au feu, s'il avoit eu le temps »de le revoir..... Il porte enfin la licence jusqu'à »condamner la conduite du roi même, en désap- »prouvant ceux qui ont publié cet écrit après la »mort de monseigneur le Dauphin... Ce n'est point »une circonstance que l'auteur ait pu ignorer, il la »rappelle plusieurs fois... *Mais ce mémoire est rendu* »*public par ordre exprès du roi : il paroît sous* »*le nom de monseigneur le Dauphin! on se con-* »*fond, on gémit, on demeure dans le silence au-* »*tant par étonnement que par respect!*.... Quel »silence! quel respect! s'écrie le magistrat, après »tous les traits si témérairement répandus dans ce »libelle!... »

La cour, par arrêt du 17 juin, condamna l'ouvrage à être brûlé au pied du grand escalier, et ordonna contre l'auteur les poursuites ordinaires.

L'abbé Fleury, non moins zélé que le parlement à venger la mémoire du Dauphin du soupçon de

jansénisme, assure, dans le portrait qu'il trace de ce prince, que, « sans entrer dans les subtilités de »la théologie, il avoit pris sur cette matière toutes »les connoissances qui convenoient à son rang. En »l'an 1700, ajoute le même historien, on lui avoit »fait un mémoire succinct qui contenoit l'histoire »de cette dispute, l'état de la question, et la réfuta»tion de la distinction pernicieuse du *fait* et du »*droit*. Le prince en avoit si bien profité qu'il »avoit une extrême aversion de cette secte... mais »il étoit en garde contre les accusations vagues et les »soupçons mal fondés.»

Louis XIV, dans ses instructions au cardinal de la Trimouille, en lui adressant l'écrit de son petit-fils, lui dit : « Les jansénistes, et leurs partisans »à Rome, cherchent quelque appui auprès du pape; »et, ayant fait entendre à sa sainteté que les senti»mens de M. le Dauphin étoient si différens des »miens à leur égard, qu'ils se flattoient d'en être un »jour protégés, M. le Dauphin a cru, pour détruire »cette imputation calomnieuse, devoir à la vérité, »et au bien de la religion, une déclaration de ses »sentimens. C'est lui qui a dressé, avant sa mort, »l'écrit que je vous envoie, pour le présenter au »pape.....

»C'est avec raison que M. le Dauphin s'en est »rapporté à mon témoignage, en finissant son écrit. »Il me conste que jamais personne ne fut plus »zélé que lui pour la saine doctrine, ni plus éloigné

»de tout esprit de nouveauté; aussi sa perte en est »une pour l'Église, qui eût toujours trouvé en lui »un ardent défenseur de la foi.»

»Dès que le pape eut reçu le mémoire du Dau»phin, il adressa à Louis XIV un bref de remerci»ment, en date du 4 juin de la même année 1712, »dans lequel il lui dit, entre autres choses :

»Les preuves éclatantes de zèle et de piété, con»signées dans le mémoire détaillé du Dauphin de »France, votre auguste petit-fils, seroient une sorte »d'adoucissement à la douleur extrême que nous a »causée sa mort inopinée et bien affligeante, si »cette pièce ne nous donnoit lieu de faire de nou»velles réflexions sur la grandeur de la perte qu'a »faite en la personne de cet excellent prince, la »France, l'Église entière, et particulièrement le »siége apostolique.... .

»C'est M. le cardinal de la Trimouille qui nous »a remis, de la part de votre majesté, ce mémoire »que nous avons reçu avec joie; mais que nous n'a»vons pu lire sans l'arroser de nos larmes. Nous »avons rendu grâces au Très-Haut d'avoir inspiré à »ce grand prince ces sentimens religieux, qui prou»vent si bien son zèle pour la pureté de la foi, et »pour le maintien de l'obéissance due aux constitu»tions apostoliques, et nous croyons qu'on peut lui »appliquer avec raison ce qui a été dit autrefois d'un »grand empereur : Qu'il s'est montré dans cette »affaire, *non pas en prince, mais en évêque.*

»Quoique les personnes judicieuses n'aient ja-
»mais eu le moindre sujet de suspecter le prince
»que nous regrettons, sur la pureté de sa foi, nous
»sommes persuadés néanmoins qu'il étoit de la plus
»grande importance, pour l'édification des fidèles,
»que cet écrit authentique dissipât jusqu'aux moin-
»dres nuages, en dévoilant les artifices et les sourdes
»manœuvres de ceux qui semoient contre lui des
»discours pleins d'impostures; et cette pièce sera
»un monument plus durable que l'airain érigé à la
»gloire et à la piété de son auteur.»

Les connoissances du Dauphin s'étendoient également sur toutes les matières ecclésiastiques qu'il est utile à un souverain de connoître : « Il savoit, »dit l'abbé Fleury, l'histoire de l'Église et sa disci»pline jusqu'à étonner les prélats les plus instruits; »et de là venoit qu'il ne comprenoit pas qu'on pût »demander un évêché. » Mais l'étude pratique de la religion étoit celle qui l'occupoit le plus. Les grandes vérités qu'il méditoit tous les jours, il les approfondissoit plus sérieusement encore dans deux retraites qu'il faisoit tous les ans; et les réflexions qui l'avoient le plus touché, pendant ce pieux loisir, il les écrivoit. Ce qui nous reste à citer de ces précieux écrits fera connoître de plus en plus combien sa foi étoit éclairée et sa piété sincère.

« Puisque c'est Dieu, dit le Dauphin, qui fait les »princes tout ce qu'ils sont, les princes sont obligés »de faire plus pour sa gloire que le commun des

» hommes. C'est en respectant lui-même le domaine
» suprême de Dieu, qu'un roi donne à ses peuples
» l'exemple de la soumission et du respect qu'ils
» doivent à sa personne. Les hommages et les res-
» pects que l'on rend à l'autorité légitime ne sont
» point de convention humaine, mais d'institution
» divine. On doit les envisager comme de véritables
» actes de religion qui se rapportent à Dieu. S'ils ne
» passoient point la créature, ils seroient des actes
» d'idolâtrie. Le peuple doit honneur et obéissance
» au magistrat et à l'officier public, parce qu'ils
» représentent le souverain : ceux-ci doivent rendre
» au souverain ce qu'ils reçoivent des peuples, et le
» souverain doit payer à Dieu avec fidélité le tribut
» d'hommages qu'il reçoit de tous. Les lois particu-
» lières des nations, et, si l'on veut, la forme alors la-
» quelle l'autorité s'y administre, peut venir des hom-
» mes, mais la source de toute autorité est essentielle-
» ment en Dieu; et la raison seule nous dit, que ce
» n'est point leur propre autorité qu'exercent les rois,
» mais l'autorité de Dieu. Si ce n'étoit qu'en leur
» nom que régnassent les rois, je ne vois pas quel
» pourroit être le fondement du respect qui leur se-
» roit dû par les peuples. Et, si l'on disoit qu'ils ne
» règnent que par les peuples, où seroit le domaine
» de Dieu sur la terre? car, dans les états même où
» la couronne est élective, on ne peut pas dire que
» les princes exercent l'autorité des peuples, puisque
» les peuples ne sauroient donner une autorité qu'ils

»n'ont pas eux-mêmes sur eux-mêmes. Ces peuples, »dans l'élection d'un roi, ne font donc que dési»gner le ministre visible, non point de leur auto»rité, mais de l'autorité de Dieu sur eux. Ils font »comme feroient des enfans qui n'ayant point de »père naturel, en adopteroient un. L'autorité de ce »père adoptif, représentative de l'autorité natu»relle, ne seroit pas l'autorité de ces enfans, mais »l'autorité de Dieu même; et elle ne seroit bien »exercée qu'autant qu'elle le seroit au nom de Dieu »comme doit l'être l'autorité paternelle.» Sans doute que le philosophe de Genève n'eût pas fait paroître son *Contrat social* *, s'il en eût vu cette réfutation.

* L'autorité, suivant cet homme systématique, vient de Dieu comme les maladies en viennent; et il est aussi permis de secouer le joug de l'autorité, quand on le peut, que d'appeler un médecin pour chasser une maladie. Ce philosophe veut que, chez tous les peuples, tous les membres de l'état soient rois, excepté le roi même qu'il rend sujet et ministre subordonné au peuple roi. Mais pourquoi ne seroit-il pas permis à ce roi, assujetti à l'autorité de son peuple, de faire aussi le raisonnement de Jean-Jacques Rousseau, et de dire: «L'autorité est une »maladie, pourquoi, si je le puis, ne me servirois-je pas de mé»decin à moi-même, en me mettant en état de commander à »ceux dont je reçois les ordres?» Voilà où se terminent les spéculations de ces prétendus politiques, qui voudroient bannir l'ordre de Dieu de l'ordre du monde: ils promettent emphatiquement la lumière, et n'enfantent que la confusion et les ténèbres.

Le Dauphin, en rappelant aux rois qu'ils sont les ministres de l'autorité divine, leur retrace l'obligation où ils sont d'honorer par plus de vertus la sublimité de leur ministère : « Se servir, dit-il, de la »puissance, des richesses, ou des talens de l'esprit, »que l'on tient de Dieu, pour l'offenser davantage, »c'est un monstrueux renversement de l'ordre, et »le comble de l'ingratitude. Les fautes de ceux que »Dieu a élevés au-dessus des autres, ou par leur »naissance, ou par leur esprit, sont plus grièves »que celles des autres hommes, et en elles-mêmes, »et par leurs suites : en elles-mêmes, parce qu'elles »sont accompagnées de plus de malice, et d'une »plus grande ingratitude; dans leurs suites, parce »que les yeux de la multitude sont ouverts sur ceux »qui sont à sa tête, et que le peuple affecte d'imiter »ceux qui ont plus de puissance, plus de richesses, »ou plus d'esprit que le vulgaire.

»Il y a donc, à tous égards, pour ceux qui jouis»sent de quelque prééminence, une plus étroite »obligation de s'humilier devant le créateur. Les »grands doivent se distinguer de la multitude par »de plus grandes vertus; ils doivent ambitionner »que personne parmi le peuple ne soit plus juste »qu'eux, que personne ne soit plus charitable en»vers les pauvres, plus respectueux au pied des au»tels, plus fidèle aux devoirs de la vie civile et de »la religion, plus digne enfin d'être proposé aux »autres pour modèle. Les hommes d'un génie su-

» périeur doivent aussi bénir avec plus de reconnois-» sance le Père des lumières qui a voulu imprimer » dans leurs âmes des traits plus expressifs de ses » divins attributs. Mais n'est-ce pas un étrange dé-» réglement, que les hommes puissans en grandeur » ou en génie, prétendent se distinguer de la multi-» tude par le mépris des devoirs sacrés que pratique » la multitude? Le grand alors n'adopte-t-il pas vé-» ritablement la bassesse, et le savant ne prend-il » pas la place de l'ignorant, aux yeux de la sa-» gesse?

» Cependant quel n'est point l'empire du scandale » dans un premier pasteur? Le peuple et les pasteurs » inférieurs l'imiteront. Dans un prince? Les grands » et les seigneurs croiront lui faire leur cour en lui » ressemblant. Dans un homme de génie? Comme » on ne peut pas imiter les qualités de son esprit, le » vulgaire grossier se croira une sorte de mérite, et » voudra se donner un air de distinction, en adop-» tant les vices de son cœur, et en copiant ses dé-» fauts. Dans les magistrats, dans les officiers pu-» blics, dans les chefs des familles, dans tous ceux » qui ont sur les autres quelque degré de supériorité, » ne fût-ce que par l'âge, le scandale est plus grand » et plus punissable; aussi est-il écrit que Dieu, qui » prend plaisir à faire éclater sa miséricorde en fa-» veur du foible et de l'ignorant, réserve pour les » grands qui l'outragent toute la grandeur de sa » justice. »

La religion chrétienne avoit dans la personne du Dauphin un vengeur éclairé de tous ses droits. « Le »joug de la foi, dit ce prince, n'est pesant que »pour ceux qui ne veulent point pratiquer les de- »voirs qu'elle impose. Quand les passions ne s'ac- »commodent point de la morale de la religion, on »dit : *Je croirois si je voyois un miracle*; et lors- »que Notre-Seigneur et ses apôtres opéroient les »miracles les plus éclatans, les hommes charnels »et aveuglés par leurs passions les traitoient de »magiciens et d'enchanteurs. Il y eut assez de mi- »racles à l'établissement de la religion, et ces mi- »racles sont revêtus de toute l'authenticité qu'il »faut pour convaincre un esprit droit, et un cœur »sans passions qui l'aveuglent. Personne que je »sache n'a encore révoqué en doute l'existence de »Rome; et l'on traiteroit d'extravagant celui qui ne »se contenteroit pas des preuves que nous avons »de l'existence de César, et de son passage dans »les Gaules. Cependant la mission de Jésus-Christ, »et ses actions extraordinaires, sont mieux appuyées »et plus clairement attestées, même historique- »ment, que les faits les plus mémorables de l'an- »cienne Rome. C'est qu'on peut croire Rome et Cé- »sar, et vivre suivant ses passions, au lieu qu'on »ne sauroit croire Jésus-Christ et sa doctrine sans »les réprimer, ou sans se contredire soi-même.

»L'empire des passions est bien tyrannique et »bien aveugle, quand elles possèdent un homme

»au point de lui faire rejeter et le témoignage des »hommes, et la parole de Dieu. Un mort alors res»susciteroit qu'il ne le croiroit pas; il lui diroit : »*Ce n'est pas toi qui étois mort*. Des impies ont »combattu des miracles qu'ils n'avoient point vus : »ils eussent trouvé des raisons pour ne pas croire »ceux dont ils eussent été témoins. Ils s'imaginent »triompher en opposant de prétendus miracles, »adoptés en certains pays, par l'ignorance et la »crédulité, aux vrais miracles que l'Évangile nous »atteste, ou que l'église soumet à nos respects, »comme si l'œuvre de Dieu pouvoit dépendre de »l'imbécillité des hommes : comme si un homme »d'esprit devoit cesser d'être tel, parce qu'il plaira »à l'ignorance ou à la malice ennemie de lui prêter »des ridicules ou des travers imaginaires.

»Vous voulez donc, disoit un Père de l'Église, »que la religion se soit établie sans miracles : hé »bien, j'en conviendrai pour un instant, mais ne »faudra-t-il pas que vous avouiez vous-mêmes que »la propagation, qui se seroit faite sans miracles, »d'une religion qui combat tous les préjugés et »toutes les passions humaines, offriroit un événe»ment plus miraculeux que les miracles mêmes »que nous disons avoir contribué à son établisse»ment?

»Les miracles qui étoient nécessaires pour l'éta»blissement de la religion, au milieu de peuples »grossiers, qu'il falloit frapper par les sens plus

»encore que par la sainteté de la morale, ne sont »plus nécessaires aujourd'hui : je dis quant à leur »reproduction; car leur existence bien attestée est »un motif toujours subsistant de notre foi. Il est »peu de siècles néanmoins, s'il y en a, dans les-»quels il ne se soit opéré quelques miracles pour »réveiller la foi des hommes : j'entends de ces mi-»racles frappans, accompagnés de tous les genres »de preuves qui peuvent convaincre un bon esprit, »et avoués par l'Église.

»On voudroit voir des miracles pour croire; et »moi je dirois : Commencez par croire, et ouvrez »les yeux, vous verrez des miracles; vous en verrez »sans nombre dans la religion. Un homme qui vit »dans la pratique de l'humilité chrétienne, au mi-»lieu de la pompe extérieure et de la gloire qui l'en-»vironne; un homme qui vit dans le détachement »des richesses et des plaisirs, au sein de l'abondance »et parmi les invitations de la volupté; un homme »grand par sa naissance, grand par sa fortune, »grand par son génie et par toutes ses vertus, et »petit à ses propres yeux; une femme que la Provi-»dence élève au-dessus de son état, et qui ne se mé-»connoît pas; une femme qui se voit au comble »de la faveur, et n'a point d'ambition, qui n'a de »richesses que pour secourir les malheureux, de »crédit que pour les protéger; une femme qui ne »donna jamais que des conseils pleins de sagesse, »et qui ne craint rien tant que d'en donner; qui

»seroit capable de conduire les plus grandes affaires, »et qui ne voit de grande affaire pour elle-même »que celle de son salut; une jeune personne qui a »de la naissance, de l'esprit, de la figure; une »jeune personne que l'âge, le tempérament, des »exemples domestiques et étrangers invitent à une »vie molle et voluptueuse, et qui, au milieu des »écueils et des scandales, vit dans l'innocence des »bonnes mœurs et la pratique de toutes les vertus »chrétiennes; une autre qui, au milieu des égare-»mens d'une vie licencieuse, s'arrête tout à coup, »comme Paul sur le chemin de Damas, fait un di-»vorce généreux avec le monde et les objets chéris »de ses passions; qui s'expose aux mépris de ses »amis et de ses proches, de tous ceux auxquels elle »désiroit uniquement de plaire; qui soutient cette »première démarche par de nouveaux efforts de »vertu, et qui répare enfin tout le scandale de la »première partie de sa vie par l'édifiante régularité »de la seconde, voilà des miracles; et ceux qui »connoissent la force de l'habitude, l'aveuglement »de l'orgueil, et l'empire des passions, pourront »mettre les prodiges de ce genre au-dessus de celui »de la résurrection d'un mort. Mais ces prodiges, »qu'on ne les cherche point dans l'histoire du monde »entier, ils ne se trouvent certainement que dans »la religion chrétienne. Ils s'y perpétuent d'âge en »âge : nous les avons sous les yeux; et, plus il y a »de scandales dans le monde, plus ils y ont d'éclat

»et de force pour convaincre un esprit qui sait ré-»fléchir, mais qui réfléchit avec foi.

»La religion et la sainteté de sa morale mettroient »toutes choses en leur place. C'est le déréglement »des passions qui jette la confusion dans le monde »et qui en fait le malheur. Avoir des richesses, et »s'en servir pour offenser le Seigneur, c'est être »plus misérable et plus pauvre que celui qui est né »et qui vit dans l'indigence, puisqu'il n'y a per-»sonne de si pauvre et de si misérable que celui »qui est sans son Dieu, la source unique de tout »bien. Avoir de la force et des armes, et s'en servir »pour se blesser soi-même, c'est être plus foible »que celui qui est sans force et désarmé. En sorte »que l'on peut dire que le monde, depuis que les »nations s'arment contre les nations, et que des »armées puissantes se heurtent avec fureur, est »beaucoup plus foible que lorsqu'il étoit moins »fort pour sa ruine. Avoir fait de longues études »et de pénibles recherches sur toutes les sciences, »et ne pas avoir appris pour quelle fin on se trouve »placé dans le monde moral, c'est s'être donné »beaucoup de peine pour se plonger dans la plus »funeste, et l'on pourroit dire la plus crasse igno-»rance; car que sait l'homme qui se piquera le plus »de savoir, quand il sait à peine ce qu'il est, d'où »il vient, et où il va?

»La sagesse de l'homme du monde le plus sage, »est toujours bien bornée. Cette vérité n'est bien

»sentie que par le vrai sage. Personne ne croit avoir »la raison plus saine que celui en qui elle est plus »malade. Il est impossible qu'un homme en qui la »raison est saine se constitue l'ennemi de Dieu et »de sa religion. Tourner la petite lueur de raison »que l'on possède contre la suprême raison, c'est »extravagance, c'est tirer contre une citadelle avec »des boules de neige : c'est joindre aux excès de la »folie la furèur de l'ingratitude, et vouloir, avec »une épée qu'on a reçue du roi, battre toute son »armée.

»Si un homme sans lettres, un paysan, soutenoit »que la terre ne peut pas tourner sur son axe, et »que le soleil peut encore moins faire en si peu de »temps le tour de la terre, on lui diroit pour toute »réponse, qu'il est ignorant; et, s'il insistoit, qu'il »est insensé; mais le seroit-il plus que ne l'est ce »prétendu sage qui se croit autorisé à rejeter les vé»rités de l'ordre intellectuel et moral, parce qu'elles »passent la portée de son intelligence et de sa rai»son? Au reste, celui même qui se prétend si ha»bile dans les connoissances physiques, n'a au»dessus des autres que l'avantage de voir un peu »mieux qu'eux l'*esse* des choses; mais, pour le *quo»modò*, il faut qu'il en revienne nécessairement à »la puissance et à la sagesse infinies du créateur. »Tout est obscurité pour nous, dans nous-mêmes »et hors de nous; et nous voudrions voir clair dans »les choses d'en haut, dans les opérations de Dieu,

»et dans ses attributs! Celui qui dit que la connois-»sance des choses physiques n'est pas essentielle »au bonheur de l'homme, mais que celle des choses »de la religion est pour lui de la première impor-»tance, et qui conclut de là que Dieu doit les faire »connoître d'une vue claire et distincte, celui-là, »dis-je, annonce qu'il est très-peu instruit de sa »religion, et même peu philosophe; car il y a, à cet »égard, un vrai rapport entre l'ordre physique et »l'ordre moral. Il est nécessaire que l'homme phy-»sique se conduise, pour vivre de la vie animale, »suivant l'ordre et les vérités physiques qui sont à »sa portée : qu'il sème du blé, qu'il cultive les »plantes, etc.; mais il n'est pas nécessaire qu'il »sache par quels secrets ressorts s'administre l'or-»dre physique, et qu'il anatomise, pour ainsi par-»ler, la nature. De même il est nécessaire que »l'homme moral, pour vivre de la vie morale, se »conduise suivant l'ordre et les vérités morales; »qu'il pratique les vertus qui lui sont prescrites, et »la foi est une de ces vertus; mais il n'est pas né-»cessaire, et on ne demande pas de lui, qu'il com-»prenne, dans l'ordre moral plus que dans l'ordre »physique, ce qui passe la portée de son intelli-»gence. La vie surnaturelle consiste dans l'action »et dans la foi. Dieu ne commande à l'homme de »faire que des choses que l'homme peut faire, et »il ne lui commande de croire que des choses qu'il »peut croire. L'homme physique juge des objets

»physiques sur le rapport de ses yeux; les yeux de »l'homme surnaturel, c'est la foi. Le rapport des »yeux peut tromper, et trompe quelquefois : celui »de la foi est infaillible, parce que la foi n'est que »la parole de Dieu. La foi n'est une vertu pénible »que pour un cœur déréglé, ou pour un petit es»prit. La foi n'a rien que de consolant pour le chré»tien fidèle à ses devoirs : il s'estimeroit le plus »malheureux des hommes si la foi ne lui disoit rien. »Un bon esprit ne croit pas non plus pouvoir faire »un usage plus raisonnable de sa raison que de la »soumettre à la foi, lui qui tous les jours voit le »bout de cette raison, et sent son insuffisance, »quand il veut approfondir le moindre des ouvrages »du créateur, et étudier un insecte.»

Ce que Dieu est en lui-même, et ce qu'il est par rapport à nous, doit également, suivant le Dauphin, exciter nos hommages et solliciter notre reconnoissance. «Dieu, dit-il, est par lui-même tout »ce qu'il est : il a créé tout ce que nous voyons, et »il peut l'anéantir en un moment. Dans quelle dé»pendance ne suis-je donc pas de lui? Son éternité »le met au-dessus de toutes les révolutions : à quoi »donc s'attacher sinon à lui? Son immensité le ré»pand partout : rien donc n'échappe à ses yeux. »Infiniment sage, infiniment puissant, infiniment »bon, il mérite seul toute notre confiance. Infini»ment juste, il est le rémunérateur de la vertu et »le vengeur du crime. Quelle folie à l'homme,

»non-seulement de ne vouloir pas le servir, mais »encore de l'offenser! Pénétrez-moi, Seigneur, de »ces grandes vérités. Qu'il est funeste de n'y penser »que superficiellement! préservez-moi d'un pareil »malheur....

»Toutes les perfections de Dieu sont égales entre »elles; mais Dieu ne les manifeste pas toujours »également; la miséricorde est celle qui éclate le »plus dans ses œuvres. Que de grâces ne répand-il »pas sur nous, tout indignes que nous en sommes! »Depuis le moment qu'il m'a donné l'être jusqu'à »celui-ci, je n'ai subsisté que par ses bienfaits. »Comme Dieu, il est tout mon bonheur, et il s'est »fait homme pour me conduire à lui. Quelle bonté »envers nous! jusqu'où doit donc aller notre re»connoissance pour lui?»

Ce prince, réfléchissant sur les vaines agitations des hommes, demande à Dieu la grâce de ne pas perdre de vue sa fin dernière. «On établit des »lois, on gouverne les peuples, on commande des »armées, on force des villes, on soumet des pro»vinces, on traite, on négocie, on fait la guerre et »la paix, on se promène sur les mers, on court »d'un pôle à l'autre, on étend le commerce, on »spécule sur les finances, on bâtit des palais, on »amasse des richesses, on étudie, on invente, on »approfondit, on s'élève au-dessus des étoiles fixes, »on creuse jusqu'aux antipodes. L'imagination de »l'homme n'est pas encore en repos; elle s'agite,

»elle s'échauffe, elle s'enfle, et elle enfante mille »chimères que l'on appelle projets. Enfin on a tout »appris, excepté à se connoître; on a tout étudié, »excepté son salut; on possède tout, excepté son »Dieu, et puis l'on meurt, et puis on entre dans »cette carrière qu'on appelle *Éternité*, sans savoir »où l'on va, et puis on est oublié des hommes »comme si l'on n'avoit jamais été, et puis d'autres »acteurs paroissent sur la scène du monde, et ne »sont pas plus sages que les premiers. O mon Dieu, »ô lumière de mon âme, faites qu'au milieu de »mes occupations, je n'oublie jamais la fin sublime »pour laquelle vous m'avez placé sur la terre! »

L'homme créé pour Dieu doit, selon le Dauphin, s'élever au-dessus des créatures; et c'est alors que, dès cette vie même, il trouve son repos en Dieu. « L'oiseau se plaît dans les airs, le poisson dans »l'eau; le cœur de l'homme ne peut trouver de »repos qu'en Dieu. Donnez-lui des sceptres et des »couronnes, des richesses et de la santé, si vous »lui ôtez son Dieu vous lui ôtez son bonheur. C'est »que Dieu, qui créa la terre pour l'homme, a créé »l'homme pour lui-même. L'homme inquiet et per»vers peut faire effort pour se soustraire à l'ordre »éternel, mais il ne sauroit le renverser; et une »force invincible l'y ramène malgré lui. Un prince »né pour le trône se trouveroit plus malheureux »qu'un autre homme s'il étoit réduit à un état d'in»digence humiliant; le sentiment de ce qu'il seroit

»lui rappelleroit sans cesse ce qu'il devroit être; il »en est de même de l'homme : né pour posséder son »Dieu, s'il ne le possède pas, il est malheureux, et »plus malheureux que tout autres créatures qui »n'ont pas été appelées à sa destinée. Mais si cet »homme soutient qu'il trouve son repos dans les »créatures, et son bonheur à servir ses passions »plutôt que son Dieu? il le soutiendroit sans en »être convaincu; et s'il est vrai que la corruption »du cœur puisse amener un homme à parler ainsi »de bonne foi, c'est alors qu'il est arrivé au comble »du malheur : c'est un malade qui, dans le délire »d'une fièvre mortelle, se félicite de sa bonne »santé; c'est un enfant de famille qui, dans le »transport de sa folie, rit et chante sans s'aperce»voir qu'il est au rang des fous et dépouillé de sa »légitime.

»L'histoire ne nous apprend pas que le vrai bon»heur eût accompagné les princes qui se sont le »plus appliqués à jouir des créatures, et à se repo»ser en elles. Vouloir qu'une âme immortelle trouve »son vrai bonheur dans des biens passagers, c'est pré»tendre qu'un beau concert puisse rassasier un es»tomac affamé. Aucun roi de France ne mena une »vie plus heureuse et plus tranquille que saint Louis, »parce qu'aucun ne fut jamais plus intimement »uni à Dieu. Il étoit heureux dans la guerre et »dans la paix, dans la prospérité et dans les re»vers, prisonnier en Palestine comme en France

» sur son trône, parce que partout son cœur possé-
» doit l'objet essentiel de sa félicité. Ce n'est pas que
» la possession de Dieu exclue l'usage des créatures,
» mais elle l'épure et le dirige, selon sa fin légitime.
» Quel prince s'appliqua avec plus de zèle et de
» succès que saint Louis à procurer la tranquillité
» de l'état et le bonheur de ses sujets? Mais il pen-
» soit qu'il ne devoit s'attacher lui-même aux biens
» temporels, et les aimer que comme un enfant bien
» né aime un coursier qui doit le porter vers la
» maison paternelle.

» On est heureux quand on a ce qu'on veut, et
» que ce que l'on veut est raisonnable. Or c'est ce
» qu'on trouve dans une parfaite conformité de sa
» volonté à celle de Dieu. On a tout ce qu'on veut,
» parce que la volonté de Dieu s'accomplit toujours;
» et ce qu'on veut est raisonnable, parce que Dieu
» ne peut rien vouloir qu'avec raison. Quel aveu-
» glement de croire qu'on ne peut être heureux
» qu'en suivant sa propre volonté! Combien d'obs-
» tacles s'opposent toujours à son accomplissement?
» Quelle suite de désordres quand on l'accomplit?
» Quelle source de chagrin n'est-ce donc pas pour
» nous de nous livrer à notre volonté propre, soit
» qu'elle s'accomplisse, soit qu'elle ne s'accom-
» plisse pas? Faites-le moi comprendre, ô mon
» Dieu, afin que je m'attache en toutes choses à ce
» que vous voulez.

» On ne peut avoir la véritable paix du cœur

» qu'en se soumettant parfaitement à la volonté de » Dieu, soit dans la prospérité, soit dans l'adversité. » Mais comment ne s'y soumettra-t-on pas, si on » pense sérieusement que Dieu est le maître de » tout; que les dispositions de sa providence sont » toujours justes; que sa miséricorde est répandue » dans toutes ses œuvres? Que craindroit-on, en » s'abandonnant sans réserve à sa conduite? Que ce » mot de saint Augustin m'a toujours paru conso- » lant : *Jetez-vous entre les bras de Dieu, il ne se » retirera pas pour vous laisser tomber!* Quel re- » pos pour moi, quand je pense que je suis entre » les bras d'un Dieu qui peut tout ce qu'il veut, et » qui ne veut que mon bien! »

La droiture du Dauphin lui faisoit voir dans toute sa difformité le désordre de l'homme qui se révolte contre le Créateur : « Je trouve, dit-il, deux choses » dans le péché qui m'en inspirent une grande hor- » reur : un aveuglement et une ingratitude extrêmes. » Quel est en effet l'aveuglement d'une vile créa- » ture, de vouloir se soustraire à la toute-puissance » de son Créateur, de se révolter contre lui, de sa- » crifier sa gloire à de petits intérêts, à des plaisirs » honteux, et de s'exposer en même temps à devenir » son ennemi pour jamais! mais quelle ingratitude, » d'un autre côté, d'offenser un Dieu dont on n'a » reçu que des bienfaits, un Dieu qui s'est fait » homme pour nous délivrer de l'esclavage du dé- » mon, un Dieu qui a répandu tout son sang pour

» expier nos péchés, un Dieu qui se fait maintenant » notre nourriture pour être dans l'éternité notre » bonheur par la possession de tout ce qu'il est !

» Le péché rend l'homme idolâtre de lui-même; » il met l'homme à la place de Dieu ; il fait de » l'homme la fin et le centre de toutes choses. Ce » que les prophètes ont reproché aux Juifs sur l'ido- » lâtrie, le pécheur doit se l'appliquer..... Par le » baptême Dieu nous a tirés de la puissance du dé- » mon, pour nous mettre au nombre de ses enfans; » et, par le péché, nous quittons cette glorieuse qua- » lité pour reprendre celle d'esclaves du démon. On » s'étourdit pour ne pas voir combien il est horrible » de devenir l'ennemi de Dieu par le péché. En vain » Jésus-Christ est-il mort sur la croix pour nous » le faire comprendre, nous traitons de bagatelles » les plus grands péchés. Pourroit-on se résoudre à » en commettre, si ces pensées étoient aussi pré- » sentes à l'esprit qu'elles doivent l'être ? Ne per- » mettez pas, ô mon Dieu, que je les oublie ja- » mais..... »

Voici comment il oppose la joie que goûte le juste dans la vertu, aux troubles qui inquiètent et agitent le pécheur : « Il y a dans cette vie un paradis anti- » cipé pour le juste : il y a un enfer anticipé pour » l'impie. Quel fond de joie pour le premier, de » pouvoir se dire : *Si je mourois maintenant, j'es-* » *père que Dieu me feroit miséricorde.* Mais quel » fond de terreur pour le second, d'avoir à se dire :

»*Si je mourois à ce moment, Dieu prononceroit* »*sur moi l'arrêt d'une condamnation éternelle!* »L'impie s'étourdit tant qu'il peut, pour ne pas »sentir ce trait qu'il porte enfoncé dans le cœur, »mais il y a des temps où il le sent malgré qu'il en »ait. Combien de choses lui retracent la pensée de »Dieu? en faut-il davantage pour réveiller sa con»science? et sa conscience réveillée ne lui dit-elle »pas, qu'il a dans Dieu un juste vengeur de ses »crimes? Cette voix se fait entendre à lui au milieu »de ses plus doux plaisirs. Au contraire, quand le »juste pense à Dieu (et croit-il pouvoir y penser »trop souvent?) les récompenses préparées à la »vertu se présentent à son esprit; il sent naître en »même temps dans son cœur une douce confiance »qu'il y aura part; et plus la vie présente lui donne »à souffrir, plus cette confiance augmente. »

La vue du ciel devroit, selon le Dauphin, exciter tous nos désirs, et la pensée de l'éternité faire la règle de nos actions.

«L'homme juste trouvera dans le ciel l'accomplis»sement de tous ses désirs, et la fin de toutes ses »craintes. Dieu se donnera à lui, que pourroit-il »lui manquer? Dieu le couvrira des ailes de sa pro»tection, que pourroit-il appréhender? O que le »renoncement aux plaisirs criminels, que la pa»tience dans les maux seront dignement récom»pensés par la possession d'un Dieu qui se donne »SANS RÉSERVE à ses élus, et qui les garantit pour

» jamais de tous les maux! délibérera-t-on toujours, » quand il s'agit de s'assurer un état si heureux? » Nous courons après des biens qui ne sont que des » ombres grossières des biens du ciel, et nous ne » daignons pas donner à ceux-ci le moindre de nos » désirs; à peine même y pensons-nous..... S'il est » vrai que nous aurons dans le ciel la vérité pour » roi et la charité pour loi, nous pourrions goûter, » par anticipation, le bonheur du ciel, en réglant » nos actions sur la vérité et la charité.

» La situation où vivent les hommes sur la terre » est terrible : c'est un milieu entre deux éternités, » l'une de bonheur, l'autre de malheur. Il faut qu'ils » entrent un jour dans l'une ou dans l'autre, pour » n'en sortir jamais. Ce qui décidera de mon sort, » ce seront les actions de ma vie : selon qu'elles se- » ront bonnes ou mauvaises, un bonheur ou un » malheur éternel sera mon partage. La règle donc » qui doit me diriger, pour faire ou ne pas faire une » chose, c'est le rapport qu'elle a à l'éternité. *Est-ce » au bonheur, est-ce au malheur éternel qu'elle » conduit, dois-je dire quand je délibère?* »

Le Dauphin se cite lui-même, par anticipation, au tribunal où sera jugé le prince comme les autres hommes : il compare le sort du juste à celui de l'impie, et les place l'un et l'autre dans l'éternité bien différente qui leur est réservée.

« Celui, dit-il, qui est venu dans la bassesse de » la nature humaine, pour mon salut, viendra dans

»l'éclat de la majesté divine pour me juger. Comme »Sauveur, il veut maintenant me procurer une »éternité de bonheur; mais, comme juge, ne me »condamnera-t-il pas un jour à un malheur éter»nel? La qualité de prince, sans celle d'homme de »bien, ne serviroit qu'à me rendre plus condam»nable à son tribunal; car plus on a reçu de faveurs »de sa main, plus le compte qu'il en demandera »sera grand : je dois donc beaucoup plus travailler »à vivre en chrétien qu'en prince. Je ne dois me »servir de la grandeur attachée à mon rang que »pour m'élever à une plus sublime vertu en m'hu»miliant sous la main toute-puissante de Dieu, et »en faisant aux autres tout le bien qu'ils peuvent »attendre de moi.

»Comme Dieu n'est pas moins juste que miséri»cordieux, il n'est pas moins vrai qu'il punira les »méchans, qu'il est vrai qu'il récompensera les »justes. Il cesseroit d'être Dieu, s'il manquoit à l'un »ou à l'autre. Il récompensera les justes en se don»nant à eux, et en les mettant en possession du »ciel : il punira les méchans en se refusant à eux, »et en les précipitant dans l'enfer. Que les justes se »sauront bon gré d'avoir tout sacrifié pour obtenir »une pareille récompense! que les méchans seront »consternés, en pensant à la grandeur du châti»ment qu'ils se seront attiré par leur libertinage! »qu'il leur sera dur de dire : *Si nous avions voulu* »*répondre à la grâce qui nous portoit à la vertu*,

»*nous ne serions point tombés dans cet abîme de* »*malheurs, d'où nous ne sortirons jamais.* Ré»flexions inutiles pour eux, mais salutaires pour »moi, si je veux en profiter. N'ai-je pas mérité le »même sort qu'eux? Quelle bonté de mon Dieu, »qui m'a ouvert le chemin de la pénitence pour »retourner à lui! quelle haine ne dois-je pas avoir »du péché! quel amour pour un Dieu qui n'a pas »voulu user du droit qu'il avoit de me perdre!

»Les méchans se sont séparés de Dieu pendant la »vie, Dieu se sépare d'eux à la mort. Ils connoissent »enfin alors ce que c'est que la perte d'un Dieu; »mais ils le connoissent lorsqu'ils ne peuvent plus »la réparer. L'instinct naturel qui les porte sans »cesse vers lui jette un désespoir éternel dans leur »cœur, pour les punir d'avoir étouffé le désir qu'il »leur inspiroit de s'unir à Dieu. En même temps »Dieu se venge, par le ministère d'un feu dévorant, »de l'injuste préférence qu'ils ont donnée à son »préjudice aux objets qui flattoient leurs sens. »Toute spirituelle qu'est leur âme, elle sent l'acti»vité de ce feu par un miracle inconcevable à »l'homme; mais que ne peut pas un Dieu dans sa »vengeance comme dans ses miséricordes?

»Être privé de tous les biens, endurer en même »temps tous les maux imaginables, c'est le partage »des réprouvés dans l'enfer..... L'homme, naturel»lement, ne veut rien souffrir, et veut jouir au »contraire de tout ce qui peut lui plaire; quelle sera

»donc sa douleur, quand il se verra tout à la fois
»inondé d'un déluge de maux, et qu'il verra en
»même temps toute espèce de biens s'éloigner de
»lui? En vain s'efforcera-t-il de fuir les uns et de
»poursuivre les autres; retenu par une chaîne qu'il
»ne pourra rompre, il sera livré pour jamais au
»plus affreux désespoir. »

Ce prince rappelle aux grands l'obligation plus grande où ils sont de s'humilier sous la main de Dieu : à tous les hommes celle d'apprendre à connoître leur misère et leur dépendance du Créateur. Il découvre toute la folie de l'homme qui s'enorgueillit des lumières et de la raison qui sont en lui sans lui.

« Tout ce que je suis, tout ce que je possède, je
»le tiens de Dieu : mon fond est le néant, d'où il
»m'a tiré quand il lui a plu, et où il pouvoit me
»laisser s'il eût voulu. Je dois donc le reconnoître
»pour mon maître, vivre dans une continuelle dé-
»pendance de son pouvoir et dans une parfaite re-
»connoissance de sa bonté. C'est là un devoir com-
»mun à tous les hommes. Bien loin que la grandeur
»où je me vois élevé m'en dispense, elle m'y oblige
»encore davantage, puisque cette grandeur même,
»qui flatte la vanité de mon cœur, je la tiens toute
»entière de sa main.

»Quand je rentre en moi-même, j'y retrouve
»tout le contraire de ce que je découvre en Dieu.
»Sa puissance pour le bien est infinie, et je n'ai

»pas la force d'être un jour sans l'offenser; il con-»noît toutes choses, et je ne me connois pas moi-»même; sa bonté va jusqu'à me combler sans cesse »de nouvelles grâces, quoique je l'aie si souvent of-»fensé; et ma malice est telle que, malgré tant »de bienfaits, je l'offense encore à chaque moment. »Quelle misère! quel aveuglement! quelle ingrati-»tude! Que dois-je faire, sinon me jeter aux pieds »de mon Dieu avec un cœur contrit et humilié, im-»plorer sa miséricorde, lui représenter ma foiblesse, »et lui demander la force nécessaire pour le servir »plus fidèlement à l'avenir?

»L'homme est infiniment misérable, et le com-»ble de sa misère est qu'il ne le croit pas. S'il pos-»sède quelque avantage, il se l'attribue, au lieu »de le rapporter à Dieu dont il l'a reçu. Ce qu'il »peut par lui-même, c'est de pécher. Que ce pou-»voir est humiliant! S'il fait quelque chose de »bien, c'est par la grâce qui le prévient et qui »l'aide: quelle dépendance de Dieu! Il a une âme »spirituelle, mais enveloppée des ténèbres de la »plus profonde ignorance. Il a un corps formé de »la main de Dieu même, mais dont les membres »sont devenus, par son déréglement, les *armes de »l'iniquité* contre lui. Eh, de quoi peut-il donc se »glorifier sans un aveuglement extrême?

»Que l'homme a bien tort de s'enorgueillir de sa »raison! Outre qu'elle est toujours bien bornée, »elle est en lui sans lui; et rien ne peut lui répondre

»qu'il la conservera toute sa vie, ni même un seul »instant. Il semble que le créateur ait voulu faire »dépendre ce bien si précieux de l'homme des plus »foibles organes, pour lui apprendre à n'en point »tirer vanité. L'homme le plus raisonnable diffère »par très-peu de chose de l'extravagant; et le plus »grand sens n'est séparé que par une fibre bien fra»gile du comble de la folie. Combien d'hommes »qui se sont levés avec toute leur raison, et qui se »sont couchés imbéciles? Il semble même que »Dieu, pour ne point laisser d'excuse à notre va»nité, ait voulu que la plus grande étendue de rai»son avoisine de plus près la folie : on voit plus de »génies transcendans que de médiocres tomber dans »la démence. Mais trop souvent le fonds d'orgueil »qui est en nous, et que nous ne travaillons pas »assez à détruire, obscurcit la lumière céleste qui »devroit nous diriger; et peu d'hommes ont le don »de comprendre qu'ils n'honorent jamais plus leur »raison, qu'en la soumettant à la raison éternelle.

»L'homme peut tirer vanité de sa naissance, de »ses richesses, de sa taille, de sa figure; mais cet »orgueil paroît grossier aux gens d'esprit : il est »l'objet de leurs mépris, et ils ont raison en cela; »mais l'orgueil plus délicat des gens d'esprit est-il »moins condamnable aux yeux de la religion, et »même de la droite raison? car rien ne rectifie »mieux nos jugemens que la religion. Qu'est-ce »donc qu'un homme qui a de l'esprit, un savant,

» un génie? C'est un homme qui a des idées bonnes » et justes; mais de quel droit cet homme voudroit-il » tirer vanité de ces idées? *O homme, qu'avez-vous » donc que vous n'ayez reçu?* Ne tenons-nous pas » de Dieu la faculté qui pense? et l'âme pense en » nous sans nous : elle pense pendant le sommeil, » et dans l'état de veille; et la preuve que nos pen- » sées ne sont point notre ouvrage, c'est que sou- » vent nous n'avons point les pensées que nous » voudrions avoir, et que nous avons celles que » nous voudrions éloigner : nous cherchons une » pensée que nous ne trouvons pas, et nous en » trouvons une autre meilleure que nous ne cher- » chons pas : nous perdons nos pensées sans le » vouloir, nous les retrouvons sans y penser. » L'homme d'esprit juge que l'âme timorée a tort » de s'affliger à l'excès d'une mauvaise pensée qui » lui vient et qu'elle rejette; et l'âme chrétienne ju- » gera que l'homme d'esprit a plus de tort encore » de se glorifier d'une pensée ingénieuse qui lui a » été inspirée. La part que nous avons à nos pensées, » c'est de les considérer, d'y acquiescer, de nous y » complaire; c'est ce qui en fait la moralité; et, si » nous donnons la préférence aux pensées droites » et bonnes sur les autres, n'est-ce pas encore par » la lumière de Dieu et par sa grâce?

» Nous voulons qu'on connoisse nos talens, qu'on » rende justice à nos vertus, qu'on loue nos bonnes » actions, qu'on nous suppose de bonnes intentions:

» nous voulons qu'on applaudisse à nos succès, » qu'on s'afflige de nos disgrâces, qu'on nous plaigne » dans nos chagrins, qu'on nous console dans nos » afflictions : tout pour l'homme, qui n'a droit à » rien, et rien pour vous, ô mon Dieu, à qui toutes » choses sont dues.

» Le petit oublie souvent ce qu'il est, et le grand » presque jamais. De quel côté est le plus grand tort » aux yeux de la religion? Il est certain que rien » ne peut justifier, ni devant Dieu, ni devant les » hommes, la conduite de celui qui semble avoir » par lui-même moins de raison de blesser les autres » par l'orgueil. Le fils doit honneur et respect à son » père, le sujet à son souverain, le serviteur à son » maître, tout inférieur à son supérieur : tel est » l'ordre de la nature; et l'on ne sauroit entre- » prendre de le renverser, sans se rendre grande- » ment coupable envers son auteur.

» Mais si le petit doit se tenir petit devant le grand, » le grand doit se tenir plus petit encore devant » Dieu. Le petit seroit coupable d'attaquer le grand » par orgueil, mais le grand ne le seroit pas moins » d'outrager le petit par mépris. Il est certain que » devant Dieu tous les hommes sont petits. Toute » leur grandeur n'est que bassesse, et leurs vertus » mêmes qu'imperfections dans l'immensité de ses » attributs. Cependant Dieu ne méprise point les » plus petits des hommes. Quelle preuve de son es- » time et de son amour dans la mission de son fils

»unique! Et ce Dieu homme, modèle et docteur de »tous les hommes, quel langage leur tient-il? il »dit aux petits : Obéissez aux puissans : soyez-leur »soumis, non par la crainte, mais par la conscience, »et parce que je vous le commande. Il dit aux »grands : Point de dureté, point de mépris pour »les petits : ils sont vos frères, vous n'êtes que les »aînés. Il dit à tous les hommes : Point de dissen-»sion, point de jalousie, point de trahison, point »d'orgueil ni de jactance. Songez qu'en méprisant »cet homme, vous méprisez le fils de votre père. »Que le puissant donc protége le foible, que le sa-»vant instruise l'ignorant, que le riche vienne au »secours du pauvre. On pourroit juger de la faus-»seté de toutes les religions et de la divinité de la »religion chrétienne, parce qu'elle est la seule qui »donne aux hommes de si grandes idées, et qui »leur fasse de si beaux préceptes.

»L'humilité chrétienne est une grande et bien »noble vertu. L'âme humble juge entre Dieu et elle; »et, en se confondant dans le sentiment intérieur »de sa bassesse, elle rend au créateur le tribut de »gloire le plus parfait. L'âme qui aura été la plus »humble sur la terre, sera sans doute la plus élevée »dans le ciel : l'humilité pourra être au-dessus du »martyre, et y sera certainement dans la personne »de la Sainte-Vierge. Cette vertu devroit être plus »particulièrement la vertu des grands esprits, parce »qu'ils sont plus en état de se connoître eux-mêmes,

» et de sentir qu'ils ne sont rien devant l'Éternel qui » les a faits tout ce qu'ils sont, et leur a donné tout » ce qu'ils ont. Faites, ô mon Dieu, que nos passions » vaines et injustes n'étouffent point la lumière in- » térieure que vous faites luire dans nos âmes. »

Les princes, plus que les autres hommes, doivent, suivant le Dauphin, s'exercer à la patience et à la modération.

« Plus on est élevé, dit-il, plus on a de relations » nécessaires avec les hommes, et plus on est dans » le cas d'exercer fréquemment la patience et la » modération, parce que tous les hommes sont im- » parfaits, et quelques-uns injustes. Les lois pu- » nissent les coupables sans caprice et sans humeur: » les juges condamnent un homme à perdre la vie » sans se mettre en colère contre lui, et en le plai- » gnant. Dieu veut que nous imitions la loi dans » sa modération, et même que nous allions plus » loin, si nous étions les seuls offensés. La loi punit » les délits nuisibles à la société, et à chacun des » particuliers qui la composent. La religion veut » que nous pardonnions sincèrement les injures qui » nous sont personnelles; et notre Sauveur, pour » obliger l'homme à la pratique de ce devoir souvent » pénible, a voulu que nous ne puissions pas lui de- » mander pardon à lui-même sans l'accorder à nos » ennemis.

» La colère est une courte folie, suivant les païens » même; cette folie me paroît être au suprême de-

»gré, quand elle a pour objet des êtres inanimés : »elle participe à l'impiété, quand elle s'en prend »aux élémens, à la pluie, aux chaleurs, à l'intem»périe des saisons; et si la colère se tourne, par »les outrages et la vengeance, contre les hommes, »la folie est alors au point où le bien de la société »demande que le malade soit enchaîné. Quand »donc la religion ne mettroit pas la colère au »nombre des vices capitaux, il faudroit encore l'é»viter, parce qu'il n'est permis à personne d'être »fou, et la cause de sa folie. Les princes, qui ont »besoin à tous les instans de la vie de leur raison »toute entière, sont plus obligés que les autres »hommes de prévenir les folies de la colère. Ils »doivent redouter les injustices de la vengeance à »proportion de l'étendue de leur pouvoir. La seule »colère qui soit permise, et quelquefois même né»cessaire, n'est autre chose que le grand zèle de la »justice, qui oppose au front du méchant un front »plus dur encore. Ce zèle n'est jamais animé par la »vengeance : il est uniforme et éclairé, la colère est »aveugle et capricieuse. Comment oserois-je exer»cer la vengeance contre l'homme, et demander »pardon au père commun des hommes? »

Le Dauphin venge la vraie dévotion des reproches injustes de l'impiété.

« Les caractères de la vraie dévotion, dit-il, sont »ceux que saint Paul attribue à la charité, parce »que la dévotion n'est autre chose que la charité

»par laquelle nous aimons Dieu pour lui-même, et »le prochain et nous-mêmes selon Dieu. Les plus »parfaits des hommes sont ceux qui mêlent le moins »d'imperfections parmi la dévotion : la charité ne »sera parfaite que dans le ciel. La dévotion d'une »personne qui se livre sans retenue à ses humeurs »et à ses caprices, qui prétend que tout le monde »doit souffrir de ses inégalités, sans vouloir elle-»même rien souffrir de personne; qui veut allier »les devoirs de la piété avec les maximes et la mo-»rale du siècle; qui s'imagine qu'on peut prendre »la piété comme un manteau pour paroître dans »les assemblées chrétiennes, et la laisser de même »quand on passe dans un cercle de personnes dé-»vouées au monde : une telle dévotion, dis-je, n'a »jamais été avouée par le christianisme : elle ne »lui appartient point; et, par-là même, elle ne »sauroit lui faire tort que dans l'esprit des ignorans »ou des malintentionnés; comme un méchant ne »porte pas atteinte à la réputation d'un honnête »homme, pour porter le même nom, ou avoir avec »lui quelques traits de ressemblance.

»Mais la dévotion à laquelle il échappe encore »des défauts dont elle travaille à s'affranchir, et »qu'elle combat avec courage, n'en est pas moins »une vraie dévotion, quoique des hommes aveuglés »par la malignité et la corruption de leur cœur »s'efforcent de la décrier. C'est quelque chose de »bien injuste, que des hommes, qui bravent toutes

» les règles du devoir, se déchaînent avec un zèle si » amer contre ceux qui s'en écartent un instant par » foiblesse, et que des hommes, dont les fautes sont » des crimes, ne puissent passer aux justes leurs » imperfections. Mais c'est là la persécution pré- » dite à tous ceux qui veulent vivre avec piété en » Jésus-Christ. Elle ne doit ni les étonner ni les dé- » courager : elle sert à perfectionner leur vertu ; et à » moins qu'elle n'aille jusqu'à troubler l'ordre pu- » blic, c'est moins à la puissance séculière qu'aux » ministres de la religion qu'il convient de travailler » à en arrêter le cours. »

Les récompenses du juste dans le ciel excitoient la reconnoissance du Dauphin, et enflammoient ses désirs.

« Dieu, dit-il, après avoir comblé les justes de » ses grâces pendant cette vie, se donne lui-même à » eux dans l'autre. Il se montre à eux à découvert : » il développe à leurs yeux toutes ses perfections, » tous ses secrets, tous ses mystères ; quelle admi- » ration, quel amour cette vue ne produit-elle pas » en eux ! Le ravissement qu'ils ont éprouvé, au » moment où leur bonheur a commencé, ne cessera » point. Toujours même admiration, toujours même » amour, parce que Dieu étant infini, aura toujours » les charmes de la nouveauté pour ceux qui le pos- » séderont, assurés de le posséder toujours. Quand » Dieu ne m'auroit point fait d'autre grâce que celle » de me créer, je devrois l'aimer de tout mon cœur ;

»quel amour ne lui dois-je donc pas, puisque, »pour me rendre heureux, il veut se donner éter- »nellement à moi, lui la source de tout bonheur !

»Quelle bonté de Dieu d'accorder à ceux qui le »servent dans le temps une récompense qui se me- »surera sur l'éternité! Mais quelle est cette récom- »pense? c'est Dieu même, Dieu la souveraine vé- »rité, Dieu la souveraine bonté. Vérité souveraine, »il remplira de lumières l'esprit du juste : bonté »souveraine, il embrasera des flammes du plus »pur amour le cœur du juste. Que ne puis-je avoir »maintenant un rayon de ces divines lumières pour »connoître mon Dieu! que ne puis-je avoir une »étincelle de ces saintes flammes pour l'aimer! O »quand viendra l'heureux moment où je verrai le »Dieu de vérité, où j'aimerai le Dieu de bonté! »Mais viendra-t-il en effet? ô mon Dieu, je l'espère »de votre miséricorde. »

De ce vif désir des biens éternels, seuls capables de remplir son grand cœur, naissoit dans le Dauphin un détachement généreux de toutes les choses de ce monde et de la vie même. On lui racontoit un jour, qu'un seigneur de la cour disoit qu'il consentiroit volontiers à mourir de la mort la plus ignominieuse, s'il pouvoit obtenir à ce prix que sa vie fût prolongée de cent ans. « Pour moi, répon- »dit-il, quand la chose seroit absolument en mon »pouvoir, je ne voudrois pas ajouter un seul jour à »ceux que la Providence m'a destinés sur la terre. »

Il faisoit de la pensée de la mort la matière de ses plus sérieuses réflexions. « La vie présente, dit-il, » ne durera pas toujours; elle finira plus tôt que je » ne pense. Cette fatale nécessité de mourir enve- » loppe le prince comme le dernier du peuple : il » n'y a de privilége pour personne. Mais plus on a » de raisons d'aimer la vie, moins on pense qu'elle » finira; ainsi les grands ne peuvent guère manquer » d'être surpris de la mort. On prévient les surprises » de la mort, on adoucit ses amertumes en y pen- » sant souvent. Cette conclusion n'est pas du goût » du siècle; mais en est-elle moins juste? en est-elle » moins raisonnable?

» A prendre les choses naturellement, la mort » doit être désirée. Elle affranchit l'homme des » liens du corps dont la corruption l'appesantit. Et, » au moment qu'elle est mise en liberté, elle com- » mence à jouir de toutes les qualités dont Dieu l'a » douée en la créant. Mais quand on pense que la » mort doit être immédiatement suivie du jugement » d'un Dieu; que le sort de chacun sera fixé alors, » selon le bien ou le mal qu'il aura fait pendant sa » vie; que nul ne sait quand arrivera ce moment » fatal : ne doit-on pas être saisi de crainte? Mais » que doit opérer cette crainte? sinon que nous » vivions toujours comme si toujours la mort étoit » prête d'arriver, et que nous ne perdions jamais de » vue la différence qu'il y aura, en quelque temps » qu'elle arrive, entre avoir bien ou mal vécu. Le

»fils de Dieu veut bien se comparer à un voleur qui »ne songe qu'à surprendre, afin que nous soyons »toujours prêts à notre dernière heure.

»Je sais que je dois mourir un jour, et qu'en »quelque état que je sois trouvé au dernier moment »de ma vie, je serai jugé pour l'éternité. Je crois »une éternité heureuse; je crois une éternité mal»heureuse : qu'ai-je fait jusqu'ici pour mériter la »première? que n'ai-je pas fait pour mériter la se»conde? A tout moment, quoique je paroisse plein »de santé, je suis à la porte de la mort. Où irois-je, »quel seroit mon sort, si je mourois au moment »que j'écris ceci? O triste, mais pourtant salutaire »incertitude! sans elle comment vivrois-je? et com»ment vivent ceux qui n'y pensent pas? O mon »Dieu, faites-moi la grâce de ne l'oublier jamais, »afin que je fasse toutes mes actions comme si le »moment d'après je devois en aller rendre compte »au tribunal de votre justice.»

Tous ces sentimens religieux, fruits de ses retraites, le Dauphin les approfondissoit tous les jours dans la méditation; et, par la distribution qu'il avoit faite de ces pieux écrits, le mois ne se passoit jamais qu'il n'en eût fait une nouvelle lecture, retrouvant toujours les grâces de la nouveauté dans des vérités chères à son cœur.

Le même esprit de foi, qui avoit toujours dirigé ce prince, l'accompagna jusque dans ses derniers momens. Perdre la vie à la fleur de l'âge ne fut pas

un sacrifice pour lui, et à la veille de recueillir la couronne de Louis XIV alors septuagénaire il mourut avec joie, il ne regretta pas même l'inutilité des travaux immenses par lesquels il s'étoit préparé au trône. Il avoit rempli sa tâche; il ne voyoit devant lui que des jours pleins; il adora les vues de la Providence qui en fixoit la durée, également prêt à vivre pour rendre la France heureuse, ou à mourir s'il plaisoit à son Dieu. La mort de la Dauphine précéda la sienne de six jours, et l'y disposa par le plus grand sacrifice. Pendant la maladie de la princesse, il passoit les jours et une partie des nuits en prières et en actes de résignation à la volonté de Dieu; elle mourut le vendredi, 12 février. Quand on lui en porta la nouvelle : « Ah ! Seigneur, s'écria» t-il, conservez le roi : » comme s'il eût pressenti en ce moment qu'il ne devoit pas lui-même régner sur la France. Il se prosterna au pied de son oratoire, et il resta deux heures en prières. Il monta ensuite en voiture pour se rendre à Marly où étoit le roi. Mais à peine étoit-il sorti du château qu'il se trouva mal : on le reconduisit dans son appartement. Madame de Maintenon s'y rendit; on parla de la manière dont la Dauphine avoit été traitée pendant sa maladie : « Soit que les médecins l'aient » tuée, dit le prince, soit que Dieu l'ait appelée, il » nous faut également adorer ce qu'il permet et ce » qu'il ordonne. » Il se confessa le samedi. « Le len» demain, dit son confesseur, devoit être un jour de

»communion pour lui, suivant la règle qu'il s'étoit »prescrite; mais, comme il ne se portoit pas trop »bien, je pris la liberté de lui représenter qu'il y »auroit une sorte d'indiscrétion de satisfaire sa piété »par un exercice dont sa santé pouvoit souffrir; et »qu'on ne manqueroit pas de s'en prendre à moi, »s'il arrivoit qu'il se trouvât plus mal après qu'il »auroit communié. Vous êtes le maître, me répon»dit-il, et je serois fâché de vous exposer à aucun »reproche par trop d'attache à une pratique qui, »toute sainte qu'elle est, peut se différer pour de »justes raisons; mais j'espère que je trouverai dans »l'obéissance tout le fruit et le mérite de la bonne »œuvre que je diffère par votre avis. » Il partit le même jour pour Marly, et il voulut que son confesseur l'y accompagnât. Le roi lui dit à son arrivée, qu'il s'étoit fort ennuyé la veille en l'attendant. « Je ne m'ennuyois pas moins à Versailles que vous »à Marly, lui répondit le Dauphin, mais nous ha»bitons la terre de l'ennui. »

Il se trouva assez bien le reste de la journée : il accompagna le roi à la promenade. Le soir il eut un accès de fièvre assez violent, mais qui dura peu. Il se trouva mieux le lundi; et son confesseur se disposoit à retourner à Paris, mais il lui témoigna qu'il lui feroit plaisir de ne pas s'éloigner. Le lendemain matin il le fit appeler, et lui dit : « Il faut »nous disposer à la mort : je crois que je ne sortirai »pas d'ici; et prenant le ton affirmatif : Non, ajou-

»ta-t-il, je ne sortirai pas d'ici. » Ses médecins cependant se persuadoient que sa maladie n'étoit que l'effet de la douleur, dont le temps et le repos seroient le remède. Le Dauphin étoit le seul qui ne voulût point concevoir d'espérances. On lui dit que sa mort, dans l'état actuel des affaires, seroit le comble du malheur pour la France; il demanda s'il pourroit, sans vanité, se croire nécessaire au bien de l'état, et il ajouta : « Dieu sait les desseins » qu'il a sur moi et sur ce royaume : je ne veux que » ce qu'il veut, la vie ou la mort? Qu'il ordonne : je » suis content. »

Le même jour, dans l'après-midi, il fit appeler son confesseur, et lui dit que, dans l'état où il se trouvoit, il étoit bien aise de faire une revue de toute sa vie. Comme ses discours et toutes les dispositions qu'il faisoit annonçoient la conviction d'une mort prochaine. « Pourquoi, monsieur, lui » dit son confesseur, vous condamner vous-même, » lorsque les médecins sont pleins de confiance? Il » faut préparer l'effet des remèdes par des pensées » plus consolantes. Dieu merci, lui répondit le Dau» phin, la pensée de la mort n'est point une pensée » qui m'attriste. Vous savez au reste que je ne désire » que la volonté de Dieu : s'il veut que je vive, de» mandez-lui que ce soit pour le mieux servir; s'il veut » que je meure, priez-le que ce soit pour vivre éter» nellement avec lui. » Madame de Maintenon vint lui dire que les médecins étoient très-satisfaits de son

état, « et moi pareillement, » répondit-il. La dame le félicita sur ce qu'il se trouvoit mieux. « Ce n'est »pas ce que j'entends, reprit le prince ; mon état »ne me satisfait pas en la manière qu'il satisfait les »médecins, que je crois dans l'erreur, mais parce »qu'il est l'état où il plaît à Dieu que je me trouve.»

Le mardi soir il témoigna qu'il désireroit de recevoir le saint viatique. On en parla au roi, qui fit demander l'avis des médecins. Ceux-ci ayant répondu qu'ils ne doutoient pas que le malade ne fût en état de communier au premier jour à l'église : « Dans ce cas, dit le roi, il ne faut pas répandre »inutilement l'alarme dans mon royaume. » Quand on rapporta au Dauphin les raisons pour lesquelles on différoit de satisfaire sa piété, il fit son acte de résignation par ces deux mots de l'Écriture qu'il avoit souvent à la bouche : *Fiat, fiat.*

Quelque temps après : « Puisque ce n'est pas au»jourd'hui, dit-il, que je fais mes dévotions, il »faut que je m'occupe d'autre chose, parce qu'il »ne me reste plus beaucoup de temps. » Il fit appeler tous les officiers et les domestiques attachés à son service; il leur demanda s'il ne devoit rien à aucun d'eux? Tous, fondant en larmes, lui répondirent que non. Apercevant dans la foule un de ses valets, qu'il savoit être dans le besoin : « Au moins, »mon pauvre Pertuis, lui dit-il, je te dois de la »compassion, car tu as bien des enfans, et tu n'as »rien. » Il leur dit à tous qu'il étoit content de leurs

services, et que le roi y auroit égard. En effet il les lui recommanda, en désignant ceux dont la probité lui étoit plus particulièrement connue, et qu'il désiroit que l'on plaçât auprès des princes ses fils. Il demanda ensuite qu'on lui apportât l'état des pauvres familles qu'il soutenoit; et comparant le bien qu'il pouvoit leur faire avec leurs besoins, il conclut qu'elles seroient à plaindre après sa mort; et celui qui comptoit pour rien de laisser une couronne sur la terre, ne put voir sans douleur qu'il y laisseroit quelques malheureux. Tout occupé de cette pensée, il se rappela que la Dauphine lui avoit laissé quelques pierreries. Il ordonna qu'on les mît en vente; et les amis du prince, les uns pour entrer dans ses vues de charité, les autres pour avoir quelque chose qui lui eût appartenu, mirent l'enchère sur ces bijoux, qui furent vendus beaucoup au-dessus de leur juste valeur. La somme fut aussitôt destinée. Les pauvres de la paroisse en eurent une partie, l'autre fut répartie entre les pauvres officiers ou leurs veuves, auxquels il faisoit des pensions, et les jeunes gens qu'il faisoit élever dans des colléges ou des communautés religieuses. Il ne laissa rien pour faire prier Dieu pour lui; mais sa charité lui rappelant encore en ce moment les braves guerriers qu'il avoit vu expirer sur le champ de bataille, quand il commandoit les armées, il envoya au couvent des récollets une somme de sept cents livres, afin qu'il y fût prié Dieu pour le repos

de leurs âmes. Ensuite, comme saint Louis partant pour la Terre-Sainte, « Si vous connoissez à la » cour ou dans le royaume, dit-il à ses officiers, » quelqu'un à qui j'aurois fait tort, ou que j'aurois » mortifié sans le savoir, vous me ferez plaisir de me » le nommer, afin que je lui fasse satisfaction. » On ne put entendre ces paroles sans éclater en soupirs; et quelqu'un lui dit : « Ah! monseigneur, vous n'a» vez jamais fait que du bien à tout le monde, et il » n'y a pas un Français qui ne fût prêt à donner sa » vie pour sauver la vôtre. Il est vrai, répondit-il, » que les Français méritent bien d'être aimés de » leurs princes; aussi le roi sera-t-il au comble de » ses vœux, s'il peut terminer cette malheureuse » guerre qui les épuise, et j'ai la confiance qu'il y » parviendra bientôt. »

Excepté dans cette occasion, le Dauphin vit peu de monde pendant sa maladie, et les personnes seulement qu'il croyoit les plus propres à l'entretenir dans les pensées qui doivent occuper un mourant. Il se faisoit faire de temps en temps de courtes lectures, tant de l'Écriture sainte que d'autres livres qu'il désignoit lui-même. On étoit dans l'admiration des sentimens de foi, de patience, et de résignation que lui suggéroit sa piété. Si l'on détournoit la conversation sur quelque matière indifférente, il la ramenoit, par une réflexion, sur le sujet dont il désiroit qu'on l'occupât.

Le mercredi, vers les quatre heures du soir, il lui

survint un redoublement avec des symptômes de rougeole peu favorables. Il avoit encore parlé le matin de communier en viatique, il marqua alors plus d'empressement que jamais pour satisfaire à ce devoir. Madame de Maintenon fut consultée; mais combattue par l'alternative d'affliger ou le roi ou le malade, par l'avis qu'elle donneroit, elle se contenta de dire : « M. le Dauphin a vécu comme » un saint, il veut se préparer à mourir comme un » saint; je ne puis que louer ses sentimens, mais je » ne saurois juger de son état. » On consulta de nouveau les médecins, qui assurèrent toujours que le malade n'étoit point dans le cas de la communion en viatique. On exposa à Louis XIV les désirs du prince et l'avis des médecins : « Je ne suis pas sur» pris, dit le roi, que M. le Dauphin, qui communie » si fréquemment lorsqu'il est en santé, veuille le » faire étant malade; mais il faut qu'on lui rappelle » que les règles de l'Église, qu'il ne voudroit pas » enfreindre, ne permettent la communion en via» tique que dans le cas d'un véritable danger; et c'est » aux médecins que l'on doit s'en rapporter plutôt » qu'à lui-même. » Le prince, après cette décision, dit qu'il espéroit qu'au moins on ne lui refuseroit pas l'extrême-onction qui, suivant l'usage du diocèse de Paris, s'administre avant l'eucharistie; on l'assura qu'il n'étoit nullement dans le cas de recevoir ce sacrement. C'est alors que le malade, qui se sentoit mourir, eut besoin de toute sa reli-

gion pour faire à Dieu le sacrifice le plus douloureux qui fut jamais pour son cœur. « O mon Sau» veur, s'écria-t-il, puisqu'on ne veut pas me croire, » il faudra donc que je quitte ce monde sans la con» solation des secours que vous avez établis pour les » mourans; vous voyez les désirs de mon cœur, que » votre volonté soit faite. » Mais Dieu, content de sa résignation, ne permit pas que celui qui avoit fait un si saint usage des sacremens pendant sa vie, en fût privé à la mort; les lâches tempéramens des médecins furent éludés par un tempérament plus chrétien que proposa une personne vertueuse. Comme on s'appuyoit des règles de l'Eglise pour empêcher que le prince communiât en viatique, on dit qu'il pourroit le faire à jeûn aussitôt après minuit; et ceux qui ne cherchoient qu'à épargner au roi un spectacle affligeant applaudirent les premiers à cet expédient qui combloit les vœux du malade, et qui les soustrayoit eux-mêmes au reproche d'avoir, par des considérations humaines, laissé mourir un Dauphin sans sacremens.

A minuit sonnant on commença la messe dans la chambre du prince. Il la suivit avec sa piété ordinaire, et fit sa communion avec la douce tranquillité qu'il apportoit à cette action lorsqu'il la faisoit en santé. Après la messe, il demanda qu'on le laissât seul un instant, ne voulant que Dieu pour témoin des saints transports de reconnoissance auxquels il alloit se livrer pour un bienfait désiré de-

puis si long-temps, et avec tant d'ardeur. Jamais il ne parut plus tranquille que depuis qu'il eut communié. La joie intérieure qu'il éprouvoit se manifesta par des effets sensibles au dehors; la fièvre se ralentit; le calme succéda aux agitations; et les médecins crurent devoir profiter de cette heureuse crise, pour tenter quelques nouveaux remèdes; mais le malade, loin d'en éprouver du soulagement, s'en trouva excessivement fatigué. « Ils me font bien souffrir, s'écria-t-il, mais ils » font de leur mieux, et je leur dois compte de leur » bonne volonté comme du succès. » Sa fièvre augmenta, et il souffroit cruellement. Dans la plus grande violence de l'accès : « Je sens, dit-il, un feu » qui me dévore; mais peut-être, ajouta-t-il, ne » suis-je si sensible à la douleur que parce que je » n'ai jamais été malade, et que je ne suis point » accoutumé à souffrir. » Pour s'animer lui-même à la constance, il se figuroit ce lieu de supplices où nos âmes achèvent de se purifier par le feu avant d'être admises dans le séjour des saints. « Qu'est-ce » après tout, dit-il, que le mal que j'endure, com» paré aux feux du purgatoire, où nos fautes les » plus légères doivent être punies, si nous n'avons » soin de les expier ici-bas par la pénitence? »

La douceur et la patience, vertus auxquelles il s'étoit particulièrement exercé pendant sa vie, l'accompagnèrent toujours dans ces derniers momens. « Il parloit à tout le monde, dit son confesseur,

»avec sa bonté ordinaire; ses réponses étoient ac-»compagnées d'une douceur qui charmoit. On ne »peut en faire paroître davantage qu'il fit dans tout »le cours de sa maladie: on n'entendit aucune »plainte sortir de sa bouche. S'il demandoit les »choses dont il avoit besoin, c'étoit sans empresse-»ment, il n'en marqua que pour recevoir les secours »de l'église.» Une personne lui demanda comment il se trouvoit : «Je brûle, répondit-il, mais je respire »encore; que la volonté de Dieu soit faite!» Ses plaintes étoient des désirs embrasés du ciel. Il les exprima plusieurs fois par ces paroles du roi d'Israël : «*Quando veniam et apparebo ante faciem »Dei?* Soupirerai-je encore long-temps après le »bonheur de voir mon Dieu?»

Uniquement occupé de la pensée de sa mort prochaine et de l'éternité: «Que j'ai de grâces à »rendre au Seigneur, s'écria-t-il, de ce qu'il veut »bien me retirer maintenant de ce monde où tant »de piéges m'étoient préparés.» Une couronne lui avoit toujours paru le plus pesant fardeau pour un prince chrétien qui veut la porter dignement; et, dans ce moment où la vérité se découvre aux âmes les plus vertueuses, plus sensiblement encore que pendant la vie, il ne cessoit de bénir la Providence de ce qu'elle vouloit l'en décharger. Ni ses vertus chrétiennes, ni ses vertus royales ne le rassuroient contre les dangers auxquels sont exposés les rois. «Aurois-je été assez fidèle à la grâce, répétoit-il,

»pour me sauver au milieu de tant de dangers dont »le trône est environné?» Quelques instans après il dit, d'un ton de certitude, que n'ayant plus que quelques heures à vivre il désireroit de recevoir l'extrême-onction, tandis qu'il avoit encore toute sa connoissance. On s'efforça de lui persuader qu'il étoit dans l'erreur, mais inutilement. «Je serai, »dit-il, la troisième victime en bien peu de temps! »Puissé-je, ô mon Dieu, continua-t-il, être la der- »nière, et satisfaire par ma mort pour mes péchés et »pour ceux qui attirent depuis si long-temps vos »vengeances sur ce royaume!»

Il sentoit tous les progrès du mal, et sa dissolution s'opéroit par les douleurs les plus aiguës. «Son »état, dit un historien, étoit celui d'une victime »qui, frappée du coup de la mort, expire lente- »ment.» En jugeant, par sa situation, de celle où s'étoit trouvée la Dauphine morte de la même maladie, «O ma pauvre Adélaïde, s'écria-t-il, que »tu as dû souffrir! O mon Dieu, que ce soit pour »le salut de son âme! unissez mes souffrances aux »siennes; sanctifiez-les par les vôtres, et accordez- »lui le repos éternel.» Sa charité, toujours active et toujours désintéressée, parut jusqu'au dernier instant de sa vie, plus occupée des autres que de lui-même. On vouloit le flatter encore de l'espérance de sa guérison, il répondit : *Domine, salvum fac regem.* «Je sais, dit-il à madame de Main- »tenon, jusqu'où va sa tendresse pour moi : ma

»mort va l'affliger cruellement : dites-lui, pour le »consoler, que je meurs avec joie.» Il pria Dieu de donner la paix à l'Europe, et il témoigna que c'étoit une grande consolation pour lui de voir en mourant que les puissances ennemies pensoient sérieusement à la conclure. En se rappelant les procédés injustes de quelques particuliers à son égard : «Seigneur, s'écria-t-il, j'ai la confiance que vous »me pardonnerez mes offenses comme je leur par»donne le mal qu'ils m'ont fait ou qu'ils m'ont »voulu faire.» Cette prière prononcée du ton le plus affectueux pénétra tous les assistans, mais elle n'étonna personne, dans la bouche d'un prince formé par la religion aux devoirs et aux sacrifices de la charité. Sur le point d'aller comparoître au tribunal du Père commun des hommes, ce bienfaiteur passionné des hommes se rassuroit à peine sur tout le bien qu'il leur avoit fait, et celui qu'il eût voulu leur faire : il ne voyoit que les maux auxquels un triste devoir l'avoit quelquefois obligé de se prêter. Il se rappela qu'il avoit commandé les armées, et qu'il avoit eu part à l'effusion du sang humain : ce souvenir l'attrista; et il eut besoin pour se soutenir de se rappeler en même temps toute la droiture de ses vues et la modération de sa conduite. «Il me semble, dit-il, que, par la grâce de Dieu, »je ne me suis déterminé ni par haine ni par ven»geance dans les ordres ou les conseils que j'ai pu »donner contre nos ennemis, mais uniquement par

» la nécessité d'opposer la force à la violence, et par
» le désir sincère d'en faire nos amis, en les ame-
» nant à la justice. »

La tendresse paternelle ne pouvoit manquer de parler au Dauphin dans cette circonstance : il témoigna, dans un moment, un grand désir de voir le duc de Bretagne son fils aîné ; mais faisant réflexion que sa maladie étoit du nombre de celles qui se communiquent : « Il faut, dit-il, le laisser
» à Meudon : je le reverrai bientôt. » Un valet de chambre, sur ce propos, courut plein de joie annoncer à madame de Maintenon que le malade concevoit enfin l'espérance de sa guérison, et il lui raconta ce qu'il avoit entendu. « Vous ne voyez pas,
» lui répondit la dame, que c'est dans l'éternité qu'il
» compte revoir son fils? il dit *bientôt*, parce qu'aux
» yeux de sa foi la plus longue vie n'est qu'un songe. »
En effet, s'étant rendue auprès du malade, elle reconnut par elle-même qu'elle avoit pénétré sa pensée, lorsqu'il lui dit, qu'il n'avoit nulle inquiétude sur ses enfans, parce qu'il savoit assez que le roi et elle ne négligeroient rien pour leur assurer la meilleure éducation. L'on rappela comme une prédiction ce qu'avoit dit le Dauphin, lorsque, quinze jours après sa mort, le duc de Bretagne le suivit dans le tombeau.

Vers les sept heures du matin, le prince, au milieu de ses souffrances, parut plus tranquille, et son état ne ressembloit nullement à celui d'un

homme mourant. Cependant le ton d'assurance avec lequel il avoit répété plusieurs fois qu'il mourroit ce jour-là l'avoit persuadé à toutes les personnes qui l'assistoient, excepté à ses médecins; et l'opinion de sa vertu étoit telle parmi les officiers de sa maison, qu'ils se disoient entre eux que leur maître pourroit bien avoir reçu du ciel des lumières particulières sur le jour de sa mort. On lui proposa de faire sortir les personnes qui étoient dans sa chambre, pour lui laisser la liberté de reposer. «Non, répondit-il, ce n'est plus ici que je dois »penser à me reposer : je ne me promets plus que »le repos en Dieu : je soupire après ce bonheur, et »j'espère que j'y parviendrai par la divine miséri»corde.» Son confesseur lui demanda s'il trouveroit bon qu'il allât dire la messe? «Allez, lui dit-il, et »ne m'oubliez pas devant Dieu.» Un quart d'heure après son état changea tout à coup, et il parut à la mort. Le premier aumônier du roi, dans l'absence du grand aumônier, se rendit à son appartement pour lui administrer l'extrême-onction. Il paroissoit avoir perdu toute connoissance. Son confesseur étant rentré lui adressa la parole, le prince lui répondit: «Ah mon Père!...» et ne put achever. Le confesseur lui dit qu'on alloit satisfaire ses désirs, en lui donnant l'extrême-onction, et le pria, s'il l'entendoit, de lui serrer la main : il la lui serra. Le premier aumônier, après l'administration, lui récita les prières des agonisans, au milieu des sou-

pirs et des gémissemens de tous les assistans. A peine les prières étoient-elles achevées qu'il ouvrit les yeux, les leva au ciel, et prononça, d'un ton plein de foi et d'amour : « O mon Jésus ! » Tous les assistans crurent qu'il sortoit de l'agonie : c'étoit son dernier soupir. « Il n'est pas surprenant, dit »un historien, qu'il ait eu à la bouche, en mou»rant, un nom qu'il avoit eu si profondément gravé »dans le cœur pendant sa vie. »

C'est le 18 février de l'année 1712, que la France perdit son Dauphin. Ce prince étoit âgé de vingt-neuf ans six mois et douze jours.

Fénélon, à cette nouvelle, éprouva tous les sentimens d'un père qui perd son fils unique ; et dans le premier transport de sa douleur : « Mes liens sont »rompus, s'écria-t-il, rien ne sauroit plus m'atta»cher à la terre. — La mort d'un tel prince, dit le »chevalier de Ramsay, consomma M. de Cambrai »dans le détachement de toute créature, et le fit »passer à une vie divine, où il n'aspiroit plus qu'à »l'immortalité. Il ne survécut que trois ans à son »auguste élève. »

Louis XIV, ce prince que sa constance et sa religion soutenoient au milieu des plus fâcheux contre-temps, se sentit comme accablé par la mort de son petit-fils, en qui il voyoit avec complaisance le soutien de sa vieillesse, et le garant du bonheur public. Quand on lui annonça que le Dauphin venoit d'expirer : « Je bénis Dieu, dit-il, de la grâce

»qu'il lui a faite de mourir aussi saintement qu'il »a vécu;» et l'on vit pour la première fois ce grand roi verser des larmes en public. L'excès de sa douleur le rendit malade; et la fièvre l'obligea de se mettre au lit; en sorte qu'on apprit en même temps dans les provinces, que le Dauphin et la Dauphine étoient morts, et que le roi étoit en danger : la consternation fut extrême. Cependant une saignée prévint les suites de la maladie du roi, et au bout de quelques jours il sortit de ses appartemens. La première fois qu'il vit le duc de Bretagne : *Voilà donc notre Dauphin*, dit-il en soupirant : huit jours après ce jeune prince étoit lui-même dans le tombeau. C'est ainsi qu'en moins d'un an l'on vit en France quatre Dauphins; et le dernier des enfans qui portoit ce titre, et qui régna depuis sous le nom de Louis XV, étoit malade et à l'extrémité. « Louis XIV, dit un écrivain, souffrit tout en chré»tien : il crut que Dieu punissoit le royaume des »fautes de son roi : il adora son juge, nulle plainte »ne lui échappa.»

On a pu remarquer que j'ai fait, dans le cours de cet ouvrage, un grand nombre de citations, qu'il m'eût été facile de m'approprier et de fondre, avec plus de grâces peut-être, dans le corps de l'histoire; mais comme j'écrivois la vie du prince le plus vertueux, dans le siècle le moins disposé à croire à la vertu, et surtout à la vertu distinguée par le génie et les talens, j'ai cru que je ne pouvois

trop m'appuyer sur les autorités; et je ne ferai pas difficulté, par la même raison, de les invoquer encore en finissant.

« La perte de monseigneur le Dauphin fut très-
» sensible à la France, qui envisageoit son règne futur comme la fin, ou du moins l'adoucissement de ses misères. Il est certain que jamais prince ne joignit ensemble plus de religion et plus d'esprit. Il sembloit que la Providence avoit pris plaisir à le dédommager par-là, d'avoir si mal partagé son corps, car il étoit difforme. Il étoit d'un tempérament très-porté à la colère; mais il étoit tellement venu à bout de le surmonter, qu'il n'en paroissoit plus rien au dehors. Il étoit fort enclin au plaisir; mais sa piété lui défendit toujours les illicites, et le porta à s'abstenir souvent des plus permis. Quoiqu'il aimât fort sa femme, elle ne le put jamais déranger de ses heures de travail, de prières et de lecture. Sa charité étoit telle, qu'il se refusoit mille commodités pour donner aux pauvres.....

» Il avoit un très-bon sens et une grande pénétration. Il aimoit fort la lecture, et la conversation des gens de mérite et instruits; ayant en vue par-là de se rendre capable de bien gouverner, et de faire le bonheur de ses peuples, lorsqu'il seroit sur le trône. Mais la divine Providence, soit pour récompenser ce héros chrétien, ou pour nous priver d'un prince dont nous n'étions pas dignes, le fit

»passer de cette vie mortelle à une éternité bien-»heureuse à la fleur de son âge, n'ayant que trente »ans lorsqu'il mourut. » *Le maréchal de Berwick.*

« C'est une grande louange pour M. le Dauphin, »de n'avoir pas en mourant causé moins de douleur »qu'il causa de joie en naissant. On peut juger par-»là que, dans l'entre-deux de sa naissance et de sa »mort, il a constamment répondu à l'idée que l'on »conçut de lui par une secrète impression d'en »haut, lorsqu'il vint au monde..... Il a fait conve-»nir les plus mondains, qu'un prince n'est jamais »plus respectable ni plus aimable, que quand il »sait allier les vertus chrétiennes avec l'éclat de son »rang. » *Le P. Martineau.*

« Toute la France crut perdre en lui un roi juste, »tendre pour les pauvres, appliqué aux affaires, »capable des détails, qu'il vouloit savoir par lui-»même; et le peuple l'appela dès lors *le saint Dau-»phin.* » *Larrey, Hist. prot.*

« Ce qui nous tenoit lieu de prophétie sur la »conclusion de la paix, c'étoient ces vœux empres-»sés que forma au lit de la mort ce vertueux Dau-»phin, dont nous espérons que l'Église consa-»crera un jour la mémoire. » *Oraison funèbre de Louis XIV.*

« M. le Dauphin, autrefois duc de Bourgogne, »entroit dans les affaires avec cette supériorité de »génie et cette force de raison qui faisoit son vrai »caractère..... Cet auguste prince, par sa mort,

»laissa la France inconsolable de sa perte.» *Lafiteau.*

«C'étoit un prince d'un esprit élevé, d'une capa»cité au-dessus de son âge, d'une justice à toute »épreuve, d'une constance infatigable dans le tra»vail, et d'une application continuelle à tous ses »devoirs.... Il joignoit à ses grandes qualités natu»relles une piété exemplaire, une foi pure et iné»branlable, une charité sans bornes, un amour »ardent pour la religion, et beaucoup d'autres ver»tus chrétiennes qui le rendoient le digne petit-fils »de saint Louis, et qui auroient fait revivre son »règne.» *Le cardinal de Noailles.*

«A la nouvelle de l'extrémité du Dauphin, Paris »est dans la consternation : on expose le saint-sa»crement, on découvre la châsse de sainte Gene»viève, les églises se remplissent d'un peuple in»nombrable : chacun fait des vœux pour la conser»vation d'un prince si aimé. Mais dès qu'on sut que »le ciel en avoit disposé, on tomba dans le plus »triste abattement : jamais homme ne fut si ten»drement pleuré.» *La Beaumelle.*

«Une nouvelle plaie vient de mettre le comble à »la douleur des Français, la mort du Dauphin, »petit-fils du roi très-chrétien, prince, je ne dirai »pas de grande espérance, mais d'une vertu si émi»nente et si consommée que l'on ne tarit point sur »ses louanges..... Nous ne voyons pas seulement le »malheur d'un royaume, mais celui de tout le

»monde chrétien dans la mort du prince le plus »religieux, le plus recommandable qui fut jamais »par sa piété, par la sagesse de ses vues, et l'éten»due de son savoir; par la noblesse de ses senti»mens, et son respect filial pour le saint-siége.» *Recueil des ouvrages de Clément XI*.

«Jamais prince ne fut plus regretté et ne mérita »mieux de l'être pour sa piété, son esprit, son ap»plication aux affaires, et son affabilité.» *Hist. de Fr. par le P. Daniel.*

«Un autre prince, notre espérance, d'un génie »élevé, et d'une pénétration d'esprit que la piété »avoit tournée au bien public, étoit un modèle de »régularité par ses exemples, et seroit devenu le »plus solide appui de l'Église par son savoir et par »sa religion.....

»C'étoit un prince dont l'esprit, la sagesse, les »talens pour régner, et les vertus pacifiques fai»soient l'espérance d'une nation depuis long-temps »accablée par des guerres sanglantes.» *Ramsay.*

«Le duc de Bourgogne, second Dauphin, célèbre »par les vertus que lui avoit inspirées Fénélon, mou»rut âgé de trente ans, prince digne de tous les »regrets, puisqu'on attendoit de lui le règne d'un »sage.» *Élém. d'hist. gén.*

«Le duc de Bourgogne, alors Dauphin, s'appli»qua avec grand soin aux finances; mais il n'eut »que le temps de sonder la profondeur de la plaie: »il eût fallu qu'il eût régné pour la guérir. Ce

»prince avoit de rares talens, et des lumières su-»périeures à son âge.» *Le continuateur de Mézeray.*

«La France n'a pu trop amèrement en déplorer »la perte, puisque ses lumières et ses vertus annon-»çoient en lui un nouveau Titus, l'amour et les dé-»lices du genre humain.» *Hist. du cardinal de Polignac.*

«Il étoit plein de qualités dignes de la vénération »des siècles les plus reculés.» *Hist. du prince Eugène.*

«Ce prince, que l'immortel archevêque de Cam-»brai avoit élevé dans les maximes de l'Évangile, »sera long-temps l'objet de nos regrets. Quel spec-»tacle pour l'univers, s'il eût été roi, et Fénélon son »premier ministre!» *Causes du bonheur public.*

«Versailles est aussi affligé de sa mort qu'il l'étoit »il y a un mois. On en sait la nouvelle en Espagne. »On attendit une communion du roi pour la lui »annoncer. Sa résignation fut aussi grande que sa »douleur : il aimoit M. le Dauphin..... ce prince »que nous avons tant de raisons de regretter, nous »qui l'avons si bien connu!» *Madame de Maintenon.*

Le corps du Dauphin fut transporté de Marly à Versailles, et déposé à côté de celui de la Dauphine qui n'étoit pas encore enterrée. Tous les jours, jusqu'au 24 du mois, il se disoit des messes depuis le matin jusqu'à midi, sur un autel dressé dans l'appartement où étoient exposés les corps. Quatre

évêques et un nombre d'ecclésiastiques se relevoient pour réciter l'office des morts et les prières consacrées par l'église.

La nuit du 23 au 24, le convoi funèbre partit de Versailles, et dirigea sa marche vers Paris. Longtemps avant que le jour parût, un peuple innombrable s'étoit répandu dans les rues et sur les places publiques, et bordoit le chemin de Versailles. Chacun vouloit se donner la triste satisfaction de voir au moins le cercueil d'un prince si digne de tous ses regrets. La vue du char qui portoit les deux époux, le triste et long cortége qui les accompagnoit, les gémissemens de leurs officiers, les cris confus d'une multitude éplorée, tout cela, joint aux horreurs d'une nuit qui n'étoit éclairée que par des torches funèbres, rappeloit au peuple la grandeur de sa perte, et jetoit dans tous les cœurs une douleur mêlée d'effroi. Il fallut, pour prévenir les désordres dans Paris, multiplier les corps-de-garde à plusieurs barrières, et dans la grande avenue de Saint-Denis. Malgré la rigueur de la saison, la capitale parut déserte, et l'on vit ses nombreux habitans couvrir au loin la plaine, depuis la Villette jusqu'au chemin appelé aujourd'hui *de la Révolte*. Jamais spectacle n'avoit rassemblé une si prodigieuse multitude de monde. La ville de Saint-Denis en ayant reçu tout ce qu'elle pouvoit contenir, fit fermer ses portes. On escalada les murs des Bénédictins, du côté d'Aubervilliers. On eût dit qu'on

vouloit suivre le Dauphin dans le tombeau. « Jamais » homme, dit un écrivain, ne fut si tendrement » pleuré : il sembloit que la patrie étoit perdue. Il » auroit, se disoit-on, consolé la France : le peuple » perd son père, et la vertu son protecteur. Il eût » mis sa gloire à établir partout la justice et la paix ; » il ne nous eût point surchargés d'impôts..... Dieu » n'a fait que nous le montrer ; nous eussions été » trop heureux. Ces regrets se firent entendre dans » tout le royaume, où l'on apprit, à la fois, la ma- » ladie, le danger et la mort. »

Là pompe funèbre étant arrivée dans l'église de Saint-Denis, la messe fut célébrée pontificalement, et les corps restèrent exposés dans le chœur. Huit jours après on déposa le fils aîné à côté du père et de la mère ; et, le 18 avril, après un discours prononcé par l'évêque d'Aleth en présence des princes du sang, des cours et de l'université, on fit l'inhumation solennelle de ces trois illustres morts.

Trois ans après, lorsque Louis XIV mourut, la France crut perdre une seconde fois son Dauphin, et sembloit le redemander encore par ses larmes. L'évêque d'Aleth, prononçant l'oraison funèbre du monarque dans l'église de Paris, rappeloit ainsi le souvenir du prince qui eût dû lui succéder : « Forcé » par la nécessité des temps de pourvoir, aux dépens » des peuples, aux besoins pressans du royaume, » hors d'espérance de vivre assez long-temps pour » pouvoir les soulager au gré de ses désirs, Louis se

»disoit à lui-même, il nous l'a dit, messieurs, et »vous aussi le pensiez, que c'étoit au Dauphin que »ce bonheur étoit réservé. Dieu ne l'a pas voulu! »Ce prince, que toutes les vertus à l'envi avoient »formé pour être le modèle des rois et les délices »du genre humain, ce prince étoit mûr pour l'éter»nité. Hélas! et la terre inondée de crimes n'étoit »pas digne de le posséder.» L'orateur aperçut en ce moment une grande émotion, et vit couler des larmes; il s'arrêta un instant, et reprit: «Rassurez»vous, peuples affligés....» A ces mots tout l'auditoire éclata en soupirs; et chacun se disoit, au sortir de ce discours, que l'admiration avoit été pour Louis-le-Grand, et les larmes pour le Dauphin.

Louis XIV, au lit de la mort, s'étoit cru obligé de recommander solennellement à son successeur de ne point imiter la partie de sa conduite qu'il avoit eu lui-même tant de raisons de condamner. Les instituteurs du jeune roi ne cessoient de le rappeler à la vie de son père, dont tous les instans avoient été marqués par des vertus et des actions louables. Les compagnies admises à le complimenter sur son avénement au trône, faisoient des vœux pour qu'il y portât les vertus du Dauphin. «Sa »mort prématurée, lui disoit l'avocat général por»tant la parole au nom du parlement, a fait perdre »un père au peuple aussi-bien qu'à vous; et l'on »vous dira, sire, combien vous avez de vertus à »nous retracer.» Il les retraça long-temps, ce jeune

prince; il les eût retracées jusqu'à sa mort, il eût remplacé son père, si, pour le malheur des peuples, les méchans ne pénétroient souvent dans le palais des rois.

Le nom du Dauphin, qu'on employoit pour encourager son fils à la vertu, ceux qui gouvernoient ne manquèrent pas de s'en servir pour faciliter l'exécution de leurs desseins. Le duc d'Orléans, après avoir fait casser le testament de Louis XIV, n'imagina pas de meilleur palliatif de son procédé, ni de plus sûr moyen de gagner la confiance du peuple, et d'établir l'autorité de sa régence, que de faire répandre dans le public, qu'il ne prenoit le timon des affaires que pour rendre enfin la France heureuse, par l'exécution des beaux projets qu'il trouvoit tracés dans les écrits du Dauphin. A ce nom, toujours si cher et si respecté, le peuple crédule oublia l'injure faite à la mémoire de son roi, pour se livrer à la flatteuse idée d'être gouverné par l'esprit et les maximes du Dauphin. On eût cru en effet entendre parler ce prince dans plusieurs ordonnances, qui paroissoient tendre au soulagement des peuples. Dans une déclaration qui établit plusieurs conseils pour la direction des affaires, on fait dire au jeune roi : « Cette forme de gouvernement a paru d'autant plus convenable à notre très-cher oncle le duc d'Orléans, régent du royaume, qu'il sait que le plan en avoit déjà été tracé par notre très-honoré père, dont nous aurons au

»moins la satisfaction de suivre les vues, si le ciel »nous a privés de l'avantage d'être formés par ses »grands exemples. Il étoit persuadé que la vérité »parvenoit difficilement aux oreilles d'un prince; »qu'il étoit nécessaire que plusieurs personnes »fussent également à portée de la lui faire en-»tendre.... Nous ferons donc au moins revivre l'es-»prit de notre très-honoré père, en établissant des »conseils si avantageux au bien de nos états.... »

Mais, bientôt, la guerre déclarée à l'Espagne, en faveur de laquelle la France venoit de s'épuiser, l'éloignement du maréchal de Villeroy, gouverneur du jeune monarque et digne de l'être, le système de Law, et le bouleversement de toutes les fortunes du royaume qui en fut la suite, l'exil du parlement qui se repentoit trop tard d'avoir, contre son devoir, secondé les vues ambitieuses du régent; en un mot une misère extrême, et le comble du désordre dans tout le corps de l'état, firent comprendre qu'il étoit gouverné par un esprit bien étranger à celui du Dauphin.

Jamais en France on ne rendit plus solennellement hommage à la vertu qu'en ces tristes conjonctures. Chacun se disoit : « Qu'une nation ne pou-»voit qu'être malheureuse, quand l'autorité qui la »gouverne ne puisoit pas dans la religion les prin-»cipes qui la dirigent. » Le peuple, dans le déses-poir des maux qu'il enduroit, ne gardoit nulles mesures, et se déchaînoit ouvertement contre le

duc d'Orléans. On rapprochoit les débauches dont il ne faisoit point mystère, des pures vertus du Dauphin; et l'on se demandoit : si ce n'étoit pas pour rendre le contraste plus frappant et plus odieux en tout, que ce prince, au mépris de la religion, avoit fait de son favori Dubois le successeur du vertueux Fénélon à l'archevêché de Cambrai. Le peuple toujours extrême ne s'en tenoit pas là; il lui suffisoit de savoir que le prince qui gouvernoit avoit peu de religion, pour former sur lui les soupçons les plus étranges, et pour le juger capable des forfaits les plus éloignés de son caractère. Ces murmures étoient aussi publics que les désordres qui les occasionoient. Le régent * informé de tout, rioit de tout, et les maux de l'état continuoient. On continuoit aussi à regretter le prince qui les eût prévenus par son règne; on le regretta jusqu'à ce que le roi son fils eut commencé à gouverner par lui-même; on le regretta depuis encore; et l'on peut se rappeler que, lorsque la France déploroit si amèrement, il y a quinze ans, la perte du dernier de ses Dauphins, nos vieillards en pleuroient deux.

* Philippe, fils de Monsieur, frère unique de Louis XIV, fut père de Louis d'Orléans, un des plus religieux et des plus savans princes qui aient paru dans le monde, les délices de la France, le bienfaiteur du genre humain, et le digne père du duc d'Orléans actuel (1781).

FIN.

